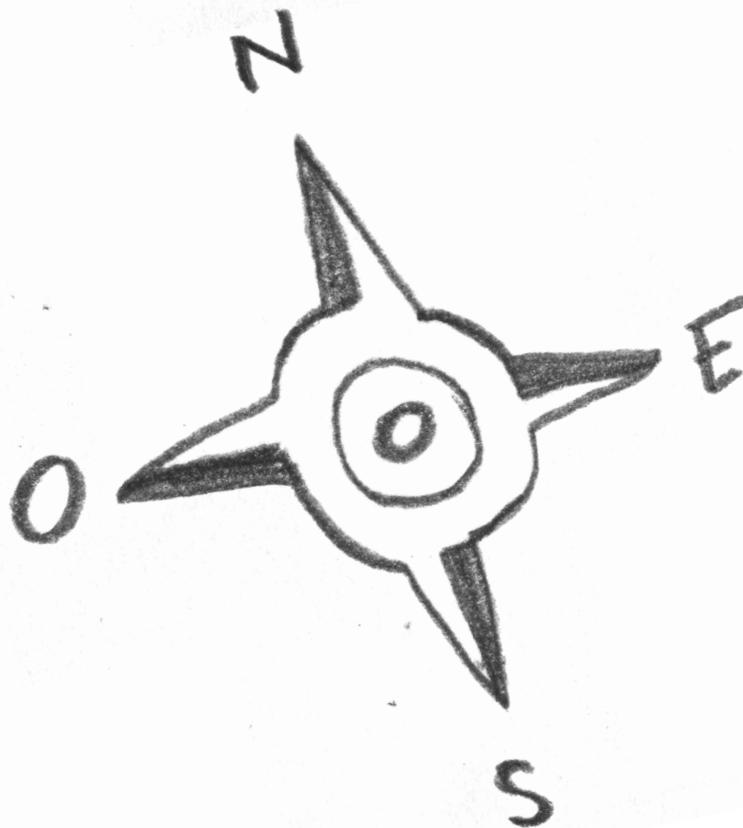


Université de Lausanne

Rapport de gestion

2009



- > enseignement
- > recherche
- > communauté UNIL
- > culture Qualité
- > interactions UNIL-Société
- > place universitaire lausannoise
- > politique de collaboration
- > conditions cadres

Table des matières

Abréviations	11
Préambule	17
Le mot du Président du Conseil	19
Evénements marquants de l'année 2009	20
Introduction	23
L'UNIL en 2009	23
1. Valoriser un enseignement permettant l'acquisition de compétences utiles et de haut niveau	26
A. Vision	26
B. Réalisations planifiées dans le plan stratégique de l'UNIL et dans l'EMPD	27
C. Rapport de réalisation en 2009	27
1.1 Stimuler et valoriser l'innovation pédagogique	27
1.2 Mettre en place des enseignements en sciences naturelles dans les cursus de sciences humaines : « (Sciences) ² »	29
1.3 Mesurer le taux d'encadrement par cursus et répartir les ressources	30
1.4 Favoriser l'organisation coordonnée de l'enseignement.....	32
1.5 Renforcer l'acquisition des compétences transversales et préparer à l'utilisation des acquis dans des contextes divers	34
1.5.1 CLIC - Compétences en littéracie de l'information et de la communication. 34	
1.5.2 E-Portfolio pour les étudiants	34
1.6 Passer ensemble des cursus à Bologne	35
1.7 Respecter les intentions de la stratégie de la CRUS pour ce qui concerne l'organisation des filières de Bachelor et de Master.....	38
1.8 Favoriser la perméabilité des cursus d'études	39
D. Autres activités réalisées en 2009.....	40
1.9 Formation approfondie.....	40
1.10 Formation continue	41
1.11 Centre de langues	43
2. Soutenir et développer la recherche	45
A. Vision	45
B. Réalisations planifiées dans le plan stratégique de l'UNIL et dans l'EMPD	45
C. Rapport de réalisation en 2009	46
2.1 Améliorer l'encadrement des jeunes chercheurs	46
2.1.1 Mise en place de programmes doctoraux	46
2.1.2 Amélioration des conditions d'emploi pour les candidats au doctorat	47

2.2 Renforcer la culture « recherche »	49
2.2.1 Commissions de la recherche.....	49
2.2.2 Cellule de soutien à la recherche	50
2.2.3 Euresearch.....	51
2.3 Valoriser les résultats de la recherche et les transferts de technologies	53
2.3.1 PACTT	53
2.3.2 SERVAL	54
D. Autres activités réalisées en 2009.....	54
2.4. Anthropos	54
3. Créer une communauté UNIL forte	55
A. Vision	55
B. Réalisations planifiées dans le plan stratégique de l'UNIL et dans l'EMPD	56
C. Rapport de réalisation en 2009	56
3.1 Améliorer l'accueil des étudiants, des professeurs et des collaborateurs.....	56
3.1.1 Etudiants	56
3.1.2 Accueil des professeurs.....	57
3.1.3 Accueil du corps intermédiaire et du PAT	57
3.2 Aménager des cursus aux modalités plus flexibles	58
3.3 Promouvoir l'accès des femmes aux postes académiques	58
3.4 Impliquer les étudiants et les collaborateurs dans le développement de l'UNIL....	60
3.4.1 Commissions consultatives de la Direction	60
3.4.2 Commission du personnel.....	61
3.4.3 Reconnaissance des associations.....	62
3.5 Développer une politique d'information et de communication interne et externe ..	63
3.5.1 Elaboration d'un nouveau plan stratégique de communication	63
3.5.2 Développement des médias internes de l'UNIL	63
3.5.3 Rencontre de la Direction avec les Facultés ou des groupes d'intérêt de la communauté UNIL.....	64
3.5.4 Campagne Campus Plus.....	65
3.5.5 Initiative <i>alumni</i>	66
3.6 Renforcer les interfaces existantes de soutien aux étudiants, notamment en matière d'orientation, de logement et de travail.....	66
3.6.1 Faire connaître l'UNIL et ses filières de formation	66
3.6.2 Faciliter l'adaptation aux études universitaires et à leurs méthodes de travail...	68
3.6.3 Favoriser une écoute et un suivi ciblés sur la personne.....	68
3.6.4 Faciliter le passage à l'emploi	68
3.6.5 Aides sociales	69

3.6.6 Echanges interuniversitaires	69
3.6.7 Logements et emplois temporaires	70
3.7 Renforcer l'appui face au stress et un soutien psychologique.....	71
3.7.1 DialogUnil	71
3.7.2 Médiation.....	71
3.7.3 Autres activités de soutien	72
D. Autres activités réalisées en 2009.....	72
3.8 Adaptation des prix des restaurants universitaires	72
3.9 Gestion de la pandémie de rougeole et mesures H1N1	73
3.9.1 Rougeole	73
3.9.2 A (H1N1)	74
4. Développer une culture Qualité.....	75
A. Vision	75
B. Réalisations planifiées dans le plan stratégique de l'UNIL et dans l'EMPD	75
C. Rapport de réalisation en 2009.....	76
4.1 Ancrer le concept Qualité dans la culture de l'UNIL	76
4.1.1 Adoption du concept d'autoévaluation des Facultés (concept Qualité de l'UNIL)..	76
4.1.2 Autoévaluation de la FBM	77
4.2 Intégrer le processus Qualité dans la gouvernance de l'UNIL.....	79
4.2.1 Rencontres de validation et suivi des autoévaluations	79
4.2.2 Audit OAQ 2007-2008.....	79
4.3 Créer une culture basée sur des exigences très élevées lors du recrutement des professeurs	80
D. Autres activités réalisées en 2009.....	81
4.4 Autoévaluation des services	81
4.5 Présidence du Réseau Qualité des Hautes écoles suisses	82
5. Renforcer l'interaction entre l'UNIL et la Société	83
A. Vision	83
B. Réalisations planifiées dans le plan stratégique de l'UNIL et dans l'EMPD	84
C. Rapport de réalisation en 2009.....	84
5.1 Mettre en valeur la qualité scientifique de niveau international de la recherche menée par la Faculté des HEC et stimuler l'obtention de mandats d'expertise et de conseil.....	84
5.2 Développer la formation continue.....	85
5.3 Développer les actions grand public.....	86
5.3.1 Le cours public : où va le monde ?	86
5.3.2 Les Mystères de l'UNIL : le vent en poupe	87
5.3.3 Autres manifestations	88

5.3.4 Interface Sciences-Société : développement des activités du Laboratoire public « L'Éprouvette »	88
5.3.5 Relations avec les médias.....	89
5.3.6 Convention « Prix européen de l'essai Charles Veillon »	90
5.4 Créer un relais informel avec le monde politique	91
5.5 Renforcer les relais avec les gymnases	92
5.5.1 Forum Gymnases-Université	92
5.5.2 Actions Interface Sciences-Société avec les gymnases	93
5.6 Favoriser la rencontre entre l'UNIL et la Société pour répondre aux grands questionnements contemporains	93
5.7 Offrir des places d'apprentissage dans les différentes activités de l'Université..	94
D. Autres activités réalisées en 2009.....	95
5.8 Activités de médiation scientifique.....	95
5.8.1 Plateforme Nanopublic	95
5.8.2 Partenariat UNIL - WWF.....	95
5.8.3 Autres activités de médiation scientifique	95
5.9 PACTT	96
5.10 Activités culturelles	96
6. Construire la place universitaire lausannoise UNIL, CHUV, EPFL	98
A. Vision	98
B. Réalisations planifiées dans le plan stratégique de l'UNIL et dans l'EMPD	99
C. Rapport de réalisation en 2009	99
6.1 Trouver le bon positionnement structurel de la FBM, garantissant une gouvernance commune UNIL/CHUV et une autonomie adéquate (Projet MEDUNIL).....	99
6.2 Placer les sciences de la vie au centre de la construction de la place lausannoise.	101
6.3 Renforcer et étendre les échanges de prestations d'enseignement entre l'UNIL et l'EPFL	103
6.4 Mettre en valeur le campus commun à l'UNIL et à l'EPFL	106
6.4.1 Lancement de l'Agenda 21 de l'UNIL	106
6.4.2 Politique énergétique commune UNIL-EPFL.....	106
6.4.3 Mobilité douce sur le site UNIL-EPFL	107
6.4.4 Formation et activité des secouristes	107
6.4.5 Centre d'analyse sport et santé (CASS).....	108
D. Autres activités réalisées en 2009.....	109
6.5 Conseil de Direction UNIL-CHUV.....	109
6.6 Centre universitaire lausannois en finance	109

7. Développer une politique de collaboration en Suisse et sur le plan international.	110
A. Vision	110
B. Réalisations planifiées dans le plan stratégique de l'UNIL et dans l'EMPD	111
C. Rapport de réalisation en 2009	111
7.1 Affirmer les compétences originales de l'UNIL, en particulier l'Ecole des sciences criminelles (ESC) et la Faculté des géosciences et de l'environnement (FGSE)	111
7.1.1 Ecole des sciences criminelles	111
7.1.2 Faculté des géosciences et de l'environnement.....	112
7.2 Intensifier et structurer la collaboration au sein du Triangle Azur	113
7.2.1 Cursus communs	113
7.2.2 Partenariat en théologie et en sciences des religions	114
7.2.3 Relations avec l'Université de Fribourg	114
7.2.4 Autres objets traités	114
7.3 Développer la collaboration avec d'autres universités au niveau national et international	115
7.3.1 Collaborations au niveau du Master	115
7.3.2 Arc lémanique	115
7.3.3 FORs.....	116
7.3.4 Collaboration avec l'IUKB	116
7.3.5 Réseaux nationaux	116
7.3.6 Collaborations internationales	117
7.4 Jouer un rôle de leader au sein du Swiss Finance Institute (SFI).....	119
7.5 Collaborer avec les HEP et les HES	120
7.6 Utiliser l'expérience de l'UNIL pour jouer un rôle majeur au sein des organes de politique universitaire suisse	122
D. Autres activités réalisées en 2009.....	123
7.7 CUSO	123
8. Chantiers prioritaires	124
8.1 Systèmes d'information	124
A. Vision	124
B. Réalisations planifiées dans le plan stratégique de l'UNIL et dans l'EMPD	124
C. Rapport de réalisation en 2009	124
8.1.1 SAP et intégration de services.....	124
8.1.2 Entrepôt de données	126
8.1.3 Comptabilité analytique automatisée	128
8.1.4 Outil de pilotage pour la Direction et les Décanats	129

8.2 Ressources humaines	129
A. Vision	129
B. Réalisations planifiées dans le plan stratégique de l'UNIL et dans l'EMPD	130
C. Rapport de réalisation en 2009	130
8.2.1 Stabiliser et consolider le Service des Ressources humaines.....	130
8.2.2 Assurer la gestion administrative du personnel.....	130
8.2.3 Réorganiser les outils informatiques de gestion des Ressources humaines...	131
8.2.4 Définir et mettre en œuvre une politique des Ressources humaines	132
8.3 Gestion financière	132
A. Vision	132
B. Réalisations planifiées dans le plan stratégique de l'UNIL et dans l'EMPD	133
C. Rapport de réalisation en 2009	133
8.3.1 Renforcer le Service financier de l'UNIL	133
8.3.2 Compléter les règles de gestion	133
8.3.3 Mettre en place une planification financière pluriannuelle et « glissante ».....	134
8.3.4 Elaborer une politique d'utilisation des <i>overheads</i>	135
8.3.5 Audit de la GBUV par la Cour des comptes.....	136
8.4 Locaux	137
A. Vision	137
B. Réalisations planifiées dans le plan stratégique de l'UNIL et dans l'EMPD	137
C. Rapport de réalisation en 2009	137
8.4.1 Développer un outil d'inventaire des locaux et de leur utilisation.....	137
8.4.2 Etendre les espaces disponibles sur le site de Dorigny par la restauration de l'usine Leu.....	138
8.4.3 Réorganiser les sciences de la vie sur la place lausannoise.....	139
8.4.4 Actions en faveur du développement durable	140
9. Rapport des Facultés	141
9.1 Faculté de théologie et de sciences des religions	141
9.2 Faculté de droit et des sciences criminelles.....	143
9.3 Faculté des lettres.....	146
9.4 Faculté des sciences sociales et politiques (SSP)	149
9.5 Faculté des HEC.....	152
9.6 Faculté des géosciences et de l'environnement.....	156
9.7 Faculté de biologie et de médecine	159

10. Chiffres et statistiques	165
10.1 Etudiants	165
10.1.1 Effectifs des étudiants inscrits au semestre d'automne 2009 par cursus ...	165
10.1.2 Provenance des étudiants débutants au semestre d'automne 2009 en Master	165
10.1.3 Effectifs des étudiants inscrits au semestre d'automne 2009 par Faculté ..	166
10.1.4 Effectifs des étudiants par cursus de Bachelors inscrits au semestre d'automne 2009.....	166
10.1.5 Effectifs des étudiants par cursus de Masters inscrits au semestre d'automne 2009.....	167
10.1.6 Effectifs des étudiants par cursus de Master of Advanced Studies (MAS) inscrits au semestre d'automne 2009	169
10.1.7 Provenance des étudiants inscrits au semestre d'automne 2009 (domicile au moment de l'obtention de la maturité)	170
10.1.8 Grades décernés	171
10.2 Personnel.....	172
10.2.1 Personnel rémunéré par l'enveloppe budgétaire de L'UNIL (en EPT) - sans la médecine clinique	172
10.2.2 Personnel toutes sources de financement confondues (en EPT)	173
10.2.3 Professeurs entrés en fonction entre le 1 ^{er} août 2008 et le 31 juillet 2009 (nombre de personnes).....	174
10.2.4 Assistants - doctorants (EPT)	174
10.2.5 Effectif du personnel par Faculté en EPT	175
10.2.6 Direction et ses services.....	178
11. Gestion financière	180
11.1 Budget 2009	180
11.2 Exploitation du budget 2009	181
11.3 Etat du Fonds de réserve et d'innovation (FRI)	183
11.4 Total des dépenses de fonctionnement de l'UNIL comprenant toutes les sources de fonctionnement	183
11.5 Gestion des biens universitaires vaudois.....	185
11.6 Financement de la mise en œuvre du plan stratégique de l'Université.....	187
11.7 Budget 2010	187
12. Organes de l'UNIL	189
12.1 La Direction.....	189
12.2 Le Conseil de l'UNIL.....	190
12.3 Les Doyens	191

Annexes	193
I. Base légale.....	195
II. Plan stratégique UNIL	196
III. Plan EMPD (équivalences EMPD-Plan stratégique).....	199

Abréviations

AACSB	Association to Advance Collegiate Schools of Business
ACIDUL	Association du corps intermédiaire et des doctorants de l'Université de Lausanne
ADIFAC	Archivage et diffusion des informations facultaires
AIIESEC	Association internationale des étudiants en sciences économiques
AIU	Accord intercantonal sur le financement des universités
AROLE	Association romande de littérature pour l'enfance et la jeunesse
ASSM	Académie suisse des sciences médicales
ASSOPOL	Association des anciens de sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne
BCU	Bibliothèque cantonale et universitaire
BCV	Banque cantonale vaudoise
BDSE	Bibliothèque de Droit et de Sciences économiques
BUD	Bureau de construction de l'Université à Dorigny
BUM	Bibliothèques universitaires de médecine
CADMOS	Center for Advanced Modeling Science
CAIROSS	Center for Advanced Integrative Research on Science and Society
CAS	Certificat de formation continue
CASS	Centre d'analyse sport et santé
CdH	Collège des humanités
CDL	Centre de langues
CECR	Cadre européen commun de références
CeFC	Centre de formation continue
CEMCAV	Centre audio-visuel du Centre hospitalier universitaire vaudois
CF	Conseil de Faculté
CHUL	Conférence hospitalo-universitaire lausannoise
CHUV	Centre hospitalier universitaire vaudois
Ci	Centre informatique
CIBM	Centre d'imagerie biomédicale
CIG	Centre intégratif de génomique
CIMO	Compagnie industrielle de Monthey
CIPEL	Commission internationale pour la protection des eaux du Léman
CLIC	Compétences en littératie de l'information et de la communication

Abréviations

COHEP	Conférence suisse des Recteurs et Rectrices des Hautes écoles pédagogiques
CoPers	Commission du personnel
COVER	Commission de valorisation de l'enseignement et de la recherche
CPA	Commission de planification académique
CRF	Commission de Recherche de la Faculté
CRUS	Conférence des Recteurs des Universités suisses
CSE	Centre de soutien à l'enseignement
CSEC	Commission de la science, de l'éducation et de la culture
CUS	Conférence universitaire suisse
CUSO	Conférence universitaire de Suisse occidentale
CVS	Campus virtuel suisse
DAS	Diplôme de formation continue
DECFO	Système de description des emplois-types et de classification de fonctions
DESS	Diplôme d'études supérieures spécialisées
DFJC	Département de la formation, de la jeunesse et de la culture
DFR	Département de la formation et recherche
DGES	Direction générale de l'enseignement supérieur
DSAS	Département de la santé et de l'action sociale
DWH	Data warehouse
ECTS	European Credit Transfer System
EERV	Eglise évangélique réformée du canton de Vaud
EFLE	Ecole de français langue étrangère
ELSTE	Ecole lémanique en sciences de la Terre
EMPD	Exposé des motifs et projet de décret
ENFSI	European Network of Forensic Science Instituts
EPFL	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
EPT	Equivalent plein-temps
ERC	European Research Council
ESC	Ecole des sciences criminelles
ETHZ	Eidgenössische Technische Hochschule Zürich (EPF Zurich)
ETL	Extraction, transformation et chargement des données
EUA	European University Association
FAE	Fédération des associations d'étudiants
FBM	Faculté de biologie et de médecine
FDSC	Faculté de droit et des sciences criminelles

FGSE	Faculté des géosciences et de l'environnement
FINV	Fonds facultaire d'investissement
FIP	Fonds d'innovation pédagogique
FMPro	FileMaker Pro
FNS	Fonds national de la recherche scientifique
FORS	Fondation pour la recherche en sciences sociales
FSA	Fédération suisse des avocats
FTSR	Faculté de théologie et de sciences des religions
GBUV	Gestion des biens universitaires vaudois
HEC	Hautes études commerciales
HEP	Haute école pédagogique
HES	Haute école spécialisée
HETSR	Haute école de théâtre de Suisse romande
HEU	Hautes écoles universitaires
IDHEAP	Institut de hautes études en administration publique
IMD	International Institute for Management Development
IPS	Institut de police scientifique
IRCM	Institut Religions, Cultures et Modernité
IRSB	Institut romand des sciences bibliques
ISB	Institut suisse de bioinformatique
ISI	Institut des systèmes d'information
ISREC	Institut suisse de recherche expérimentale sur le cancer
ISS	Institut des sciences sociales
ISSRC	Institut de sciences sociales et des religions contemporaines
ISSUL	Institut des sciences du sport de l'Université de Lausanne
IST	Institut universitaire romand de santé au travail
IUKB	Institut universitaire Kurt Bösch
KFH	Conférence des Hautes écoles spécialisées
LAHE	Loi fédérale sur l'aide aux hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles
LAJE	Loi sur l'accueil de jour des enfants
LAU	Loi fédérale du 8 octobre 1999 sur l'aide aux universités et la coopération dans le domaine des hautes écoles (Loi sur l'aide aux universités)
LICR	Institut Ludwig de recherche sur le cancer
LLM	Master of Laws
LUL	Loi du 6 juillet 2004 sur l'Université de Lausanne

Abréviations

MAS	Master of advanced studies
MA/SR	Master en sciences des religions
MBA	Master of Business and Administration
MD	Doctorat en médecine
MER	Maître d'enseignement et de recherche
NQF	Cadre national de qualifications pour le domaine des hautes écoles suisses
OAI-PMH	Open Archives Initiative Protocol for Metadata Harvesting
OAQ	Organe d'Accréditation et d'Assurance Qualité des hautes écoles suisses
OCOSP	Office cantonal d'orientation vaudois
OFFT	Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie
OFS	Office fédéral de la statistique
OrPhi	Organisation des étudiantEs en philosophie
ORS	Observatoire des religions en Suisse
PACTT	Partnership and Corporation of Technology Transfer (Service UNIL-CHUV)
PAS	Professeur associé
PAST	Professeur assistant
PAT	Personnel administratif et technique
PhD	Doctor of Philosophy
PME	Plateforme de Microscopie électronique
PNR	Pôles nationaux de recherche
PTC	Prétitularisation conditionnelle
PTit	Professeur titulaire
PTSR	Partenariat en théologie protestante et sciences des religions
RALUL	Règlement d'application de la loi sur l'Université de Lausanne
RCFE	Réseau de conseil, formation et évaluation
RERO	Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale
RG	Rapport de gestion
RH	Ressources humaines
RI	Service des Relations internationales de l'UNIL
RISSET	Réseau interfacultaire de soutien enseignement et technologies
SAGEFI	Service de gestion et d'analyse financières
SAP	Systems, applications and products for data processing
SASC	Service des affaires socio-culturelles
SCI	Système de contrôle interne
SELT	Service de l'économie, du logement et du tourisme

SER	Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche
SERVAL	Serveur académique lausannois
SFI	Swiss Finance Institute
SHS	Sciences humaines et sociales
SIG	Systèmes d'information géoréférencés
SOC	Service d'orientation et conseil
SRC	Swiss Resuscitation Council
SSP	Sciences sociales et politiques
SSPH+	Swiss School of Public Health+
SUGAR	Client Relationship Management System du réseau
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TSR	Télévision suisse romande
UAC	Unité d'art contemporain
UNES	Union des étudiantEs de Suisse
UNIBE	Université de Berne
UNIFRI	Université de Fribourg
UNIGE	Université de Genève
UNIL	Université de Lausanne
UNINE	Université de Neuchâtel
UNISEP	Sécurité, environnement, prévention
USI	Université de Suisse italienne
UZH	Université de Zurich
VEI	Projet « Vivre ensemble dans l'Incertain »
VLS	Vélos libre service
WWF	World Wildlife Fund

Préambule

A. Objectif et cadre légal du rapport de gestion

Le rapport de gestion de la Direction se calque sur les objectifs et chantiers prioritaires du Plan stratégique de l'UNIL, augmentés des objectifs du Conseil d'Etat fixés dans l'Exposé des motifs et projet de décret¹ sur le plan stratégique pluriannuel 2007 – 2012 de l'Université de Lausanne d'octobre 2007².

Les mesures nécessaires à la réalisation de ces objectifs sont déclinées dans le Plan de développement de l'UNIL³, qui a été approuvé le 25 septembre 2008 par le Conseil de l'UNIL.

Le rapport de gestion est donc structuré, pour la deuxième année de suite, sur la même trame que le Rapport de développement, de manière à donner un suivi systématique des actions menées, objectif par objectif. A cela s'ajoute, dans chaque chapitre, sous le titre « Autres activités réalisées en 2009 », la description d'activités de base de l'UNIL, nécessaires au bon fonctionnement de celle-ci. Ce système permet également une lecture suivie des réalisations annoncées dans le rapport 2008.

¹ *Infra* EMPD

² On trouve dans l'EMPD les axes stratégiques du Conseil d'Etat pour le domaine de l'enseignement supérieur dans le Canton, ainsi que le plan stratégique 2007-2012 de l'Université de Lausanne. Ce dernier est constitué de a) les propositions de l'Université de Lausanne (soit le plan stratégique tel l'UNIL l'a présenté au Conseil d'Etat) et b) les propositions du Conseil d'Etat (soit les objectifs complémentaires ou supplémentaires assignés à l'UNIL par l'autorité politique).

³ Ces trois documents sont disponibles sur le site UNIL > Portail interne UNIL > Documents – Formulaire > Vision stratégique de l'UNIL (<http://www.unil.ch/central/page12869.html>).

Le mot du Président du Conseil

Les citoyens de notre pays viennent d'accepter à une très large majorité le nouvel article constitutionnel concernant la recherche sur l'être humain. Tous les cantons, Suisse romande en tête, ont dit « oui ». Si le but principal est de protéger la dignité, la personnalité et la santé de l'être humain dans la recherche, les votants ont également confirmé leur confiance dans les chercheurs de ce pays.

L'Université de Lausanne veut se donner une identité forte, centrée sur « l'Homme et le vivant ». Elle est donc particulièrement concernée par ce soutien massif, mais aussi par les obligations du respect des règles éthiques qu'il implique...

Un autre signe réjouissant est l'augmentation substantielle des fonds de recherche attribués aux chercheurs de notre Université par le Fonds National Suisse (FNS) durant cette année. Elle témoigne de la vivacité et compétitivité des forces d'innovation et de création, qui nous permettront de confirmer le rôle clé de ces disciplines à la pointe aujourd'hui, pour la société de demain.

Par contre, il reste manifestement un certain effort à faire du côté de l'enseignement. Après le « processus de Bologne », visant à harmoniser les cursus des études, les Universités seront appelées à définir les compétences auxquelles leurs cursus aboutiront. En plus, l'évolution démographique laisse supposer qu'on aura moins besoin de formations initiales et davantage d'offres ciblées de formation tout au long de la vie. Reste à souhaiter que notre Université saura reconnaître à temps ces nouveaux défis et à y faire face de manière efficace...

Avant la fin de sa législature, le Conseil de l'Université souhaite conclure les travaux préliminaires pour définir le périmètre d'un futur Règlement Général des Etudes qui devrait simplifier la vie sur notre Campus et permettre à relever ces nouveaux défis.

Selon un calendrier bien établi, le Conseil de l'Université a renouvelé les mandats des représentants des étudiants et de ses élus et donné son préavis sur le toilettage de la Loi sur l'Université (LUL), souhaité par le DFJC. Il a pris acte avec satisfaction de l'avancement du projet MEDUNIL. Il a mieux défini les droits des membres du Conseil.

Lors de sa séance ordinaire du 29 avril 2010, le Conseil de l'Université a :

- approuvé à l'unanimité les comptes 2009 de l'Université
- adopté à l'unanimité le présent rapport de gestion 2009 (selon l'art.29, al.h) sur la base des documents qui lui étaient soumis par la Direction.

Jean-Pierre Dauwalder



Président du Conseil de l'Université

Evènements marquants de l'année 2009

DATE		SECTION
JANVIER		
12	Mise en service du Serveur académique lausannois (SERVAL) de libre accès de la production scientifique à l'UNIL	2.3.2
13	L'UNIL compte parmi les cinq premières universités d'Europe continentale à ouvrir un site sur iTunes U, une plateforme mondiale au téléchargement libre de matériel éducatif	3.5.2
27	Signature d'une convention sur l'accueil de la petite enfance entre l'UNIL, l'EPFL et la Ville de Lausanne	3.2
FEVRIER		
25	Entrée en vigueur du règlement du Conseil d'Etat sur la valorisation des résultats de recherche à l'UNIL	2.3.1
25	Cours public « Où va le monde ? » (5 mercredis soirs)	5.3.1
MARS		
2	Remise du « Prix Européen de l'Essai Charles Veillon 2008 » au philosophe Peter Sloterdijk	5.3.6
3	Journée des Masters	3.6.1.4
19	Entrée en fonction de l'ancien Recteur J.-M. Rapp à la présidence de l'EUA	7.3.6.3
19	Lancement d'une campagne (4 semaines) contre le foyer de rougeole déclaré sur le campus	3.9
24	« Soirée des voisins » entre cadres administratifs de l'UNIL et de l'EPFL	
26-27	Participation de l'UNIL au Salon de l'étudiant de Lausanne (Beaulieu)	3.6.1.2
AVRIL		
22-26	Participation de l'UNIL au Salon de l'étudiant de Genève (Salon du livre)	3.6.1.2
MAI		
1	Inauguration de la garderie Polychinelle agrandie de 32 places	3.2
7	Forum des 100 de l'Hebdo en partenariat avec l'UNIL	
15-17 & 29	14'000 visiteurs aux Mystères de l'UNIL	5.3.2
29	<i>Dies academicus</i>	

DATE		SECTION
JUIN		
4-5	2 ^e édition du « Conseil pour les Etudes Doctorales » de l'EUA réunit 300 représentants européens des Rectorats et des Ecoles doctorales à l'UNIL	7.3.6.3
23	Le Grand conseil vote le crédit d'ouvrage de la construction du bâtiment Géopolis, au nord du campus	8.4.2
23-24	Manifestation du 100 ^e anniversaire de l'Ecole des sciences criminelles	7.1.1 9.2
26	Signature à Neuchâtel par les Universités Azur de la Convention de partenariat en théologie protestante et en sciences des religions	7.2.2 9.1
26	Lancement du premier système de vélos libre service de Suisse sur le campus UNIL-EPFL	8.4.4
JUILLET		
	Création du centre universitaire lausannois pour la finance qui réunit des professeurs de HEC et de l'EPFL dans l'Extranef de l'UNIL	6.6
AOUT		
29	Campagne de logement pour les étudiants	3.6.7
SEPTEMBRE		
7	Accueil des nouveaux professeurs	3.1.2
10	Lancement du programme (Sciences) ² d'enseignement en sciences naturelles à destination d'étudiants en sciences humaines et sociales	1.2
7-11	Semaine d'accueil des nouveaux étudiants et étudiants en échange	3.1.1
14	Rentrée universitaire, l'UNIL propose 15 Bachelors et 27 Masters à ses 11'600 étudiants	1.6
15-19	Cérémonies d'ouverture des cours dans les Facultés	
23	Inauguration de l'Institut des Sciences du Sport de l'université de Lausanne (ISSUL)	9.4
24	Publication par la cour des comptes d'un rapport sur la politique de placement de l'UNIL par le biais de la GBUV	8.3.5
26	Consultation à l'UNIL dans le cadre de la consultation citoyenne World views on Global Warming, en prévision du sommet de Copenhague	5.8.3
OCTOBRE		
5	Démarrage des travaux de construction du nouveau bâtiment de la Mouline	8.4.2
26	Rencontre de la Direction avec les autorités du district de Vevey	5.4
27-28	Journées <i>check out</i> de promotion de la mobilité auprès des étudiants	3.6.6
30	Participation de l'UNIL à l'exposition « Oh my God ! » sur Darwin et l'évolution, au palais de Rumine	5.8.3

DATE		SECTION
NOVEMBRE		
5	Rencontre du Recteur et du Président de l'EPFL avec CSEC du conseil National	5.4
11	Réception annuelle du CE par la Direction de l'UNIL	5.4
25	Occupation du grand auditoire 1031 et manifestations estudiantines pendant une quinzaine de jours	3.5.3.1
30	Soirée « Vivre ensemble dans l'incertain »	5.6
DECEMBRE		
2-3	Journées des gymnasiens	3.6.1.1
10-13	Le Théâtre de la Grange de Dorigny accueille deux spectacles et débats sur Darwin, de François Rochaix	5.10

Introduction

L'UNIL en 2009

L'année 2009 a été celle du mi-parcours de la législature de la Direction en fonction, et donc de la mise en œuvre du plan stratégique établi par celle-ci en décembre 2006. C'est le moment pour l'Université de se questionner sur l'état d'avancement et sur l'impact institutionnel des réalisations entreprises, ainsi que sur les mesures encore nécessaires à leur ancrage solide à tous les échelons de l'UNIL.

Le présent document donne des indications sur les effets de la politique choisie en 2006 d'entraîner résolument l'Institution dans une dynamique de développement, centrée sur les missions premières que sont l'enseignement et la recherche, dans un esprit d'innovation et d'ouverture. Cette politique a effectivement permis à l'UNIL de répondre aux attentes de son environnement régional et d'occuper une place de choix au sein du paysage suisse et international de la formation supérieure et de la recherche.

Un facteur de succès du plan stratégique réside dans son degré d'intégration institutionnelle, procédant par grands axes transversaux (tels la valorisation de l'enseignement ou le soutien aux jeunes chercheurs) plutôt que par pôles sectoriels de différenciation.

C'est dans cet esprit intégrateur que le programme **d'enseignement** (Sciences)² a été lancé à la rentrée 2009 (cf. 1.2). Il s'agit de la création d'enseignements de sciences naturelles à l'intention des étudiants en sciences humaines et sociales. Ce programme a été introduit au niveau du Bachelor et a d'emblée rencontré un succès remarquable auprès des étudiants et des enseignants. Il sera étendu au niveau du Master en 2010. Ce projet phare de l'année 2009 ne doit pas masquer les résultats obtenus par les efforts cohérents et de longue haleine visant au développement de la qualité et à la valorisation de l'enseignement à l'UNIL, qu'il s'agisse du travail du Centre de soutien à l'enseignement, du Réseau interfacultaire de soutien enseignement et technologies (RISET) ou des initiatives suscitées auprès des enseignants par le Fonds d'innovation pédagogique (cf. 1.1). Ce à quoi s'ajoutent les ressources financières allouées aux Facultés (plus de 4 millions de francs depuis 2008) pour améliorer l'encadrement des étudiants (cf. analyse détaillée 1.3).

L'introduction du **processus de Bologne** est toujours un sujet de préoccupation pour la Direction de l'UNIL. Une enquête menée conjointement par les étudiants de l'UNES et la CRUS publiée en 2009 (cf. 1.4) montre que 81% des étudiants sont satisfaits de l'organisation de leurs études. Cet excellent indicateur de satisfaction ne signifie pourtant pas que la mise en œuvre à l'UNIL du système d'études conforme à la Déclaration de Bologne est terminée. D'une part, l'implémentation du « cadre national de qualifications » devra permettre de mieux définir chaque cursus d'études en fonction de ses objectifs de formation et, d'autre part, certains défauts doivent encore être corrigés. La première démarche dans ce but a été entamée en 2009, puisque la Direction a proposé au Conseil de l'Université de préparer un Règlement général des études qui devrait contribuer à une certaine harmonisation de l'organisation des études à l'échelle de toute l'Institution.

Depuis son entrée en fonction, la Direction s'est attachée à renforcer **la culture « recherche »** au sein de l'UNIL, en y établissant un climat propice à la curiosité et à la prise de risques. Son action a reposé sur trois axes que sont le dialogue au sein de la commission de la recherche, la constitution d'une cellule animée par le vice-Recteur « recherche », avec la fonction d'inciter et soutenir les démarches en vue de l'obtention de fonds de recherche, et finalement la valorisation des résultats de recherche par la communication, la protection de la propriété intellectuelle, et l'établissement de licences et brevets. On voit au chapitre 2.2 comment cette démarche concertée a permis d'augmenter le potentiel de l'Institution dans le domaine de la recherche, de recruter des jeunes chercheurs prometteurs et finalement de faire état de son dynamisme accru à l'échelle nationale et internationale.

La **formation des jeunes chercheurs** est l'un des piliers du plan stratégique. Des réallocations budgétaires aux Facultés (3 millions depuis 2008) ont permis une nette amélioration des conditions de travail des doctorants, alors que la mise en œuvre du Règlement des assistants assure que tout assistant jouisse de conditions propices à la réalisation de sa thèse dans un délai de cinq ans. La Direction entend poursuivre cet effort avec détermination pour s'assurer que cette dynamique s'inscrive en profondeur dans la culture UNIL (cf. 2.1).

Quand on envisage la construction de la **place scientifique lausannoise**, il faut prendre pleine conscience du fantastique potentiel offert par la présence sur un même site d'une Université, d'un Hôpital universitaire et d'une Ecole polytechnique. Pour réaliser au mieux ce potentiel, l'UNIL et le CHUV travaillent depuis 2006 à la constitution d'une nouvelle forme de gouvernance pour la Faculté de biologie et de médecine (FBM) et le CHUV, selon un modèle qui les placerait sous un label commun et sous une gouvernance unique de trois personnes collectivement responsables des questions de formation, de recherche et de soins (cf. 6.1). On maintiendrait ainsi les institutions actuelles en dotant FBM et CHUV d'une unique vision stratégique, d'un budget et d'une certaine autonomie décisionnelle. L'adoption en décembre 2009 par le Conseil d'Etat d'une « *Proposition d'organisation du domaine de la biologie et de la médecine sous une gouvernance et un label commun (MEDUNIL – Hôpital et Faculté de biologie et de médecine de l'Université de Lausanne)* » a permis la constitution d'un comité de pilotage chargé de la mise en œuvre du projet, pour une entrée en vigueur en 2012.

Finalement, la Direction a manifestement été entendue quand elle annonçait que la réalisation des intentions qui figurent dans le plan stratégique demanderait d'une part une réorientation des moyens dont l'UNIL dispose, mais également des **ressources et des locaux supplémentaires**. L'année 2009 aura été particulièrement faste, puisqu'elle a vu l'ouverture du chantier du bâtiment Géopolis et le lancement des deux premières étapes du plan de réaménagement des sciences de la vie lausannoises (réaménagement des bâtiments de l'ISREC à Epalinges en faveur de l'UNIL et du CHUV et démarrage du projet de réhabilitation de l'Amphipôle).

Ces quelques lignes d'introduction donnent une vision rapide de l'état général de l'Institution au moment du bilan de mi-parcours, que le contenu du présent rapport permettra d'approfondir de manière détaillée. C'est dans ce but qu'il a été rédigé avec la même systématique que les années précédentes, permettant la plus grande lisibilité possible de l'état d'accomplissement progressif des intentions annoncées en 2006. Les membres de la Direction se sont également penchés en fin d'année 2009

sur chacun des objectifs stratégiques qui constituent le plan, pour évaluer méthodiquement leur état d'avancement et déterminer, cas échéant, les mesures additionnelles ou correctives nécessaires soit à assurer leur complète réalisation d'ici la fin de la législature soit à augmenter leur impact. L'appréciation qui ressort de ce travail permet d'annoncer avec une certaine confiance un taux de réalisation proche de la totalité des projets et intentions figurant dans ce plan stratégique.

Dominique Arlettaz



Recteur de l'Université de Lausanne

1. Valoriser un enseignement permettant l'acquisition de compétences utiles et de haut niveau

A. Vision

Pendant ces dernières années, le paysage de la formation en Suisse s'est assez modifié pour que la question de la spécificité de l'enseignement universitaire, après plus d'un siècle d'évidence, puisse réclamer une réponse renouvelée. Des « études supérieures » peuvent être entreprises désormais ailleurs qu'à l'université et il ne suffit plus d'affirmer que l'Académie se caractérise par le fait que l'enseignement s'ancre dans une activité de recherche de haut niveau depuis que cette ambition est partagée par d'autres types de Hautes écoles. La différence est d'un autre ordre. « Ce qu'on te reproche, cultive-le, c'est toi ! » conseillait Jean Cocteau. Que reproche-t-on à l'université ? D'habiter le ciel des Idées plutôt que d'arpenter le sol de la réalité ; de chérir la théorie plutôt que de se vouer entièrement à la pratique ; d'adopter un point de vue éloigné (critique ou historique) plutôt que de se soumettre aux injonctions du Présent. Ayons le courage de reconnaître que tout cela est vrai, mais aussi celui de l'assumer. Cessons de croire — comme on l'entend trop souvent aujourd'hui — que l'université devrait renoncer à son ciel et raser sa tour d'ivoire : ce dont il faut faire grief à cette tour, ce n'est pas sa hauteur, ni l'étendue de la vision qui s'ouvre en son sommet, ni même le caractère précieux et coûteux de sa construction. L'université doit avoir honte, en revanche, d'avoir une porte encore trop étroite, trop souvent close et des escaliers trop peu empruntés (dans le sens de la montée comme de la descente). N'abattons pas la tour, mais comblons les fossés, détruisons les ponts-levis, ouvrons les portes et les fenêtres ; invitons ceux qui y habitent à se promener dehors, et ceux qui la regardent de loin, à la visiter.

Le plan stratégique de l'UNIL contribue à réaliser cette vision en ce qui concerne l'enseignement : rendre la tour accessible et désirable le point de vue qu'elle déploie par sa hauteur sur l'« Homme et le vivant dans leur environnement naturel et social », empêcher les chutes et les découragements au long de l'ascension, préparer le retour dans le « paysage » en valorisant les connaissances et les compétences acquises en son sein.

1. Valoriser un enseignement permettant l'acquisition de compétences utiles et de haut niveau

B. Réalisations planifiées dans le plan stratégique de l'UNIL et dans l'EMPD

Plan stratégique UNIL	EMPD – Conseil d'Etat
1.1 Stimuler et valoriser l'innovation pédagogique auprès des professeurs	E.3 Elaborer des formes d'enseignement qui sont en accord avec les besoins des étudiants, notamment par l'usage des innovations pédagogiques E.6 Encourager le recours aux nouvelles technologies dans le cadre des activités d'enseignement, comme outil d'amélioration de la pratique pédagogique
1.2 Mettre en place des enseignements en sciences naturelles dans les cursus de sciences humaines	
1.3 Mesurer le taux d'encadrement par cursus et répartir les ressources	
1.4 Favoriser l'organisation coordonnée de l'enseignement	
1.5 Renforcer l'acquisition de compétences transversales et préparer à l'utilisation des acquis dans des contextes divers	
1.6 cf. E.1	E.1 Passer l'ensemble des cursus à Bologne
1.7 cf. E.2	E.2 Respecter les intentions de la stratégie de la CRUS pour ce qui concerne l'organisation des filières de Bachelor et de Master
1.8 cf. E.4	E.4 Favoriser la perméabilité des cursus d'études

C. Rapport de réalisation en 2009

1.1 Stimuler et valoriser l'innovation pédagogique

La création du Fonds d'innovation pédagogique (FIP) en 2008 a concrétisé la volonté de la Direction de l'UNIL de valoriser l'enseignement et la dimension pédagogique de l'activité universitaire. Cette initiative s'est poursuivie en 2009, avec un montant de 400'000.- Frs attribué à ce fonds afin de soutenir les enseignants qui souhaitent innover dans leur pratique d'enseignement et, parallèlement, développer leurs connaissances dans le domaine. L'élaboration de projets pour le FIP constitue donc une occasion de développement professionnel.

1. Valoriser un enseignement permettant l'acquisition de compétences utiles et de haut niveau

L'attribution du financement s'est faite en respectant la procédure définie dans le descriptif du FIP, à savoir :

- un appel à projets a été lancé dans la deuxième quinzaine du mois d'août 2008, un peu plus tôt que pour l'édition précédente afin de permettre le démarrage des projets au début de l'année 2009. Dans le courant du mois de novembre, chaque projet déposé a été évalué, de manière anonyme, par un représentant de chacun des corps enseignant, intermédiaire et étudiant. Les résultats de ces évaluations ont ensuite été avalisés par un Comité de sélection composé d'une personne rattachée à chacune des trois catégories ci-dessus ainsi que du vice-Recteur Valorisation & Qualité, responsable du FIP
- les responsables des projets présélectionnés ont ensuite eu la possibilité de démontrer la faisabilité de leur projet avec le soutien, si nécessaire, d'un ingénieur pédagogique ou d'un représentant du CSE. Sur la base de leurs réponses, le Comité de sélection s'est réuni une seconde fois pour l'attribution définitive des subsides. Un montant maximal de 30'000.- Frs a été alloué à chaque projet retenu. Des règles précises ont été établies pour l'utilisation du financement et les modalités d'attribution s'y rapportant.

Onze projets ont été déposés pour cette deuxième édition du Fonds d'innovation pédagogique. Au final, ce sont huit projets qui ont pu bénéficier du soutien de cette initiative de la Direction. Cinq de ces projets comprenaient une utilisation des TIC, les trois autres n'y avaient pas recours. La liste des projets retenus et une brève description sont consultables à l'adresse : <http://www.unil.ch/fip/page67939.html>. A leur terme, ces projets et leurs résultats seront présentés à la communauté universitaire afin d'en faire à la fois une occasion d'apprentissage collectif et de susciter de nouvelles vocations.

Prendre le relais du Campus Virtuel Suisse (CVS) a nécessité des ressources techniques et de développement, aussi bien pour assurer le maintien des projets CVS que pour initier des nouveaux développements et soutenir, en particulier, les projets du Fonds d'innovation pédagogique.

Après l'arrivée de trois nouveaux collaborateurs en 2008 (un informaticien développeur, un administrateur de serveurs et d'applications ainsi qu'une productrice multimédia), l'équipe du Riset a été renforcée en 2009 par l'engagement d'une ingénieure pédagogique en septembre. Cette collaboratrice a ainsi pu mettre ses connaissances et son expérience à disposition des Facultés n'ayant pas encore d'ingénieur pédagogique. Un collaborateur de l'Ecole des sciences criminelles, faisant fonction d'ingénieur pédagogique à temps partiel, a également été intégré au Riset à l'automne 2009. Le Réseau est ainsi entièrement maillé et désormais tout membre du corps enseignant de l'UNIL dispose d'un ingénieur pédagogique de référence auquel s'adresser.

Par ailleurs, le CSE (<http://www.unil.ch/cse>) et le Riset (<http://www.unil.ch/riset>) développent des activités pour stimuler l'innovation pédagogique (cf. leur site web respectif).

1. Valoriser un enseignement permettant l'acquisition de compétences utiles et de haut niveau

Réalizations en 2009		
1	Nouvel appel à projets pour le FIP	400'000.-
2	Elaboration des modalités de mise en œuvre du FIP (conditions d'attribution des financements, constitution de comités de sélection)	automne 2007 cf. RG 2008
3	Elaboration d'une stratégie pour l'utilisation des technologies	automne 2007 cf. RG 2008
4	Création de postes de support technique	(3) cf. RG 2008
	Création de poste d'ingénieur pédagogique	1
5	Intégration au Riset d'un collaborateur de l'ESC faisant fonction d'ingénieur pédagogique	1
	Nombre d'enseignants ayant suivi une formation du CSE	24 enseignants + 59 assistants (cf. 4.1)
6	Nombre de propositions présentées pour le FIP	11
7	Nombre de propositions financées par le FIP	8

1.2 Mettre en place des enseignements en sciences naturelles dans les cursus de sciences humaines : « (Sciences)² »

Les échanges d'enseignements sont nombreux sur le campus universitaire lausannois, en particulier des Facultés des sciences humaines vers l'EPFL (Collège des Humanités) et vers la FBM, et de l'EPFL vers la FBM (Collège des Sciences). Un programme d'enseignements de sciences naturelles, dispensés par des enseignants de la FBM et de l'EPFL et destinés aux étudiants de Lettres, SSP et Théologie et science des religions, a été conçu afin de compléter la boucle de ces échanges et de favoriser le dialogue entre les disciplines. Le programme, sous le nom de (Sciences)², a été inauguré en en 2009. Sa gestion administrative a été confiée au Collège des sciences.

Six modules ont été conçus grâce à la collaboration de la FBM et de l'EPFL :

- l'évolution biologique
- des fonctions cérébrales au comportement
- sensations visuelles, lumière et couleurs
- de l'atome antique à l'atome quantique
- l'histoire de la cosmologie
- des gènes à l'être humain.

Les quatre premiers modules ont été ouverts à la rentrée d'automne 2009 ; les deux derniers modules seront inaugurés au semestre de printemps. Du fait de l'aspect optionnel de ces enseignements, leur promotion auprès des étudiants a constitué une clef du succès de ce projet. Les visuels de la campagne d'affichage sur le campus et du dépliant distribué à la rentrée ainsi que le site <http://www.unil.ch/sciencesaucarre> (sur lequel des interviews des enseignants peuvent être visionnées et téléchargées) ont reçu un très bon accueil auprès de la communauté universitaire et dans les médias. Les quatre modules du semestre d'automne ont attiré 180 inscriptions (20 étudiants se sont inscrits dans deux modules) et 167 examens ont été présentés à la session de janvier (119 étudiants

1. Valoriser un enseignement permettant l'acquisition de compétences utiles et de haut niveau

ont acquis des crédits à la première tentative). Les cours ont aussi attiré de nombreux auditeurs (des collaborateurs de l'UNIL et des membres de Connaissance 3, par exemple). Il est à remarquer que 10 étudiants de biologie — qui n'étaient a priori pas visés par le programme — se sont inscrits dans les modules d'optique et de physique atomique. La FGSE, qui n'avait pas été sollicitée dans la première phase du programme, s'est montrée désireuse de proposer un septième module consacré à l'histoire de la terre (printemps 2011) et d'intégrer ses étudiants au programme. Le volet Master du programme est en cours d'élaboration.

	Réalisations en 2009	
1	Nombre de cours et TP « Sciences naturelles » de niveau Bachelor intégrés au programme des cours des Facultés de sciences humaines	4 en automne 2009 2 au printemps 2010
2	Nombre d'étudiants inscrits dans les modules au niveau Bachelor et ayant validé les crédits liés à ces modules	189 inscriptions en automne 2009 119 attestations en janvier 2010
3	Nombre de personnes figurant dans le « fichier » des enseignants «Sciences au carré»	depuis 2010
4	Nombre de collaborations interdisciplinaires inventoriées	depuis 2010

1.3 Mesurer le taux d'encadrement par cursus et répartir les ressources

Contexte : Le nombre d'étudiants de l'UNIL augmente régulièrement : il était de 10'700 en 2006, 11'062 en 2007, 11'500 en 2008 et 11'618 en 2009. Cette croissance témoigne de l'attractivité de l'UNIL, mais provoque des difficultés d'encadrement.

Résultats : La croissance du nombre d'étudiants rend difficile l'amélioration de l'encadrement des étudiants de 1^{er} et 2^e cycles. Le taux d'encadrement pour l'ensemble de l'UNIL, selon les données de la comptabilité analytique de l'UNIL (les derniers résultats disponibles sont ceux de 2008) est de 29,6 étudiants par EPT d'enseignants et de 11,9 étudiants par EPT d'enseignants et d'assistants ; les taux indiqués sont calculés en divisant le nombre d'étudiants de Bachelor, Master et (ancienne) licence par le nombre d'EPT d'enseignants (professeurs et corps intermédiaire supérieur), respectivement d'enseignants et d'assistants, financés par le budget ordinaire de l'UNIL.

La Direction a annoncé, dans son plan stratégique, sa volonté de corriger progressivement le niveau de l'encadrement de tous les cursus d'études de l'UNIL. A cet égard, elle a pris la décision d'allouer chaque année des moyens structurels supplémentaires aux unités qui fournissent le plus de prestations d'enseignement par rapport aux ressources à leur disposition.

D'une part, la Direction a accordé en 2009 une aide ciblée en faveur de l'Ecole de médecine d'un montant structurel de 240'000.- Frs : ce montant, complété par un appui venant du CHUV et du Département de la santé et de l'action sociale a permis d'augmenter la capacité de formation au niveau clinique de 120 à 150 étudiants (soit +25%). En 2009, la Direction a décidé d'allouer des ressources

1. Valoriser un enseignement permettant l'acquisition de compétences utiles et de haut niveau supplémentaires dès 2010 à l'Ecole des sciences criminelles (600'000.- Frs) et à la Section d'histoire et d'esthétique du cinéma (+450'000.- Frs), ces deux secteurs faisant manifestement face à une insuffisance d'encadrement.

D'autre part, la Direction a élaboré un mécanisme de réallocation de ressources structurelles pour améliorer l'encadrement de tous les cursus. Si le calcul du taux d'encadrement de chaque cursus donne des informations sur l'encadrement des étudiants, il ne permet pas de savoir quelles sont les unités de l'UNIL qui devraient recevoir plus de ressources. Cela est d'autant plus vrai que chaque cursus bénéficie de prestations d'enseignement en provenance non seulement de sa Faculté de tutelle, mais pour une part importante d'autres Facultés, voire d'autres Hautes écoles, ce qui est très réjouissant par ailleurs.

C'est la raison pour laquelle la Direction préfère analyser de manière détaillée la comptabilité analytique qui fournit la « matrice de transfert » indiquant la contribution de chaque unité de l'UNIL à chaque cursus d'études. Sur cette base, elle prend en compte le rapport entre le coût des charges d'enseignement de chaque Faculté et son budget total, et détermine ainsi la répartition des ressources supplémentaires.

Ce mécanisme a permis de répartir un montant structurel supplémentaire de 350'000.- Frs en 2008 et de 1'550'000.- Frs en 2009 et prévoit l'allocation de 750'000.- Frs au budget 2010, comme indiqué dans le tableau suivant. Ces mesures ont fait passer la part du budget de l'ensemble des Facultés dévolue au coût « normalisé » des charges d'enseignement de 47.7% en 2008 à 47.1% en 2009 et à 46.5% en 2010, ce qui indique une très légère amélioration.

Faculté	Montant alloué au budget 2008	Montant alloué au budget 2009	Montant alloué au budget 2010
Théologie et sc. des religions	0	0	0
Droit et sc. criminelles	49'000	315'000	170'000
Lettres	135'000	390'000	175'000
SSP	71'000	340'000	180'000
HEC	52'000	350'000	200'000
FBM	0	0	0
FGSE	43'000	155'000	25'000
Total	350'000	1'550'000	750'000

Bilan et perspectives : Le processus ci-dessus sera appliqué chaque année en fonction des ressources disponibles au budget de l'UNIL. La Direction espère que les inégalités en matière d'encadrement seront ainsi progressivement corrigées. Il convient en revanche de noter que les effets sur l'évolution du taux d'encadrement ne seront visibles que dans quelques années en raison du décalage entre le moment des réallocations budgétaires, celui de l'engagement de personnel enseignant supplémentaire et enfin celui de l'effet lors des relevés de la comptabilité analytique.

1. Valoriser un enseignement permettant l'acquisition de compétences utiles et de haut niveau

	Indicateurs de réalisations (2009)	
1	Comparaison des résultats annuels de la comptabilité analytique de l'UNIL (coût des prestations d'enseignement de base et taux d'encadrement par cursus), suivi de leur évolution et du montant des réallocations budgétaires	cf. tableaux <i>supra</i>
2	Mise en place sur une base durable d'un programme d'enseignement en études genre, commun à plusieurs Facultés	Réalisé en 2008 par la création du Centre en études genre
3	Création d'un Institut des sciences du sport, commun à la Faculté des SSP et à la FBM	L'Institut des sciences du sport de l'UNIL (ISSUL) a été officiellement créé en 2009

1.4 Favoriser l'organisation coordonnée de l'enseignement

Le souci manifesté par la Direction de l'UNIL de promouvoir la concertation et la coordination entre les enseignants doit être replacé dans le contexte national de l'implémentation du processus de Bologne. Au niveau de la CRUS et de la CUS, c'est déjà l'heure des bilans de la « première étape » du processus qui a consisté à construire les filières Bachelor-Master à partir des anciens cursus et à composer des plans d'études sur la base des crédits (ECTS). La « seconde étape » exige un changement de point de vue : les programmes ne doivent désormais plus être considérés seulement en termes de contenus (les connaissances transmises par l'enseignant), mais aussi en termes d'objectifs de formation (les compétences acquises par l'étudiant). Ces objectifs font l'objet du « Cadre national de qualification » (NQF) qui définit les profils des programmes et propose les descripteurs qui permettent de dessiner ceux-ci.

Au cours de l'année académique en 2008-2009, la « première étape » a fait l'objet d'une enquête menée conjointement par les étudiants de l'UNES et la CRUS. Nous retiendrons du volumineux rapport issu de cette enquête que plus de 81% des étudiants en Suisse sont globalement satisfaits de leurs études. Malheureusement cette enquête n'a pas exploré les aspects qui ont été au cœur des mouvements étudiants qui ont marqué l'automne 2009 : rien sur la multiplication des contrôles et des examens, rien sur la scolarisation des parcours d'études. Une seule question aboutissait au constat que 69% des étudiants étaient satisfaits du mode d'évaluation des connaissances et une autre montrait que seuls 44% des étudiants établissaient un rapport entre crédits ECTS et compétences. La Direction de l'UNIL compte sur les effets de l'évaluation des cursus et sur la rédaction des objectifs de formation prévue par le NQF pour corriger ce manque de cohérence et de lisibilité.

Les enquêtes prévues dans le plan stratégique 2006-2011 avaient pour but de préparer l'implémentation du NQF et surtout d'aménager les conditions de son acceptation par les Facultés et par les enseignants (que la perspective d'une « seconde » phase de Bologne ne devait guère enthousiasmer). La première enquête, entreprise, par le truchement des vice-doyens « Enseignement », a permis d'identifier les organes et les procédures mis en place dans les Facultés pour veiller à la cohérence des cursus. Sur cette base, les Facultés se sont vu d'ores et déjà confier les premières évaluations de cursus (ou de programmes)

1. Valoriser un enseignement permettant l'acquisition de compétences utiles et de haut niveau prévues dans le calendrier du processus Qualité de l'UNIL. L'enquête sur l'enseignement en commun a confirmé que cette pratique était plus ou moins constitutive selon les plans d'études (modèle courant en FBM, plutôt exceptionnelle en Faculté des lettres, par exemple), mais qu'elle était parfaitement maîtrisée par les décanats. L'enquête sur les examens intégrés a révélé, en revanche, que ce type d'épreuves étaient rares (réservées pour l'heure à l'École de médecine et à l'École des sciences criminelles). Un examen intégré mobilise des connaissances et des savoir faire, issus de plusieurs éléments d'un cursus. Un examen intégré ressemble à une situation professionnelle (un cas, un patient, une expertise etc.), à une situation de recherche (la constitution d'un dossier, la rédaction d'un article etc.) ou à une situation de communication (une conférence, un cours, une interview etc.). La question délicate concerne la place de l'examen intégré dans un cursus : est-ce un examen de plus ? un examen à la place de certains autres ? une forme d'examen parmi d'autres ? un principe à adopter pour tous les examens ? L'examen intégré, s'il permet indéniablement de vérifier des compétences, n'est pas une panacée. Rappelons que les étudiants sont eux-mêmes tiraillés : désirant être moins accablés d'examens, ils ne veulent pas renoncer à la répartition des risques que permet un grand nombre d'épreuves. L'équilibre est donc délicat. Il est encore trop tôt pour établir un catalogue des bonnes pratiques dans le domaine.

Il apparaît que la réflexion initiée par la Direction sur la coordination des enseignements trouve un certain écho auprès des Facultés. En effet, deux Facultés (lettres et GSE) ont sollicité le CSE pour les accompagner dans une réflexion sur l'architecture des formations et l'évaluation intégrée. Si donc le travail d'enquête n'a pas donné tous les résultats escomptés, il n'en demeure pas moins que la préoccupation des Facultés pour ces questions augmente et c'était bien là le but visé.

Anticipant sur les récentes manifestations de mécontentement des étudiants, le Conseil de l'UNIL a pour sa part décidé d'entreprendre la rédaction du « Règlement général des études » qui est de sa compétence. Ce projet permettra peut-être de réaliser l'harmonisation de certains éléments fondamentaux des études qui aujourd'hui encore, malgré les efforts de la Direction, relèvent d'usages facultaires (les modalités d'attribution des crédits, les dates et délais d'inscription aux examens, les types et le nombre d'examens etc.).

	Indicateurs de réalisations (2009)	
1	Enquête A (organisation de l'enseignement)	printemps 2009
2	Enquête B (enseignement commun)	printemps 2009
3	Enquête C (examens intégrés)	automne 2009
4	Publication des bonnes pratiques et catalogues de modèles	reporté en 2011
5	Elaboration d'un programme d'encouragement	reporté en 2011

1.5 Renforcer l'acquisition des compétences transversales et préparer à l'utilisation des acquis dans des contextes divers

1.5.1 Projet CLIC — Compétences en littéracie de l'information et de la communication

Contexte : Ce projet conjointement mené par l'UNIL et la BCU a été lancé en 2007-2008. CLIC vise à offrir aux étudiants un moyen individuel d'évaluer, de compléter et de valider les compétences transversales qu'ils ont acquis aux travers de contextes différents, plus spécifiquement dans les domaines des TIC et de l'information documentaire. CLIC a également pour objectif de valoriser ces acquis qui seront à la fois utiles à la poursuite d'un cursus, voire d'une carrière académique, mais également nécessaires dans un environnement professionnel en constante mutation. Il repose sur une démarche volontaire et autonome de l'étudiant.

Résultats et perspectives : Initialement baptisé projet d'évaluation des compétences en technologies de l'information et de la communication (TIC) et en recherche documentaire, en 2009 CLIC a continué son chemin. De sa phase de développement en 2008, le projet est entré en phase de conception ; la réalisation n'interviendra quant à elle qu'à partir de 2010. L'année a notamment été marquée par la mise en consultation du projet qui a reçu l'appui des Décanats, de la FAE, d'ACIDUL et du Riset. En novembre, l'engagement d'une coordinatrice à 40% et l'affectation d'un poste à temps partiel à la BCU sont venus renforcer les forces vives du projet. Le premier semestre 2010 sera consacré au choix et l'élaboration de la méthode d'évaluation. Il permettra également de définir les objectifs pédagogiques issus du référentiel de compétences, de mettre en forme de façon cohérente la grille des formations proposées (UNIL, BCU ou d'autres provenances) et de préparer le site web qui hébergera la plate-forme d'autoévaluation et présentera l'initiative. Le déploiement d'un projet pilote est prévu à la rentrée 2010-2011 avec un groupe restreint d'étudiants. Il aura pour but de tester grandeur nature le programme mis sur pied, d'affiner le concept et les outils utilisés et d'accompagner une première génération d'étudiants jusqu'à leur certification.

1.5.2 E-Portfolio pour les étudiants

Contexte : S'inspirant des dossiers constitués par les artistes pour mettre en évidence l'évolution et la diversité des compétences, les Portfolio sont utilisés depuis une trentaine d'années dans l'éducation, en particulier dans le domaine de la validation des acquis. Les possibilités actuelles offertes par la technologie rendent cette approche encore plus intéressante pour la formation supérieure. L'utilisation d'un Portfolio à l'UNIL est conçue comme un moyen de soutenir à la fois l'apprentissage par l'expérience et la valorisation des compétences transversales, dans une perspective de *life long learning*. Il permettra de susciter la réflexion des étudiants sur leur processus d'apprentissage en les encourageant à décrire le développement de leurs compétences et de leurs connaissances, qu'ils pourront ensuite envisager de compléter au cours de leur cursus. Sous une forme numérique, le e-Portfolio facilitera également les activités de collaboration et de réflexion interdisciplinaires, offrant des espaces de rédaction et de partage consultables par divers publics. Parallèlement, il s'agira d'envisager des formes de reconnaissance des acquis pour favoriser l'insertion des étudiants dans le monde professionnel.

1. Valoriser un enseignement permettant l'acquisition de compétences utiles et de haut niveau

Résultats et perspectives : Un concept a été élaboré par un groupe de travail du Riset (Réseau Interfacultaire de Soutien Enseignement et Technologie). Ce concept a été présenté à la Direction, aux doyens, à la Commission de l'Enseignement. A partir de ces consultations le concept a été complété et les recherches d'outils ou plateformes adéquates ont été poursuivies. Un premier projet pilote a été réalisé en 2009. Le déploiement du modèle à différents projets pilote est prévu pour l'année 2010. Un premier bilan des expériences réalisées sera la base d'une première appréciation de la pertinence et de la faisabilité d'un e-Portfolio pour les étudiants.

Indicateurs de réalisations (2009)		
1	Mise en place d'un atelier pilote de fin de Bachelor et de Master en collaboration avec une Faculté et le SOC	réalisé
2	Elaboration d'un projet d'évaluation des compétences en technologies de l'information et de la communication (TIC)	réalisé
3	Elaboration d'un projet d'autoformation à la recherche documentaire (en collaboration avec la BCU)	lancé en 2009
4	Etude sur la pertinence et la faisabilité d'un e-Portfolio pour les étudiants	2010

1.6 Passer l'ensemble des cursus à Bologne

A la rentrée 2009 :

- l'UNIL propose 15 Bachelors et 29 Masters, dont 11 réalisés avec des institutions partenaires
- toutes les Facultés ont basculé dans le système de Bologne et comptent des étudiants en baccalauréat et en maîtrise universitaires
- 6'270 étudiants, soit 54% du total de la population en formation à l'UNIL, sont inscrits dans un programme de baccalauréat universitaire (en 2008 : 6'258, soit 54.4%)
- 2'672 étudiants, soit 23% du total, sont inscrits en programme de maîtrise universitaire (en 2008 : 2'114 étudiants, soit 18.4%)
- 77% des étudiants de l'UNIL sont inscrits dans le système de Bologne (72.8% en 2008)
- 5% des étudiants sont engagés dans les anciens cursus (licence et diplômes)
- 17% sont des doctorants ou des étudiants en MAS ou des étudiants en anciens diplômes de troisième cycle
- 1% sont des étudiants visant un diplôme EFLE ou en « étude libre » (étudiants hôtes et étudiants en droit allemand).

Le « taux d'implémentation des cursus Bologne » dans les formations de 1^{er} et 2^e cycles à l'UNIL est en 2009 de 94% (en 2008 le taux était de 89% et en 2007 de 82%).

Nouveautés : La Faculté des lettres a ouvert deux nouveaux programmes de spécialisation (à 30 crédits ECTS) dans le cadre de sa Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation de 120 crédits qui viennent s'ajouter aux 9 existants :

- analyse des discours et de la communication publics
- philosophie, sciences et société.

1. Valoriser un enseignement permettant l'acquisition de compétences utiles et de haut niveau

Le premier programme est réalisé en collaboration avec *l'Università della Svizzera italiana* et la *Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften*.

La Faculté des sciences sociales et politiques propose une nouvelle orientation « gestion du sport et des loisirs » dans la Maîtrise universitaire ès Science en sciences du mouvement et du sport (conjointe avec l'Université de Genève) qui en compte quatre autres. Cette orientation approfondit tout particulièrement les thématiques suivantes : gestion durable du sport, de centres de fitness et de clubs sportifs, analyse des enjeux logistiques auxquels sont confrontées les organisations sportives, problèmes juridiques liés à l'organisation de grandes manifestations sportives et politique du sport.

La Faculté des géosciences et de l'environnement offre un nouveau Master conjoint en collaboration avec l'Université de Neuchâtel : la Maîtrise universitaire en biogéosciences. Ce programme est le fruit de l'intégration de deux domaines des sciences naturelles : la biologie et la géologie. Son objectif principal est la préparation des étudiants à des nouvelles disciplines trans-thématiques fondées sur une approche intégrée de l'environnement naturel et anthropisé.

La Faculté de biologie et de médecine a mis sur pied le premier Master de l'UNIL en collaboration avec la HES-SO : le Master en sciences infirmières, programme qui a accueilli ses premiers étudiants à la rentrée académique 2009. Il a pour objectif de former les futurs diplômés à exercer un rôle d'expert pour optimiser la qualité des soins, la sécurité des patients et garantir une utilisation efficiente des ressources. Les détenteurs de ce Master seront des partenaires de choix pour le travail en interdisciplinarité dans la prise en charge des patients et de la promotion de la santé.

Dans le cadre du groupe de travail UNIL-HEP-EPFL ont été élaborés des programmes complémentaires (anciens compléments de licence) permettant l'acquisition de crédits d'études dans une discipline. (cf. *infra* ch. 7.5)

FACULTES	BACHELORS	MASTERS
Théologie et sciences des religions	en théologie, avec l'UNINE et l'UNIGE en sciences des religions	en théologie, avec l'UNINE et l'UNIGE *en sciences de religions
Droit et sciences criminelles	en droit ès Sciences en science forensique	en droit en droit en sciences criminelles *en droit, criminalité et sécurité des technologies de l'information ès Sciences en science forensique
Lettres	ès Lettres	ès Lettres **ès Lettres avec spécialisation en études muséales avec l'UNIGE et l'UNINE
Sciences sociales et politiques	en science politique en sciences sociales ès Sciences en psychologie ès Sciences en sciences du sport et de l'éducation physique	en science politique en sciences sociales ès Sciences en psychologie ès Sciences en sciences du mouvement et du sport avec l'UNIGE et collaboration de l'UNINE *en sciences de religions *en politique et management publics, avec l'IDHEAP, l'UNIBE et l'USI

1. Valoriser un enseignement permettant l'acquisition de compétences utiles et de haut niveau

HEC	ès Sciences en management ès Sciences en économie politique	ès Sciences en management ès Sciences en économie politique ès Sciences en systèmes d'information, avec l'UNINE ès Sciences en finance, avec l'UNINE et l'UNIGE ès Sciences en comptabilité, contrôle et finance, avec l'UNIGE ès Sciences en sciences actuarielles *en droit, criminalité et sécurité des technologies de l'information
Géosciences et environnement	ès Sciences en géosciences et environnement	ès Sciences en géologie, avec l'UNIGE ès Sciences en géosciences de l'environnement ès Sciences en géographie ès Sciences en biogéosciences avec l'UNINE
Biologie et médecine	ès Sciences en biologie ès Sciences en sciences pharmaceutiques (à l'UNIGE dès la 2 ^e année) en médecine	ès Sciences en comportement, évolution et conservation ès Sciences en génomique et biologie expérimentale ès Sciences en biologie médicale en médecine ès Sciences en sciences infirmières avec la HES-SO

* Programmes interfacultaires

** Trois spécialisations sont conjointes : « Théories et pratiques du cinéma » en collaboration avec l'UZH et les partenaires du réseau cinéma CH ; « Formation didactique et pédagogique en italien langue première » avec l'Alta Scuola Pedagogica del Ticino ; « Analyse des discours et de la communication publics » avec l'Università della Svizzera italiana et la Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften.

Les tableaux des chapitres 10.1.4 et 10.1.5 *infra* présentent les effectifs d'étudiants par cursus de Bachelor et de Master inscrits au semestre d'automne 2009.

Indicateurs de réalisations (2009)		
1	Nombre et liste des cursus de Bachelor et de Master	15 et 29
2	Nombre et liste des cursus de Bachelor et de Master communs à plusieurs Hautes écoles	11
3	Nombre d'étudiants inscrits dans chaque cursus de Bachelor et de Master	cf. statistiques étudiants, ch. 10
4	Analyse par la CRUS, puis par la Direction de l'UNIL des résultats de l'enquête nationale sur Bologne réalisée en 2008	2009
5	Liste des mesures correctives proposées par la Direction	début 2010

1.7 Respecter les intentions de la stratégie de la CRUS pour ce qui concerne l'organisation des filières de Bachelor et de Master

Contexte : Les intentions de la CRUS ont été manifestées dans le document intitulé « Paysage universitaire suisse : stratégie 2005-2015 » adopté par la CRUS le 17 septembre 2004. L'objectif visé est de saisir l'occasion de l'introduction du processus de Bologne dans les universités suisses pour concentrer les forces et garantir la masse critique grâce à la collaboration et à la coordination entre institutions, tout en préservant l'autonomie de chaque université. A cet effet, la CRUS recommande aux universités d'organiser l'offre de formation de sorte que :

- chaque cursus de Bachelor et de Master compte au minimum 20 étudiants débutants par année
- chaque cursus de Bachelor et de Master soit encadré par 3 enseignants au minimum
- que les cursus de Master tendent à avoir 25% d'étudiants ayant un Bachelor d'une autre université.

Chaque fois que ces critères ne peuvent être satisfaits, les universités sont invitées à ne pas renoncer à certains domaines d'enseignement, mais à envisager des collaborations avec des universités voisines.

Résultats : La Direction de l'UNIL conduit une politique qui vise à concentrer son offre de formation sur un nombre relativement restreint de cursus de Bachelor et de Master, pour les mêmes raisons que celles évoquées par la stratégie de la CRUS. Cette volonté est démontrée par le nombre relativement modeste de cursus offerts par l'UNIL, soit 15 cursus de Bachelor et 29 cursus de Master. Le « *Rapport final 2004-2007 de la CRUS sur l'état d'avancement du renouvellement de l'enseignement des Hautes écoles universitaires suisses dans le cadre du processus de Bologne* », publié en septembre 2008, indique des nombres beaucoup plus importants pour les autres universités suisses (au total, les 12 Hautes écoles universitaires offraient 271 cursus de Bachelor et 360 cursus de Master au semestre d'automne 2007-2008, avec par exemple 47 Bachelors et 58 Masters à l'Université de Berne, 46 Bachelors et 57 Masters à l'Université de Fribourg, 27 Bachelors et 50 Masters à l'Université de Genève, ou 50 Bachelors et 106 Masters à l'Université de Zürich).

Les tableaux 10.1.4 et 10.1.5 indiquent le nombre d'étudiants inscrits par cursus. Tous les cursus de Bachelor offerts par l'UNIL accueillaient en 2009 au minimum 20 étudiants débutants, à l'exception du Bachelor en théologie et du Bachelor en sciences des religions. Les cursus de Master satisfont également le critère minimal des 20 étudiants débutants à l'exception de cinq d'entre eux : le Master en théologie, le Master en sciences des religions, le Master ès Sciences en géologie, le Master ès Sciences en biogéosciences et le Master ès Sciences en sciences infirmières. Le domaine de la théologie et des sciences des religions fait l'objet depuis 2004 d'une collaboration au sein du Triangle Azur, mais dès 2009, l'enseignement dans ces domaines est organisé en commun pour les trois universités grâce aux structures mises en place dans le cadre du *Partenariat en théologie protestante et en sciences des religions* (cf. paragraphe 7.2.2) ; par conséquent, aux étudiants immatriculés à l'UNIL s'ajoutent ceux immatriculés à Genève et à Neuchâtel et fréquentant le même cursus. Il en va de même pour le

1. Valoriser un enseignement permettant l'acquisition de compétences utiles et de haut niveau Master ès Sciences en géologie, le Master ès Sciences en biogéosciences et le Master ès Sciences en sciences infirmières qui sont organisés conjointement respectivement par les Universités de Lausanne et de Genève, de Lausanne et Neuchâtel, par l'UNIL et la HES-SO, afin justement que le nombre d'étudiants et d'enseignants soit suffisant.

Il convient de signaler que l'attractivité des Masters de l'UNIL est bien supérieure à l'objectif visé par la CRUS, puisque environ un tiers des étudiants qui commencent un Master à l'UNIL ont obtenu leur Bachelor dans une autre université.

Soulignons enfin que la stratégie de l'UNIL est construite sur la volonté de travailler en partenariat avec d'autres Hautes écoles. En 2009, plus d'un tiers des cursus de Master sont des cursus communs à plusieurs universités ou HES (10 sur 29).

Bilan et perspectives : La Direction poursuivra sa politique de concentration et de collaboration en matière d'offre de formation. Dès 2010, elle élargira encore son périmètre de collaboration en ouvrant des cursus communs avec la HEP-Lausanne.

	Indicateurs de réalisations (2009)	
1	Nombre d'étudiants inscrits dans chaque cursus de Bachelor et de Master	cf. statistiques étudiants, tableaux 10.1.4 et 10.1.5
2	Nombre de cursus de Master communs à plusieurs Hautes écoles	10

1.8 Favoriser la perméabilité des cursus d'études

L'UNIL a été l'une des universités-pilotes dans l'établissement de la base de données de la CRUS pour la mobilité entre les universités suisses. Cette base a été construite à partir de la liste des branches d'études établie par la CRUS et permet de visualiser, grâce aux branches de rattachement des Bachelors et des branches d'accès des Masters, l'ensemble des circulations possibles, sans conditions préalables. La logique des branches d'études CRUS permet de dépasser la diversité des découpages et d'appellations des disciplines d'études dans les universités suisses.

Autre facteur de mobilité, les règlements de Master envisagent souvent des possibilités d'admission — moyennant parfois des mises à niveau — à partir d'un Bachelor acquis dans une autre branche d'études. Plusieurs Masters de l'UNIL ont un caractère interdisciplinaire et permettent un accès pluriel et diversifié (par exemple le Master en biogéosciences). D'autres Masters enfin se consacrent à un domaine d'études tout à fait nouveau par rapport à ceux qui sont couverts par les Bachelors (par exemple, le Master en études muséales). La Direction de l'UNIL encourage la création de ces diplômes que seule la réforme de Bologne a rendu possible, en particulier parce que ceux-ci sont souvent créés dans une dynamique de partenariat (par exemple, le nouveau Master en Sciences infirmières).

Les trois conférences suisses des Recteurs des universités (CRUS), des Hautes écoles spécialisées (KFH) et des Hautes écoles pédagogiques (COHEP) ont conclu l'an passé une convention réglant la perméabilité entre les types de Hautes écoles, et qui énumère les passerelles entre les diplômes de Bachelor d'une Haute école et les Masters d'un autre type de Haute école. La convention est scrupuleusement

1. Valoriser un enseignement permettant l'acquisition de compétences utiles et de haut niveau

appliquée à l'UNIL, mais les « transferts » de ce type sont encore assez rares, ici comme ailleurs.

De manière plus originale, la Direction de l'UNIL soutient fortement la création de Masters conjoints entre l'UNIL et les HES ou HEP (cf. *infra* ch. 7.5). De tels cursus offrent une possibilité « symétrique » de spécialisation (aux bacheliers universitaires autant qu'à ceux des Hautes écoles d'un autre type). Ils permettent d'articuler des compétences pratiques et théoriques et offrent ainsi une voie structurée vers des doctorats interdisciplinaires aux sujets novateurs.

Indicateurs de réalisations (2009)		
1	Nombre de Masters conjoints UNIL / HEP et UNIL / HES (cf. 7.5)	2 programmes de spécialisation (Master ès Lettres) 1 Master en sciences infirmières
2	Nombre de Masters universitaires interdisciplinaires	9
3	Nombre de nouvelles inscriptions en Master sur l'année civile 2009 relevant d'une « mobilité transversale » depuis une HES ou HEP	22 (21 Bachelors HEP et 1 HES)
4	Nombre de nouvelles inscriptions en Master sur l'année civile 2009 relevant d'une « mobilité transversale » depuis une HEU	391

D. Autres activités réalisées en 2009

1.9 Formation approfondie

Suite à l'entrée en vigueur du processus de Bologne, l'Université de Lausanne a entièrement réalisé le remaniement de la cartographie de ses programmes de 3^e cycle : les deux derniers programmes « ancienne manière » (DESS) sont arrivés à leur terme en 2008-2009 et ont été transformés en Masters of Advanced Studies (MAS) dès la rentrée académique de septembre 2009 :

- le MAS en conservation du patrimoine et muséologie des Beaux-Arts remplace le DESS en conservation du patrimoine et muséologie. Ce MAS est une collaboration entre les Universités de Lausanne, Genève, Neuchâtel et Fribourg
- le MAS en pharmacie hospitalière se substitue au DESS éponyme, il est proposé conjointement par les Universités de Lausanne et de Genève.

Depuis septembre 2009, l'offre de Masters of Advanced Studies (MAS) de l'Université de Lausanne se décline en 17 programmes dont 11 se font en collaboration avec une ou plusieurs Hautes Ecoles suisses.

1. Valoriser un enseignement permettant l'acquisition de compétences utiles et de haut niveau

	Intitulés des MAS en 2009-2010	Crédits ECTS
1	MAS en droit des affaires MBL	120
2	MAS en droit international et européen de l'économie et du commerce (LLM)	60
3	MAS en conservation du patrimoine et muséologie des Beaux-Arts	60
4	MAS en archivistique et sciences de l'information (inscriptions à l'UNIBE)	60
5	MAS en psychosociologie clinique « identité, groupe et organisation »	60
6	MAS en psychologie de l'enfant et de l'adolescent	60
7	MAS en gestion des ressources humaines et des carrières	60
8	MAS en sciences de l'éducation « Théories, pratiques et dispositifs de formation d'enseignants » (inscriptions à UNIGE)	60
9	MAS en urbanisme durable, éco-urbanisme, développement durable et gouvernance	60
10	MAS en administration et technologie du sport (inscriptions à l'EPFL)	60
11	EMBA in Management and Corporate Finance	60
12	EMBA in management de la technologie (inscriptions à l'EPFL)	60
13	MAS en économie et management de la santé	60
14	MAS en économie et politique du médicament	60
15	MAS en pharmacie hospitalière (inscriptions à l'UNIGE)	180
16	MAS en santé au travail (inscriptions à l'ETHZ)	60
17	MAS en bioéthique, éthique médicale et éthique de la recherche sur l'homme (ce programme n'accueille plus de nouveaux étudiants)	60

En 2009, la Direction de l'Université de Lausanne a décidé de renoncer à la distinction entre les Masters of Advanced Studies de formation approfondie et de formation continue. D'ici à la fin 2010, la Fondation pour la formation continue universitaire lausannoise reprendra la gestion administrative de l'ensemble des MAS.

A la rentrée académique 2009, 213 étudiants ont participé à un programme de MAS (le tableau 10.1.6 *infra* présente les effectifs des étudiants par cursus de *Master of Advanced Studies* (MAS) inscrits au semestre d'automne 2009.)

1.10 Formation continue

Depuis janvier 2009, les activités de formation continue de l'UNIL, gérées par le Centre de formation continue (CeFC) jusqu'à fin 2008, font désormais partie des offres de la nouvelle Fondation pour la formation continue universitaire UNIL-EPFL (cf. *infra* ch. 5.2).

Cette année de mise en route d'une nouvelle structure peut être considérée comme stable au niveau de l'offre UNIL. Pour les programmes certifiants, un nouveau Certificat (Jeu excessif) a été lancé, alors qu'un autre (Médecine psychosomatique) n'était plus reconduit. Le CAS en dramaturgie et performance du texte est depuis l'édition de 2009 délivré conjointement par l'UNIL et la Haute école de théâtre en Suisse romande (HETSR) de la HES-SO.

1. Valoriser un enseignement permettant l'acquisition de compétences utiles et de haut niveau

	Intitulés des MAS de formation continue 2009	Crédits ECTS
	Cf. <i>supra</i> , ch. 1.9	
	Intitulés des Diplômes de formation continue (DAS) 2009	Crédits ECTS
1	Gestion culturelle	30
2	Marketing Management	30
3	Santé sexuelle et reproductive	50
	Intitulés des Certificats de formation continue (CAS) 2009	Crédits ECTS
1	Jeu excessif	15
2	Méthodes d'intervention comportementale et cognitive	19
3	Guidance en sexualité, vie affective et procréation	24
4	Méthodologie de la recherche en psychiatrie et psychopathologie	21
5	Psychanalyse et psychopathologie clinique	17
6	Ethique du travail social	15
7	Dramaturgie et performance du texte	15
8	Médecine psychosomatique	10
9	Nutrition humaine	18
10	Méthodologie de la recherche clinique - épidémiologie clinique et biostatistiques	10
11	Méthodes d'intervention et de thérapie d'orientation systémique	25
12	Droit du travail	30
13	Urbanisme durable	25
14	Economie et management de la santé	15
15	Marketing Management	18
16	Migrations et sociétés plurielles	15

Cette apparente stabilité ne signifie pas pour autant léthargie. En effet, durant l'année 2009, 7 formations certifiantes (3 DAS et 4 CAS) ont été élaborées à l'UNIL pour être proposées dès 2010.

Le volume d'activité en 2009 peut être détaillé de la manière suivante :

Année	Nombre d'éditions	Nombre de participants	Nombre de jours de cours	Nombre de jours/participants
2006	71*	2'518	564	11'842
2007	62*	2'270	783	20'803
2008	62*	2'235	806	17'729
2009	65*	1'864	1'005	23'539

* Ce nombre tient compte des volées successives d'un même programme lorsque celui-ci se déroule sur plus d'une année.

1. Valoriser un enseignement permettant l'acquisition de compétences utiles et de haut niveau

Détails par formations suivies	Nombre d'éditions		Nombre de participants		Nombre de jours de cours	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008
MAS	15	15	319	306	544	443.5
Diplômes	4	4	65	75	69	40.5
Certificats	17	20	269	447	252.5	233.5
Séminaires ou conférences	29	23	1'211	1'407	139	88.5

En 2009, la Fondation a offert 65 formations UNIL (62 pour l'année 2008). Le nombre de formations de types MAS et DAS a été stable par rapport à l'année 2008 (respectivement 15 MAS et 4 DAS). Le nombre de formations de type CAS a été légèrement en retrait (17 en 2009 contre 20 en 2008). Cela est dû au fait que plusieurs formations ont lieu tous les 2 ans et ne furent pas offertes en 2009. Le nombre de participants a été de 1'864 contre 2'235 en 2008. L'année 2009 a vu moins d'événements réunissant un grand nombre de participants. D'une manière générale le nombre d'inscriptions a été légèrement en baisse, ceci étant probablement dû au climat économique morose. Le nombre de jours de cours a été néanmoins en progression, tout comme le nombre de jours/participants.

Depuis le début de l'année 2009, la Fondation tient sa propre comptabilité, séparée de celle de l'UNIL. Le chiffre d'affaires, en terme de finances d'inscriptions facturées pour des formations UNIL, a été de 1'605'439.- Frs. Les recettes de la Fondation pour des formations UNIL, provenant du prélèvement sur les finances d'inscriptions et la participation aux bénéfices de la Fondation, ont été de 627'834.- Frs. Il est difficile de comparer ces chiffres directement avec ceux de 2008 au vu de différences dans les méthodes comptables entre les deux exercices.

1.11 Centre de langues

Dans un contexte d'internationalisation de la formation universitaire et pour la mise en œuvre du processus de Bologne, un profil plurilingue et pluriculturel constitue pour un étudiant une compétence précieuse. La possibilité d'élargir et de spécifier son profil langagier est aussi un atout sur le marché du travail en Suisse, en Europe et dans le monde. Les langues contribuent, à leur manière, à « renforcer l'acquisition des compétences transversales et préparer à l'utilisation des acquis dans des contextes divers » (cf. *supra*, ch. 1.5). Pendant l'année académique 2008-2009, le CDL a connu une nouvelle progression dans son intégration structurelle, suite au travail de la Commission de politique linguistique (Commission consultative de la Direction) : après les Facultés des SSP, HEC et la FTSR, la FGSE a introduit la possibilité de faire valider, de manière optionnelle, des crédits ECTS de langues. En 2008-2009, le CDL a délivré des attestations à 804 étudiants (470 en 2007-2008 et 309 en 2006-2007) pour un total de 2'412 ECTS.

A. Apprentissage en groupe

Pour les sept langues inscrites dans son catalogue (allemand, anglais, chinois, espagnol, italien, russe et suisse allemand), durant l'année académique 2008-2009, le CDL a accueilli 2'949 personnes dans 177 modules en groupe (et 46 plages d'espace multimédia) sur un ensemble de 5'039 pré-inscriptions au total. En raison

1. Valoriser un enseignement permettant l'acquisition de compétences utiles et de haut niveau

du budget à disposition et du contingentement que cela impose, le CDL n'a donc pas pu donner suite à 2'090 pré-inscriptions (1'801 en 2007-2008), soit à 41.5% des intéressés.

Le centre a repensé les modules spécifiques qui préparent les étudiants aux cursus d'études en anglais et les doctorants et chercheurs au contexte scientifique international. Ces *Academic Study Series* sont dorénavant offerts dans différents niveaux (B1-C1). Une préparation à l'examen International *Legal English Certificate* a également été introduite. A la demande de différentes Facultés et unités de l'UNIL, le CDL a conçu et donné des formations ciblées. En anglais : des compétences académiques communicatives pour les doctorants et assistants de SSP et pour les étudiants de 2^e année en Biologie. En allemand, niveau débutant : des compétences réceptives pour les étudiants de Droit. En anglais et en allemand : pour la HEP, partenaire de l'UNIL, des modules de formation pour futurs enseignants primaires. Dans le contexte d'une collaboration interuniversitaire entre l'EPFL et l'UNIL, le Centre de langues assure la formation en langues à l'EPFL pour l'allemand, l'anglais, le français et l'italien ; plus de 3'000 personnes ont bénéficié de cette formation en 2008-2009.

B. Apprentissage individuel en autonomie guidée

Le concept de l'autonomie guidée existant pour l'ensemble des langues offertes au CDL a également été redéfini en 2008-2009, prévoyant dorénavant (en plus d'un accompagnement virtuel) trois rencontres avec un tuteur au lieu de deux. Cette forme d'apprentissage indépendant, adapté aux besoins et au rythme de chacun, permet de flexibiliser l'offre et d'offrir une formation dans des domaines pour lesquels il n'y a pas de masse critique suffisante pour former un groupe. Cette formule a également permis à une partie des personnes n'ayant pu obtenir une place dans un module en groupe de poursuivre tout de même une formation linguistique. 62 personnes ont choisi un apprentissage individualisé avec tutorat en 2008-09.

C. Apprentissage individuel non accompagné (espace multimédia en libre accès)

Le CDL promeut des formes d'apprentissage qui tirent bénéfice des développements technologiques, en particulier en proposant des périodes en libre accès (donc ouvertes à tous) dans le cadre de son espace multimédia. Un dispositif d'encadrement virtuel permet à chacun de travailler selon ses objectifs et besoins et de gérer et documenter son processus d'apprentissage. Chaque étudiant peut ainsi continuer sa formation indépendamment d'une place dans un module. En 2008-2009, 4'238 (3'152 en 2007-2008) utilisations de l'espace multimédia en libre accès ont été dénombrées (96.8% de ces utilisations sont le fait d'étudiants).

2. Soutenir et développer la recherche

A. Vision

La curiosité de l'homme est insatiable. Elle est à l'origine des nouvelles connaissances, elles-mêmes à la source de nouveaux développements technologiques et sociaux. Elle est un moteur de l'évolution.

La curiosité et la recherche doivent être stimulées dans l'esprit critique et le souci d'éthique propre aux institutions académiques. De plus, elles doivent maintenant devenir intégratives. Les nouvelles connaissances et les développements qu'elles génèrent ne peuvent plus être dissociés de leur origine et de leur impact, qui sont *l'homme et le vivant dans leur environnement social et naturel*. Cette volonté de recherche systémique est clairement déclarée dans le plan stratégique de l'UNIL et soutenue par une forte incitation au dialogue et à la recherche interdisciplinaire, notamment par le projet Anthropos. Les résultats de la recherche ne peuvent plus se mesurer uniquement en termes de quantité et de qualité, mais aussi par leur pertinence avec le monde vivant et l'intérêt qu'ils suscitent dans la société.

La curiosité est le privilège de chacun, mais l'université a la tâche de la pousser dans ses derniers retranchements. Son rôle est de promouvoir et de soutenir la recherche, en recrutant les meilleurs chercheurs capables de transmettre leur savoir, en stimulant les jeunes générations, et en valorisant ses résultats. Les sections ci-dessous décrivent les efforts, les résultats et les nouvelles initiatives déployées par l'UNIL pour l'appui aux chercheurs, et en particulier à la relève.

B. Réalisations planifiées dans le plan stratégique de l'UNIL et dans l'EMPD

Plan stratégique UNIL	EMPD – Conseil d'Etat
2.1 Améliorer l'encadrement des jeunes chercheurs	R.1 Mettre en place de manière progressive la 3 ^e étape de la réforme de Bologne R.2 S'assurer que tous les assistants sont candidats au doctorat et qu'ils disposent d'un projet de thèse avalisé un an après leur engagement
2.2 Renforcer la culture « recherche »	R.4 Renforcer clairement la dimension de sciences humaines et sociales R.5 Augmenter sensiblement le nombre de projets de recherche nationaux et internationaux dans le domaine des sciences humaines et sociales P.4 Renforcer les activités de recherche interdisciplinaire
2.3 Valoriser les résultats de la recherche et les transferts de technologies	R.6 Contribuer à la réorganisation de la gouvernance du transfert technologique R.7 Renforcer le transfert technologique en faveur des entreprises de l'ensemble du Canton

C. Rapport de réalisation en 2009

2.1 Améliorer l'encadrement des jeunes chercheurs

Cette réalisation comprend deux volets : d'une part, la mise en place de programmes doctoraux et, d'autre part, l'amélioration des conditions d'emploi pour les candidats au doctorat. Ces deux points sont traités séparément.

2.1.1 Mise en place de programmes doctoraux

Contexte : L'introduction du processus de Bologne dans l'espace européen de la formation s'est concentrée pour l'instant sur les deux premiers cycles d'études, le Bachelor et le Master. L'étape suivante concerne la réforme de la formation doctorale. Dans tous les pays d'Europe, des réflexions ont actuellement lieu sur les objectifs de cette formation et sur son encadrement.

La préparation d'une thèse de doctorat est avant tout une recherche personnelle et originale de grande envergure, préparée sous la conduite d'un directeur de thèse. Cependant, en raison de la complexité toujours plus grande de la recherche scientifique, il est indispensable de mettre à disposition des doctorants la possibilité de se former à leur activité de chercheur. Cet encadrement est organisé sous la forme de programmes doctoraux proposant aux doctorants qui le souhaitent un soutien disciplinaire et méthodologique, ainsi que l'occasion de partager leurs expériences avec leurs collègues d'autres universités et de s'insérer dans les réseaux scientifiques internationaux.

Résultats : D'emblée, les universités membres de la CUSO ont décidé de construire cette offre en commun. Ainsi, la CUSO a mis sur pied des programmes doctoraux à disposition de tous les doctorants des Hautes écoles partenaires de la CUSO. En 2009, l'offre de la CUSO comportait les 14 programmes doctoraux suivants qui recouvraient une large variété de disciplines :

1	Anglais	8	Sciences de l'éducation
2	Anthropologie - ethnologie	9	Sciences du langage
3	Ecologie et biologie évolutive	10	Sciences des minéraux naturels et transformés
4	Géographie	11	Sciences pharmaceutiques
5	Mathématiques	12	Science politique
6	Philosophie	13	Sociologie
7	Sciences de l'Antiquité	14	Théologie

Dans la logique de sa politique de partenariat, l'effort de l'UNIL en matière de programmes doctoraux s'est concentré sur le soutien à ces programmes CUSO par une contribution scientifique à leur conduite, ainsi que par un financement important. La CUSO prépare actuellement environ 10 nouveaux programmes doctoraux qui devraient ouvrir leurs portes en 2010 et 2011.

Par ailleurs, les doctorants de l'UNIL ont accès à certains programmes doctoraux financés par le Fonds national de la recherche scientifique (FNS) et la Conférence des Recteurs des Universités Suisses (CRUS) dans le cadre des subsides *ProDoc*. Ce

programme d'encouragement au doctorat est géré par le FNS qui a décidé la création de 16 nouveaux *ProDocs* en 2009, dont quatre sont dirigés par des professeurs de l'UNIL. Il s'agit des programmes suivants :

1	La Suisse dans les Lumières européennes	Prof. F. Rosset
2	Cinéma et dispositifs audiovisuels : discours et pratiques	Prof. M. Tortajada
3	Population Genomics	Prof. I. Sanders
4	PhD in Democracy Research	Prof. I. Papadopoulos

En outre, l'UNIL est partenaire des six *ProDocs* suivants (soit en tant que requérant principal d'un module de recherche, soit en tant que corequérant d'un module de formation) accordés pour l'année académique 2008-2009 : Mind, Normativity, Self and Properties ; International Doctoral Courses in Health Economics and Policy ; PhD in Finance ; SSPH+ PhD Program in Public Health ; Doctoral Program in Cancer, Immunology and Infectious Diseases (CID) ; Infection and Immunity Training.

Bilan et perspective : L'objectif de la Direction de l'UNIL consiste à terme à offrir, sans fixer de contrainte, un encadrement doctoral à tous les doctorants de l'UNIL. C'est loin d'être le cas en 2009, mais les projets de la CUSO devraient permettre de faire de gros progrès.

Dans le cadre de la préparation du Message de la Confédération pour la formation supérieure et la recherche pour les années 2012 et 2013-2016, la CRUS souhaite que le programme *ProDoc* ne soit plus géré par le FNS, mais pris en charge par la CRUS, du moins pour ce qui concerne les modules de formation. Un montant de 6 millions de francs par an est demandé pour l'ensemble des universités suisses.

2.1.2 Amélioration des conditions d'emploi pour les candidats au doctorat

Contexte : Le plan stratégique de l'Université met un accent très fort sur le soutien aux jeunes chercheurs. La volonté de l'Université est de leur offrir un encadrement adéquat (cf. point 2.1.1) et d'améliorer leurs conditions de travail.

Résultats : La Direction a décidé d'allouer, dès l'exercice 2008, des ressources supplémentaires structurelles aux Facultés, afin de créer de nouveaux postes d'assistants ou d'augmenter le taux d'activité moyen des postes existants. Ces allocations sont faites sur la base de critères favorisant :

- les unités qui ont le plus faible nombre de postes d'assistants par rapport au nombre de professeurs et de maîtres d'enseignement et de recherche
- les unités qui obtiennent proportionnellement le plus de financements de tiers pour rétribuer des doctorants.

2. Soutenir et développer la recherche

Les réallocations structurelles effectuées en 2008, 2009 et inscrites au budget 2010 sont les suivantes :

Faculté	Allocation 2008	Allocation 2009	Allocation 2010
Théologie et sciences des religions	13'000	60'000	25'000
Droit et sciences criminelles	61'000	135'000	55'000
Lettres	112'000	275'000	135'000
SSP	93'000	245'000	100'000
HEC	69'000	160'000	85'000
FBM	179'000	545'000	275'000
FGSE	73'000	180'000	75'000
Total	600'000	1'600'000	750'000

En trois ans, c'est donc un montant total de 2'950'000.- Frs qui a été alloué structurellement aux Facultés pour créer des postes d'assistants supplémentaires, ceci dans le but de compléter les taux d'activité des postes existants et pour permettre à un plus grand nombre de personnes d'être rémunérées pendant la préparation de leur thèse de doctorat.

Ainsi, la Direction se réjouit que le taux d'activité moyen des contrats d'assistant soit toujours en hausse : en effet, il était de 77.8% en 2007, de 81.8% en 2008 et a atteint 83.6% en 2009 (82.8% pour les contrats d'assistant diplômé et 86.7% pour les contrats de premier assistant). Pour rappel, l'objectif fixé dans le plan de développement est un taux moyen d'au moins 80%.

Bilan et perspective : La Direction veillera à tout mettre en oeuvre pour que les doctorants de l'UNIL puissent obtenir une rémunération. Elle poursuivra son effort de réallocations de ressources afin d'augmenter le nombre de postes d'assistants.

Indicateurs de réalisation (2009)		
1	Nombre de programmes doctoraux CUSO et répartition disciplinaire	14 cf. tableau <i>supra</i>
2	Nombre de programmes doctoraux <i>ProDoc</i> et répartition disciplinaire	4 obtenus en 2009 cf. tableau <i>supra</i>
3	Liste des ateliers de formation pédagogique	40 ateliers du réseau CFE 10 ateliers-midi du CSE 6 formations doctorant-e-s (3 jours ½ chacune) 2 formations enseignant-e-s (3 jours chacune)
4	Nombre de doctorants ayant suivi des ateliers de formation pédagogique	59
	Nombre d'enseignants ayant suivi des ateliers de formation pédagogiques CSE	24
	Nombre d'enseignants UNIL ayant suivi des ateliers de formation pédagogiques RCFE	75
5	Moyens réalloués pour des postes d'assistant, par Faculté	1'600'000.- Frs, structurel cf. tableau <i>supra</i>

2.2 Renforcer la culture « recherche »

Renforcer la culture « recherche » est un effort permanent de la Direction. Elle se décline en plusieurs types d'actions qui visent toutes à valoriser la recherche de l'UNIL en général et de ses chercheurs en particulier, mais commencent par y établir un climat propice à la curiosité et à la prise de risques expérimentaux. Ces mesures incluent (i) le dialogue au sein de la commission de la recherche, (ii) le soutien à la recherche et la gestion de fonds tiers par la cellule de soutien à la recherche, le bureau Euresearch et les relations internationales (RI) et (iii) la valorisation des résultats de recherche par la communication, la protection de la propriété intellectuelle, et l'établissement de licences et brevets. Ces différents aspects sont décrits ci-dessous.

Cette année, nous avons prolongé le soutien aux dépôts de projets auprès du FNS par les chercheurs des sciences humaines et sociales. En particulier, un projet sur les *parcours de vie* a été retenu dans le dernier carré de l'ambitieux programme NCCR (ou PNR, pour Pôles nationaux de recherche) avec une direction du NCCR assurée par l'UNIL, et un projet en neurosciences et psychiatrie (en co-direction avec l'EPFL et l'Université de Genève) est arrivé au même stade de la sélection.

Par ailleurs, les sciences de la vie, biologie, médecine fondamentale et clinique, restent les plus grands pourvoyeurs de fonds tiers pour la recherche de l'UNIL. A signaler aussi un nouveau projet national *SystemsX.ch*, doté de 4.5 millions de francs, dirigé par un chercheur du Centre intégratif de génomique (CIG).

2.2.1 Commissions de la recherche

Contexte : La commission de la recherche de l'UNIL est un organe permanent qui est composé de la traditionnelle commission du Fonds National Suisse de la recherche (FNS) et d'une commission de la recherche plénière de l'UNIL.

La commission du FNS a la tâche importante de préavisier toutes les demandes de bourses de chercheurs avancés ainsi que les requêtes au FNS émanant des chercheurs de l'UNIL, et de décider de l'attribution des bourses de relève du FNS pour les jeunes chercheurs désireux de perfectionner leur cursus de recherche à l'étranger. Elle est composée de 16 membres (8 membres et 8 membres adjoints) représentant toutes les Facultés de l'UNIL.

La commission plénière est constituée des vice-Recteurs à la Recherche et à l'Évaluation et Qualité, des 8 membres de la commission du FNS plus 9 représentants des divers corps de l'UNIL. Son rôle – essentiellement consultatif – est d'identifier, d'évaluer et de proposer toute initiative ou démarche propre à renforcer la culture et les performances de recherche à l'UNIL. Elle constitue un organe important pour la cohésion de la communauté des chercheurs de l'UNIL.

Résultats : Commission du FNS

La commission du FNS a effectué un important travail d'analyse de requêtes de projets de recherche (180 requêtes, contre 168 en 2008 et 158 en 2007) et de demandes de bourses de relève pour jeunes chercheurs et chercheurs avancés (86 demandes contre 65 en 2008 et 77 en 2007).

Sur 180 requêtes de recherche, 99 (55%) ont été financées pour un montant total de 33,966 millions de francs (contre 33,147 millions de francs en 2008 et 23,836 millions en 2007). Sur 76 demandes de bourses de jeune chercheur,

2. Soutenir et développer la recherche

49 (64%) ont été accordées et/ou renouvelées pour un montant de 2,245 millions de francs (contre 1,973 millions en 2008 et 1,715 millions en 2007).

Sur ces deux dernières années, le nombre de projets déposés a donc augmenté de 14% et leur financement de 33%. Le nombre de demandes de bourses pour jeunes chercheurs a aussi augmenté (76 comparé à 58 en 2008), et leur financement total a augmenté de 27%.

La commission du FNS a également analysé/soutenu plusieurs autres initiatives du FNS, y compris les programmes de financement d'écoles doctorales (*ProDoc*), ainsi que les nouvelles lignes d'action « Ambizione », qui encourage la relève scientifique dans toutes les disciplines, et « Sinergia », qui soutient les grands projets en réseau de la recherche. Treize demandes (contre 3 en 2008) de subsides « Sinergia » ont été examinées par la Commission, dont 2 provenaient d'un requérant principal de l'UNIL, pour un montant de 900 KFr, et les autres impliquaient les chercheurs de l'UNIL en tant que corequérants.

Commission plénière

Cette commission s'est réunie le 15 avril 2009 et a abordé les questions du nouveau règlement du Conseil d'Etat sur la valorisation des résultats de recherche, ainsi que de l'introduction de la redevance sur les fonds tiers, y compris ceux du FNS, à partir de 2009. Elle a apprécié le fait que la Faculté des SSP organisait une journée de la recherche et que la FTSR s'était dotée d'une commission de la recherche. Elle a également apprécié l'augmentation des performances de levée de fonds externes en 2008 par rapport à 2009. Toutefois, elle a soulevé le besoin d'améliorer le soutien technique pour les demandes de fonds européens et pour leur gestion.

Bilan et perspectives : Les deux commissions de la recherche se complètent en tant qu'analystes de projets du FNS et promotions de nouveaux programmes et développements à l'UNIL. Les activités et interventions proposées sont gérées par la « Cellule de soutien à la recherche », grâce aux moyens alloués par la Direction.

2.2.2 Cellule de soutien à la recherche

Cette cellule réunit cinq personnes représentant des compétences en gestion et finances, fonds suisses (FNS), fonds européens (Euresearch) et relations internationales. Son rôle est d'améliorer la communication et le soutien à la soumission et la gestion de projets de recherche. Elle offre un soutien personnalisé, permettant un meilleur lien entre le terrain et le support administratif. En particulier, les soumissions de projets *ProDocs*, pour lesquels l'UNIL a été particulièrement performante en 2008 et 2009 (5 modules de formation sur 15 ont été attribués à l'UNIL ainsi que 8 modules de recherche ; cf. point 2.1 *supra*), de Pôles nationaux de recherche (PNR), de *SystemsX.ch* et de projets européens se sont déroulées de façon remarquablement coordonnée entre les chercheurs, les Décanats et la Direction. L'augmentation de 33% du financement de la recherche libre entre 2007 et 2009 est un indice réjouissant de ces efforts.

Un soutien particulier a été apporté par la cellule aux candidats « Professeurs boursiers FNS », dont trois sur quatre ont obtenu une bourse en 2009.

Sur le plan européen, la cellule finance les soumissions au 7^e programme cadre européen (20 KF pour les coordinateurs et 7 KF pour les partenariats) et détermine/négocie les « matching funds » pour les grands projets fédéraux.

Enfin, la cellule gère la communication générale de la recherche, entre autres *via* le site Web, et organise des événements destinés à mieux faire connaître la recherche de l'UNIL, tels que la rencontre VEI ou la journée des Doctoriales. La cellule est aussi active dans l'établissement du réseau des *alumni* de l'UNIL, qui est en cours.

2.2.3 Euresearch

Contexte : Doté de 54 milliards d'euros, FP7 représente un cadre de collaboration internationale et une source de financement non négligeable pour les équipes dont les activités coïncident avec les axes de recherche privilégiés par l'Union européenne, en particulier au sein des Facultés de biologie et médecine, de géosciences et de l'environnement, de SSP ou des HEC.

Le réseau suisse d'information et de conseil sur la recherche européenne financé par le SER se compose d'un Head Office situé à Berne, d'un bureau de liaison à Bruxelles (Swisscore) et de 10 centres de conseil ou offices régionaux établis auprès des Hautes écoles. Euresearch Lausanne a pour mission de favoriser l'accès des chercheurs des secteurs public et privé du canton de Vaud (UNIL, EPFL, CHUV, IDHEAP, ISB, Institut Ludwig, IST, IMD etc.) au 7^e Programme-Cadre de Recherche et Développement de l'Union européenne (FP7 2007-2013).

L'année 2009, qui a vu la publication de plus de 110 appels à propositions, a été marquée par une intense activité d'information, de conseil à l'élaboration de projets et de soutien à la négociation de contrats. La finalisation, le lancement et la formation à l'utilisation du nouveau Client Relationship Management System du réseau (SUGAR) a également requis d'importants efforts.

Résultats :

- Une « clientèle » de 1'623 chercheurs dont le secteur académique (EPFL/UNIL) représente 69.3% et les PME 17.5%
- 16 manifestations (ERC Training Session for Grantees, Info-Lunches Energy, Transports et Environnement, Info ERC Starting Grants, visites High Potential Health et ICT, atelier Marie Curie, Forum EPFL, conférence CISBAT, info-lunch Recherche UNIL etc.)
- 889 abonnés à *Euresearch Info*
- 1'135 prestations (+8.9% par rapport à 2008). La majorité des demandes (94.9%) proviennent du monde académique (53.5% UNIL et 41.4% EPFL)
- Trois ans après le lancement de FP7, 192 projets du campus lausannois ont été acceptés (42 pour l'UNIL dont 2 subsides du prestigieux European Research Council).

Bilan et perspective : L'articulation avec les autres acteurs impliqués dans le suivi des projets UE (PACTT, Service financier, vice-Rectorat Recherche, RH etc.) a été renforcée et la qualité globale de l'accompagnement de la recherche européenne à l'UNIL a été sensiblement améliorée. Un accent particulier a été mis sur l'identification et le soutien aux chercheurs à haut potentiel UE.

En 2010, Euresearch Lausanne organisera diverses manifestations d'information consacrées notamment aux volets European Research Council, Marie Curie et Energy, ainsi qu'un atelier Prospects&Applicants. Les visites aux chercheurs « high potential » en compagnie des Points de contact nationaux Euresearch seront poursuivies, surtout dans les domaines « Health » et « Social Sciences&Humanities ».

2. Soutenir et développer la recherche

	Indicateurs de réalisation (2009)	
1	Nombre de thèses soutenues	213
2	Ressources externes obtenues pour la recherche (montant et nombre de financements, mois/projets de recherche, nombre de bénéficiaires) <u>Nombre de dossiers traités (% financés) par la Commission de la recherche FNS</u> <ul style="list-style-type: none"> - nombre de subsides octroyés par le FNS pour les projets de recherche libre*¹ sur les 180 demandés (octobre 2008 et mars 2009) - montant octroyé par le FNS pour les projets de recherche libre (requêtes oct. 2008 et mars 2009) : - 5 Bonus of Excellence FNS ont été accordés à des chercheurs lausannois pour un montant de : - nombre de nouvelles bourses de chercheur débutant octroyées (mars et octobre 2009) sur 60 demandes : - nombre de renouvellements de bourses octroyés sur 16 demandes : - pour un montant total (nouvelles bourses + renouvellements) de : - nombre de nouvelles bourses de chercheur avancé octroyées (février et août 2009) sur 10 demandes : 	99 (55%) 33'966'000.- Frs 4'108'000.- Frs 36 (60%) 13 (81%) 2'248'000.- Frs 6 (60%)
3	Identification de nouvelles sources pour soutenir les jeunes chercheurs <ul style="list-style-type: none"> - nombre de subsides <i>ProDoc</i> (modules de formation) accordés par le FNS pour les « Ecoles doctorales » (mars 2009) sur 4 demandes : - pour un montant total de : - nombre de subsides <i>ProDoc</i> (modules de recherche) accordés par le FNS pour les « Ecoles doctorales » (octobre 2008 et mars 2009) sur 16 demandes : - pour un montant total de : 	4 (100%) 1'429'000.- Frs 8 (50%) 2'515'000.- Frs
4	Etablissement d'une tradition d'événements d'échanges scientifiques intra et extra-universitaires d'ici 2011	Organisation du colloque de suivi VEI
5	Prix académiques et distinctions	Prix A. F. Schlöffli de l'Académie suisse des sciences naturelles à Tania Schwander et Pascal-Antoine Christin Prix « Women in Science » de L'Oréal à Karine Lefort Prix Max Cloëtta à Margot Thome Miazza Prix Naef à Luca Fumagalli Prix Albert Renold décerné par l'Association européenne pour l'étude du diabète à Bernard Thorens Prix Eppendorf and Science à Richard Benton Prix John Maynard Smith, attribué par la Société européenne pour la biologie évolutive à Tanja Schwander Prix de la CUSO à Angèle Mendy Prix Roberval au Prof. honoraire Jean-Claude Martin Prix Leenaards à Stefan Kunz et Margot Thome-Miazza

¹ * Projets de recherche libre + R'Equip + projets interdisciplinaires + 1 projet *ad personam*

2.3 Valoriser les résultats de la recherche et les transferts de technologies

2.3.1 PACCT

Contexte : Les missions d'une institution académique sont l'acquisition de savoirs et la diffusion ou le transfert de connaissances. La diffusion de connaissances se fait prioritairement par l'enseignement et la participation aux activités de la société, mais aussi par le transfert de technologies. Celui-ci commence par la protection de la propriété intellectuelle et fait partie de la stratégie des institutions académiques.

Résultats : Sur le plan politique

Le Chapitre III – intitulé « Propriété intellectuelle » – de la Loi sur l'Université de Lausanne du 6 juillet 2004 (ci-après LUL) confère à l'UNIL la responsabilité de protéger la propriété intellectuelle issue des travaux de ses collaborateurs et d'assurer la valorisation des résultats de recherche. L'article 71 dudit chapitre prévoit de fixer les dispositions sur la valorisation des résultats de recherche dans un règlement du Conseil d'Etat. Un groupe de rédaction – réunissant des représentants de l'UNIL, de la FBM, du CHUV, de la DGES et du SELT – a élaboré un projet de règlement du Conseil d'Etat, qui est entré en vigueur le 25 février 2009. Ce règlement est important pour l'harmonisation des processus de protection de la propriété intellectuelle et de valorisation de la recherche sur toute la cité universitaire, y compris le CHUV. Il sera complété, dès 2010, par une directive d'application qui tient compte de quelques différences entre les cahiers des charges de l'UNIL et du CHUV, i.e. essentiellement académique pour l'UNIL et mixte, académique et de service pour le CHUV, où l'implication de patients dans la recherche clinique impose des contraintes spécifiques.

De plus, le nouveau cadre réglementaire prévoit l'introduction d'une « redevance » (ou « overhead ») sur les financements externes de projets, permettant de couvrir en partie les coûts indirects qu'ils engendrent. Cette politique existe déjà pour les fonds européens et a été introduite dès 2009 par le FNS. Elle s'étendra progressivement à tous les fonds externes, à l'instar de beaucoup d'autres institutions académiques.

Sur le plan opérationnel

Parallèlement au toilettage législatif, le Conseil de direction UNIL-CHUV a opéré une restructuration du bureau de transfert de technologie UNIL-CHUV (PACTT) par l'engagement d'un nouveau directeur et une redistribution des tâches des collaboratrices et collaborateurs. Une attention particulière a été donnée à la protection de la propriété intellectuelle tout en maintenant pour le chercheur le droit de publier. Ceci a conduit à l'engagement d'une seconde juriste pour faire face à l'obligation de soumettre tous les contrats de recherche pour préavis juridique. La coordination entre le PACTT et la direction UNIL-CHUV est assurée par un bureau de direction du PACTT, constitué de partenaires de l'UNIL, de la FBM et du CHUV, et chargé du suivi et du conseil stratégique de PACTT.

Bilan et perspective : Après 9 mois de fonctionnement, la nouvelle équipe du PACTT a pris ses marques et rétabli une collaboration et un partenariat harmonieux avec les chercheurs. Les enjeux à court et moyen terme seront de préciser le plan stratégique, de fixer les indicateurs de réussite et de mettre en œuvre la nouvelle

2. Soutenir et développer la recherche

réglementation sur l'annonce des résultats de recherches, la soumission des contrats et l'inclusion de la redevance dans ces derniers.

2.3.2 SERVAL

Les Directions de l'UNIL et de la Bibliothèque Cantonale et Universitaire ont annoncé la mise en service le lundi 12 janvier 2009 de SERVAL (pour Serveur académique lausannois), qui doit permettre d'archiver la production scientifique de l'UNIL et de la mettre en libre accès pour la communauté. Peuvent y être déposées toutes les publications de type résumé d'article ou de livre, article, livre, chapitre, document de conférence, rapport, thèse et mémoire, avec le texte intégral sous forme de fichier pdf, pour autant que le dépôt de ce texte soit légal. SERVAL veut assurer une visibilité maximale des travaux déposés grâce à la diffusion sur Internet, à terme l'archivage pérenne des publications. Il offre également un moyen simple de répondre aux exigences du FNS en matière de publication en Open Access (directive du 4 juillet 2007 du FNS). Les services annexes offerts sont une mise à jour automatique des bibliographies personnelles sur Unisciences, une mise à jour automatique des pages web des Instituts, une possibilité d'import/export rapide des références bibliographiques, la compatibilité OAI-PMH, afin que les documents soient moissonnables par des serveurs comme OAIster ou Google Scholar.

SERVAL inclut déjà un très grand nombre de titres de publications. Les textes complets déposés sont encore en nombre modeste, cependant comparable à ce qui est observé dans des pays comme la France pour des dépôts institutionnels naissants (cf. indicateurs *infra*). Son utilisation prospective est maintenant régulière pour des sciences « dures » (FBM et géosciences). En revanche, des ajustements sont encore nécessaires pour certains domaines des sciences humaines.

	Indicateurs de réalisation (2009)	
1	Nombre de titres disponibles dans « Serval »	~60'000
	Fichiers pdf associés	~1'700
2	Statistiques du transfert de technologie	
	- Contrats	229
	- Avis d'inventions	15
	- Brevets déposés	6

D. Autres activités réalisées en 2009

2.4 Anthropos

En 2009, Anthropos a poursuivi le financement de deux projets lancés en 2006 ainsi que ses actions de soutien financier pour des événements ponctuels ; 5 colloques ont ainsi bénéficié d'une aide financière en 2009.

Trois des quatre projets VEI, dont le financement est assuré, ont pu démarrer à l'automne 2009, le quatrième démarrant début janvier 2010 (cf. 5.6).

3. Créer une communauté UNIL forte

A. Vision

Dans le cadre de la Loi du 6 juillet 2004, l'UNIL a accédé à un fort degré d'autonomie qui lui permet de s'affirmer comme une institution de service public, bénéficiant d'un profil bien identifié. Elle est ainsi capable de définir les choix stratégiques par lesquels elle entend répondre aux défis qui se présenteront à elle dans le cadre du réaménagement du paysage universitaire suisse. Pour ce faire, il est essentiel qu'elle se recentre sur ses valeurs identitaires et qu'elle renforce le lien qui soude sa communauté.

Toutefois, l'enseignement qu'elle dispense est trop souvent perçu comme une prestation publique due par l'Etat, pour conduire une partie de la population à l'obtention d'un titre universitaire. Ce manque d'intérêt pour l'activité de l'ensemble de la communauté et pour ses succès scientifiques porte atteinte à la consistance institutionnelle de l'UNIL, alors qu'elle rivalise avec les meilleures universités mondiales. L'accueil, l'intégration et la perspective d'une participation active à la construction de l'avenir sont donc des éléments déterminants de l'ancrage communautaire et institutionnel.

Au cours des dernières années, l'Institution et sa Direction, avec le soutien de certains services, ont donc pris une série d'initiatives concertées, visant d'une part à intensifier le sentiment d'appartenance communautaire des individus et des unités à l'échelle de l'Université et d'autre part à développer les modalités de dialogues au niveau des individus, de l'institution ainsi que des diverses composantes de l'Institution. Les différentes initiatives décrites ci-dessous montrent l'importance de l'effort consenti à la création progressive de cette nouvelle culture institutionnelle.

B. Réalisations planifiées dans le plan stratégique de l'UNIL et dans l'EMPD

Plan stratégique UNIL	EMPD – Conseil d'Etat
3.1 Améliorer l'accueil des étudiants, des professeurs et des collaborateurs	P.7 Réaliser des enquêtes sur les conditions d'études et le statut d'étudiant
3.2 Aménager des cursus aux modalités plus flexibles	
3.3 Promouvoir l'accès des femmes aux postes académiques	R.3 Promouvoir les carrières académiques, en particulier féminines, en soutenant des trajectoires non linéaires dans les professions de la recherche et en encourageant la relève lausannoise à l'Université de Lausanne et/ou dans d'autres universités nationales ou internationales
3.4 Impliquer les étudiants et les collaborateurs dans le développement de l'UNIL	
3.5 Développer une politique d'information et de communication interne et externe	S.4 Encourager une politique de fidélisation des anciens étudiants
3.6 cf. P.5	P.5 Renforcer les interfaces existantes de soutien aux étudiants, notamment en matière d'orientation, de logement et de travail
3.7 cf. P.6	P.6 Renforcer l'appui face au stress et un soutien psychologique

C. Rapport de réalisation en 2009

3.1 Améliorer l'accueil des étudiants, des professeurs et des collaborateurs

3.1.1 Etudiants

3.1.1.1 Accueil des nouveaux étudiants

Un peu plus de 1'000 nouveaux étudiants, soit la près de la moitié des personnes débutant un Bachelor, ont suivi le cours « A vos marques ! » organisé par le service d'orientation et conseil (SOC) dans le cadre de la semaine d'accueil qui précède la rentrée de septembre. Ce cours organisé sur deux matinées offre une introduction à l'enseignement universitaire ; la révision de techniques d'études comme la lecture rapide, la gestion du stress et des examens s'est enrichie d'apports de collègues de la BCU, du centre de soutien à l'enseignement, du centre informatique et du services des sports universitaires ; la prestation a été évaluée très favorablement par 356 participants et a fait l'objet d'un rapport d'évaluation.

3. Créer une communauté UNIL forte

La journée d'accueil du 12 septembre a accueilli plus de 2'000 nouveaux étudiants en séance plénière le matin puis dans les Facultés l'après-midi. Cette journée vise à une présentation de toute la communauté, services centraux, associations de Facultés ou culturelles, Facultés etc.

L'UNIL a également reçu 150 nouveaux étudiants d'échanges (ERASMUS, conventions d'échange, mobilité suisse, boursiers de la Confédération) au semestre de printemps et 320 au semestre d'automne. Une « journée d'accueil mobilité » est organisée par le SASC avant le début de chaque semestre en collaboration avec les représentants « mobilité » des Facultés et l'Association Xchange.

3.1.1.2 Accompagnement des nouveaux étudiants

Pour la quatrième année consécutive, le SOC et la FAE ont mené conjointement l'enquête « Comment ça va ? » auprès des nouveaux étudiants, peu après la rentrée (les résultats des enquêtes précédentes sont disponibles sur www.unil/soc). Cette entreprise a un double objectif : se renseigner sur les conditions et les réactions des étudiants face à leur nouveau cadre de vie et d'études et leur donner une orientation vers les diverses prestations d'encadrement offerte par l'UNIL. 1'556 étudiants ont répondu à l'enquête, dont les résultats sont en cours d'analyse et feront l'objet d'un rapport au printemps 2010.

3.1.2 Accueil des professeurs

Les nouveaux professeurs (entrés à l'UNIL entre le 31 octobre 2008 et le 30 septembre 2009 – cf. 3.3 *infra*) ont été conviés avec leurs conjointes et conjoints à la traditionnelle cérémonie d'accueil. Cette manifestation vise à donner aux nouveaux venus une perception de l'ensemble de l'Université et de ses Facultés, en leur permettant de rencontrer les membres de la Direction, les doyens des 7 Facultés ainsi que les responsables de tous les services du centre.

3.1.3 Accueil du corps intermédiaire et du PAT

118 collaborateurs du Personnel administratif et technique ainsi qu'une trentaine d'assistants ont participé en 2009 à une séance d'accueil à l'UNIL organisée par le service RH. Le but de telles séances – de même que pour les professeurs ou étudiants – est de donner une vision d'ensemble de l'Université et de ses enjeux à des personnes appelées à fonctionner dans le cadre de leurs unités, Facultés, instituts ou services.

	Indicateurs de réalisation (2009)	
1	Nombre de questionnaires « Comment allez-vous ? » reçus en retour	1'556 cf. 3.1.1.2
2	Nombre d'étudiants aux deux matinées « Questions de méthode »	1'100 à 1'200 cf. 3.1.1.1
3	Adaptation des correspondances administratives	courriers-types en cours de modification

3.2 Aménager des cursus aux modalités plus flexibles

Le projet de Master à temps partiel consiste à définir et mettre en place un dispositif d'études fondé sur l'offre d'enseignements actuelle. Il n'est pas prévu de dédoubler les cours pour les dispenser à des horaires ou à des périodes spéciales (le soir, en fin de semaine, pendant les vacances), ce qui aurait pour effet de rendre ces études bien plus coûteuses que les études à temps plein. Rappelons que l'objectif est de permettre à une nouvelle population d'étudiants d'accéder à l'Université alors que certaines circonstances (personne à charge, activité professionnelle, maladie ou handicap, projet culturel, humanitaire, artistique ou sportif etc.) les conduisent actuellement à renoncer aux études supérieures ou à entrer dans un engrenage désagréable de dérogations.

Pour doubler le temps d'études, il a été demandé à toutes les Facultés de l'UNIL de dessiner des plans d'études spécifiques, de structurer ces nouveaux parcours en les ponctuant de repères clairs (le nombre de crédits à acquérir, les épreuves auxquelles se présenter) et de délais particuliers tout en garantissant une continuité et une cohérence pédagogique. Cette opération à laquelle les Décanats, les commissions pédagogiques et les Conseils de Faculté se sont prêtés avec beaucoup de bonne volonté, s'est effectuée entre la fin de l'année 2009 et le début de l'année 2010.

Tous les Masters de l'UNIL figurent dans le périmètre du projet, à l'exception du Master en Sciences infirmières, commun avec la HES-SO (il n'est pas exclu que ce Master, encore jeune, soit concerné à moyen terme). Avec l'accord de nos partenaires, les étudiants des autres Masters communs (avec la HEP, les universités du Triangle Azur ou d'autres universités suisses) peuvent bénéficier du dispositif, pour autant qu'ils soient immatriculés à l'UNIL. L'UNIL fait en l'occurrence œuvre de pionnier en la matière et nos partenaires académiques se montrent curieux de connaître les suites de son initiative. Les propositions des Facultés seront présentées à la Commission de l'enseignement (Commission consultative de la Direction) au printemps 2010. L'inauguration de tous les Masters à mi-temps est fixée à l'automne 2010.

	Indicateurs de réalisation (2009)	
1	Nombre de programmes de Masters figurant au programme	30 Masters à l'automne 2010
2	Nombre d'étudiants inscrits dans des programmes à temps partiel	disponible dès l'automne 2010
3	Taux de réussite des étudiants inscrits dans les programmes à temps partiel	disponible dès 2012

3.3 Promouvoir l'accès des femmes aux postes académiques

Contexte : Le rapport de gestion 2007 faisait état de la composition suivante du corps professoral de l'UNIL : les professeurs ordinaires, associés et assistants (toutes sources de financement confondues) représentaient 391.6 EPT, dont 65.2 EPT occupés par des femmes, soit 16.6%. Ce résultat était supérieur au taux de 14% fixé comme objectif pour toutes les universités suisses par le Programme

3. Créer une communauté UNIL forte

fédéral d'égalité des chances pour 2007, mais largement inférieur à l'objectif de 25% prévu pour 2012. La Direction souhaite que la proportion de femmes au sein du corps professoral augmente nettement.

Résultats : A cet effet, elle a élaboré en 2008, avec les Décanats, une grille de critères permettant une analyse beaucoup plus globale des dossiers de candidature, ce qui favorisera sans doute les femmes candidates à des postes professoraux. Les commissions de présentation sont sensibilisées à la nécessité d'examiner très soigneusement les dossiers des candidatures féminines par la présence au sein de chaque commission d'une représentante ou d'un représentant de la délégation à l'égalité.

Les effets de cette politique peuvent se faire sentir non pas sur les postes déjà occupés, mais uniquement sur les engagements de nouveaux professeurs. Le plan stratégique de l'UNIL prévoit qu'au minimum 25% des nominations de professeurs doivent être faites en faveur de femmes. Les nominations professorales ayant conduit à des entrées en fonction entre le 1^{er} janvier 2009 et le 31 décembre 2009 sont au nombre de 48, dont 15 femmes, soit 31.3%. Si l'on compare ce résultat avec les entrées en fonction au cours des années civiles 2007 et 2008, on obtient le tableau suivant (les nombres indiquent ici le nombre de personnes et non les EPT) :

Fonction	2007 total	2008 total	2009 total	TOTAL 2007-09 (3 ans)
Professeurs ordinaires	8	17	22	47
<i>dont femmes</i>	3 (37.5%)	3 (17.6%)	4 (18.2%)	10 (21.3%)
Professeurs associés	10	12	16	38
<i>dont femmes</i>	2 (20.0%)	2 (16.7%)	6 (37.5%)	10 (26.3%)
Professeurs assistants	6	17	10	33
<i>dont femmes</i>	2 (33.3%)	8 (47.1%)	5 (50.0%)	15 (45.5%)
Total	24	46	48	118
<i>dont femmes</i>	7 (29.2%)	13 (28.3%)	15 (31.3%)	35 (29.7%)

Au cours des trois dernières années académiques, la proportion de femmes parmi les professeurs nouvellement nommés se monte à 29.7%.

La Direction a également pris des mesures pour encourager les carrières académiques féminines en décidant d'accorder des prolongations de contrats précaires (assistant, maître assistant, professeur assistant), en principe d'une durée d'un an, pour cause de maternité.

L'UNIL et l'EPFL ont signé en janvier 2009 une convention avec la commune de Lausanne pour régler les conditions de financement et de prise en charge des enfants de collaborateurs et d'étudiants lausannois des deux Institutions. Ceci dans le cadre de la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE), dont le canton de Vaud s'est doté en 2006, qui prévoit que chaque entreprise ou organisation dotée d'une garderie, ainsi que chaque structure d'accueil de la petite enfance, fasse partie d'un réseau communal. Les deux garderies subventionnées par l'UNIL et l'EPFL font

3. Créer une communauté UNIL forte

dorénavant partie du Réseau d'accueil de jour de Lausanne connu sous le nom de RéseauL. La ville de Lausanne participe ainsi au subventionnement des places pour les enfants d'étudiantes et étudiants ou de collaboratrices et collaborateurs lausannois des deux Hautes écoles fréquentant ces garderies.

Le vendredi 1^{er} mai 2009, la garderie Polichinelle a célébré la fin de ses travaux d'agrandissement permis par un investissement commun de l'UNIL et de l'EPFL. Entre Polichinelle (69 places désormais soit 37 de plus que précédemment) et Croquignole (37 places), 106 places sont aujourd'hui à la disposition des parents sur le campus. Ceci permet de répondre aux besoins d'environ 170 enfants, compte tenu que beaucoup n'y sont pas présents tous les jours de la semaine. Cet effort est encore insuffisant, puisque 200 enfants restent encore inscrits sur la liste d'attente commune des deux Hautes écoles. Une étude de faisabilité a été réalisée pour la création d'une garderie supplémentaire dans le cadre des travaux de réaménagement de l'Anthropole consécutifs à l'ouverture du nouveau bâtiment Geopolis, en 2012.

L'UNIL a eu le plaisir d'accueillir le 1^{er} octobre 2009 la nouvelle Déléguée à l'égalité de l'UNIL, Madame Stefanie Brander. La Direction se réjouit de pouvoir bénéficier de ses compétences et de son engagement pour assumer le suivi de ce dossier essentiel pour l'avenir de l'UNIL.

Bilan et perspectives : La question de l'accès des femmes aux carrières académiques doit faire l'objet d'une attention accrue au cours des années 2010-2012, (fin de la période en cours du Programme fédéral pour l'égalité des chances).

	Indicateurs de réalisation (2009)	
1	Nombre de femmes nommées à des fonctions professorales (professeur ordinaire, associé ou assistant) ; la proportion de femmes nommées doit être supérieure ou égale à 25%	15 (31.3%) cf. détails dans tableau <i>supra</i>
2	Capacité d'accueil de la petite enfance Ressources mises à disposition par la Direction	106 places, soit environ 170 enfants 520'000.- Frs

3.4 Impliquer les étudiants et les collaborateurs dans le développement de l'UNIL

3.4.1 Commissions consultatives de la Direction

Afin de l'aider dans sa politique de gestion de l'institution, la Direction a nommé douze commissions consultatives pour lesquelles elle a défini le mode de représentativité des Facultés, associations ou services. La Direction est, quant à elle, représentée par l'un de ses membres. D'entente avec les doyens, la présidence de chaque commission a été confiée à des représentants des Facultés. La Commission de la recherche bénéficie d'un statut particulier ; en effet, pour obéir à certaines exigences du FNS, elle est régie par un règlement rédigé conjointement entre la Direction et le FNS. Celui-ci stipule notamment la composition de la commission et fixe la durée triennale des mandats.

Liste des commissions consultatives de la Direction au 31.12.2009			
	COMMISSION	PRESIDENCE	RATTACHEMENT DU PRESIDENT
1	Enseignement	Prof. Nicole Galland	Fondation Formation continue
2	Recherche scientifique	Prof. Philippe Moreillon Prof. Othmar Müntener (commission FNS)	FBM/Direction FGSE
3	Valorisation de l'enseignement et de la recherche (COVER)	Prof. François Rosset	Lettres
4	Restauration	Mme Gilberte Isler	Service des affaires socio-culturelles
5	Culturelle	M. Olivier Robert	Service des Archives
6	Politique linguistique	Prof. Anne-Claude Berthoud	Lettres
7	Sociale	Prof. Solange Ghernaouti	HEC
8	Bibliothèque	Prof. Daniele Maggetti	Lettres
9	Egalité des chances	Prof. Solange Ghernaouti	HEC
10	Anthropos	Prof. Philippe Moreillon	Vice-Recteur recherche
11	Sports universitaires	Prof. Dominique Bonvin	EPFL
12	Communication	Mme Roseline Costaz Singh	SSP
13	Relations internationales et mobilité	Prof. Suren Erkman	FGSE

3.4.2 Commission du personnel

En 2009, tout comme en 2008, l'activité de la CoPers a été assez intense : la Commission s'est réunie 9 fois, le bureau 8 fois et elle a rencontré deux fois la Direction.

Après une première année 2007, centrée essentiellement sur la création du règlement de fonctionnement et sur la mise en route de diverses procédures, et une deuxième année 2008, marquée par la procédure de consultation sur le projet MEDUNIL et la mise en place de DECFO, en 2009, la Commission a affirmé son existence en déployant son activité sur plusieurs plans.

Institutionnellement d'abord, par des rencontres mensuelles entre M. Jean-Paul Dépraz, vice-Recteur, Mme Brigitte Serres, responsable du service RH, et M. Roberto Baranzini, Président de la Commission et par la désignation de ses représentants au sein de trois commissions consultatives de la Direction. Aussi, la Commission a également rédigé un rapport dans le cadre de la procédure de consultation au sujet de la mise à jour de la loi du 6 juillet sur l'Université de Lausanne (LUL).

Concernant les dossiers en cours, la Commission a poursuivi sa réflexion sur le rôle et l'importance des chargés de cours au sein de l'Université (et, de manière plus générale, des fonctions « précaires ») et elle a demandé un état des lieux à la

3. Créer une communauté UNIL forte

Direction. Les résultats sont attendus pour le début 2010. La Commission s'est aussi interrogée sur l'externalisation progressive du personnel de nettoyage et elle a auditionné à ce sujet M. Benoît Frund, responsable du service bâtiments et travaux, et M. Jean-Paul Dutoit, Intendant des bâtiments.

Se prévalant de sa compétence de formuler des propositions, la Commission a suggéré à la Direction d'étudier des stratégies pour garder un lien avec le personnel retraité et d'envisager la création d'un « facilitateur » pour les nouveaux employés, notamment étrangers.

Finalement, la Commission a ressenti le besoin de mieux se faire connaître par le personnel et elle a organisé une campagne de communication avant les élections de la nouvelle équipe.

3.4.3 Reconnaissance des associations

La Direction a continué de recevoir des requêtes de reconnaissance. Ainsi, au 31 décembre 2009, un total de 20 associations avaient obtenu la reconnaissance depuis la publication d'une directive spécifique sur la reconnaissance des associations, au printemps 2007.

En 2009, 9 associations ont présenté leur candidature, 5 ont obtenu la reconnaissance et 2 se la sont vu refuser ; 2 dossiers étaient encore en cours de validation au 31 janvier.

	Indicateurs de réalisation (2009)	
1	Redéfinition de la liste des commissions consultatives et des représentants au sein de celle-ci	cf. rapport 2007 ch. 3.3.6
2	Production effective des commissions consultatives (rapports à la Direction, intégration dans des démarches de développement, mise sur pied de projets etc.)	cf. www.unil.ch > Portail interne UNIL > Organisation > Les commissions consultatives : liste des commissions et de leurs activités
3	Directive (et mise en œuvre d'icelle) sur les associations universitaires	cf. rapport 2007, 3.3.6 et rapport 2009, 3.4.3 <i>supra</i>
4	Nombre d'associations universitaires reconnues et de dossiers de candidature traités	cf. 3.4.3
5	Nombre de rencontres de la Direction avec la FAE, ACIDUL ou d'autres associations représentatives	cf. <i>infra</i> 3.5.3
6	Délégations de tâches et implication d'associations dans des entreprises de l'UNIL et soutien à des initiatives diverses réalisées par des membres de la communauté de l'UNIL en faveur de celle-ci ou de ses membres	cf. 3.1.1.2

3.5 Développer une politique d'information et de communication interne et externe

3.5.1 Elaboration d'un nouveau plan stratégique de communication

L'année 2009 a été l'occasion d'évaluer les acquis de l'UNIL dans le domaine de la communication et de fixer de nouveaux objectifs quinquennaux. La période 2004-2008 sur laquelle portait le précédent concept de communication a permis à l'UNIL de sortir de la « tour d'ivoire » et de nouer le dialogue avec la cité. Les Mystères de l'UNIL (cf. point 5.3.2 *infra*) sont un exemple des mesures mises en œuvre avec succès durant cette période.

La période 2009-2013 sera celle d'un renforcement cohérent de la palette de communication de l'UNIL et d'un travail sur le positionnement d'image de l'Institution à l'intérieur du paysage suisse et international de l'enseignement supérieur et de la recherche. Après s'être ouverte à la cité, l'UNIL doit désormais communiquer davantage sur ce qui la rend particulière et sur ce qui la légitime à se déclarer, selon son slogan institutionnel, carrefour du *savoir vivant*. Il s'agira également d'adapter la communication de l'UNIL aux évolutions considérables qui affectent l'environnement de l'Institution, en particulier dans le domaine des médias et de l'Internet.

L'élaboration du nouveau concept s'est basée sur une autoévaluation de la communication actuelle ainsi que sur diverses méthodes qualitatives et quantitatives d'évaluation des perceptions et des attentes de la communauté de l'UNIL à l'égard de l'Institution. Des groupes de discussion (*focus groups*) avec des représentants des étudiants et du corps intermédiaire ont ainsi été menés, de même qu'une vaste enquête électronique. Enfin, diverses réunions en présence des membres de la direction et de responsables de services ont permis de dégager les diverses dimensions du *savoir vivant* que l'UNIL entend communiquer au cours des années à venir.

3.5.2 Développement des médias internes de l'UNIL

La palette des médias propres à l'UNIL s'est surtout enrichie dans le domaine du multimédia. Outre la collaboration avec la TSR pour le développement du portail TSR Découverte (cf. 5.3.5) l'UNIL a été la première université suisse, et l'une des quatre premières universités non anglophones, à ouvrir un site sur iTunes U, une plateforme mondiale dédiée au téléchargement libre de matériel éducatif - <http://itunes.unil.ch>.

Le site iTunes U comporte des vidéos de présentation de l'UNIL (portrait de l'Institution, présentation des offres d'enseignement etc.) ainsi que des films mettant les connaissances académiques à disposition du grand public sous une forme adaptée. Les visiteurs y trouvent par exemple des comptes rendus de projets de recherche, des interviews de chercheurs, des enregistrements de cours publics ou encore, dans le cadre d'un partenariat avec Connaissance 3, les films de conférences organisées par cette passerelle entre le savoir universitaire et les seniors.

3. Créer une communauté UNIL forte

De façon plus générale, l'UNIL a entrepris de généraliser l'utilisation des ressources multimédias dans sa communication, répondant ainsi à l'évolution des habitudes des étudiants pour lesquels le web et ses nouvelles applications mobiles constituent désormais la première source d'information.

La fréquentation des trois sites principaux de l'UNIL (www.unil.ch/central destiné aux visiteurs externes, www.unil.ch/interne s'adressant plus spécifiquement aux étudiants et aux collaborateurs et, enfin, www.unil.ch/actu qui publie au quotidien toutes les actualités et manifestations de l'UNIL) a encore accentué sa progression en 2009. Le nombre total d'accès sur l'année s'élève à plus de 11,8 millions (contre 8,2 millions en 2008). Le journal en ligne (www.unil.ch/actu), désormais actualisé à un rythme quotidien, a consolidé sa position, avec une fréquentation mensuelle d'environ 40'000 visites – soit près de 2 fois plus qu'à la fin de l'année de 2007.

« Uniscope » et « Allez Savoir ! » continuent de susciter un intérêt soutenu auprès de leur public, comme en attestent par exemple une centaine d'inscriptions enregistrées à la parution de chaque numéro des deux titres.

3.5.3 Rencontre de la Direction avec les Facultés ou des groupes d'intérêt de la communauté UNIL

La Direction a régulièrement fait état de sa disposition à rencontrer à tout moment divers publics de l'Institution pour traiter de problématiques qui les toucheraient directement. Il s'avère qu'en 2009 aucun groupe d'intérêt n'a manifesté son intérêt pour cette proposition de la Direction.

Par ailleurs, la Direction rencontre très régulièrement les Décanats de toutes les Facultés, en séances formelles ou de manière informelle. Ces contacts facilitent les relations entre la Direction et les Facultés.

La Direction a rencontré à quatre reprises le bureau de la FAE (hormis les rencontres liées aux manifestations d'étudiants à la fin de l'année, voir ci-dessous) et à deux reprises celui d'ACIDUL, outre un certain nombre de rencontres informelles avec ces deux instances. Les thèmes abordés avec la FAE en 2009 ont essentiellement porté sur l'égalité hommes-femmes à l'UNIL, les bourses d'études, la mise à jour de la LUL. Les discussions avec ACIDUL auront permis à la Direction de rendre son nouveau comité conscient de l'importance des efforts budgétaires réalisés dans le cadre du plan stratégique en vue de l'amélioration des conditions cadres des jeunes chercheurs, doctorants et assistants.

3.5.3.1 Occupation d'auditoires par des étudiants mécontents de Bologne

Le 25 novembre, quelques dizaines d'étudiants ont décidé d'occuper jour et nuit le plus grand auditoire de l'Anthropole et d'y empêcher le déroulement des cours, en signe de solidarité avec un mouvement contestataire « anti-Bologne » né en Autriche et en Allemagne, ayant déjà gagné les principales universités de Suisse alémanique.

Dans un premier temps, la Direction s'est efforcée de maintenir un contact avec ce mouvement, par le biais de la FAE, à qui elle a rappelé sa responsabilité en tant que représentante des étudiants. Malgré ses efforts, cette association s'est trouvée rapidement évincée par les manifestants réunis en un mouvement volontairement astructuré, sans représentants identifiables et animé par le biais d'« Assemblées

générales » ouvertes à tous (réunissant quelque 250 personnes aux heures de pause pendant les premiers jours) et régies par le principe du consensus. La volonté de la Direction de gérer cette situation par la manière douce a mis pendant dix jours les services administratifs sous la très forte contrainte de trouver des locaux de remplacement afin de garantir malgré tout la tenue des cours, parfois dans des conditions très inconfortables pour enseignants et étudiants. Plus de dix jours après le début du mouvement, aucune revendication n'avait été clairement exprimée et présentée par le mouvement à une autorité (Recteur ou politique).

Face à cette situation la Direction a choisi de communiquer à l'ensemble de la communauté de l'UNIL son ouverture au dialogue, mais également sa ferme détermination à permettre le bon fonctionnement des cours. Ceci pour tenir compte également du mécontentement exprimé par une majorité d'étudiants refusant que leurs cours soient perturbés. Le 3 décembre au matin, la Direction a demandé aux enseignants de donner leur cours dans l'auditoire occupé, selon la planification, en dépit de la présence d'une vingtaine d'occupants aux premiers rangs de l'auditoire.

Une interpellation du Recteur par un cortège de 100 manifestants devant son bureau, puis sa présence le jour suivant à leur assemblée générale a finalement permis un accord sur des modalités d'action des manifestants acceptables pour tous (mise à disposition sur demande d'un grand auditoire hors des heures de cours ainsi que d'un local de travail d'une vingtaine de places pour les animateurs du mouvement) et mené, dès le 8 décembre, un retour à un fonctionnement normal de l'ensemble de l'UNIL.

3.5.4 Campagne Campus Plus

Lancé à la rentrée d'automne 2008, le label Campus Plus (cf. www.unil.ch/campus-plus) regroupe toute une série de projets visant à promouvoir la qualité de vie sur le campus de Dorigny. Son objectif est double :

- d'une part, inciter chaque usager à apporter sa contribution, par de petits gestes quotidiens, à un campus plus propre, plus vert et plus convivial
- d'autre part, rendre visibles les mesures prises par l'UNIL dans le domaine des infrastructures et du développement durable pour améliorer les conditions d'études et de travail à Dorigny.

En ce qui concerne le premier volet, après une première campagne de sensibilisation sur le thème des déchets en 2008, l'UNIL a attiré l'attention de ses étudiants et collaborateurs sur les gestes quotidiens qui permettent de réduire la consommation d'électricité. Des autocollants portant le label Campus Plus et l'inscription *Un clic pour l'environnement !* ont été placés à proximité de milliers d'interrupteurs sur le campus.

S'agissant du second volet, l'année 2009 a été essentiellement placée sous le signe de l'extension du campus, et plus particulièrement de la construction d'un nouveau bâtiment, aux normes minergie dans le quartier de la Mouline à l'emplacement de l'ancienne usine Leu (cf. 8.4.2). Diverses mesures ont été prises pour communiquer régulièrement sur l'avancement du chantier : rubrique spéciale dans « Uniscope », blog et caméra permettant de suivre le chantier au jour le jour sur Internet, séances d'information aux futurs usagers du nouveau bâtiment etc.

Par cette initiative, l'UNIL souhaite resserrer les liens entre ses membres autour de valeurs fédératrices et mieux mettre en évidence l'important atout que constitue son campus en comparaison nationale et internationale.

3. Créer une communauté UNIL forte

3.5.5 Initiative *alumni*

Comme annoncé dans le rapport de gestion 2008, la Commission consultative de la Direction pour la communication a soumis à la Direction un rapport, en proposant le développement d'un projet *alumni*. Pour en assurer la bonne réalisation, la Direction a désigné un vice-Recteur comme porteur du projet et développé les ressources nécessaires à la mobilisation d'un chef de projet engagé à 50% sur celui-ci. En 2010, cette personne sera chargée de présenter un projet de statuts pour la structure Alumnil, ainsi que d'élaborer les outils nécessaires à la création d'un tel réseau, à son fonctionnement et à sa promotion auprès de tous les anciens étudiants, jeunes et moins jeunes, potentiellement intéressés. Elle s'appuiera pour ce faire sur les expériences développées ou en cours de développement dans d'autres universités voisines.

Pour les autres activités de communication externe, mais dont l'impact peut également se ressentir sur la communauté de l'UNIL, cf. *infra* 5.3.

	Indicateurs de réalisation (2009)	
1	Nombre, nature et sujet des articles UNIL dans les principaux médias écrits et électroniques romands	cf.5.3.5
2	Taux de lecture d'« Uniscope », « Allez Savoir ! » et www.unil.ch/actu	cf.3.5.2
3	Nombre, nature et réception/fréquentation des manifestations institutionnelles (Dies, Portes ouvertes, cours public, soirée d'été etc.)	cf. 5.3
4	Nombre et nature des projets communication (y compris rapports d'évaluation du projet si faisable et opportun)	cf. 3.5.4 et 5.3
5	A définir selon plan de communication renouvelé (cf. <i>supra</i> points 1, 2 et 3 du calendrier de réalisation)	cf. 3.5.1
6	Constitution de réseaux d' <i>alumni</i> dans la sphère des Facultés et réalisation d'outils de support à leur création et animation	cf. 3.5.5

3.6 Renforcer les interfaces existantes de soutien aux étudiants, notamment en matière d'orientation, de logement et de travail

3.6.1 Faire connaître l'UNIL et ses filières de formation

3.6.1.1 Journées des gymnasiens

En décembre 2009, plus de 3'000 gymnasiens (3'817 préinscrits, dont 2' 342 pour le seul canton de Vaud, et 1' 475 d'autres cantons, surtout latins) ont été reçus sur deux journées à l'UNIL, en provenance de 71 établissements secondaires de Suisse. 681 d'entre eux se sont soumis à un test d'orientation et, parmi ceux-ci, 241 ont bénéficié d'un bref entretien d'orientation avec la dizaine de conseillers en orientation du SOC et de l'Office cantonal d'orientation vaudois (OCOSP) à leur disposition.

3.6.1.2 Participation aux salons des étudiants de Lausanne et Genève et promotion auprès des futurs étudiants

En 2008, l'UNIL a renouvelé sa participation aux salons des étudiants de Lausanne et de Genève dans le but de répondre aux besoins d'orientation des futurs étudiants

(Lausanne) et de promouvoir l'image de l'UNIL et de la science auprès des plus jeunes (Genève).

Une grande partie des visiteurs du Salon du Livre de Genève sont conduits à passer par le Salon de l'étudiant, avantageusement placé à l'entrée de la halle d'exposition. Comme attendu, le stand UNIL n'a pas ressenti un fort intérêt des visiteurs en termes d'orientation aux études, mais son animation scientifique a eu un beau succès en termes de fréquentation et d'image auprès des familles qui, en grande majorité, ne connaissaient pas l'UNIL. Le stand placé sous le signe des sciences criminelles a ainsi contribué à la promotion auprès du public familial des Mystères de l'UNIL qui avaient lieu quelques semaines plus tard (cf. 5.3.2). Plus de 2'000 visiteurs ont participé au concours sous forme d'enquête policière qui exigeait de passer entre 15 et 30 minutes sur le stand de l'UNIL. Ce constat général de l'impact du stand, certes positif mais non conforme à l'objectif de promotion orientation auprès des étudiants, a amené la Direction à renoncer à une participation au Salon 2010, en faveur d'une réorientation des ressources vers la journée des Masters.

Le Salon des étudiants de Lausanne (<http://www.salondesetudiants.ch/>) a attiré pour sa troisième édition environ 5'000 visiteurs au palais de Beaulieu. Dans ce cas, les visiteurs étaient principalement des futurs étudiants (18-20 ans) et des étudiants de Bachelor (20-23 ans). Il a eu lieu durant la période d'ouverture des inscriptions à l'Université. La plupart des visiteurs souhaitaient avoir une image concrète d'institutions qu'ils ne connaissaient encore que par le biais du web, ou poser des questions très spécifiques (accès à l'UNIL sans maturité, possibilités d'échange inter-universitaire en Master etc.). Il a donc été décidé de reconduire l'exercice en 2010.

3.6.1.3 Autres activités de promotion/orientation auprès de futurs étudiants

En outre, le personnel du SOC a présenté l'UNIL à de futurs étudiants lors de manifestations spécifiques destinées aux gymnasiens en avant-dernière et dernière année de maturité, et donné des conférences sur les études à l'université ou sur la meilleure manière de réussir ces dernières. L'UNIL a également tenu un stand et participé à des conférences au Forum de Sierre (destiné aux gymnasiens valaisans francophones), ainsi qu'au Forum Horizon, organisé dans les locaux de l'UNIL par l'office cantonal vaudois d'orientation, à destination des écoliers en fin de cursus scolaire. Pour la première fois en 2009, des institutions de formation autres que l'UNIL ou non vaudoises ont été invitées à Forum Horizon.

3.6.1.4 Journée des Masters

La « Journée des Masters », organisée chaque année pour présenter aux futurs bacheliers l'offre en Master de l'UNIL, a eu lieu sur la durée d'une soirée en mars 2009 dans le cadre d'une « Semaine romande des Masters » coordonnée avec les autres universités. Si la fréquentation est restée stable (700 visiteurs environ), on a constaté que près de 15% des visiteurs étaient des étudiants d'autres universités. Il s'est avéré que la qualité des informations transmises lors des séances plénières variait significativement d'une Faculté à l'autre. Un rapport détaillé d'évaluation de cette manifestation a amené le SOC à repenser son concept qui sera passablement modifié pour l'édition 2010, d'entente avec la Direction et Unicom.

3. Créer une communauté UNIL forte

3.6.1.5 Fréquentation www.unil.ch/enseignement

Le site www.unil.ch/enseignement géré par le SOC a reçu 295'000 visites de la part de 167'000 utilisateurs (soit 20'000 de plus que l'an dernier). La page la plus consultée du site SOC (80'000 visites de 39'000 visiteurs) est celle qui présente les offres de stages professionnels du programme Unistage.

3.6.2 Faciliter l'adaptation aux études universitaires et à leurs méthodes de travail

Cf. *supra* 3.1.1

3.6.3 Favoriser une écoute et un suivi ciblés sur la personne

La réception et le service de permanence du SOC ont répondu à 589 sollicitations d'étudiants (hausse de 28%) pour fournir des renseignements sur une autre Faculté ou formation (50% des demandes), le passage à l'emploi après les études (18.4%), le choix du Master (12.7%), l'organisation des études (17%) et les méthodes de travail (2%). A cela se sont ajoutées 660 consultations individuelles, données à 372 étudiants, totalisant 716 heures de consultation ; elles touchent au soutien dans la gestion du stress, avant les examens notamment, en cas d'hésitation initiale sur le choix de la Faculté, d'une mineure ou d'une branche, ou d'une réorientation suite à un échec ou un abandon en première année, et finalement des questions d'adaptation plus générales (démotivation, difficultés sociales ou personnelles, isolement).

Le SOC bénéficie d'une longue expérience de la population d'étudiants et de ses problématiques. Quatre psychologues sont à même de recevoir, parfois en urgence, des étudiants désespérés, tout particulièrement en période d'examens ou de résultats, ou d'échecs/abandons lors des périodes de communication de résultats. Ils permettent d'offrir une écoute en privé, bienveillante et professionnelle.

3.6.4 Faciliter le passage à l'emploi

Le programme « Unistage » du SOC a permis le recrutement en stage de 27 diplômés UNIL, sur un total de 77 stages proposés dont 26 auprès de nouveaux partenaires du service. 334 candidats (dont 68% de femmes) ont bénéficié également d'un soutien direct sous forme d'un entretien d'embauche avec la psychologue du travail du SOC, ainsi que d'un retour direct sur la qualité de leur dossier. Ces stages sont organisés dans les domaines suivants : communication, marketing, médias, social, coopération, humanitaire, administration publique, développement durable et environnement. Suite à leur stage, 4 diplômés UNIL ont communiqué avoir été engagés avec un contrat de durée indéterminée.

Parmi les ateliers réguliers prévus pour les gradués de l'UNIL, le SOC a organisé un atelier destiné aux doctorants à 2 reprises en 2009, pour 15 participants en tout. Le SOC a organisé, au printemps et en automne, 17 ateliers emplois (technique de recherche, entretien d'embauche, vécu d'*assessment center*) auxquels 207 personnes se sont inscrites ; l'évaluation révèle un taux de satisfaction des participants de 87%.

5 conférenciers ont exposé leur parcours et leurs conseils aux 110 participants. Ces conférences sont coordonnées avec celles offertes par l'ASSOPOL à ses gradués. Le SOC a également participé aux *Career days*, au forum emploi de l'EPFL, et à une douzaine de conférences, notamment de création de réseaux.

Un grand nombre de ressources sont à la disposition des étudiants et diplômés, en termes de publications virtuelles, d'adresses et liens utiles sur www.unil.ch/soc, ainsi que de magazines spécialisés au centre de documentation. 130 personnes ont eu recours à la permanence spécialisée du vendredi, pour faire relire une lettre de motivation et un CV (67%), discuter de pistes et cibles professionnelles ou se documenter sur la manière d'entamer ses recherches d'emploi.

3.6.5 Aides sociales

En 2009, des soutiens financiers décidés par le bureau de la Commission sociale de l'UNIL ont permis de venir en aide à 252 étudiants prégradués régulièrement inscrits à l'UNIL, dont 180 (71%) sont des étudiantes. Ces soutiens se répartissent comme suit :

- 246 demandes d'allocations complémentaires d'études ont été attribuées pour un montant de 391'350.- Frs ; 17 requêtes ont été refusées
- 18 dépannages ont été accordés pour un montant de 17'000.- Frs ; 5 ont été refusés
- 184 dispenses des finances d'inscription aux cours ont été accordées et 14 refusées
- 48 aides médico-sociales ont été acceptées pour un montant de 27'083.- Frs ; 4 ont été refusées.

En outre, plusieurs fonds ont été sollicités pour un montant global d'environ 85'000.- Frs. 21 étudiants ont bénéficié de ces aides. Les principaux fonds sollicités sont : fondation Lichtensteiger, Société Académique Vaudoise, fondation Ste-Hélène, Association Envol etc. De plus, de nombreux étudiants de l'UNIL s'adressent chaque année au Jet Service du CSP pour des questions d'ordre juridique.

3.6.6 Echanges interuniversitaires

En 2009, le montant global dépensé par l'UNIL pour les échanges d'étudiants s'est élevé à 940'000.- Frs, sans compter le financement en provenance de la Confédération pour les bourses SOCRATES-ERASMUS, soit 637'255.- Frs.

Deux journées d'accueil ont été organisées pour les étudiants en échange à l'UNIL, soit le vendredi 13 février pour les étudiants qui débutaient leur séjour au semestre de printemps 2009 et le jeudi 10 septembre pour les étudiants débutant au semestre d'automne 2009.

Les 27 et 28 octobre 2009 : organisation des journées « check out » dans le but de mieux informer les étudiants de l'UNIL sur toutes les possibilités d'échanges interuniversitaires qui sont à leur disposition. Ces deux journées organisées à l'Unithèque ont eu beaucoup de succès.

Toujours dans le but d'informer au mieux les étudiants de l'UNIL quant aux possibilités d'échanges qui sont à leur disposition, le SASC participe aux séances d'information organisées par la plupart des Facultés.

3. Créer une communauté UNIL forte

Afin de sensibiliser les gymnasiens aux possibilités d'échanges qui leur seront offerts lorsqu'ils seront à l'université, le SASC organise une séance d'information dans le cadre du « Forum Horizon ».

Nombre d'étudiants d'échange IN et OUT à l'UNIL en 2009

Programme	semestre 2009P		semestre 2009A		% femmes	
	OUT	IN	OUT	IN	OUT	IN
SOCRATES-ERASMUS	113	162	151	173	54%	67%
MOBILITE SUISSE	42	38	37	39	65%	58%
CONVENTIONS D'ECHANGE	65	99	95	63	46%	66%
Totaux	220	298	283	275		

Bourses de la Confédération

L'UNIL a accueilli 37 nouveaux boursiers pour l'année académique 2009/2010, venant d'Amérique du Nord et du Sud, d'Afrique, d'Asie et d'Europe. 12 boursiers ont obtenu une prolongation de leur bourse pour continuer ou achever leurs études. 21 boursiers ont terminé leur séjour durant l'année académique 2008/2009.

3.6.7 Logements et emplois temporaires

Suite à la baisse du nombre des offres en 2008 ainsi qu'aux difficultés rencontrées lors de la rentrée d'automne 2008, nous avons décidé de revoir complètement notre stratégie en matière de campagne de recherche de logements pour 2009. En effet, en plus de la campagne traditionnelle dans les journaux « 24Heures » et « Le Matin », nous avons organisé, en collaboration avec UNICOM, ainsi qu'avec l'aide d'une agence de communication, un « happening » sur deux jours (jeudi 27 et samedi 29 août 2009) en ville de Lausanne. Les effets ont été immédiats et nous avons reçu 30% d'offres de logement supplémentaires pour fin août/début septembre 2009 par rapport à la même période de l'année dernière et 50% d'offres supplémentaires pour septembre 2009 par rapport à septembre 2008. Lors de la rentrée de septembre 2008, nous comptons une cinquantaine d'offres sur notre base de données, contre 125 à 130 en 2009. Cet « happening » qui présentait quatre scènes de la vie étudiante animées par des étudiants (cuisine, lieu d'étude, chambre à coucher, lessive) a suscité la sympathie parmi la population et tous les médias ont également répondu à notre appel (presse, radio, télévision). Les collaborateurs du SASC se sont mobilisés afin que tout se passe au mieux.

Le SASC a reçu 1'795 offres de logements (prix moyen de 520.- Frs/chambre/mois), soit 400 (28.5%) de plus que l'année précédente. 2'829 listes de logements ont été envoyées par e-mail à des étudiants, sur demande.

Emplois temporaires

En 2009, le SASC a mis 1'919 offres d'emplois temporaires à la disposition des étudiants de l'UNIL et de l'EPFL (www.unil.ch/emploi), soit une diminution de 11.5%. Cette baisse importante est le reflet de la conjoncture actuelle. Dans le but d'en augmenter le nombre, des campagnes de presse sont organisées tout au long de l'année. Les collaborateurs du service ont également traité les demandes de permis de travail (permis B ou L) de 73 étudiants étrangers.

3.7 Renforcer l'appui face au stress et un soutien psychologique

3.7.1 DialogUnil

Le Réseau DialogUNIL promeut la reconnaissance et le respect des personnes dans les relations d'études et de travail. Il est actuellement composé de 45 personnes appartenant à divers services, Facultés et associations de l'UNIL (collaborateurs et étudiants). Les Personnes-relais DialogUNIL sont formées pour offrir écoute, soutien ou orientation à des collègues en difficulté dans leurs études ou leur travail, dans une perspective de prévention des atteintes à la santé mentale et physique. Deux sessions de formation ont été offertes en 2009 pour compléter et renouveler le réseau.

Afin de faire connaître les objectifs d'entraide et de proximité de DialogUNIL et d'encourager des membres de l'UNIL à devenir Personnes relais, des affiches ont été créées par Unicom sur la base de photos-portraits de 4 Personnes-relais. Cet affichage a permis l'adhésion de nouveaux membres intéressés à accompagner le développement de la culture DialogUNIL.

Deux conférences ont été organisées à l'intention de la communauté UNIL-EPFL : la première, en avril 2009, traitant des dynamiques de coopération et de compétition dans le travail des groupes et dans l'apprentissage ; le professeur Fabrizio Butera, directeur du département de psychologie sociale à l'UNIL y traita des mécanismes - notamment les conflits - qui sont à la base des phénomènes de changement, tant dans les relations d'études que de travail.

En novembre, dans une perspective de prévention du *burn-out*, affection de plus en plus fréquente dans le monde du travail et dans le milieu académique, Mme Catherine Vasey, psychologue à Lausanne et spécialiste de l'épuisement professionnel, en a présenté les caractéristiques et les facteurs de risque.

3.7.2 Médiation

Le nombre de demandes adressées à la médiatrice reste assez semblable à celui des deux années précédentes ; ceci confirme la tendance observée dès 2005 d'un recours plus fréquent à la médiation dans les situations difficiles d'études ou de travail depuis la création du Réseau DialogUNIL. Les membres de DialogUNIL offrent en effet un relais précieux vers les ressources à disposition sur le site de l'UNIL.

Cependant, il faut relever le peu de situations qui débouchent sur une médiation proprement dite. Les raisons peuvent être de deux ordres très différents : certaines personnes utilisent le Bureau de médiation pour analyser leur problème avec l'aide du regard extérieur de la médiatrice et trouvent dans l'échange des pistes pour faire évoluer eux-mêmes la situation en modifiant leur attitude et en communiquant mieux leurs besoins et leurs attentes à leurs interlocuteurs. D'autres personnes ne se sentent pas assez en confiance dans leur environnement pour demander un règlement du conflit ou du problème qui les préoccupe par le biais d'une médiation externe avec l'autre partie par peur que cela soit mal vécu et qu'elles en subissent les conséquences.

Ces situations sont celles qu'il faut tenter d'éviter en offrant très tôt un soutien informel, tel que celui que peut offrir une Personne-relais DialogUNIL, pour encourager la personne à faire état de ses difficultés et à chercher une résolution avant que le conflit ne se bloque.

3. Créer une communauté UNIL forte

Statistiques

Bureau de Médiation UNIL	2007	2008	2009
Requêtes	32	32	30
Entretiens	73	53	62
dont entretiens de médiation	9	9	7
Situations traitées par médiation	28%	25%	17%
Entretiens téléphoniques	50	70	50
Provenance des requêtes			
Enseignants	4 (12.5%)	7 (22%)	5 (16%)
Corps intermédiaire	9 (28%)	12 (38%)	8 (27%)
Etudiants	4 (12.5%)	6 (19%)	6 (20%)
PAT	15 (47%)	7 (21%)	11 (37%)
femmes/hommes (%)	78/22	84/16	67/33

3.7.3 Autres activités de soutien

Cf. *supra* 3.1.1.1 Accueil des nouveaux étudiants ; 3.1.1.2 Accompagnement des nouveaux étudiants ; 3.6.3 Favoriser une écoute et un suivi ciblés sur la personne.

	Indicateurs de réalisation (2009)		
1	Nombre de consultations individuelles	660	cf. 3.6.3
2	Nombre de bilans de compétences	21 achevés, 10 en cours de réalisation au 31.12	cf. 3.6.4
3	Nombre d'offres de logement	1'795	cf. 3.6.7
4	Nombre d'offres d'emplois	1'919	cf. 3.6.7
5	Nombre d'aides sociales accordées	496	cf. 3.6.5

D. Autres activités réalisées en 2009

3.8 Adaptation des prix des restaurants universitaires

La restauration à l'UNIL est gérée par une convention signée entre l'Etat de Vaud et le restaurateur, alors que l'UNIL supporte sur son budget les charges d'entretien des locaux, du mobilier et des machines ainsi que les coûts des énergies.

2009 a montré que les mesures prises à l'occasion de l'augmentation des prix de septembre 2008 pour suivre les souhaits des étudiants répondent aux attentes :

- une caisse « cash » permet de payer le prix « étudiant » sur simple présentation de la Campus Card, sans charger le porte-monnaie électronique
- un guichet de service permet aux étudiants qui en auraient besoin de retirer de l'argent immobilisé sur le porte-monnaie électronique de leur Campus Card ; cette possibilité n'est toutefois pratiquement pas utilisée
- dès septembre 2009, les étudiants de l'UNIL ont les mêmes droits que ceux de l'EPFL lorsqu'ils fréquentent les restaurants de l'EPFL et vice-versa ; pour cela, ils ont la possibilité de faire créer un deuxième porte-monnaie électronique utilisable dans l'institution sœur ; pour éviter cette procédure un peu lourde, les équipes informatiques de l'UNIL et de l'EPFL travaillent à rendre les cartes électroniques parfaitement compatibles.

Les restaurants de l'UNIL ont participé à deux audits en 2009 : un audit de la Cour des comptes (Audit de la restauration collective à l'Etat de Vaud, Rapport n° 6 du 15 décembre 2009) et un audit périodique du Contrôle cantonal des finances.

3.9 Gestion de la pandémie de rougeole et mesures H1N1

3.9.1 Rougeole

Au printemps, les autorités identifiaient le campus UNIL-EPFL comme un foyer d'épidémie de rougeole et demandaient de prévenir toute propagation par une campagne de vaccination et un recensement de l'état d'immunisation des 25'000 usagers du campus. Le succès reposait sur un important effort de communication et de récolte d'information individualisée. L'enjeu ? Eviter que le semestre ne soit perturbé par une fermeture des cours. Trois semaines, 1'850 vaccins et 12'500 recensements plus tard, le campus était probablement, de l'avis du médecin cantonal, le lieu le plus sûr du canton avec un taux d'immunisation de >95% de sa population (92% moyenne vaudoise).

La Direction a donc mobilisé une cellule de crise composée du responsable d'UNISEP (opérations et relations avec la Santé publique), une collaboratrice du Centre informatique chargée de la base de données et des décomptes de personnes recensées et du Secrétaire général pour la communication avec la communauté universitaire et les relations avec la Direction.

Deux choses ont contribué à la bonne gestion de la crise. Premièrement, la base de données, clef essentielle du succès pour recenser l'état immunitaire de chaque usager du campus. Avant tout, cet outil aura eu l'immense avantage de permettre une approche fondée sur la confiance et l'initiative des individus, à qui on demandait de déclarer en ligne leur état immunitaire : convoquer de longues queues d'universitaires à se présenter, carnet de vaccination en main, à un guichet de contrôle relève de la fiction ubuesque ! Outre son incompatibilité avec la culture institutionnelle, pareille option aurait raté l'objectif, en omettant que plus de 20% des personnes inscrites comme actives à l'UNIL ne se trouvaient pas sur le site au moment donné (étudiants en mobilité, chercheurs en déplacement, membres de la Faculté de biologie et médecine hébergés au Bugnon/CHUV etc.).

Seconde clef de succès : l'adresse email. La première alerte aura provoqué 7'450 réactions (vaccination ou déclaration en ligne) en cinq jours, un chiffre

3. Créer une communauté UNIL forte

impressionnant mais inférieur à la moitié du résultat requis. Il aura fallu trois semaines de mesures complémentaires telles que courriels de relances émis par des relais (associations d'étudiants, Décanats etc.), incitation directe de la part des responsables hiérarchiques et enseignants et le recrutement de 5 étudiants téléphonistes qui auront tenté pendant une quinzaine de jour de contacter 1'500 « distraits » (impact : 800 réactions supplémentaires) avant qu'une lettre assez stricte signée de la Direction ne soit encore envoyée au domicile de 700 étudiants.

Cette absence de réaction s'explique probablement par l'indifférence due à l'image bénigne d'une maladie d'enfance traditionnelle mais aussi par le désintérêt académique pour l'institutionnel, manifesté par certains chez qui ce sentiment peut provoquer jusqu'à la destruction systématique - avant lecture - de tout message adressé par le « Centre », et finalement par l'effet de dispersion des adresses emails : certains étudiants qui ne s'étaient jamais connectés sur leur adresse @unil.ch ni sur www.unil.ch/actu déclaraient encore au bout de deux semaines ne rien savoir d'une épidémie de rougeole !

3.9.2 A (H1N1)

La gestion de la pandémie annoncée se sera limitée à un état de préparation actif dans la mesure où la pandémie ne s'est fort heureusement pas déclarée avec la virulence initialement crainte par les autorités de santé publique. Un site www.unil.ch/pandemie a été ouvert en version bilingue fr/uk pour orienter l'ensemble de la communauté vers les informations publiques des sites fédéral et cantonal, ainsi que sur les spécificités pouvant concerner un étudiant ou un collaborateur de l'UNIL. Sur le plan opérationnel, les unités ont été instruites de prendre les mesures permettant d'assurer leur service en dépit d'une absence soudaine, pour une dizaine de jours, d'une majorité de leurs collaborateurs. Un accent particulier a été mis par la Direction sur les services les plus essentiels (infrastructures, locaux, informatique et paiement des salaires). Finalement, la Direction a demandé aux Décanats d'envisager un scénario permettant de traiter les conséquences d'une soudaine flambée de cas au cours de la période d'examen du semestre d'automne.

4. Développer une culture Qualité

A. Vision

Depuis les premières mesures institutionnelles en faveur de la qualité de l'enseignement, en 1999, l'UNIL ne cesse de progresser dans la mise en place d'une culture Qualité.

La notion de culture Qualité a été choisie pour transmettre la notion de qualité perçue comme valeur partagée et responsabilité collective de tous les membres de l'Institution. En d'autres termes, le défi consiste à faire en sorte que chaque membre de la communauté perçoive le sens et l'intérêt des démarches qualité et s'implique dans leur réalisation.

Pour cela, il est nécessaire de faire évoluer la culture organisationnelle et d'enraciner certaines valeurs. En effet, au-delà d'une volonté affirmée d'accroître la qualité de l'enseignement et de la recherche, le système qualité interne de l'UNIL repose sur plusieurs valeurs qui ont fondé les premières démarches qualité de l'UNIL : responsabilisation, participation, réflexivité, adéquation aux buts etc.

Dans la mesure où il s'agit de changer la culture organisationnelle, il est clair que cet effort s'inscrit dans la durée et suppose des interventions variées, à des niveaux multiples. En 2009, différentes mesures et projets ont contribué à l'appropriation et à la concrétisation de ces valeurs et, ce faisant, à l'enracinement de la culture Qualité.

La progression de l'évaluation de l'enseignement et du conseil aux enseignants ainsi que l'implication des différents acteurs des Facultés dans les processus d'autoévaluation témoignent du développement progressif de cette culture Qualité.

B. Réalisations planifiées dans le plan stratégique de l'UNIL et dans l'EMPD

Plan stratégique UNIL	EMPD – Conseil d'Etat
4.1 Ancrer le concept Qualité dans la culture de l'UNIL	E.5 Généraliser la pratique de l'évaluation de l'enseignement, dans une visée formative, à l'ensemble des programmes d'études
4.2 Intégrer le processus Qualité dans la gouvernance de l'UNIL	P.8 Intégrer les résultats des évaluations dans la gestion institutionnelle P.9 Planifier l'accréditation institutionnelle à l'horizon 2011 P.10 Envisager, là où cela paraît utile, des accréditations de filières d'études selon les dispositions nationales ou internationales et en fonction de la stratégie institutionnelle
4.3 Créer une culture basée sur des exigences très élevées lors du recrutement des professeurs	

C. Rapport de réalisation en 2009

4.1 Ancrer le concept Qualité dans la culture de l'UNIL

Comme mentionné précédemment, la Direction prend très au sérieux les questions de qualité. Elle a créé une commission (COVER – www.unil.ch/cover) qui a élaboré un concept Qualité et pilote sa mise en œuvre. Ce concept repose sur les valeurs évoquées en préambule et constitue un des projets qui contribue à développer la culture Qualité de l'Institution. Il prévoit une évaluation régulière des Facultés et des services centraux de l'UNIL.

L'autoévaluation de la Faculté de biologie et de médecine a été conduite au cours de l'année académique 2008-2009, sous le contrôle du Décanat, bouclant ainsi le premier cycle d'évaluation des Facultés. Désormais, toutes les Facultés de l'UNIL se sont prêtées une fois à cet exercice de prise de distance, d'analyse critique et d'élaboration de nouvelles priorités.

En 2009, cinq services centraux administratifs ont par ailleurs procédé à leur autoévaluation portant ainsi à 13 sur 23 le nombre de services s'étant impliqués dans cette démarche.

4.1.1 Evolution du concept d'autoévaluation des Facultés (concept Qualité de l'UNIL)

Contexte : Les sept Facultés de l'UNIL ont procédé à leur autoévaluation entre 2005 et 2009 selon le « Concept d'évaluation et de développement de la qualité de l'enseignement et de la recherche » (concept Qualité de l'UNIL) et les recommandations de la Commission de valorisation de l'enseignement et de la recherche (COVER). En vue du second cycle d'évaluation, il s'agit de faire évoluer ce concept en tenant compte des commentaires des experts de l'OAQ, des bilans réalisés suite aux évaluations de Facultés et d'éviter que ces dernières aient à refaire exactement la même démarche dans un intervalle de temps rapproché. Le but étant que le processus d'évaluation soit utile aux Facultés comme à l'Université et qu'il réponde aux besoins internes et externes (notamment aux exigences de la nouvelle LAHE).

L'évolution du concept Qualité est abordée dans un esprit d'adéquation aux buts et de limitation de la bureaucratie. La Direction attache en effet une grande importance à la pertinence des mesures prises en faveur de la qualité et souhaite éviter que la nécessaire documentation des processus Qualité n'entraîne une augmentation excessive des charges administratives.

Résultats : Globalement, la démarche a reçu une bonne appréciation au sein des Facultés et les résultats ont été jugés très positivement par les différents acteurs concernés, à savoir les Facultés elles-mêmes, la Direction de l'UNIL, les experts extérieurs et l'OAQ. L'une des conclusions importantes qui se dégage concerne toutefois la charge importante de travail qu'implique cette procédure au sein des Facultés. Il est important d'en tenir compte.

Bilan et perspectives : Trois propositions qui prennent en compte l'ensemble des feed-back reçus à l'issue du premier cycle d'évaluation ont été formulées pour faire évoluer le concept Qualité.

1. Systématisation de l'évaluation des cursus d'études

L'évolution de la réflexion liée à l'évaluation de l'enseignement et de la recherche, au niveau cantonal, national ainsi qu'à l'intérieur de l'UNIL incite à porter une attention particulière à l'évolution des cursus d'étude. Il apparaît ainsi nécessaire de systématiser l'évaluation des cursus offerts.

Chaque cursus d'études sera évalué indépendamment selon un concept et un canevas d'évaluation développés, afin de soutenir les Facultés dans cette démarche. Toutefois, il est important de souligner que l'évaluation des cursus d'études ne sera pas une démarche isolée. Elle sera articulée avec l'évaluation des Facultés qu'il est prévu de reconduire périodiquement.

Le concept et le canevas d'évaluation des cursus de l'UNIL ont été élaborés en 2009. La mise en œuvre du processus d'évaluation des cursus débutera en 2010. Cette démarche donnera l'occasion aux Facultés de faire le point sur leur offre de Bachelor(s) et de Master(s), d'identifier les points forts et les aspects à améliorer, d'établir un bilan puis de définir de nouvelles priorités. Des experts externes seront impliqués.

2. Modification de la périodicité des évaluations des Facultés

Pour tenir compte des recommandations des experts de l'OAQ, pour garder sa force à l'exercice et alléger la charge des Facultés, la périodicité des procédures d'autoévaluation, initialement prévue à quatre ans a été redéfinie à six ans. D'ici là, chaque Faculté procèdera à l'évaluation de plusieurs de ses cursus d'études selon un calendrier défini par son doyen. Les résultats des évaluations de cursus permettront de documenter la partie « enseignement » lors de l'évaluation des Facultés.

3. Evolution du cadre de l'autoévaluation des Facultés

Le concept et le canevas d'autoévaluation des Facultés seront revus en 2010-2011 afin de tenir compte de l'introduction des évaluations individuelles des cursus.

4.1.2 Autoévaluation de la FBM

Contexte : En 2009, la FBM a procédé à son autoévaluation. Cette démarche représente un travail important tout à la fois de récolte de données, d'enquêtes, de réflexions collectives, de rédaction.

Comme chaque année, un bilan du processus d'autoévaluation a été effectué. Un formulaire en ligne a été adressé aux 61 personnes qu'ont rencontrées les experts. Trente-cinq d'entre-elles ont répondu, soit un taux de réponse de 57%. Un questionnaire a également été transmis aux experts externes, afin qu'ils évaluent l'organisation de la visite *in situ*.

Résultats : Comme les années précédentes, il ressort que la satisfaction générale relative à cette démarche est globalement bonne au sein de la Faculté, en dépit du surcroît de travail occasionné. Elle permet de « prendre le temps de la réflexion », de « faire le point de la situation », de disposer d'un « instantané » de la Faculté.

Les experts ont relevé la bonne préparation préalable par la Faculté. Ils ont apprécié la cordialité de l'accueil, l'encadrement durant la visite, la maîtrise professionnelle du processus ainsi que les discussions très ouvertes avec les

4. Développer une culture Qualité

membres de la Faculté. Ils estiment par ailleurs que les procédures sont bien décrites dans les documents de la COVER.

La Direction estime pour sa part que la FBM a réalisé son autoévaluation en respectant bien *l'esprit et la lettre* du concept Qualité de l'UNIL. La Faculté a su prendre la distance nécessaire pour porter un jugement critique sur elle-même. Le travail a été mené en profondeur et le rapport qui en résulte est clair et complet.

Comme les années précédentes, la synthèse de l'autoévaluation sera publiée sur le site Internet de la COVER après avoir été validée par cette commission (<http://www.unil.ch/cover/page35450.html>).

Bilan et perspective : Le prochain cycle d'évaluation des Facultés débutera en automne 2011 et sera mené sur la base de la version revue du concept d'autoévaluation des Facultés.

En 2008, les membres de la Direction se sont associés à ceux de la COVER pour demander à la FTSR d'achever la première phase de la démarche d'évaluation, conformément aux règles du jeu définies par la COVER. Le doyen a remis un rapport de synthèse dans lequel il a mis en évidence les conditions particulières dans lesquelles la Faculté a été amenée à conduire le processus d'autoévaluation (cette synthèse est également disponible sur le site de la COVER).

Indicateurs de réalisation (2009)		
1	Taux d'évaluations des enseignements	30%, cf. explication <i>infra</i>
2	Nouvelle version du concept Qualité	en cours de réalisation
3	Taux de feed-back reçu par les étudiants suite à une évaluation de l'enseignement	env. 40%, cf. explication <i>infra</i>
4	Résultat de l'évaluation du concept Qualité de l'UNIL par l'OAQ	cf. 4.4.2

Taux d'évaluation des enseignements

On trouve dans le rapport 2008 le concept et les modalités de réalisation de l'évaluation des enseignements.

Pour l'année 2009, un total de 932 enseignements ont été évalués par l'entremise du CSE (donc hors médecine), impliquant 570 enseignants différents. En tout, environ 31'400 questionnaires ont été distribués auprès des étudiants. Si l'on tient compte du fait qu'environ 3'000 enseignements sont donnés chaque année à l'UNIL, le taux d'évaluation des enseignements pour 2009 s'élève à un peu plus de 30%. Par contre, si l'on tient compte du fait que l'UNIL comptait environ 850 enseignants en 2009, le taux de participation des enseignants non-clinique à l'évaluation des enseignements s'élève à près de 65%. Ceci dépasse donc la cible de 50% correspondant à la politique d'un enseignement évalué tous les deux ans (le nombre d'enseignants participant à l'évaluation se rapprocherait alors plutôt de 425).

Le CSE est chargé d'accompagner les enseignants qui rencontrent des difficultés dans leur enseignement et de les aider à améliorer leurs pratiques.

Taux de feed-back reçu par les étudiants suite à une évaluation de l'enseignement

En 2009, environ 40% des enseignants ont procédé à l'évaluation d'un enseignement assez tôt durant le semestre (entre la 8^e et la 10^e semaine) pour pouvoir obtenir les résultats et ainsi fournir un feed-back aux étudiants avant les examens. L'objectif, selon la logique de l'évaluation des enseignements à l'UNIL, est de communiquer aux étudiants ce qui est compris de l'évaluation, ce qui sera modifié et comment, ou ce qui ne sera pas modifié et pourquoi.

Dans leur rapport d'autoévaluation, les enseignants doivent entre autres expliquer comment ils communiquent avec les étudiants au sujet des résultats d'évaluation. L'objectif est donc, à terme, de systématiser cette pratique. De façon à rendre plus aisée la communication au sujet des résultats d'évaluation, ceux-ci sont dorénavant envoyés aux enseignants *via* mail, sous format pdf. Un enseignant peut donc faire part des résultats et de ses réactions aux étudiants une fois le cours terminé, et ce par l'entremise du portail MyUnil. Les enseignants sont aussi encouragés à communiquer au sujet des résultats aux étudiants de la volée suivante puisque les étudiants échangent facilement entre eux au sujet des enseignements.

4.2 Intégrer le processus Qualité dans la gouvernance de l'UNIL

Les résultats des processus Qualité contribuent à guider l'action de la Direction et des Décanats. Les autoévaluations permettent en effet d'harmoniser la stratégie de la Direction avec celles des Facultés et de faire évoluer les services centraux pour qu'ils répondent mieux aux besoins de l'Institution.

4.2.1 Rencontres de validation et suivi des autoévaluations

Contexte : Cf. rapport de gestion 2008

Résultats : Comme la Faculté des lettres en 2008, la FBM a elle-même effectué une mise en relation entre ses projets de développement et les objectifs stratégiques de la Direction. Ce travail montre une bonne convergence avec la stratégie de l'UNIL. Le Décanat a rencontré les membres de la Direction afin de discuter des documents issus de l'autoévaluation.

Quatre Facultés ont remis début 2009 un bilan annuel qui indique comment se déroule la mise en œuvre du plan d'action dessiné suite à la procédure d'autoévaluation : FDSC, FGSE, HEC et SSP. Une rencontre entre la Direction et chaque Décanat concerné a permis de discuter des progrès réalisés.

Bilan et perspective : Début 2010, six Facultés (toutes sauf la FBM qui a achevé la démarche courant 2009) remettront un rapport de suivi de l'autoévaluation. Une rencontre entre la Direction et les Décanats concernés sera planifiée afin d'en discuter. Cette démarche concernera également les services centraux.

4.2.2 Audit OAQ 2007-2008

Contexte : Cf. rapport de gestion 2008

Résultats : L'audit Qualité de l'UNIL s'est déroulé durant l'année académique 2007-2008. Les résultats de cette procédure sont mentionnés dans le rapport de gestion 2008. Le bilan qui a été dressé lors de cet exercice a débouché sur de nouveaux

4. Développer une culture Qualité

développements du système Qualité de l'UNIL, notamment l'élaboration d'un concept d'évaluation des cursus d'études.

Bilan et perspective : Dans la perspective de la nouvelle Loi sur les Hautes écoles, la Direction entreprendra les démarches nécessaires pour obtenir l'Accréditation institutionnelle (cf. *infra*).

	Indicateurs de réalisation (2009)	
1	Comptes-rendus des rencontres entre la Direction et les Facultés autoévaluées	réalisé
2	Bilan de suivi des autoévaluations avec chaque Faculté	réalisé
3	Autoévaluation des services centraux de support à l'enseignement et à la recherche	réalisé
4	Autoévaluation des services centraux administratifs	2009-2011
5	Conclusion de l'audit Qualité de l'UNIL par l'OAQ	réalisé
6	Accréditation institutionnelle	2011

4.3 Créer une culture basée sur des exigences très élevées lors du recrutement des professeurs

Contexte (cf. également rapport de gestion 2008) : La mise sur pied d'un groupe de travail Direction-doyens destiné à construire une culture commune du recrutement a abouti en 2008 à l'élaboration d'un petit guide fournissant notamment des indications sur les questions préalables à une mise au concours, sur les critères qui doivent fonder la démarche de recrutement et sur le contenu du rapport final de la commission de nomination.

Il s'agissait ensuite de prolonger cette réflexion au niveau des procédures de renouvellement de contrat afin de continuer à enraciner une culture Qualité fondée sur une utilisation constructive de l'évaluation et une vision large des compétences attendues. Dans cet esprit, l'évaluation lors des renouvellements doit dépasser la simple appréciation de la production de recherche et s'intéresser aussi à l'enseignement et à l'intégration des enseignants.

Résultats : Au cours de l'année 2009, la Direction a veillé à ce que les propositions de nomination tiennent compte des indications du petit guide élaboré et, à quelques reprises, a demandé des compléments avant de prendre une décision. Toutefois, la lecture des rapports des commissions de nomination montre que la grille de lecture proposée est de plus en plus utilisée par les Facultés. Par ailleurs, la Direction a systématiquement participé aux procédures de titularisation des professeurs assistants ce qui lui a donné la possibilité de renforcer ce changement culturel par des interventions auprès des commissions en cours de procédure (plutôt que lors de l'examen du dossier et auprès du décanat concerné).

La collaboration Direction-doyens s'est poursuivie au sein d'un groupe du travail afin de nourrir une réflexion collective sur les façons d'évaluer les dossiers lors des renouvellements et améliorer le retour à donner aux enseignants.

Certaines directives ont été changées pour accentuer la dimension réflexive des évaluations et la dimension « Portfolio » des dossiers. Parallèlement, des ateliers ont été mis sur pieds par le CSE pour aider les enseignants à préparer leurs

dossiers d'évaluation. Cet atelier leur permet d'avoir une meilleure compréhension des critères d'évaluation et surtout les incite à faire de cette évaluation une occasion de réflexion sur leur développement professionnel et un bilan des diverses compétences attendues d'eux. En 2009, une cinquantaine d'enseignants ont suivi cet atelier ou sollicité un appui individuel.

Bilan et perspective : La Direction continuera à participer systématiquement aux commissions de titularisation de ceux des enseignants qui suivent une voie de prôtularisation conditionnelle.

Le travail avec les doyens sur l'évaluation des dossiers sera poursuivi et pourra aboutir à un autre mini-guide.

Une étude est envisagée en 2010 afin d'analyser l'évolution des dossiers d'évaluation et leur proximité avec les attentes de la Direction, en particulier quant à leur contenu.

Toutefois, cette évolution de l'évaluation constitue un changement culturel important qu'il s'agira d'accompagner dans la durée avec la poursuite des ateliers de préparation des dossiers, le mise au courant des nouveaux doyens, une vigilance dans l'examen des dossiers soumis pour nomination.

	Indicateurs de réalisation (2009)	
1	Réalisation d'un <i>Petit guide pour le recrutement de nouveaux enseignants à l'intention des Décanats</i>	réalisé
2	Evolution de la procédure de renouvellement de mandats des enseignants	réalisé

D. Autres activités réalisées en 2009

4.4 Autoévaluation des services

En 2007, la Direction a initié une procédure d'évaluation des services qui lui sont rattachés. Cette démarche débouche sur un rapport d'autoévaluation et un plan de développement qui sont discutés lors d'une séance entre la Direction et le chef de service.

Une nouveauté a été introduite en 2008. A la demande du service ou de la Direction – ce point est défini avec le service concerné au début du processus –, l'autoévaluation peut être accompagnée d'une expertise externe. Le recours à un/des expert-s externe-s permet au service d'obtenir un avis sur son analyse et d'offrir d'autres perspectives.

Cinq services¹ ont procédé à leur autoévaluation en 2009, dont trois avec une expertise externe. La Direction a rencontré les chefs de services afin de discuter des résultats des évaluations.

En 2010, trois nouveaux services² seront concernés par cette démarche. Les sept services qui ont achevé leur évaluation en 2008 remettront un rapport de suivi de

¹ Affaires culturelles, Centre de langues, Interface Sciences-Société, Service des archives, Service juridique

² Centre informatique, Service financier, Bureau de médiation

4. Développer une culture Qualité

la mise en œuvre de leur plan de développement, qui sera discuté avec les membres de la Direction.

4.5 Présidence du Réseau Qualité des Hautes écoles suisses

En 2009, le Réseau Qualité des Hautes écoles s'est réuni une fois sous la présidence du vice-Recteur Valorisation et Qualité de l'UNIL. Ce réseau, créé à l'initiative de la CRUS, regroupe les vice-Recteurs ou vice-présidents en charge des questions de qualité ainsi que les personnes responsables des questions opérationnelles, dans les douze Hautes écoles suisses. Il constitue l'interlocuteur privilégié de la CRUS pour les questions de qualité. Son président est, en outre, membre de la délégation Qualité de la CRUS. La constitution de ce réseau a non seulement pour but de renforcer les échanges entre les Hautes écoles et le partage des bonnes pratiques, mais elle permet aussi de disposer d'un groupe de référence pour les discussions avec l'OAQ.

Durant la séance plénière, les résultats des questionnaires qui ont été adressés aux universités et aux experts externes suite à l'audit Qualité ont été présentés par l'OAQ et discutés par les membres du réseau. Le vice-Recteur Valorisation et Qualité de l'UNIL a également été réélu pour deux ans à la présidence de ce réseau.

Un sous-groupe de ce réseau, auquel participe le président, s'est réuni à deux reprises pour faire des propositions relatives à l'articulation audit Qualité-Accréditation, en vue de l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi fédérale sur l'aide aux Hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des Hautes écoles qui rendra l'accréditation institutionnelle obligatoire. Un document intitulé « Propositions de principes généraux pour l'accréditation institutionnelle » a été transmis aux membres du réseau et à la CRUS qui souhaite que le réseau poursuive ses travaux dans cette direction.

Centre de soutien à l'enseignement

Cf. *supra* 1.5

5. Renforcer l'interaction entre l'UNIL et la Société

A. Vision

Ces dernières années, l'UNIL a multiplié les initiatives afin d'ouvrir les portes de la « tour d'ivoire » d'aller à la rencontre de la Société. Pour ce faire, elle s'est efforcée, d'une part, de mettre systématiquement en évidence son apport à son environnement en rendant publiquement compte de ses activités et de ses succès et, d'autre part, de renforcer les liens entre la communauté universitaire et la Société dans laquelle elle s'inscrit.

Cette démarche d'ouverture passe non seulement par une politique de communication vers les médias, des publics ciblés ou le grand public, mais également par quantité d'initiatives prises par des groupes ou des individus à tous les échelons de l'Institution, telles que les réalisations de mandats, expertises, partenariats avec des institutions autres qu'universitaires, formations continues etc.

Les faits et actions décrits dans le présent chapitre permettent de répondre avec plus de sérénité au reproche mentionné plus haut. En outre, les observateurs initiés (spécialistes de la communication ou du milieu académique, politiques engagés dans la thématique universitaire) reconnaissent de plus en plus fréquemment dans l'UNIL un lieu qui cherche de manière dynamique la rencontre avec son environnement, dans le cadre d'actions de qualité. Ces échos constituent un encouragement pour développer encore cette politique d'ouverture.

B. Réalisations planifiées dans le plan stratégique de l'UNIL et dans l'EMPD

Plan stratégique UNIL	EMPD – Conseil d'Etat
5.1 Mettre en valeur la qualité scientifique de niveau international de la recherche menée par la Faculté des HEC et stimuler l'obtention de mandats d'expertise et de conseil	
5.2 Développer la formation continue universitaire à destination des publics professionnels	S.5 Développer une stratégie institutionnelle en faveur de la formation continue et l'apprentissage tout au long de la vie, diversifiée selon les aires de spécialisation de l'Université
5.3 Développer les actions grand public	S.1 Généraliser les manifestations publiques en faveur de la vulgarisation des activités scientifiques S.3 Renforcer la stratégie de communication de la Haute école dans les médias
5.4 Créer un relais informel avec le monde politique	
5.5 Renforcer les relais avec les gymnases	
5.6 Favoriser la rencontre entre l'UNIL et la Société pour répondre aux grands questionnements contemporains	S.2 Encourager les prises de position publiques des membres de la communauté universitaire
5.7 cf. S.6	S.6 Offrir des places d'apprentissage dans les différentes activités de l'Université

C. Rapport de réalisation en 2009

5.1 Mettre en valeur la qualité scientifique de niveau international de la recherche menée par la Faculté des HEC et stimuler l'obtention de mandats d'expertise et de conseil

Contexte : Le plan stratégique de l'UNIL donne à la Faculté des HEC le double mandat de maintenir et augmenter encore la qualité scientifique de niveau international de la recherche menée en Faculté des HEC et d'accroître les services que la Faculté offre au tissu économique local.

Résultats : Les résultats apparaissent dans le rapport d'activités de la Faculté des HEC (cf. 9.5). Le Décanat a préparé un plan stratégique, validé par la Direction, qui intègre ces deux missions en voulant tirer parti de l'excellence de la recherche

5. Renforcer l'interaction entre l'UNIL et la Société

fournie par le personnel académique de HEC pour offrir un enseignement de qualité et des services aux entreprises de la région lémanique.

La première étape de ce plan a consisté à modifier la structure interne de HEC en créant 10 départements, ce qui donne une image très claire de ses compétences scientifiques et de ses axes de développement.

Il convient aussi de relever le rôle de l'Association des gradués HEC qui compte plus de 9'000 membres actifs dans le monde entier et dont le principal but consiste à animer le réseau des anciens étudiants en développant les liens privilégiés entre les gradués, HEC et le monde économique.

Bilan et perspective : La politique menée par le Décanat et la Direction devrait accroître les liens entre HEC et le tissu économique vaudois, en particulier en ce qui concerne les activités de formation continue, la mise à disposition des entreprises de personnel hautement qualifié et la réalisation de mandats.

	Indicateurs de réalisation (2009)	
1	Bibliométrie	120 articles et 10 livres
2	Nombre de thèses	14
3	Mandats et conseils	11 mandats institutionnels pour un total de 1 million de francs
4	Inventaire des activités de formation continue	14 activités
5	Accréditation Equis confirmée	confirmation pas encore obtenue, demande en cours ; une visite de contrôle est prévue en automne 2010
6	Accréditation AACSB obtenue	selon calendrier AACSB, date encore inconnue, car doit intervenir après la procédure Equis
7	Autoévaluation UNIL	la seconde autoévaluation aura lieu en 2011-2012

5.2 Développer la formation continue (cf. également 1.10)

La Fondation pour la formation continue universitaire lausannoise a déposé ses statuts en août 2008 et a démarré son fonctionnement le 1^{er} janvier 2009. Elle est dirigée par un Conseil de Fondation (formé du Président et du vice-président des Affaires Académiques de l'EPFL, du Recteur et du vice-Recteur Enseignement pour l'UNIL) et une Direction composée de trois membres : un directeur scientifique pour l'EPFL, un directeur scientifique pour l'UNIL et un directeur opérationnel. Le Règlement de la Fondation fixe des règles communes en matière de coûts des formations, de règles d'admission, des procédures d'évaluation, de financement de la Fondation, de rétribution des enseignants et de facturation des prestations etc.

La nouvelle Directrice scientifique de la formation continue de l'UNIL, recrutée pendant le semestre d'automne 2008, a donc intégré la nouvelle équipe le 1^{er} janvier 2009, tout comme le doyen de la formation continue de l'EPFL — remplacé à la rentrée du semestre d'automne par le vice-président des Affaires Académiques de l'EPFL. La Directrice opérationnelle (ancienne adjointe du directeur

5. Renforcer l'interaction entre l'UNIL et la Société

du CeFC de l'UNIL) est entrée en fonction simultanément ainsi qu'un nouveau responsable de la comptabilité. Le reste du personnel de la Fondation résulte de la fusion des deux anciens services. La Fondation, sa direction tricéphale, l'ensemble de son personnel administratif et technique et ses coordinateurs de programmes se sont installés provisoirement dans le bâtiment de l'Unithèque, sur le site de Dorigny, dans les anciens locaux du CeFC qui ont fait l'objet des travaux d'extension nécessaires, à la fin de l'année 2008.

Durant l'année 2009, 7 formations certifiantes (3 DAS et 4 CAS) ont été élaborées à l'UNIL pour être proposées dès 2010. Par ailleurs, la Fondation pour la formation continue UNIL-EPFL voit le nombre de formations construites en partenariat augmenter. Ainsi, des démarches ont été initiées pour consolider, *via* des conventions cadres, les offres de titres conjoints avec, notamment, la HEP-VD et les différentes Hautes écoles de la HES-SO. Bien entendu, le partenariat avec l'EPFL reste un objectif prioritaire pour la Fondation. Au sein de l'UNIL, le lancement de cette nouvelle structure offre l'occasion de réactualiser les contacts avec les différentes Facultés. Ce travail, initié en 2009, doit se poursuivre en 2010 et devrait permettre de susciter de nouvelles offres dans des secteurs encore sous-représentés.

	Indicateurs de réalisation (2009)	
1	Nombre de nouveaux programmes certifiants initiés par les Facultés de l'UNIL	1 CAS
2	Nombre de jours / participants	23'539
3	Nombre de formations « certifiantes » (certificats, diplômes, MAS)	cf. 1.10
4	Chiffre d'affaires de la fondation	cf. 1.10

5.3 Développer les actions grand public

La volonté déterminée de la Direction de renforcer l'interaction de l'Université avec la société a provoqué ces dernières années une augmentation sensible des événements organisés pour des publics plus ou moins divers et nombreux. La Direction a donc constitué une « cellule événements » animée par le secrétaire général et constituée des responsables d'Unicom, d'Unibat et de l'Interface Sciences-Société. Elle est chargée d'assurer une politique des événements qui soutienne la réalisation des objectifs fixés dans le plan stratégique de l'UNIL. Un coordinateur des événements a été désigné, en charge de la réalisation des événements nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie de communication et de médiation scientifique de l'UNIL. Ce dispositif permet d'exercer une vision globale sur les manifestations organisées par la Direction ou par des unités de l'Institution et de s'assurer ainsi de leur contribution effective et cohérente aux objectifs de l'Institution.

5.3.1 Le cours public : où va le monde ?

Contexte : Chaque année, l'UNIL organise un cycle de 4 à 6 conférences sur un thème intéressant un large public. Ces cours publics se succèdent à une semaine d'intervalle durant la période de février à mars. La formule consiste à poser un

regard académique (présenté par des chercheurs de l'UNIL) sur une thématique d'actualité (présentée par des professionnels ou des personnes actives dans le domaine traité, invitées pour une soirée) afin de rendre le savoir académique accessible.

Bilan et perspective : L'édition 2009 du cours public posait une question à la fois large et percutante : *Où va le monde ?* Il a été l'occasion de traiter de thématiques aussi fondamentales et diverses que nouveaux riches et nouveaux pauvres, gagnants et perdants du réchauffement climatique, la modélisation de l'avenir ou encore le sort des individus face à la mondialisation (vidéos des conférences sur www.unil.ch/courspublic).

Très apprécié par un public fidèle (entre 200 et 300 personnes par soirée), le cours public doit toutefois faire face à une multiplication d'événements sur le campus et dans la région lausannoise. Si le nombre de spectateurs reste élevé pour ce type de manifestation, force est de constater un lent mais régulier effritement de sa fréquentation sur les quatre dernières années.

Aujourd'hui, sans pour autant remettre en question la vocation première du cours public, il paraît nécessaire de réfléchir à une nouvelle formule qui permettra de réagir plus rapidement à l'actualité nationale et internationale. Cela impliquera, entre autres, d'abandonner le principe d'un cycle de conférences sur un même thème en début d'année pour proposer plutôt, trois ou quatre fois l'an, un cours public d'une soirée sur un sujet particulier en phase avec l'actualité. Un cours public nouvelle formule sera lancé en 2010 afin d'évoluer dans ce sens.

5.3.2 Les Mystères de l'UNIL : le vent en poupe

Contexte : cf. rapport de gestion 2008 et www.unil.ch/mysteres.

Résultats : Afin de commémorer le centième anniversaire de l'Ecole des sciences criminelles, la quatrième édition des Mystères était consacrée la police scientifique. Ce thème accrocheur a déclenché un très fort intérêt des médias et du public. Entre 13'000 et 14'000 visiteurs ont arpenté le campus, ce qui représente une nouvelle fois une hausse très sensible par rapport aux éditions précédentes (10'000 visiteurs en 2008). Le week-end grand public a attiré quelque 12'500 personnes, essentiellement des familles vaudoises. Les journées réservées aux écolières et écoliers du canton de Vaud ont également fait le plein avec 61 classes inscrites (moyenne d'élèves par classe : 19).

Plus de 200 étudiants, enseignants et collaborateurs de l'UNIL se sont mobilisés à cette occasion pour offrir le meilleur visage de la science à leurs concitoyens.

La manifestation sur le site a été précédée d'une action dans les écoles : à la mi-avril, plus de 24'000 exemplaires d'une brochure intitulée « L'université pour tout comprendre (ou presque) en quatre questions » ont été envoyés aux classes du canton de Vaud. Cette publication visait à donner envie aux jeunes lecteurs de vivre l'aventure universitaire et de leur fournir toutes les informations de base sur les études et le monde académiques (ce qu'est l'université, ce qu'on y fait, comment on y accède etc.).

Bilan et perspective : Le succès populaire des Mystères confirme l'attente du public pour des événements ludiques et enrichissants avec une valeur ajoutée dépassant largement celle d'une simple opération « portes ouvertes ». Deux enquêtes effectuées l'une auprès des enseignantes et enseignants, l'autre auprès du public

5. Renforcer l'interaction entre l'UNIL et la Société

familial ont révélé un taux de satisfaction très élevé. Elles ont également permis d'établir que les Mystères présentent un rapport très sain entre fidélisation et nouveaux adeptes, ces derniers représentant plus de 60% chez les enseignants et plus de 65% dans le grand public. Autre constat intéressant : malgré un thème porteur, la première motivation citée par les personnes interrogées est celle de « découvrir l'UNIL ». Enfin, s'agissant de la provenance géographique des visiteurs, il apparaît qu'une très grande majorité réside dans le canton de Vaud (90%) et près de la moitié dans le grand Lausanne.

La fidélité des sponsors démontre, elle aussi, que les Mystères ont trouvé leur place dans l'agenda des grandes manifestations romandes au début de la belle saison. En dépit d'une conjoncture difficile, tous les sponsors de l'édition 2008 ont renouvelé leur soutien en 2009 : la Fondation Leenaards, la Société académique vaudoise, la BCV, 24 Heures, la Fondation Sandoz, Payot et Apple / Art Computer. Autre fait particulièrement réjouissant, la Ville de Lausanne s'est pour la première fois ajoutée à cette liste.

La manifestation des Mystères a désormais atteint le stade de la maturité. Certaines des innovations de l'édition 2009 (recentrage sur le site de Dorigny, animations phares à l'intérieur des bâtiments et non plus en plein air) se sont avérées judicieuses et seront pérennisées. La priorité des organisateurs, pour l'édition 2010, sera d'améliorer encore l'accueil et la gestion des flux pour répondre au mieux à l'augmentation du nombre de visiteurs.

Le budget de l'édition 2009 est resté le même qu'en 2008, à savoir 265'000.- Frs au total, dont la moitié, environ, à la charge de l'UNIL.

5.3.3 Autres manifestations

L'UNIL a également organisé ou pris part à de nombreux autres événements au cours de l'année 2009. Parmi ceux-ci, on peut relever la collaboration avec le Musée de l'Elysée pour un hommage aux photographies de Rodolphe Archibald Reiss, fondateur de l'Institut de police scientifique de l'UNIL. De la fin juin à la fin octobre 2009, une exposition intitulée « Le Théâtre du crime » invitait les visiteurs à découvrir des documents très rarement présentés au grand public. Réalisées il y a près de cent ans à des fins d'expertise et d'enseignement, les photographies de ce pionnier de la criminalistique révèlent également une dimension esthétique et une intense force émotionnelle. L'exposition au Musée de l'Elysée et, parallèlement à celle-ci, une publication aux Presses polytechniques universitaires romandes portant le même titre ont constitué deux des temps forts des célébrations du centième anniversaire de l'Ecole des sciences criminelles.

5.3.4 Interface Sciences-Société : développement des activités du Laboratoire public « L'Eprouvette »

Le service Interface Sciences-Société de l'UNIL est en charge de la promotion du dialogue entre la communauté scientifique et la société, qu'il approche selon le format le plus adapté à chaque public : manifestations culturelles, expositions, cafés scientifiques, ateliers, colloques, conférences, recherche et enseignement transdisciplinaires. Dans son activité, l'Interface dispose d'un laboratoire public, L'Eprouvette.

En 2009, 5'250 personnes ont bénéficié des prestations de L'Éprouvette, que ce soit lors d'ateliers ou dans le cadre d'événements particuliers tels que :

- les Mystères de l'UNIL, le centenaire de l'École des Sciences Criminelles de l'UNIL, les portes ouvertes de la Cité des sciences et de l'industrie à Paris, le Festival Sciences et Cité à Genève, le 450^e anniversaire de l'UNIGE, le salon de la randonnée à Villars, le 100^e anniversaire de l'Union des communes vaudoises, le Salon du livre, les Journées d'Arole et le Téléthon
- projets spéciaux des écoles primaires, collèges et des gymnases.

4'130 personnes (dont 2'270 écoliers et gymnasiens) ont participé à 415 ateliers ou animations qui ont pris les formes suivantes :

- accueil de classes d'écoles, d'adultes et de familles sur le campus de Dorigny et animations dans les écoles des cantons de Vaud, Berne et Valais
- ateliers organisés avec et pour l'Institut des sciences criminelles et la Section de cinéma (analyse de films) de l'UNIL
- passeports-vacances de 14 villes
- collaboration avec le Signal de Bougy et Connaissance 3
- activités pour les enfants du personnel : 2 semaines d'activités d'été pour les enfants du personnel UNIL, CHUV et EPFL et journée des métiers à l'UNIL.

L'Éprouvette a collaboré avec plusieurs musées du Canton :

- Fondation Claude Verdan – Lausanne : création et animation de l'atelier « Et moi, quand j'aurai des rides » dans le cadre de l'exposition « Au fil du temps. Le jeu de l'âge »
- Musée de l'Elysée – Lausanne : ateliers « Sur les traces de la police scientifique » dans le cadre de l'exposition « Le théâtre du crime »
- Musée Sherlock Holmes – Lucens : ateliers « Sur les traces de la police scientifique » dans le cadre de l'exposition « Les Experts à l'école de Sherlock »
- Musée cantonal de zoologie – Lausanne : création et animation de l'atelier « L'évolution de la vie, le jeu des Goums » dans le cadre de l'exposition « Oh my God ! Darwin et l'évolution ».

Deux nouveaux ateliers destinés au jeune public et aux familles ont vu le jour : « Et moi, quand j'aurai des rides » et « L'évolution de la vie, le jeu des Goums ». Un atelier sur l'histoire suisse a été mis au point en collaboration avec un groupe d'historiens de l'UNIL et d'enseignants des écoles ; il sera exploité dès 2010.

5.3.5 Relations avec les médias

Dans une période difficile pour la presse qui a entraîné une limitation des sujets scientifiques avec, par exemple, la disparition de la page « Hautes écoles » dans 24 Heures à la fin de l'année 2008, l'UNIL a réussi à maintenir une visibilité médiatique comparable à celle de l'année précédente. Pour s'en tenir à la seule presse écrite de Suisse romande, on dénombre près de 2'190 articles mentionnant l'UNIL sur l'ensemble de l'année, soit légèrement plus qu'en 2008 (année qui marquait une augmentation de 10% par rapport à 2007).

L'UNIL a atteint ce résultat avec moins de communiqués de presse (36 en 2009 contre 45 en 2008 et 48 en 2007), mais davantage de contacts ciblés avec les

5. Renforcer l'interaction entre l'UNIL et la Société

représentants des médias, suivant en cela l'évolution des besoins des rédactions qui préfèrent toujours davantage les informations de première main aux communiqués.

Si la place dévolue aux sciences dans les rubriques traditionnelles a plutôt tendance à diminuer, de nouveaux espaces d'expertise voient le jour sur Internet. C'est ainsi qu'en 2009, les trois universités du Triangle Azur ont conclu un partenariat avec la Télévision suisse romande (TSR) pour le développement de la plateforme multimédia « TSR Découverte » (www.tsrdecouverte.ch). Ce nouveau service qui entretient d'étroites interactions avec les émissions diffusées sur les chaînes de la TSR, propose des contenus éducatifs et des éclairages scientifiques aux dizaines de milliers d'internautes qui fréquentent quotidiennement les sites web de la TSR. Grâce à un financement conjoint des trois universités, un poste de collaboratrice scientifique du Triangle Azur auprès de la TSR a pu être créé. Basée dans les locaux de la TSR à Genève, la représentante des trois Hautes écoles assure au quotidien l'interface entre la rédaction et le monde académique. Ce partenariat permet en outre d'échanger des contenus multimédias : le site « TSR Découverte » assure une plus grande visibilité aux vidéos produites par l'UNIL et, à l'inverse, les interviews de chercheurs lausannois réalisées par la TSR sont diffusées sur la nouvelle plateforme iTunes U de l'UNIL (cf. 3.5.3 - <http://itunes.unil.ch>)

D'un point de vue qualitatif, il faut relever la tonalité positive de l'essentiel des coupures de presse traitant de l'UNIL. Parmi les communiqués les plus repris, citons une recherche effectuée par le Prof. Antonakis lors des Mystères de l'UNIL 2008 et publiée dans la revue Science. Cette étude démontrant que des enfants sont à même de prédire le résultat d'élections sur la base de simples photographies des candidats a rencontré un très important écho médiatique non seulement en Suisse, mais aussi dans la presse mondiale. D'autres sujets ont également rencontré un beau succès dans les rédactions, tels le centenaire de l'École des sciences criminelles et l'arrivée de l'UNIL comme première université suisse sur la plateforme iTunes U destinée aux productions multimédias des Hautes écoles.

Deux événements ont donné lieu à des coupures de presse négatives, à savoir la publication d'un rapport de la cour des comptes sur la Gestion des Biens Universitaires Vaudoise (GBUV), en septembre 2009, et l'occupation d'un auditoire par quelques dizaines d'étudiants en fin d'année. Dans les deux cas toutefois, après une première vague d'articles négatifs, l'UNIL et sa direction ont pris l'initiative, très bien relayée par les médias, de communiquer leur position et de corriger rapidement certaines inexactitudes.

Relevons enfin qu'« Uniscope » et « Allez Savoir ! » (cf. 3.5.2), en sus de leurs lecteurs directs, ont généré un nombre croissant d'articles ou de reprises dans les médias grand public.

5.3.6 Convention « Prix européen de l'essai Charles Veillon »

Conformément à une convention établie en 2006 pour une durée de cinq ans entre l'UNIL et la Fondation Charles Veillon, le « Prix Européen de l'Essai Charles Veillon » - qui vise à attirer l'attention sur un ouvrage qui prend valeur de témoignage ou propose une critique féconde des sociétés contemporaines, de leurs modes de vie et de leurs idéologies - a été remis sur le campus de l'UNIL. Le prix 2008 a été remis le 2 mars au philosophe Peter Sloterdijk. Au lendemain de cette cérémonie,

5. Renforcer l'interaction entre l'UNIL et la Société

le lauréat a en outre participé à un café philosophique organisé par l'OrPhi, l'Organisation des étudiantEs en philosophie, ainsi que par l'Interface Sciences-Société de l'UNIL.

Comme les années précédentes, la remise du prix permet d'attirer un public aussi bien extra- qu'intra-universitaire et a assuré quelques articles ou émissions de bonne qualité journalistique. La réflexion se poursuit avec la Fondation Veillon sur les manières d'augmenter encore le retentissement du prix et des activités organisées autour de sa remise à l'UNIL, notamment en partenariat avec libraires et éditeurs.

Indicateurs de réalisation (2009)		
1	Réalisation des trois étapes du plan manifestation et intégration dans le plan de communication	cf. 5.3 cellule événements 3.5.1 plan de communication
2	Nombre des manifestations ou actions, et variété des publics touchés	cf. 5.3, 1-6
3	Mobilisation des membres de l'UNIL dans la réalisation d'actions grand public	cf. 5.3.2
4	Impact médiatique	cf. 5.3.4

5.4 Créer un relais informel avec le monde politique

Les travaux de mise sur pied d'un groupe de contact en sont restés à une réflexion sur la constitution et le fonctionnement d'un tel groupe. En revanche, la Direction a organisé plusieurs contacts avec le milieu politique, dont voici la liste :

- rencontre le 26 octobre avec les autorités du district Riviera-Pays d'en Haut, à Vevey, en marge du séminaire annuel Direction-doyens (35 invités). Ce séminaire est organisé chaque année dans un district différent du canton, de manière à permettre une rencontre avec ses autorités
- présentation conjointe du campus UNIL-EPFL par le Recteur de l'UNIL et le Président de l'EPFL à la Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC) du conseil National, lors de sa session le 5 novembre à Lausanne
- rencontre annuelle de la Direction avec le Conseil d'Etat *in corpore* au mois de novembre sur le campus
- sur un autre registre, rencontre annuelle avec les directeurs de gymnases cantonaux, tenue à l'UNIL le 25 novembre.

Indicateurs de réalisation (2009)		
1	Périodicité effective des rencontres du groupe	non effectif
2	Bilan des actions du groupe en faveur de l'UNIL	dès 2011

5.5 Renforcer les relais avec les gymnases

5.5.1 Forum Gymnases-Université

En décembre 2007, lors de la rencontre annuelle avec les directeurs de gymnases, la Direction de l'UNIL a exprimé son souhait de renforcer les liens entre les enseignants du Secondaire II et ceux de l'Université. Cette initiative ayant été accueillie favorablement, un groupe de travail « mixte » a été mis sur pieds afin d'œuvrer à la définition d'un événement qui permettrait d'atteindre ce but.

Il a été décidé d'organiser conjointement deux journées de travail, avec le soutien de l'Interface Sciences-Société de l'UNIL. La thématique choisie pour la première édition de cette opération fut : la « Controverse ». L'idée force qui motivait cette proposition était que l'analyse des controverses, une méthode développée dans le champ des sciences sociales, pouvait constituer pour tous les enseignants un outil pédagogique passionnant, puisqu'il touche à la fois à la production et à la réception des savoirs dans un contexte culturel, social, politique. Le thème de la controverse avait aussi l'avantage d'être très évidemment interdisciplinaire.

Le groupe de travail a dressé une liste d'une trentaine de sujets de controverses contemporains, chacun articulant plusieurs domaines de recherche ou disciplines d'enseignement, et les a proposés à l'ensemble des professeurs de gymnases du canton. Six thématiques ont été plébiscitées :

- Les attentats du 11 septembre et les théories du complot
- L'exposition de restes humains, autour de *Körperwelten*
- Peut-on réparer le passé ? La mémoire de l'esclavage
- Toxicité des rayonnements magnétiques et principe de précaution
- Les OGM, autour des essais en plein champ
- Théories de l'évolution et *Intelligent Design*.

Les thématiques étant choisies, un appel a été envoyé à tous les enseignants de l'UNIL. Des dossiers de sources ont été constitués (par deux responsables, issus l'un de l'UNIL, l'autre d'un gymnase) et envoyés aux participants, afin qu'ils puissent être actifs lors des ateliers qui constitueraient le Forum à proprement parler. Le premier « Forum Gymnases-Université » s'est déroulé les 13 et 14 novembre 2009. Une centaine de personnes (dont la moitié provenait des Gymnases du canton et l'autre des Facultés de l'UNIL) se sont inscrits aux séances plénières et aux ateliers. Le questionnaire d'évaluation a révélé une très grande satisfaction, tant du côté des professeurs du Secondaire II que des enseignants de l'UNIL. Tous ont salué la réunion enrichissante des deux publics, le mélange des profils disciplinaires, l'intérêt des thématiques, mais aussi les vertus d'une entreprise permettant à chacun de s'approprier la méthode proposée sans que personne ne puisse se prévaloir d'une compétence particulière. Tous ont manifesté leur désir de voir une telle manifestation devenir périodique (par exemple, tous les 18 mois).

Au début de l'année 2010, le Groupe de travail se réunira, afin de définir la thématique du prochain Forum.

5.5.2 Actions Interface Sciences-Société avec les gymnases

Dans le cadre de L'Éprouvette, un nouvel atelier a été développé sur le thème de la biologie synthétique : « Le Lego du Vivant ». Suite aux réflexions menées dans le groupe de travail réunissant des enseignants de biologie des gymnases et L'Éprouvette, le laboratoire a en outre travaillé à la mise au point d'un atelier sur les pandémies en collaboration avec le CHUV ; il sera offert aux classes dans le courant de l'année 2010. Le développement d'ateliers en sciences humaines s'est également poursuivi au travers de l'offre d'ateliers en analyses de films, en collaboration avec la Section de cinéma de la Faculté des lettres. Les ateliers sont donnés dans les gymnases par deux assistantes de cette section. L'équipe s'agrandira en 2010 grâce à l'engagement d'étudiants, pour permettre à la fois de donner davantage d'ateliers et d'en développer de nouveaux.

L'Interface a co-produit, avec l'association Sciences en Scènes, la pièce de théâtre « Demain les chats : un spectacle sur la chute de l'Empire humain » : Le spectacle a fait l'objet d'une promotion spéciale auprès des gymnases. Un cahier pédagogique a été rédigé spécialement à destination des enseignants et des élèves pour prolonger les thèmes traités dans la pièce (extinctions massives et apparitions d'espèces, catastrophes, archéologie, rapports homme-animal, écologie).

A l'occasion de l'Année Darwin, l'Interface a organisé, avec la Grange de Dorigny, la représentation de deux pièces de théâtre commandées par l'Académie Suisse des Sciences Naturelles ; elles ont chaque fois été suivies de débats avec des chercheurs de l'UNIL.

	Indicateurs de réalisation (2009)	
1	Nombre d'événements	73 ateliers 1 projet spécial 5 travaux de maturité 2 formations de professeurs aux ateliers de l'Éprouvette
2	Nombre de participants	1'020 personnes - ateliers 12 personnes - projet spécial 9 personnes - travaux de maturité 23 personnes - formation ateliers (HEP et Gymnase de la Broye)
3	Nombre de réunions du groupe de travail et nombre de membres associés	2 réunions 10 enseignants

5.6 Favoriser la rencontre entre l'UNIL et la Société pour répondre aux grands questionnements contemporains

En 2007, l'UNIL avait réuni pour une journée de travail des personnalités représentatives de la société civile du canton pour traiter de la thématique « Vivre ensemble dans l'incertain » (RG 2007, paragraphe 5.3.6). Au printemps 2008, l'UNIL a lancé auprès de ses chercheurs un appel à projets qui devaient s'inscrire dans une ou plusieurs thématiques issues du rapport de la journée de travail et pouvoir ainsi bénéficier d'un financement pour une période de trois à cinq ans.

5. Renforcer l'interaction entre l'UNIL et la Société

(RG 2008, paragraphe 5.6). Outre les deux projets sélectionnés en 2008, le comité scientifique Anthropos a sélectionné 4 projets supplémentaires, retournés dans un premier temps à leurs auteurs avec une requête de mise en conformité plus étroite avec les critères de la démarche. En 2009, le Conseil scientifique Anthropos de l'UNIL avait finalement sélectionné les six projets de recherche-action suivants :

1. « 2030 : Quels paysages pour les territoires agricoles ? »
2. « Le bénéfice de l'âge (vieillesse professionnelle) »
3. « La médecine de transplantation entre rhétorique du don et vision biomédicale du corps »
4. « S'inscrire dans l'espace public ? Approches sociologiques et géographiques des nouveaux paysages religieux »
5. « L'économie sociale et solidaire »
6. « INTERNORM (les processus de normalisation internationale) ».

Les quatre premiers projets de cette liste ont pu démarrer en 2009 sur la base d'un financement de lancement accordé par l'Université. Le comité de pilotage du projet VEI étudie maintenant quelles seraient les actions de recherche de fonds externes qui permettraient d'élargir le financement de cette initiative par une participation de composantes de la société civiles, selon l'un des objectifs déclarés. On peut suivre la démarche et ses étapes sur www.unil.ch/vei.

	Indicateurs de réalisation (2009)	
1	Nombre de projets de recherche interdisciplinaires	<i>cf. supra</i>
2	Nouvelles ressources apportées par la Fondation du 450 ^e à VEI	annuel, dès 2009
3	Création d'une Plateforme de l'interdisciplinarité	d'ici 2009

5.7 Offrir des places d'apprentissage dans les différentes activités de l'Université

L'UNIL offre des places d'apprentissage dans différents métiers dans les domaines tels que l'administration, les techniques de laboratoires, le gardiennage d'animaux, le graphisme, l'informatique, l'information documentaire, la communication et le multimédia, l'entretien des jardins et espaces verts.

Elle compte aujourd'hui 32 apprentis, toutes années et formations confondues. Le nombre d'apprentis est en légère progression par rapport à l'année passée (+3,5%). L'objectif est de continuer d'augmenter le nombre de places d'apprentissage pour les années à venir par la mise en place d'un partenariat et d'une étroite collaboration avec les services et Facultés.

Dix apprentis ont terminé en 2009 (un seul échec). 10 nouveaux apprentis ont été engagés en 2009, soit 5 laborantins en biologie, 2 laborantins en chimie, 2 employés de commerce et 1 horticulteur-paysagiste.

En partenariat avec l'Ecole intercantonale de laborantin-e-s, Institution gérée par la CIMO à Monthey, l'UNIL engage également des apprentis laborantins en chimie en 3^e année pour la formation pratique en entreprise. En 2009, deux apprentis ont rejoint l'UNIL.

	Indicateurs de réalisation (2009)	
1	Nombre d'apprentis et taux de progression	selon chapitre <i>supra</i>
2	Taux de réussite des apprentissages	

D. Autres activités réalisées en 2009

5.8 Activités de médiation scientifique

5.8.1 Plateforme Nanopublic

Financée à l'origine par le programme Anthropos, « Nanopublic – Plateforme interdisciplinaire nanotechnologies et société » (www.unil.ch/nanopublic) a bénéficié en 2009 d'un soutien complémentaire de la part de l'EPFL. Nanopublic regroupe des chercheurs de l'UNIL, de l'EPFL et de l'Institut Universitaire Romand de Santé au Travail pour développer une réflexion interdisciplinaire et promouvoir le débat public sur les enjeux socio-économiques des nanotechnologies. Il s'agit de la première initiative de ce type en Suisse romande ; elle réunit des chercheurs en sociologie des sciences, sciences politiques, droit, géographie, philosophie, écologie industrielle, physique, sciences des matériaux, médecine, toxicologie et biologie. L'Interface Sciences-Société (cf. *supra* 5.3.3.5) assure la coordination du projet. Outre ses activités de recherche et de veille scientifique, Nanopublic a organisé en 2009 deux conférences publiques. Elle a également organisé un atelier de formation pour la section romande de l'Association suisse du journalisme scientifique sur les aspects scientifiques et socio-économiques des nanotechnologies, qui a rassemblé 22 journalistes.

5.8.2 Partenariat UNIL – WWF

Dans le cadre du partenariat avec le WWF dans le domaine de l'environnement et du développement durable, les opérations suivantes ont été réalisées :

- circulation de l'exposition de plein air « Nature exposée » dans les établissements scolaires
- hébergement de la Formation continue en conseil et communication en environnement du WWF dans les locaux de l'Interface Sciences-Société
- publication d'articles de présentation des recherches de l'UNIL dans le WWF Magazine (tirage 220'000 exemplaires).

L'Eco-Prix du WWF Vaud de la recherche sur l'environnement n'a pas été remis cette année en raison d'une réflexion stratégique en cours chez notre partenaire à l'échelle vaudoise.

5.8.3 Autres activités de médiation scientifique

L'Interface Sciences-Société coordonne le Réseau Romand Science et Cité qui regroupe une trentaine de musées et Hautes écoles, en collaboration avec la Fondation Science et Cité. Le Réseau a organisé ses Assises en janvier 2009. Elles ont réuni 150 personnes du monde francophone de la culture, de la recherche et des médias. Cette rencontre a débouché sur la publication d'un livre et la rédaction

5. Renforcer l'interaction entre l'UNIL et la Société

d'un « Manifeste pour une culture de sciences citoyennes », qui fera l'objet d'une large diffusion nationale en 2010.

L'Interface a organisé à l'UNIL le volet Suisse romand de la consultation mondiale de citoyens sur le changement climatique qui a précédé le Sommet de Copenhague : le *World Wide Views on Global Warming* (www.wwviews.org). Il s'agissait de la première démarche participative développée à l'échelle mondiale (38 pays).

Pour la Journée mondiale de l'eau, l'Interface Sciences-Société a organisé, en collaboration avec la Ville de Lausanne et la CIPEL, une exposition urbaine accompagnée d'ateliers dispensés par L'Eprouvette, le laboratoire public de l'UNIL.

L'Interface a organisé avec l'Institut Suisse Jeunesse et Médias les Journées d'AROLE, consacrées cette année à l'émergence de l'esprit critique chez l'enfant par la culture et la lecture. Un nouvel atelier d'histoire suisse a été testé à cette occasion auprès des bibliothécaires et des enseignants.

A l'occasion de l'année Darwin, l'Interface a organisé en collaboration avec UNICOM le tournage de 8 films présentant des travaux de recherche de l'UNIL en lien avec le thème de l'évolution. Ils sont présentés dans le cadre de l'exposition « Oh my God ! Darwin et l'évolution » du Musée Cantonal de Zoologie au sein de laquelle L'Eprouvette offre également des ateliers pour les jeunes enfants et les familles.

De nombreux cafés scientifiques, conférences-débats et animations de journées scientifiques destinées au large public - scolaire et adulte - ont été organisés sur le campus ou sur le terrain, dans les cantons de Vaud, Valais et Genève. L'année 2009 a été marquée, comme la précédente, par une forte présence médiatique des collaborateurs de l'Interface Sciences-Société pour éclairer l'actualité scientifique et culturelle.

5.9 PACTT

Cf. ch. 2.3.1

5.10 Activités culturelles

En 2009, comme chaque année, les Affaires culturelles de l'UNIL ont organisé à l'attention des étudiants une trentaine de stages et ateliers. Sept ateliers furent liés aux spectacles ou expositions présentés sur le site universitaire. Les stages sont ouverts à tous, tout comme les débats et conférences qui ont lieu après les spectacles, animés par des professeurs de l'UNIL et les artistes invités.

L'année 2009 a été marquée par plusieurs événements emblématiques de la politique culturelle de l'UNIL, comme le spectacle *La Ville et les Ombres*, un texte de recherche sur l'urbain à partir des échos médiatiques et politiques de l'évacuation du squat Rhino à Genève. Une table ronde et une exposition itinérante ont été organisées en collaboration avec l'Institut de géographie. Le théâtre de La Grange de Dorigny a également présenté *Great Expectations* de Charles Dickens, un spectacle en anglais qui a eu un grand retentissement auprès des étudiants et des gymnasiens vaudois : de nombreuses classes ont pu assister au spectacle et certaines au débat entre le professeur Forsythe (section d'anglais), spécialiste de Dickens, et l'acteur-metteur en scène D. Fowley Jr.

Grâce à La Grange, l'Université a pu offrir un lieu d'accueil pertinent à la troupe de François Rochaix, dans le cadre d'une opération lancée à l'occasion du bicentenaire

5. Renforcer l'interaction entre l'UNIL et la Société

de la naissance de Darwin. Deux spectacles, écrits pour l'occasion, ont été présentés. Chaque représentation était accompagnée d'un débat avec le public, animé par un professeur de la Faculté de biologie et de médecine.

Dans la même volonté de croiser les regards, une demeure artistique a été ouverte en 2009 sur le thème de « Qu'est-ce que la guerre ? ». Pendant trois ans, le comédien et metteur en scène Jean-Michel Potiron, hébergé dans une roulotte de chantier réaménagée pour circuler entre les bâtiments du campus, questionnera les chercheurs de toutes les Facultés de l'UNIL avec pour objectif de créer un spectacle en 2012. Ce projet a attiré l'attention de nombreux médias qui suivront son développement ces prochaines années.

Dans un autre domaine, l'UAC (Unité d'Art Contemporain) est devenu un laboratoire d'expérimentation, « Le Cabanon », confié à une association issue de la section d'histoire de l'art de la Faculté des lettres. Le lieu est destiné aux étudiants qui y organiseront des expositions sous l'égide de leurs enseignants, expérience qui pourra être validée dans leur cursus.

2009 a par ailleurs été une année de réflexion pour le Service des Affaires culturelles qui a remis un rapport d'autoévaluation à la Direction. Ses missions ont été redéfinies selon deux pôles distincts et complémentaires : l'art, en lien avec la création, et la culture qui encourage les pratiques individuelles. Le Service veut renforcer ce qui fait l'originalité de la Grange dans le paysage théâtral et universitaire suisse : ici, la création artistique est spécifiquement chargée de bousculer la connaissance scientifique. La Grange de Dorigny contribue ainsi, par les moyens propres au théâtre, à « stimuler la capacité à critiquer et à mettre en question les savoirs que l'UNIL transmet et qu'elle développe » (pour citer la Charte de l'UNIL).

6. Construire la place universitaire lausannoise UNIL, CHUV, EPFL

A. Vision

La politique de l'UNIL est construite sur la volonté de travailler en partenariat avec d'autres Hautes écoles. A cet égard, la collaboration avec les institutions de la place lausannoise (CHUV et EPFL) est une priorité absolue pour la Direction de l'Université. Les liens entre ces trois Institutions sont anciens, mais ils sont entrés dans une nouvelle phase depuis l'entrée en fonction de la nouvelle Direction de l'UNIL en 2006.

En effet, la collaboration avec le CHUV, qui fonctionne à satisfaction dans le cadre du Conseil de Direction UNIL-CHUV mis en place en 2006, devrait évoluer vers la création d'une nouvelle organisation plaçant sous une gouvernance unique la Faculté de biologie et de médecine (FBM) et le CHUV et disposant d'une certaine autonomie opérationnelle : le Conseil d'Etat a inscrit ce projet dans son programme de législature et a adopté lors de sa séance du 16 décembre 2009 le rapport décrivant les principes de cette réorganisation.

Les relations entre l'UNIL et l'EPFL sont essentielles, car ces deux Hautes écoles partagent un campus qui compte environ 19'000 étudiants et 7'000 collaborateurs. Les deux Hautes écoles lausannoises sont devenues interdépendantes, puisque l'UNIL utilise les compétences de l'EPFL en matière de sciences de base et que l'EPFL a besoin des sciences humaines et sociales de l'UNIL. Ainsi, plus de 6'000 heures d'enseignement sont échangées chaque année par l'UNIL et l'EPFL, à la pleine satisfaction des deux Institutions. Les Directions des deux Hautes écoles entretiennent des relations très régulières dans un climat de confiance réciproque et avec la volonté de part et d'autre de construire une véritable place scientifique lausannoise reconnue sur la scène académique internationale.

B. Réalisations planifiées dans le plan stratégique de l'UNIL et dans l'EMPD

Plan stratégique UNIL	EMPD – Conseil d'Etat
6.1 Trouver le bon positionnement structurel de la FBM, garantissant une gouvernance commune UNIL/CHUV et une autonomie adéquate	P.2 Créer une Ecole de biologie et de médecine
6.2 Placer les sciences de la vie au centre de la construction de la place universitaire lausannoise	
6.3 Renforcer et étendre les échanges de prestations d'enseignement entre l'UNIL et l'EPFL	
6.4 Mettre en valeur le campus commun à l'UNIL et l'EPFL	P.11 Formuler un <i>agenda 21</i> de l'Université P.12 Développer la mobilité douce sur le site de Dorigny et entre les différents bâtiments universitaires (Université et Ecole polytechnique) P.13 Sensibiliser l'ensemble de la communauté universitaire à un usage raisonné des ressources naturelles dans la réalisation de ses activités

C. Rapport de réalisation en 2009

6.1 Trouver le bon positionnement structurel de la FBM, garantissant une gouvernance commune UNIL/CHUV et une autonomie adéquate (Projet MEDUNIL)

Contexte : Le premier axe de la construction de la place scientifique lausannoise se réalisera par une meilleure articulation des relations entre l'UNIL et le CHUV. Les liens entre ces deux Institutions sont nombreux depuis longtemps, mais l'organisation actuelle réduit l'efficacité de la gouvernance de la Faculté de biologie et de médecine (FBM).

Depuis 2003, la FBM réunit au sein d'une seule unité académique l'ensemble des thématiques des sciences de la vie, notamment la biologie végétale, la biologie évolutive, la génomique, la biologie médicale, toutes les composantes de la médecine clinique, la médecine sociale et préventive, ainsi que la médecine communautaire. C'est un point très fort et original de la Faculté lausannoise, mais il implique aujourd'hui que la FBM soit placée, par un règlement du Conseil d'Etat, sous la responsabilité du Conseil de direction UNIL-CHUV, formé de représentants de la Direction de l'UNIL et de représentants de la Direction du CHUV (cf. 6.5 *infra*).

6. Construire la place universitaire lausannoise UNIL, CHUV, EPFL

Afin de supprimer cette double dépendance, il est nécessaire de dépasser le système actuel du Conseil de direction UNIL-CHUV pour constituer une nouvelle forme de gouvernance unique pour la FBM et le CHUV et accorder une autonomie suffisante à cette nouvelle organisation. C'est précisément le mandat que le Conseil d'Etat a donné à un groupe de travail composé de représentants de la Direction du CHUV, de l'UNIL, de la FBM et de certains services de l'Etat.

Un premier rapport préliminaire, présentant les grandes lignes de l'organisation de cette nouvelle structure, a été adopté par le Conseil d'Etat le 10 janvier 2007 et a fait l'objet d'une première consultation interne. Un deuxième rapport intitulé *Proposition d'organisation du domaine de la biologie et de la médecine sous la forme d'une institution hospitalo-universitaire (Hôpital et Faculté de biologie et de médecine de l'Université de Lausanne)* a été adressé à la Délégation du Conseil d'Etat aux affaires hospitalo-universitaires le 21 décembre 2007, puis dans une forme légèrement remaniée le 12 juin 2008. Ce rapport a été adopté par le Conseil d'Etat au début juillet 2008 et a fait l'objet d'une large consultation en automne 2008 auprès des organes internes du CHUV, de la FBM et de l'UNIL.

Résultats : L'année 2009 a été consacrée à un examen attentif des réponses à la consultation sur ce deuxième rapport. Les avis exprimés étaient globalement favorables à une restructuration de la gouvernance de la FBM et du CHUV, mais émettaient un nombre important de réserves, portant principalement sur la crainte d'une concentration trop forte de la gouvernance, sur le rôle des organes participatifs, sur la place de la biologie dans cette nouvelle organisation et sur le positionnement de ce nouveau dispositif par rapport à l'UNIL.

Ces réserves ont été largement prises en compte par le groupe de travail qui a rédigé un troisième et dernier rapport intitulé « *Proposition d'organisation du domaine de la biologie et de la médecine sous une gouvernance et un label commun (MEDUNIL – Hôpital et Faculté de biologie et de médecine de l'Université de Lausanne)* » présenté au Conseil d'Etat le 24 septembre 2009. Il a été adopté par le Conseil d'Etat dans sa séance du 16 décembre 2009.

Le modèle proposé consiste à placer la FBM et le CHUV sous un label commun – dont le nom provisoire est MEDUNIL – et sous une gouvernance unique formée de trois personnes, un président, un vice-président en charge des activités académiques avec le titre de doyen et un vice-président en charge des activités hospitalières, ces trois personnes étant collectivement responsables de l'ensemble des aspects de MEDUNIL. MEDUNIL sera composée d'un Centre des sciences fondamentales, faisant intégralement partie de l'UNIL et des départements du CHUV, dont la composante académique dépend de l'UNIL. Les institutions actuelles sont donc maintenues, mais la FBM et le CHUV auront une unique vision stratégique, un budget et disposeront ensemble d'une certaine autonomie décisionnelle, en particulier en matière de gestion du personnel.

Ce rapport présentant la nouvelle organisation de manière détaillée a été rendu public le 17 décembre 2009.

Bilan et perspective : Le Conseil d'Etat a constitué en décembre 2009 un comité de pilotage chargé de la mise en œuvre du projet MEDUNIL, qui devra, dans un premier temps, préparer les modifications à apporter à la Loi sur l'Université et à la Loi sur le CHUV ; ces modifications devraient être mises en consultation en automne 2010 et soumises au Grand Conseil en 2011 pour une entrée en vigueur en 2012.

6. Construire la place universitaire lausannoise UNIL, CHUV, EPFL

La mise en œuvre du projet nécessitera l'ouverture de nombreux chantiers afin de réorganiser les ressources humaines, les systèmes d'information, la gestion financière, la logistique et les infrastructures, ainsi que les questions de communication.

Le plan de développement de l'UNIL prévoyait un calendrier pour ce projet (cf. p. 69 du Plan de développement) : les trois premières étapes se sont déroulées comme prévu, la quatrième devient caduque dans la mesure où il n'y aura pas de mise en œuvre partielle ; les travaux législatifs sont maintenant prévus en 2010 et 2011 – donc avec près d'un an de retard sur le calendrier initial, mais la mise en œuvre de la nouvelle organisation reste fixée au 1^{er} janvier 2012.

	Indicateur de réalisation (2009)	
1	Suivi des étapes de la mise en œuvre du projet MEDUNIL, tel que décrit <i>supra</i>	Dépôt du troisième rapport « MEDUNIL » le 24 septembre 2009 Adoption du rapport par le Conseil d'Etat le 16 décembre 2009 Travaux de mise en œuvre en 2010 et 2011

6.2 Placer les sciences de la vie au centre de la construction de la place lausannoise

Contexte : Le domaine des sciences de la vie est le principal champ de collaboration entre les trois Institutions qui constituent la place scientifique lausannoise : l'UNIL, le CHUV et l'EPFL. Leur première préoccupation est la réorganisation de la localisation des sciences de la vie sur les sites de Dorigny (UNIL), d'Ecublens (EPFL), du Bugnon (UNIL-CHUV) et d'Epalinges (UNIL-CHUV). La vision complète en la matière fait l'objet d'un rapport déposé au Conseil d'Etat en janvier 2007, dont la première étape est la création d'un pôle d'immunologie sur le site d'Epalinges pour lequel des décisions ont été prises en 2008. Par ailleurs, les trois Institutions gèrent ensemble des plateformes techniques.

Résultats : Site d'Epalinges

Le Conseil d'Etat a décidé en été 2008 l'achat des bâtiments de l'ISREC situés à Epalinges et qui ont été libérés début 2009 par le déménagement de l'ISREC à l'EPFL. Cette décision très favorable est la première étape d'une réorganisation de la localisation des sciences de la vie sur la place lausannoise (cf. 8.4.3). Ainsi, le Conseil de direction UNIL-CHUV a décidé, sur proposition du Décanat de la FBM, de l'occupation de l'ensemble des surfaces réservées à l'UNIL et au CHUV dans les bâtiments d'Epalinges par des groupes de recherche de la FBM qui viennent rejoindre le Département de biochimie et l'Institut Ludwig de recherche sur le cancer. Cette décision renforce la concentration des activités d'enseignement et de recherche dans le domaine de l'immunologie et de la vaccinologie sur le site d'Epalinges.

Cette réaffectation des bâtiments d'Epalinges a nécessité des investissements importants afin de disposer pour les groupes de la FBM de l'ensemble des plateformes techniques dont ils ont besoin. En particulier, la FBM exploite, dès le début de l'année 2009, l'animalerie d'Epalinges, ce qui garantit l'accès à une

6. Construire la place universitaire lausannoise UNIL, CHUV, EPFL

animagerie de grande capacité à tous les chercheurs de l'UNIL et du CHUV, et renforce sa position au sein du Réseau des animaleries lausannoises.

Centre du cancer

Les déménagements vers Epalinges et le départ du Centre de transfusion sanguine du site du Bugnon permettront de libérer des surfaces pour le domaine de l'oncologie, qui est l'un des principaux axes de collaboration entre l'UNIL, le CHUV et l'EPFL. Ainsi, la recherche translationnelle en oncologie pourra se développer au Bugnon avec des groupes de recherche provenant de l'UNIL, du CHUV et de l'EPFL réunis en un même lieu. L'élément clé de la mise en place de ce futur département est la désignation de son Directeur. Une commission d'appel chargée d'identifier des candidats intéressés par ce poste a commencé ses travaux en 2009.

Relations avec l'Institut Ludwig de recherche sur le cancer (LICR)

La Direction du LICR-New York a manifesté sa volonté de modifier sa collaboration avec les Institutions lausannoises. A cette occasion, la Direction du LICR a réaffirmé sa volonté de maintenir une branche du LICR à Lausanne, mais en prévoyant une plus forte intégration de la branche lausannoise à l'UNIL. Des négociations entre la Direction du LICR et le Conseil de Direction UNIL-CHUV ont débuté en été 2009 et un accord devrait pouvoir être conclu en 2010.

Plateformes techniques

La collaboration entre l'UNIL, le CHUV et l'EPFL se concentre par ailleurs sur le suivi de l'activité du Centre d'imagerie biomédicale (CIBM) et de la plateforme Vital-IT, en collaboration avec l'Institut suisse de bioinformatique.

CADMOS

Dans le prolongement des importantes collaborations qui se sont mises en place depuis une dizaine d'années entre l'UNIL, l'EPFL et l'UNIGE, ces trois Hautes écoles universitaires de l'Arc lémanique ont décidé de créer une nouvelle plateforme commune de grande envergure. Il s'agit du Center for Advanced Modeling Science (CADMOS), dont l'objectif consiste à doter la région lémanique de compétences de haut niveau en matière de simulation et de modélisation appliquées à tous les domaines scientifiques, en particulier aux sciences de la Terre, à l'astrophysique, à la chimie, aux domaines de l'ingénierie, à la biologie, à la médecine, à la finance et aux sciences sociales. Dans un premier temps, les trois Institutions ont acquis, sous forme de leasing, un ordinateur à haute performance « *BlueGene P* », d'une capacité de 66 teraflops (10^{12} floating point operations per second), installé dans les locaux de l'EPFL et à disposition de l'ensemble des chercheurs de l'Arc lémanique. Elles ont préparé les profils de 6 à 8 postes académiques, répartis entre les trois Institutions, qui seront mis au concours en 2010 et qui constitueront l'essentiel du futur centre CADMOS. L'UNIL a contribué pour un montant de 2.1 millions Frs à l'acquisition de l'ordinateur en 2009. Le financement du Centre CADMOS sera assuré par l'UNIL et l'Etat de Vaud, l'UNIGE et l'Etat de Genève, par l'EPFL, ainsi que par certaines fondations, dont la Fondation Louis-Jeantet et la Fondation Wilsdorf.

SystemsX.ch

La coordination a également été utile à la préparation des projets lausannois présentés dans le cadre de l'initiative nationale de biologie des systèmes SystemsX.ch. Lors du premier appel à projets lancé en 2008 par SystemsX.ch,

6. Construire la place universitaire lausannoise UNIL, CHUV, EPFL

l'UNIL a obtenu une participation à trois projets, soit « LipidiX » (B. Thorens), « WingX » (S. Bergmann) et « Plant growth » (C. Fankhauser, E. Farmer, C. Hardtke et S. Bergmann) pour un financement de 470'000.- Frs, respectivement 186'700.- Frs et 1'140'816.- Frs, ainsi qu'à deux projets interdisciplinaires pour un financement de 100'000.- Frs et 95'458.- Frs.

Lors de l'appel à projets de 2009, l'UNIL a obtenu un des six projets retenus, celui dirigé par N. Hernandez intitulé « CycliX » et financé à hauteur de 4'500'000.- Frs dont 3'100'000.- Frs en faveur de groupes de recherche de l'UNIL, et participe (U. Paskowski) au projet « CINA » dirigé par l'Université de Bâle.

Globalement, l'apport financier de SystemsX.ch à l'UNIL pour la période 2008-2013 se monte à 5'092'984.- Frs, soit environ 10% du budget total attribué par la CUS.

Conférence Hospitalo-Universitaire Lausannoise (CHUL)

La collaboration entre l'UNIL, le CHUV et l'EPFL en matière de sciences de la vie a à sa disposition une structure de coordination, la Conférence Hospitalo-Universitaire Lausannoise (CHUL) qui est composée de délégations des Directions des trois Institutions. La CHUL s'est réunie une fois en 2009, sous la présidence de D. Arlettaz (UNIL). Elle a principalement traité les questions relatives à la collaboration dans le domaine de l'oncologie (responsabilité de chaque institution, problèmes de locaux), à la complémentarité des activités de l'UNIL/CHUV et de l'EPFL dans le domaine du bioengineering, de l'organisation de la microscopie électronique sur la place lausannoise, et du projet de création d'une chaire sur l'autisme.

Bilan et perspective : L'année 2010 sera essentiellement consacrée à la mise en place de la partie UNIL-CHUV du Centre du cancer et au recrutement des professeurs du projet CADMOS.

	Indicateurs de réalisation (2009)	
1	Mise à disposition de locaux pour le Centre du cancer	Les travaux d'aménagement ont débuté
2	Entrée en fonction du responsable du Centre du cancer	Le responsable EPFL est désigné, les travaux de recrutement du responsable UNIL-CHUV ont débuté en 2009
3	Nombre de projets SystemsX.ch et montants obtenus par des chercheurs de l'UNIL	L'UNIL participe à six projets SystemsX.ch pour un montant total de 5'092'984.- Frs
4	Réalisation du pôle de neurosciences lausannois	non réalisé en 2009

6.3 Renforcer et étendre les échanges de prestations d'enseignement entre l'UNIL et l'EPFL

Contexte : Suite au transfert de l'Institut de mathématiques et des Sections de physique et de chimie de l'UNIL à l'EPFL, le programme « Sciences Humaines et Sociales » (SHS), hébergé au sein du Collège des humanités de l'EPFL, est une offre de cours et de séminaires mis à disposition des étudiants de l'EPFL par des enseignants de l'UNIL comme contre-prestation aux cours de mathématiques,

6. Construire la place universitaire lausannoise UNIL, CHUV, EPFL

physique et chimie dispensés par les enseignants de l'EPFL aux étudiants de l'UNIL, dans le cadre du Collège des sciences de l'UNIL.

Résultats : Le Collège des humanités (CDH) de l'EPFL

La nouvelle direction du CDH est entrée en fonction le 1^{er} septembre 2008. Elle est composée de MM. Francesco Panese (SSP, directeur), Bernard Voutat (SSP, co-directeur), Jacques Lévy (EPFL, co-directeur) et Juan Mosig (EPFL, co-directeur).

Pour l'année académique 2009-2010, l'offre d'enseignement au programme SHS de l'EPFL est constituée de 115 cours semestriels, dont 104 de l'UNIL, ce qui représente environ 3'500 heures/année, dont 3'146 données par l'UNIL.

L'innovation pédagogique principale a trait à l'offre de cours de la première année de Bachelor, constituée dorénavant de 10 cours thématiques interdisciplinaires dispensés par des collectifs d'enseignants.

La liberté de choix des étudiants est facilitée par un effort dans l'identification de grandes orientations du programme par domaines. Les enseignements SHS sont répartis de la manière suivante :

Cours thématiques de première année de Bachelor :	10 cours
Cultures et civilisations :	23 cours
Individus et société :	19 cours
Systèmes de production :	17 cours
Connaissance et réflexivité :	17 cours
Arts et esthétique :	29 cours

Des enseignements nouveaux ont été intégrés au programme, la grande majorité dispensée par des enseignants de l'UNIL qui a augmenté la part budgétaire allouée dès l'année académique 2009-2010 au programme SHS de 730'000.- Frs par an. Les enseignements nouveaux délivrés par des enseignants UNIL sont les suivants :

1. Sociologie du travail
2. Sociologie des professions
3. Genre, savoirs et société
4. Genre, métiers et professions
5. Analyse des problèmes publics
6. Théories et modèles économiques
7. La Suisse : histoire, culture et politique
8. Sociologie des sciences et des techniques.

Le développement de la recherche est au cahier des charges de la direction du CDH. Sur sa proposition, le Recteur de l'UNIL et le Président de l'EPFL lui ont confié le mandat de déposer un projet de création du *Center for Advanced Integrative Research On Science and Society* (CAIROSS). La mission du CAIROSS est de développer, d'héberger et d'encourager le développement de recherches originales au croisement des sciences humaines et sociales et des sciences de la nature, de la vie et de l'ingénieur. Ce développement doit concerner en priorité les domaines à fort potentiel de transformations de la vie humaine, sociale et environnementale, caractérisés par une forte hybridation entre les facteurs naturels, biologiques, matériels, spatiaux, sociaux et humains. Il s'agit donc à la fois d'intégrer les problématiques des sciences sociales et humaines à la démarche des sciences de la nature et de l'ingénieur et, inversement, d'intégrer les problématiques des sciences de la nature et de l'ingénieur à la démarche des sciences sociales et humaines. L'ambition est de promouvoir ainsi une nouvelle culture de la recherche

6. Construire la place universitaire lausannoise UNIL, CHUV, EPFL caractérisée par une approche intégrative d'objets cognitifs hybrides, communs à plusieurs familles de disciplines scientifiques.

Le Collège des sciences de l'UNIL

La mission principale du Collège des sciences est d'assurer l'enseignement des sciences de base donné par l'EPFL aux étudiants de l'UNIL dont la formation nécessite des cours, exercices ou travaux pratiques en mathématiques, physique ou chimie. Durant l'année 2009, les activités du Collège des sciences ont principalement concerné :

- l'organisation des enseignements et l'adéquation de la matière enseignée aux objectifs des Facultés de l'UNIL : 58 cours et travaux pratiques totalisant 2'976 heures d'enseignement ont été suivis par des étudiants en médecine, biologie, pharmacie, police scientifique, géosciences & environnement. Trois nouveaux cours EPFL ont également été proposés aux étudiants de différentes Facultés de sciences humaines dans le cadre du nouveau programme (Sciences)² (cf. point 1.2)
- la garantie de la qualité de l'enseignement : les étudiants de l'UNIL ont effectué une évaluation de tous les cours obligatoires donnés par l'EPFL. Les résultats ont été discutés avec les enseignants concernés et transmis aux Direction de l'UNIL et de l'EPFL. Cinq cours se sont révélés insuffisants et des mesures ont été prises pour améliorer leur qualité : changement d'enseignant, meilleure adéquation du contenu, rythme mieux adapté etc.
- la présidence des séances de la commission d'enseignement en sciences de base UNIL-EPFL qui réunit tous les directeurs de sections/écoles de la Faculté SB de l'EPFL et des Facultés concernées de l'UNIL
- la création de compléments de formation dans le domaine des sciences, destinés aux futurs enseignants secondaires I et II en sciences qui doivent acquérir des crédits exigés par leur formation dans les HEP. Neuf modules ont ainsi été mis sur pied par le Collège des sciences, en collaboration avec les responsables de l'UNIL, de l'EPFL et de la HEP Lausanne
- la promotion de la recherche doctorale au carrefour des sciences humaines, sociales et techniques entre l'UNIL et l'EPFL, en collaboration avec le collège des humanités de l'EPFL.

Centre de langues

La collaboration entre l'UNIL et l'EPFL en matière d'enseignement des langues s'est poursuivie à pleine satisfaction en 2009 : le Centre de langues de l'UNIL assume la responsabilité de l'enseignement des langues à l'intention des étudiants de l'EPFL. Plus d'informations sur les activités du Centre de langues de l'UNIL se trouvent au point 1.11.

Bilan et perspective : Le lancement du programme (Sciences)² pour les étudiants en sciences humaines et sociales de l'UNIL et l'extension de l'offre de cours du programme SHS offert aux étudiants de l'EPFL sont des réalisations concrètes de la volonté de renforcer la collaboration entre l'UNIL et l'EPFL. L'année 2010 sera principalement consacrée au développement de la recherche à la rencontre entre les sciences humaines et sociales, d'une part, et les sciences naturelles, techniques et biomédicales, d'autre part, dans le cadre du projet CAIROSS.

6. Construire la place universitaire lausannoise UNIL, CHUV, EPFL

Indicateurs de réalisation (2009)		
1	Nombre d'enseignements dispensés par des enseignants de l'UNIL dans le cadre du programme SHS (en termes de branches et d'heures d'enseignement)	Les enseignements du programme SHS sont répartis en 10 cours de première année de Bachelor, puis en 5 grands domaines : cultures et civilisations (23 cours), individus et société (19 cours), systèmes de productions (17 cours), connaissance et réflexivité (17 cours), art et esthétique (29 cours) ; cela représente au total 115 cours semestriels dont 104 sont donnés par l'UNIL, ce qui correspond à 3'146 heures d'enseignement par année données par des enseignants de l'UNIL
2	Nombre d'enseignements dispensés par l'EPFL à l'intention des étudiants de l'UNIL (en termes de types d'enseignement et d'heures d'enseignement)	2'976 heures de cours, exercices et travaux pratiques
3	Inventaire d'autres échanges d'enseignements	3 cours ont été donnés par des professeurs de l'EPFL dans le cadre du programme (Sciences) ²
4	Evaluation scientifique et financière du contrat liant le Centre de langues de l'UNIL à l'EPFL	Cette évaluation sera commandée ultérieurement par la Présidence de l'EPFL

6.4 Mettre en valeur le campus commun à l'UNIL et à l'EPFL

6.4.1 Lancement de l'Agenda 21 de l'UNIL

En avril 2009, la Direction a mandaté un groupe d'une vingtaine de représentants de la Communauté universitaire (enseignants, PAT, étudiants) chargé de lui proposer une stratégie « développement durable ». Le mandat du groupe de travail est de présenter à la Direction, dans le courant du premier semestre 2010, une série d'actions concrètes qui permettront d'intégrer les principes du développement durable dans l'ensemble des activités de l'UNIL : enseignement, recherche et campus.

Animé par le responsable du service Unibat et le Prof. Dominique Bourg, de la Faculté des Géosciences et de l'Environnement, ce groupe se réunit mensuellement depuis le mois de juin 2009.

6.4.2 Politique énergétique commune UNIL-EPFL

Contexte : Afin d'assurer le refroidissement de certains locaux scientifiques, l'UNIL et l'EPFL utilisent depuis de longues années une installation commune de pompage de l'eau du lac.

Résultats : Dès l'automne 2007, en collaboration avec le Bureau de construction de l'Université (BUD), l'EPFL et le groupe technique d'Unibat ont entrepris d'étendre la réflexion à une véritable politique de l'énergie sur le site de Dorigny. Un groupe de travail a été constitué, afin de développer des stratégies communes aux deux Institutions pour la production d'énergie thermique, notamment. Le raccordement

6. Construire la place universitaire lausannoise UNIL, CHUV, EPFL au système de chauffage à distance de la Ville de Lausanne, l'utilisation de sources alternatives, la mise en réseau des centrales de chauffe font partie de la réflexion.

Bilan et perspective : Pour que les bâtiments de l'UNIL correspondent aux directives énergétiques du Canton, des rénovations des installations thermiques et des isolations seront nécessaires à moyen ou long terme. L'EPFL se trouve dans une situation similaire. Le groupe de travail UNIL-EPFL a donc prévu d'établir un plan directeur permettant de planifier les travaux nécessaires.

Sur le plan de l'énergie électrique, le groupe de travail UNIL-EPFL tente d'harmoniser les politiques d'achat d'énergie, dans le cadre de la libéralisation du marché de l'électricité pour les gros consommateurs.

6.4.3 Mobilité douce sur le site UNIL-EPFL

Résultats : L'UNIL entend favoriser les déplacements en vélo. Pour cela, elle agit sur deux axes :

1. développement de places de parc sécurisées et en nombre suffisant
2. développement d'un système de prêt de vélos sur site au moyen de la Campus Card (UNIL) ou de la carte Camipro (EPFL).

Le premier axe est pratiquement terminé, puisqu'environ 900 places sécurisées ont été installées entre 2007 et 2008 sur le site de Dorigny.

Le second axe a vu le jour en 2009, en collaboration étroite avec l'EPFL et l'association « LausanneRoule » : le premier système de vélos libre service de Suisse a été lancé le 26 juin 2009 sur le campus lausannois. Six stations (trois à l'UNIL, trois à l'EPFL) et plus de 50 vélos attendent les usagers 7 jours/7, 24h/24. Les titulaires de cartes Campus Card de l'UNIL ou Camipro de l'EPFL bénéficient d'un accès gratuit aux vélos pendant trois heures. Pour les six derniers mois de 2009, le système a totalisé plus de 13'000 emprunts de vélos sur le Campus.

En collaboration avec l'association « ProVélo », l'UNIL a participé pour la troisième fois à l'opération « Bike to Work », du 1^{er} au 30 juin 2009. Cette opération, visant à encourager les collaborateurs à se rendre au travail en vélo, a eu un écho très positif au sein de la communauté UNIL. Plus de 200 personnes se sont engagées à faire une partie de leur trajet en vélo pendant un mois.

6.4.4 Formation et activité des secouristes

Résultats : Les groupes de secouristes des deux Hautes écoles se sont mis d'accord sur une méthodologie d'instruction en faisant appel à une société formatrice certifiée SRC (Swiss Resuscitation Council), dans le but de garantir une harmonisation et une augmentation du niveau d'instruction, reconnu au niveau suisse. Ainsi, tous les secouristes ont un niveau de formation dit « secouriste d'entreprise » qui leur permet de prendre toutes les mesures nécessaires, allant de la prise des informations à l'administration d'oxygène ou encore à la défibrillation automatique externe, pour préparer la meilleure prise en charge possible par les secours officiels. Les cours de formation et les cours de répétition sont organisés en commun et sur les deux sites de l'UNIL et de l'EPFL, en alternance afin d'optimiser la connaissance des différents lieux potentiels d'intervention. En 2009, la moyenne des interventions des secouristes de l'UNIL a été d'environ deux interventions par semaine, dont $\frac{1}{3}$ a nécessité l'appel d'une ambulance.

6. Construire la place universitaire lausannoise UNIL, CHUV, EPFL

Une cellule de crise « sécurité et secourisme » a dû être mise en place à deux reprises en 2009, avant tout pour circonscrire des épisodes pandémiques sur le campus. Durant la première période, ce ne sont pas moins de 4'000 personnes (personnel et étudiants des deux Ecoles) qui ont été vaccinées en quatre jours pour arriver à un taux de protection de 95% contre la rougeole. Cette première campagne a été couronnée de succès. L'UNIL a laissé les postes de vaccination ouverts pendant trois semaines supplémentaires pour assurer le complément de couverture de la population du campus. La deuxième campagne s'est axée sur la collaboration avec l'EPFL et la mise en place d'une prévention passive et active des gripes saisonnières et A(H1N1). A cette occasion, une réflexion sur des mesures à prendre pour assurer la bonne continuité des activités a été entreprise.

Cette collaboration, en perpétuelle évolution et amélioration, ne se restreint pas au groupe de secouristes des deux Institutions. En effet, les services de sécurité des deux Hautes écoles collaborent efficacement, en cas de besoin, sur plusieurs thèmes de la sécurité, notamment la sensibilisation au feu, la formation biologique, chimique et en radioprotection, ainsi que sur l'intervention d'urgence dans ces différents thèmes.

6.4.5 Centre d'analyse sport et santé (CASS)

Contexte : Le CASS (Centre d'analyse sport et santé) est un des éléments du Service des sports UNIL-EPFL. Il développe et exécute des tests d'aptitude physique et physiologique permettant de calibrer l'activité sportive de tout public, de la personne qui souhaite entreprendre une activité après une longue pause jusqu'à l'entraînement du sportif d'élite. Connaissant un succès important auprès des étudiants, du personnel des Hautes écoles, des clubs sportifs et des jeunes élites des classes sport et études, le CASS a un grand besoin d'extension.

Résultats : Les Directions de l'UNIL et de l'EPFL ont décidé de construire un nouveau bâtiment sur le Centre sportif de Dorigny et de le financer partiellement par le recours au sponsoring. Plusieurs partenaires – dont la Banque cantonale vaudoise, le Fonds cantonal du sport et le CHUV – se sont engagés dans le financement de cette opération. La mise en soumission auprès d'entreprises générales a été lancée en novembre 2009. Le chantier devrait s'ouvrir au début de l'automne 2010 pour une mise en service à la fin de 2011.

	Indicateurs de réalisation (2009)	
1	Identification claire des répondants EPFL pour chaque domaine d'exploitation et chaque niveau de responsabilité	en continu
2	Communication réciproque fluide sur les projets et les chantiers des deux Hautes écoles	en continu
3	Négociations communes et conclusion d'accords et de marchés où les deux Hautes écoles apparaissent comme un tout	en continu
4	Stratégie commune (si possible d'un plan directeur commun) pour le chauffage des bâtiments à long terme	en préparation
5	Taux de recyclage des déchets de l'UNIL	57%
6	Etablissement d'un <i>agenda 21</i>	en cours

D. Autres activités réalisées en 2009

6.5 Conseil de Direction UNIL-CHUV

Le Conseil de Direction UNIL-CHUV est l'organe de tutelle de la Faculté de biologie et de médecine. Il a été instauré par Règlement du Conseil d'Etat et est entré en fonction au 1^{er} janvier 2006. Il est composé de MM. D. Arlettaz (UNIL), J.-P. Dépraz (UNIL), Ph. Moreillon (UNIL), P.-F. Leyvraz (CHUV) et O. Peters (CHUV) ; assistent aux séances MM. P. Francioli (FBM) et Ph. Mathis (FBM). Il s'est réuni à 11 reprises en 2009 et a été présidé par P.-F. Leyvraz jusqu'à fin juillet et par D. Arlettaz depuis le mois d'août.

Les principaux objets traités par le Conseil de Direction UNIL-CHUV en 2009 ont été la nomination des membres du corps enseignant, la création du Département d'oncologie UNIL-CHUV, les négociations pour une nouvelle relation entre l'UNIL et l'Institut Ludwig, la recherche de locaux d'enseignement pour l'Ecole de médecine, la structuration des domaines des neurosciences (cliniques et fondamentales), la collaboration avec l'Université de Fribourg, l'enseignement et la recherche en médecine complémentaire.

6.6 Centre universitaire lausannois en finance

L'EPFL a décidé au printemps 2009 de s'impliquer beaucoup plus fortement dans l'enseignement et la recherche en finance. Dans la mesure où ce domaine fait l'objet depuis longtemps d'une importante activité à l'UNIL, les deux Institutions ont élaboré et signé (en juillet 2009) une Convention UNIL-EPFL relative à la collaboration pour l'enseignement et la recherche dans le domaine de la finance. Cette convention prévoit que l'UNIL et l'EPFL organisent la recherche dans une logique de complémentarité, l'UNIL étant chargée de traiter les domaines au cœur de la finance et dans l'axe d'interaction avec la micro- et la macroéconomie, tandis que l'EPFL développe la recherche dans les domaines qui sont proches des méthodes mathématiques et statistiques, des systèmes de communication et informatiques et de l'entrepreneuriat. Les deux Institutions s'échangent des enseignements en fonction de leurs besoins et compétences. Cette convention crée ainsi le Centre universitaire lausannois en finance composé des enseignants et chercheurs de l'UNIL et de l'EPFL dans le domaine de la finance. Depuis le 1^{er} août 2009, tous les membres de ce nouveau Centre sont situés dans des locaux communs au bâtiment Extranef de l'UNIL. Le Centre a été doté d'un budget de fonctionnement annuel de 100'000.- Frs (cf. aussi le paragraphe 7.4 pour l'impact de ce centre au sein du Swiss Finance Institute.)

7. Développer une politique de collaboration en Suisse et sur le plan international

A. Vision

La volonté de l'UNIL de se développer en partenariat avec d'autres Hautes écoles est un axe essentiel de la vision que la Direction a pour l'avenir de l'Université. Si la première priorité est clairement orientée vers la construction de la place scientifique lausannoise (cf. ch. 6), la collaboration ne se résume bien entendu pas à Lausanne. L'UNIL veut clairement privilégier le principe de la collaboration entre les Hautes écoles, plutôt que celui de la concurrence.

Elle saisit et provoque toutes les bonnes occasions de collaborer avec ses partenaires naturels. Cela s'exprime dans divers périmètres de collaboration tels que l'Arc lémanique (UNIL, EPFL, UNIGE), le Triangle Azur (UNIL, UNIGE, UNINE), la CUSO (UNIL, UNIGE, UNINE, UNIFRI et instituts associés), les réseaux nationaux dans lesquels l'UNIL joue un rôle très actif (cf. 7.3 et 7.4 *infra*), les relations entre l'UNIL et la HEP vaudoise et les HES, mais aussi sur le plan international (en particulier par son rôle au sein de l'EUA (Association des universités européennes) et du réseau d'universités UNICA.

La collaboration se réalise d'autant mieux si chaque institution peut mettre ses points forts à disposition de ses partenaires. Or, le profil de l'UNIL orienté vers les sciences humaines et sociales, les sciences de la vie et les sciences de l'environnement est maintenant bien reconnu en Suisse et a réussi à s'affirmer avec force. A cet effet, le plan stratégique de l'UNIL veut favoriser le bon développement des secteurs qui sont les spécificités de l'UNIL au sein du paysage universitaire suisse, soit l'Ecole des sciences criminelles (ESC) et la Faculté des géosciences et de l'environnement (FGSE).

Enfin, l'UNIL conduit une politique très active au niveau international afin d'afficher son ambition de figurer parmi les meilleures universités et de prôner une politique d'ouverture. Sa politique internationale vise principalement à améliorer sa visibilité, développer certaines collaborations avec quelques universités privilégiées et faciliter la mobilité des étudiants.

B. Réalisations planifiées dans le plan stratégique de l'UNIL et dans l'EMPD

Plan stratégique UNIL	EMPD – Conseil d'Etat
7.1 Affirmer les compétences originales de l'UNIL, en particulier l'Ecole des sciences criminelles (ESC) et la Faculté des géosciences et de l'environnement (FGSE)	
7.2 Intensifier et structurer la collaboration au sein du Triangle Azur	
7.3 Développer la collaboration avec d'autres universités au niveau national et international	
7.4 Jouer un rôle de leader au sein du Swiss Finance Institute (SFI)	
7.5 Collaborer avec la HEP-VD et les HES	P.3 Développer des offres de formations conjointes avec d'autres Hautes écoles sises dans le canton, notamment la Haute école pédagogique et la Haute école spécialisée de Suisse occidentale
7.6 Utiliser l'expérience de l'UNIL pour jouer un rôle majeur au sein des organes de politique universitaire suisse	

C. Rapport de réalisation en 2009

7.1 Affirmer les compétences originales de l'UNIL, en particulier l'Ecole des sciences criminelles (ESC) et la Faculté des géosciences et de l'environnement (FGSE)

7.1.1 Ecole des sciences criminelles

Contexte : L'Ecole des sciences criminelles (ESC) de la Faculté de droit et des sciences criminelles est un des points forts et originaux de l'UNIL, Lausanne étant un des très rares lieux en Europe où les sciences criminelles (criminologie et sciences forensiques) sont étudiées au niveau universitaire. Le plan stratégique de l'UNIL prévoit de maintenir et de renforcer la très forte capacité d'enseignement, de recherche et de réalisation de mandats de l'ESC, et par conséquent de mettre cette compétence originale de l'UNIL à disposition de l'ensemble du système universitaire suisse.

Résultats : L'ESC confirme son attrait auprès des étudiants puisqu'elle compte plus de 400 étudiants depuis 2005 ; en 2009, il s'agit de 435 étudiants, dont 165 au niveau du Bachelor, 196 au niveau du Master et 74 en doctorat. Cette répartition montre bien la forte orientation de l'ESC vers la recherche.

7. Développer une politique de collaboration en Suisse et sur le plan international

En 2009, les membres de l'ESC ont publié 71 articles scientifiques et obtenu le Prix Roberval (prix du meilleur livre scientifique) ainsi que 5 autres prix externes (meilleur article, meilleur poster, emerging scientist award, meilleure présentation d'une jeune scientifique, prix de la Société suisse des spécialistes en protection incendie et sécurité). Par ailleurs, l'ESC a obtenu un poste de professeure assistante boursière FNS (Prof. Céline Weyermann), un projet « Ambizione » du FNS (Dr. Andy Becue) et un projet européen FP7, ainsi que des projets de recherche et mandats d'expertise pour un total de 2.5 millions Frs.

En juin 2009, l'Institut de police scientifique de l'ESC, premier institut académique de cette discipline au monde, a fêté son centième anniversaire : à cette occasion, il a publié un livre, un numéro thématique de la Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique, monté une exposition au Musée de l'Elysée, une exposition au Musée Sherlock Holmes à Lucens et a participé activement à l'édition 2009 des Mystères de l'UNIL.

Bilan et perspective : La Direction continuera de soutenir le développement de l'ESC au cours des prochaines années, en veillant particulièrement à améliorer l'encadrement : un montant structurel de 600'000.- Frs sera ajouté au budget de l'ESC dès 2010.

7.1.2 Faculté des géosciences et de l'environnement

Contexte : La Faculté des géosciences et de l'environnement (FGSE) a été créée en 2003. Elle bénéficie d'une attractivité remarquable auprès des étudiants, puisque leur nombre a passé de 604 en 2008 à 636 en 2009, soit une croissance de 5,3%. Les sciences de l'environnement sont un des points forts du profil de l'UNIL et la Direction entend bien soutenir la FGSE pour affirmer le rôle de leader de l'UNIL dans ce domaine de compétences.

Résultats : L'année 2009 a été principalement consacrée à la poursuite du projet GéoNova. Ce projet, financé par la CUS à hauteur de 5 millions Frs pour la période 2008-2011, a consisté à transférer le domaine de la géologie de l'Université de Neuchâtel vers l'UNIL. Une convention entre l'UNIL et l'UNINE règle les détails de ce transfert et prévoit que l'UNIL offrira à l'UNINE les prestations d'enseignement en matière de géologie dont elle a besoin, alors que l'UNINE met ses compétences dans le domaine de l'hydrogéologie et de la géothermie à disposition de l'UNIL. Concrètement, les laboratoires des groupes de recherche transférés ont été installés et les activités d'enseignement et de recherche ont pu reprendre normalement. En particulier, cette opération a permis d'ouvrir en automne 2009 le Master ès Sciences en biogéosciences, commun aux Universités de Lausanne et de Neuchâtel.

L'Ecole lémanique des sciences de la Terre (ELSTE), commune aux Universités de Genève et de Lausanne, a été instaurée en juillet 1999. Après 10 ans de fonctionnement, il a été nécessaire de tirer un bilan de cette fructueuse collaboration et de l'adapter aux conditions actuelles : cela a permis de renouveler la convention ELSTE qui a été signée dans sa nouvelle forme en octobre 2009.

Dans le cadre de l'ELSTE, la collaboration scientifique entre les Universités de Genève et de Lausanne a conduit à transférer en 2009 un gros équipement de recherche de l'UNIL à l'UNIGE : il s'agit du spectromètre de masse Argon-Argon dont l'utilité à Lausanne est devenue plus faible en raison du départ de son responsable, qui a obtenu un poste professoral aux USA, alors qu'un des

7. Développer une politique de collaboration en Suisse et sur le plan international professeurs de l'UNIGE est spécialisé dans les techniques faisant appel à cet équipement. En contrepartie, l'UNIL pourra utiliser cet équipement à Genève.

La Direction a réalloué en 2009 un montant structurel de 100'000.- Frs à la FGSE pour améliorer son budget d'investissement.

Bilan et perspective : Après 6 ans d'activité, la FGSE a pris sa place à l'UNIL et offre des possibilités de formation qui correspondent bien aux attentes des étudiants. Elle a développé de nouvelles compétences scientifiques, principalement grâce à ses deux nouveaux Instituts (Institut de géomatique et d'analyse du risque, Institut de politique territoriale et d'environnement humain). Maintenant que ces compétences sont présentes, il est essentiel que la FGSE précise son positionnement stratégique dans le domaine des sciences de l'environnement, ce qui pourrait conduire à une modification de la structure de la Faculté. C'est la tâche qui attend la FGSE dans les années à venir.

	Indicateurs de réalisation (2009)	
1	ESC : nombre de mandats et de projets de recherche financés par des fonds de tiers	509 expertises judiciaires pour un montant de 1,1 million Frs 8 projets FNS pour un total de 0,5 million Frs 10 autres projets de recherche pour un total de 0,9 million Frs, soit un financement total 2009 par des fonds de tiers de 2,5 millions Frs
2	FGSE : réalisation du projet GéoNova	Transfert de deux professeurs et de leurs groupes de recherche réalisé au 1 ^{er} août 2008
3	FGSE : redéfinition des objectifs et de la structure interne en fonction des résultats de l'évaluation de la FGSE	La réflexion a commencé à l'interne de la FGSE, mais aucune décision n'a été prise pour l'instant

7.2 Intensifier et structurer la collaboration au sein du Triangle Azur

Contexte : Le Triangle Azur est une structure de collaboration entre les Universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel. Elle donne lieu à des rencontres fréquentes entre les Rectorats des trois universités et à la réalisation de projets communs. Cette collaboration permet d'échanger de nombreuses informations, de prendre des positions communes, de coordonner des activités d'enseignement, de recherche et de gestion, de mettre en place des cursus d'études communs et de restructurer le paysage académique romand.

Résultats :

7.2.1 Cursus communs

Le principal effet des efforts de collaboration du Triangle Azur est la création de cursus d'études communs. A la rentrée 2009, l'UNIL participait à un Bachelor commun à l'UNIL, à l'UNIGE et à l'UNINE, à trois Masters communs à l'UNIL et à l'UNIGE, à deux Masters communs à l'UNIL et à l'UNINE, à deux Masters communs aux trois universités du Triangle Azur, un commun à l'UNIL, l'UNIGE, l'UNINE et

7. Développer une politique de collaboration en Suisse et sur le plan international

l'UNIFR, un Master commun avec l'IDHEAP, l'USI et l'UNIBE et un Master commun avec la HES-SO (cf. liste détaillée au point 1.6).

7.2.2 Partenariat en théologie et en sciences des religions

Une des préoccupations du Triangle Azur depuis 2007 consiste à réorganiser la collaboration entre les trois universités du Triangle Azur en matière de théologie et de sciences des religions. Les Facultés de théologie des trois universités se sont rapprochées en 2004 pour constituer la Fédération des Facultés de théologie, qui a eu comme principale mission l'organisation du Master en théologie commun aux trois universités. Dès 2007, les Rectorats ont souhaité intensifier cette collaboration et ont, dans un premier temps, examiné la faisabilité de la mise en place d'une unique Faculté commune aux trois universités. Confrontés à des difficultés légales, ils ont finalement opté pour le modèle de collaboration suivant, après de très nombreuses discussions avec tous les acteurs concernés :

- maintien de l'existence d'une Faculté dans chaque université
- organisation de l'enseignement à tous les niveaux en commun pour les trois universités dans le périmètre de la théologie, de la formation continue en théologie et des sciences des religions, de manière interfacultaire si cela s'avère opportun
- répartition des thématiques scientifiques sur les trois universités (sciences bibliques et sciences des religions à l'UNIL, systématique et éthique, ainsi qu'histoire du christianisme à l'UNIGE, théologie pratique et culture chrétienne à l'UNINE).

Ce modèle de collaboration a été précisé dans une Convention établissant le Partenariat en théologie protestante et en sciences des religions, signée par les trois Recteurs le 26 juin 2009. Les premiers effets se sont fait sentir dès l'automne 2009, puisque deux professeurs de l'UNIL ont été transférés à l'UNIGE, un professeur de l'UNIGE a été transféré à l'UNIL et quatre nouveaux postes professoraux ont été mis au concours à l'UNIL et à l'UNINE, ceci afin de bien marquer les spécificités de chaque site en matière de compétences de recherche. Des ressources à hauteur de 4 millions Frs pour les années 2009-2011 ont été obtenues de la CUS à cet effet.

7.2.3 Relations avec l'Université de Fribourg

L'Université de Fribourg a manifesté son intérêt à se rapprocher des Universités du Triangle Azur, surtout pour des questions liées à l'organisation de l'enseignement. Concrètement, la Convention cadre Azur pour la réalisation de cursus communs et les règlements y relatifs ont été étendus à l'Université de Fribourg.

7.2.4 Autres objets traités

Les Universités du Triangle Azur ont échangé de nombreuses informations et « bonnes pratiques » au cours des séances du Conseil des Rectorats, ainsi que par le biais des séances réunissant les vice-Recteurs. Le Triangle Azur a par ailleurs établi une convention avec la Télévision Suisse Romande (TSR), afin de disposer d'un journaliste scientifique travaillant à la TSR et ayant mandat d'attirer l'attention des équipes de la TSR sur l'actualité scientifique et sur les compétences disponibles au sein des Universités du Triangle Azur.

7. Développer une politique de collaboration en Suisse et sur le plan international

Bilan et perspective : La collaboration en matière de théologie et de sciences des religions a été réorganisée : il conviendra cependant de suivre très attentivement ce dossier en raison de sa fragilité. Une évaluation de la pertinence des cursus communs a été lancée au début 2010 : ses résultats seront déterminants pour la poursuite de la politique Azur en matière d'enseignement.

	Indicateurs de réalisation (2009)	
1	Nombre de cursus communs (au sein du Triangle Azur ou de la CUSO)	1 Bachelor commun UNIL-UNIGE-UNINE 2 Masters communs UNIL-UNIGE-UNINE 1 Master commun UNIL-UNIGE-UNINE-UNIFR 3 Masters communs UNIL-UNIGE 2 Masters communs UNIL-UNINE 1 Master commun UNIL-IDHEAP-USI-UNIBE 1 Master commun UNIL-HES-SO
2	Mise en place d'une structure adéquate au développement de la Faculté de théologie et de sciences des religions et de ses Facultés partenaires au sein du Triangle Azur	Convention signée le 26 juin 2009 Restructuration de la Faculté de théologie et de sciences des religions de l'UNIL effectuée à fin 2009 ; transferts de 3 professeurs (sur les 4 prévus) réalisés en 2009 Mises au concours des nouveaux postes professoraux effectuées, dont 2 à l'UNIL (les nominations devront intervenir en 2010)
3	Actes de mobilité du projet Mobi-Lettres	Pour les détails, cf. au chapitre 9 le rapport de la Faculté des lettres

7.3 Développer la collaboration avec d'autres universités au niveau national et international

Contexte : Puisque l'UNIL souhaite se développer dans une logique de partenariat, elle attache une attention particulière à jouer un rôle prépondérant dans les réseaux nationaux de collaboration et en matière de relations internationales.

Résultats :

7.3.1 Collaborations au niveau du Master

Dans la mesure où l'UNIL poursuit une politique de concentration et de coopération au niveau du Master, elle prône la mise en place de cursus de Masters communs à plusieurs Hautes écoles. A la rentrée de septembre 2009, l'UNIL offrait 29 cursus de Master, dont plus du tiers (10) sont des Masters communs (cf. liste complète au point 1.6). De plus, pour la première fois, l'UNIL organise un Master commun avec une HES : le Master ès sciences en sciences infirmières avec la HES-SO.

7.3.2 Arc lémanique

Depuis la réalisation du projet triangulaire SVS entre 2001 et 2004, les Hautes écoles universitaires de l'Arc lémanique (UNIL, UNIGE, EPFL) ont développé une véritable politique de collaboration et de complémentarité. Cela s'est d'abord concrétisé par le transfert des sciences de base de l'UNIL à l'EPFL en 2001 et 2003, par le regroupement de l'Ecole de pharmacie Genève-Lausanne à Genève en 2004, le développement des sciences de la vie et des sciences humaines et sociales à

7. Développer une politique de collaboration en Suisse et sur le plan international

l'UNIL. Il est clair que conformément à son plan stratégique, l'UNIL a intensifié sa collaboration avec l'EPFL, dans le but de renforcer la place scientifique lausannoise (cf. les points 6.2, 6.3, 6.4 et 6.6). A l'échelle de l'Arc lémanique, les relations sont également très fructueuses. A ce niveau, le principal objectif est la construction et l'acquisition de plateformes techniques à disposition de l'ensemble des chercheurs de l'Arc lémanique. Les premiers exemples sont le CIBM et Vital-IT. Le nouveau projet de l'Arc lémanique est le projet CADMOS, doté d'environ 20 millions Frs, qui est décrit en détails au point 6.2.

7.3.3 FORS

En 2007, l'UNIL a obtenu le mandat du Secrétariat d'Etat à la formation et à la recherche d'accueillir la Fondation suisse pour la recherche en sciences sociales (FORS). FORS a un statut de fondation, fondée par l'UNIL, dont le président du Conseil de fondation est le Recteur. FORS a ouvert ses portes dans les locaux de l'UNIL le 1^{er} janvier 2008. Pour sa deuxième année d'activité, FORS s'est développé en atteignant un effectif de collaborateurs compris entre 30 et 40, a obtenu des gros subsides de recherche auprès du FNS et a renforcé ses liens avec l'UNIL grâce aux efforts de la Faculté des SSP qui a réorganisé sa structure interne et créé un laboratoire qui sert de lieu d'échanges entre FORS et SSP, le Laboratoire MISC (Methodology, Inequalities and Social Change).

FORS a élaboré un concept visant à initier ou renforcer les interactions entre FORS et toutes les universités suisses actives dans le domaine des sciences sociales, ceci afin de devenir une infrastructure de recherche nationale, basée à l'UNIL. A cet effet, FORS a ouvert des guichets dans toutes les universités suisses et le Directeur de FORS, accompagné du président ou du vice-président du Conseil de fondation ont présenté les prestations de FORS aux Recteurs de toutes les universités suisses.

7.3.4 Collaboration avec l'IUKB

L'Institut Universitaire Kurt Bösch (IUKB), situé à Sion, a fait l'objet en 2007 d'une restructuration complète en étroite collaboration avec les Universités de Fribourg et de Lausanne. En particulier, l'IUKB développe un pôle de compétences dans le domaine du Tourisme, en collaboration avec l'UNIL. Les trois professeurs de l'Unité « Tourisme » de l'IUKB sont entrés en fonction en automne 2008 et le Master interdisciplinaire dans le domaine du Tourisme a accueilli ses premiers étudiants en septembre 2009. Une convention de collaboration entre l'UNIL et l'IUKB a été signée en mai 2009. Elle précise les modalités des échanges d'enseignement entre l'UNIL et l'IUKB, les collaborations en matière de recherche, ainsi que le support administratif que l'UNIL apporte à l'IUKB, en particulier en matière de relations internationales et de système qualité.

7.3.5. Réseaux nationaux

L'UNIL assume un rôle majeur dans les principaux réseaux nationaux : SystemsX.ch, Cinéma.ch, Administration publique, Swiss school of public health (SSPH+), études genre. Les résultats de la participation de l'UNIL à SystemsX.ch sont décrits au point 6.2. L'UNIL joue un rôle majeur au sein du réseau SSPH+, puisque le Directeur de la Fondation SSPH+ a été nommé en 2008 en la personne du Prof. F. Paccaud (UNIL). Enfin, la stabilisation structurelle et financière du

7. Développer une politique de collaboration en Suisse et sur le plan international

Centre en études genre de l'UNIL permet de renforcer le rôle de l'UNIL au sein du réseau national en études genre.

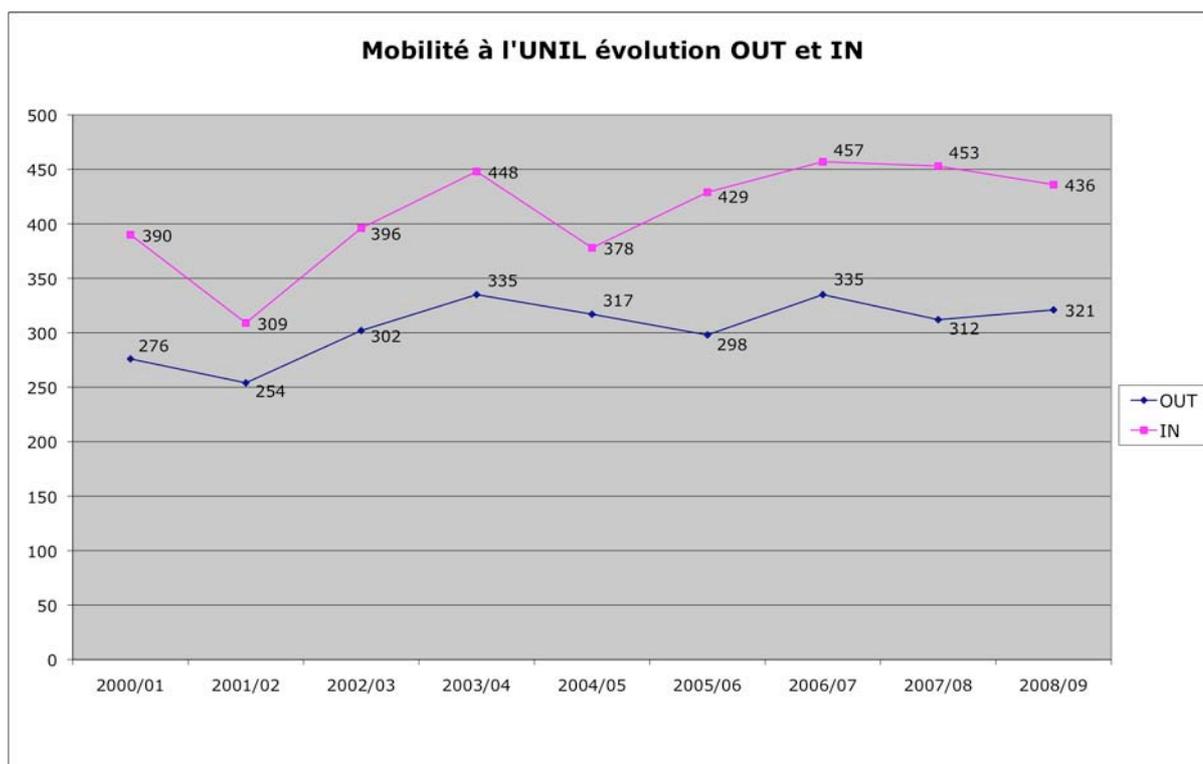
7.3.6 Collaborations internationales

7.3.6.1 Nouveaux partenariats internationaux

En 2009, l'UNIL a signé 3 accords généraux avec des universités d'Amérique du Nord et 3 accords facultaires avec des institutions européennes et américaines (du Sud et du Nord). Après évaluation des activités passées, elle a également renouvelé une dizaine d'accords touchant soit des Facultés, soit l'ensemble de l'UNIL. Quant aux partenaires ERASMUS de l'UNIL, ils sont 187 en 2009.

7.3.6.2 Politique de mobilité des étudiants

La mobilité des étudiants en cours de cursus reste un aspect important de la politique de l'UNIL, comme en atteste le tableau ci-dessous. On remarque qu'en 2008-2009, le nombre d'étudiants de l'UNIL qui décident de partir augmente doucement. Le paragraphe 3.6.6 décrit les actions menées en 2009 en faveur de la mobilité des étudiants. Une analyse plus détaillée des départs montre que près de 50% des étudiants choisissent de partir pour un semestre au lieu d'une année académique (ils étaient seulement 20% en 2004-2005) ; cette réduction du temps passé à l'étranger est généralement attribuée à la nouvelle organisation des études en 2 périodes plus courtes, de 3 ans (Bachelor) et de 1,5 à 2 ans (Master).



Au cours de l'année, la Direction, sur proposition de la Commission pour les Relations internationales et la mobilité de l'UNIL a lancé deux nouveaux programmes de bourses : l'un, destiné à faciliter une expérience à l'étranger pour les doctorants ou futurs doctorants de l'UNIL (« *bourses de recherche* ») ; l'autre destiné à attirer dans les Masters de l'UNIL des étudiants étrangers (« *bourses de*

7. Développer une politique de collaboration en Suisse et sur le plan international

Master de l'UNIL »). En outre, pour tenter de diminuer encore les barrières financières à un séjour de mobilité, il a été décidé d'offrir aux étudiants qui le demandent, la possibilité de recevoir un complément à leur bourse de mobilité, suivant en cela les critères appliqués par la Commission sociale. Le budget annuel réservé pour l'ensemble des bourses de mobilités de l'UNIL a été augmenté d'un montant structurel de 100'000.- Frs en 2009 et de 180'000.- Frs supplémentaires dès 2010.

7.3.6.3 EUA

L'Association des universités européennes (EUA) est présidée depuis mars 2009 par le Prof. Jean-Marc Rapp, ancien Recteur de l'UNIL et membre du Board de l'EUA depuis 2005.

En juin 2009, l'UNIL a accueilli pour la 2^e fois consécutive l'assemblée annuelle du « *Council for Doctoral Education* » de l'EUA.

7.3.6.4 Indo-Swiss Joint Research Programme

L'UNIL continue d'assumer en qualité de « *Associated Leading House* » avec l'EPFL la responsabilité de la collaboration scientifique bilatérale entre la Suisse et l'Inde. Étant donné que l'accord avec l'Inde exclut les sciences humaines et sociales, l'UNIL a coordonné un appel d'offre pour des échanges de courte durée de professeurs ou de chercheurs dans ces domaines.

Bilan et perspective : L'année 2009 a été l'occasion de mettre en place une véritable politique internationale de l'UNIL dont les objectifs principaux sont : accroître ses compétences en recherche et en enseignement grâce à la collaboration avec des partenaires étrangers ; accroître sa renommée internationale, afin d'attirer des talents à tous les niveaux ; faciliter l'accès des étudiants de l'UNIL aux programmes d'études de hautes écoles étrangères et renforcer la valeur de leurs diplômes en dehors de Suisse ; développer les compétences internationales de ses étudiants et participer activement aux développements internationaux de l'enseignement et de la recherche. L'année 2010 verra la mise en place de plusieurs mesures décidées dans le cadre du plan stratégique d'internationalisation l'UNIL.

Indicateurs de réalisation (2009)		
1	Nombre de Masters communs à plusieurs universités	10 Masters Il existe par ailleurs 11 MAS communs à l'UNIL et d'autres universités
2	Liste des collaborations au niveau du Bachelor, du Master et du MAS	Master en Droit, criminalité et sécurité des technologies de l'information, en collaboration avec l'UNIGE Master ès Sciences en science du mouvement et du sport, en collaboration avec l'UNINE
3	Rapports sur les activités des différents réseaux nationaux auxquels l'UNIL participe	Pas disponibles avant la fin de la période de financement CUS en 2011
4	Evaluation du partenariat avec l'IUKB	La collaboration au niveau du Master en tourisme a commencé en 2009 et sera évaluée en 2011
5	Liste des accords facilitant l'accès des titulaires d'un Bachelor UNIL aux cursus de Master d'universités étrangères et des conventions de mobilité	Il n'y a pas d'accord garantissant un accès automatique pour les étudiants de l'UNIL ; en revanche, le fait d'avoir 150 universités partenaires de l'UNIL à l'étranger (hors Erasmus) facilite l'accès des étudiants de l'UNIL désirant poursuivre leurs études au niveau Master dans une université étrangère
6	Nombre de projets de recherche entre l'UNIL et l'Inde dans le cadre de la collaboration scientifique bilatérale Indo-Suisse.	5

7.4 Jouer un rôle de leader au sein du Swiss Finance Institute (SFI)

Contexte : Le SFI a été mis en place en 2006 par l'Association suisse des banquiers et les Universités de Lausanne, de Genève, de Zürich, de Suisse italienne et par les Ecoles polytechniques de Zürich et de Lausanne. Son objectif consiste à faire du SFI une plateforme nationale de compétences dans le domaine de la finance qui soit capable de figurer parmi les meilleures institutions mondiales.

Résultats : L'UNIL, et plus généralement le SFI-Léman (UNIL-EPFL-UNIGE) joue un rôle de premier plan au sein du SFI. Pour rappel, le SFI a été dirigé par le Prof. J.-P. Danthine de l'UNIL jusqu'à fin décembre 2009, date de son départ pour le Präsidium de la BNS.

Le principal événement de l'année 2009 pour la place scientifique lausannoise est la création du nouveau Centre universitaire lausannois en finance, résultat de la collaboration entre l'UNIL et l'EPFL qui a été formalisée par une convention signée en juillet 2009 (cf. 6.6). Le fait que tous les chercheurs de l'UNIL et de l'EPFL soient situés dans des locaux communs au bâtiment Extranef de l'UNIL renforce la situation de la place lausannoise, et en particulier de l'UNIL, au sein du SFI.

7. Développer une politique de collaboration en Suisse et sur le plan international

Bilan et perspective : Le départ du Professeur J.-P. Danthine, la démission du professeur B. Dumas et l'échec de certains recrutements de professeurs en 2009 impliquent que trois postes en finance sont actuellement vacants à l'UNIL. Cette situation affaiblit momentanément l'Institut de banque et finance. C'est la raison pour laquelle une campagne de recrutement est en cours, en partie sous forme de procédures d'appel. Son résultat devrait intervenir en 2010 et sera d'une grande importance pour le développement futur du Centre universitaire lausannois en finance.

	Indicateurs de réalisation (2009)	
1	Nombre de thèses et de publications scientifiques dans le domaine de la finance	6 thèses soutenues en 2009 4 articles publiés en 2009 et 3 articles à paraître en 2010, dont 5 dans des journaux spécialisés de type A
2	Collaborations internationales en matière d'enseignement	Les doctorants du SFI passent régulièrement un semestre ou deux dans une université étrangère durant la dernière phase de leur cursus doctoral. En 2009, trois doctorants ayant terminé leur thèse ont obtenu un poste à la London School of Economics, à la University of Rochester et à la Carnegie-Mellon University
3	Montants refacturés au SFI par l'UNIL en 2009	195'674.- Frs (2 collaborateurs durant 7 mois)
4	Distinctions éventuelles des enseignants associés au SFI	

7.5 Collaborer avec les HEP et les HES

Collaboration avec la HEP-VD

Suite à l'entrée en vigueur, le 1^{er} septembre 2008, de la Loi du 12 décembre 2007 sur la HEP, une *Commission interinstitutionnelle* a été mise en place pour assurer « la collaboration entre la HEP et les autres Hautes écoles, dont principalement les Hautes écoles universitaires sises sur le territoire cantonal » (LHEP, art. 13). Cet organe a décidé de créer trois sous-commissions respectivement consacrées à la formation des enseignants du secondaire en sciences exactes et naturelles, en sciences humaines et en arts. Les deux premiers groupes devraient officialiser deux instances qui avaient déjà l'habitude de se réunir fréquemment (le groupe UNIL-EPFL-HEP et la Commission de formation des enseignants en sciences).

Pendant l'année 2009, le groupe de travail UNIL-EPFL-HEP (toujours officieusement) a poursuivi la mise en place de *Modules complémentaires* (donnant lieu à des *Attestations d'acquisition de crédits*). Ces modules sont destinés aux porteurs d'un diplôme de baccalauréat ou de maîtrise universitaire, désireux d'acquérir des crédits supplémentaires dans une branche afin de répondre aux exigences de la CDIP en matière d'accès à l'enseignement aux niveaux Secondaire I et Secondaire II. Ces programmes sont désormais inscrits dans les règlements de la plupart des Facultés de l'UNIL concernées (SSP, Lettres, FGSE, FBM, FTSR et bientôt HEC). Un sous-groupe de travail a été formé avec la mission de préciser les

7. Développer une politique de collaboration en Suisse et sur le plan international modalités d'une collaboration dans le domaine de la formation continue des enseignants du Secondaire I et II.

Depuis le début de l'année 2008, la HEP-VD et l'UNIL se rencontrent dans un cadre plus large dont le Secrétariat général de la CUSO a eu l'initiative : le groupe de travail CUSO-COHEP. Ces rencontres ont permis d'harmoniser un grand nombre de pratiques et de lever quelques barrières qui entravaient en Suisse romande le parcours des futurs enseignants. Un autre volet des travaux de ce groupe est d'organiser des rencontres informelles avec des groupes d'intérêt. En 2009, une rencontre très instructive a eu lieu avec différents syndicats cantonaux des enseignants du Secondaire I et II.

Collaboration avec la HES-SO

Avec l'aide du doyen du domaine Travail social de la HES-SO, la rédaction d'une convention-cadre (de règlements-types et de *guidelines*) UNIL-HES-SO pour la construction de certificats (CAS) et diplômes (DAS) communs est achevée. Des formations communes (comme le Certificat en « Dramaturgie et performance du texte », désormais délivré conjointement par l'UNIL et la HETSU) ont d'ores et déjà profité de ce dispositif. Le groupe de travail CUSO-HES-SO (qui se réunit selon les mêmes modalités que le groupe CUSO-COHEP mentionné *supra*) a saisi l'occasion pour étudier la possibilité d'étendre la convention – cadre et les outils mis en place par l'UNIL à l'ensemble des universités de la CUSO. La signature de la convention HES-SO-UNIL a donc été momentanément suspendue. Une décision sera prise à ce sujet au début de l'année 2010.

Formations conjointes avec les HEP et les HES

Le Master ès Sciences en sciences infirmières (conjoint entre la FBM de l'UNIL et le Domaine Santé de la HES-SO), dont la création a finalement été acceptée par l'OFFT, a abouti à l'ouverture de ce programme en l'automne 2009. Le nombre d'inscriptions à ce programme, en raison des problèmes de reconnaissance des anciens titres (l'OFFT n'ayant pas encore décidé la nostrification des anciens diplômes d'infirmières) est encore limité, mais les perspectives de développement sont importantes. Rappelons qu'en automne 2008, une voie doctorale dans le domaine a été ouverte à l'UNIL.

Le règlement du Master conjoint entre la Faculté des SSP et la HEP-VD (Master conjoint en sciences et pratiques de l'éducation) a été adopté : le programme sera ouvert pour la rentrée de l'automne 2010. En revanche, la finalisation d'un Master conjoint entre la HEP et la Faculté des lettres (Master conjoint pour l'enseignement d'une langue étrangère à de jeunes apprenants) est reportée.

7. Développer une politique de collaboration en Suisse et sur le plan international

Indicateurs de réalisation (2009)	
1	Nombre de Masters communs UNIL/HEP et UNIL/HES
2	Nombre de Centres de didactique disciplinaire dont l'UNIL est partenaire
3	Nombre de Certificats et Diplômes communs UNIL-HES/HEP en formation continue

7.6 Utiliser l'expérience de l'UNIL pour jouer un rôle majeur au sein des organes de politique universitaire suisse

Contexte : Les restructurations importantes que l'UNIL a conduites depuis le début de la décennie (transferts des sciences de base à l'EPFL, regroupement de l'Ecole de pharmacie à Genève, création de la FGSE et de la FBM, transfert de la géologie de l'UNINE à l'UNIL etc.) ont donné à l'UNIL une place de choix dans le paysage universitaire suisse. Sa capacité de faire des choix et son dynamisme sont régulièrement mis en exergue dans les milieux de politique universitaire.

Résultats : Les autorités académiques de l'UNIL sont très présentes dans les organes nationaux de politique universitaire. Citons par exemple les responsabilités dirigeantes suivantes assumées par des membres de la Direction de l'UNIL :

- Vice-président de la CRUS
- Président de la Commission de planification de la CRUS
- Président de la Délégation « Didactiques disciplinaires » de la CRUS et de la COHEP
- Membre de la « Konferenz für Hochschulmedizin » de la CRUS
- Représentant de la CUS auprès de l'Organe de décision de la médecine hautement spécialisée
- Président du Conseil académique de la CUSO
- Président du Réseau Qualité des universités suisses
- Vice-président du Conseil de fondation du réseau SSPH+
- Représentant des universités romandes au sein du réseau RERO
- Expert pour le réseau SWITCH.

Indicateurs de réalisation (2009)	
1	Liste des mandats de politique universitaire occupés par des membres de l'UNIL

cf. supra

D. Autres activités réalisées en 2009

7.7 CUSO

La Conférence universitaire de Suisse occidentale réunit les Universités de Lausanne, de Fribourg, de Genève et de Neuchâtel, ainsi que les instituts universitaires de Suisse romande. Elle a pour principal objectif l'organisation d'activités communes de formation doctorale, de formation postgrade et de recherche. Le Conseil académique de la CUSO est actuellement présidé par le Recteur de l'UNIL.

La CUSO assume actuellement la responsabilité de 14 programmes doctoraux à disposition des doctorants de Suisse romande. Le Conseil académique de la CUSO a décidé de stabiliser les programmes qui seront positivement évalués et d'étendre l'offre en créant une dizaine de nouveaux programmes doctoraux supplémentaires, ceci afin d'offrir, à terme, un encadrement à tous les doctorants de l'espace CUSO.

8. Chantiers prioritaires

8.1 Systèmes d'information

A. Vision

Le système d'information est nécessaire à la conduite de l'Institution à tous les niveaux. Il fournit également les données nécessaires à l'activité d'organes externes, en particulier au Département de la formation et de la jeunesse pour exercer sa mission de haute surveillance sur l'Université et à la Confédération pour la répartition des subventions.

B. Réalisations planifiées dans le plan stratégique de l'UNIL et dans l'EMPD

Plan stratégique UNIL	EMPD – Conseil d'Etat
1.1 Elargir le progiciel SAP en une plateforme de données de gestions interconnectées	
1.2 Créer un entrepôt de données	
1.3 Concevoir et mettre en œuvre une comptabilité analytique automatisée	
1.4 Développer un outil de pilotage pour la Direction et les Décansats	

C. Rapport de réalisation en 2009

Le système d'information de l'Université est indispensable au fonctionnement de l'Institution dans de multiples aspects opérationnels, que ce soit l'établissement des plans de cours ou le calcul des salaires par exemple. Ce système d'information est aussi un allié stratégique de la Direction pour sa conduite de l'Institution, en analysant et mettant en perspective les données de base de l'enseignement et de la recherche comme le nombre d'étudiants ou celui des publications. Le Centre informatique (Ci) développe en toile de fond une activité d'architecte, pour garantir l'intégrité des données saisies et leur diffusion dans les différents systèmes de traitement applicatif.

8.1.1 SAP et intégration de services

L'activité du groupe a été particulièrement riche cette année. Outre les maintenances évolutives des fonctionnalités existantes, l'équipe a réalisé la mise en production de nombreux projets :

Tout d'abord, du côté Campus card, le début d'année a vu une première migration du système Polyright. De nouvelles caisses ont été installées aux guichets BCU

(Dorigny-Riponne-BDSE) et Unicom afin de permettre le règlement de prestations avec la Campus Card.

Nous avons ensuite participé en collaboration avec l'EPFL à la mise en place de « Campus Roule », afin de permettre à la Communauté universitaire d'utiliser ce service avec la Campus Card. Il s'agissait du premier système de vélos libre service de Suisse.

Toujours en partenariat avec l'EPFL, nous avons aussi ouvert la possibilité à la Communauté universitaire de s'inscrire sur les systèmes respectifs, afin de régler les consommations de restauration à l'aide de la carte Campus Card de l'UNIL ou de la carte Camipro de l'EPFL sur les sites voisins.

Enfin, l'une des fonctionnalités de la Campus Card est la gestion des accès. Ce système a été migré vers une version plus récente et de nouveaux équipements ont été mis en service dans les différents bâtiments du site.

Du côté SIG (systèmes d'information géoréférencés), le site « planète Unil » a été ouvert au public, permettant ainsi à tous de profiter de ce plan interactif. Cette nouvelle recherche dynamique de plans peut se faire pour les trois sites de l'UNIL : Dorigny, Bugnon et Epalinges. Les informations sur les bâtiments, les accès et points d'intérêt entre autres sont d'ores et déjà, comme nombre d'informations, déjà disponibles.

Pour le Service financier, nous avons ouvert la fonctionnalité « e-paiement ». Plusieurs règlements pour des congrès ont déjà eu lieu.

Le projet de contrôle budgétaire, en coopération avec les RH, le Service financier et les Facultés, entre dans la phase finale de sa première étape : l'élaboration du budget 2011 se fera sur ce système.

Enfin, afin de répondre à l'obligation légale d'utiliser le code IBAN dès 2010 pour les comptes bancaires suisses, nous avons apporté les modifications nécessaires.

Dans le domaine de RH, outre avoir mis en œuvre le nouveau système de rémunération DECFO en début d'année, nous avons participé au projet de mise à jour des structures pour la FBM, SSP, FTSR et Droit entré en fonction le 1^{er} juillet. Les nouvelles dispositions pour FORS et la Fondation de la formation continue ont été implémentées.

Les premières fondations techniques dans le but d'une saisie unique des informations RH entre SAP et RESHUS ont été définies.

Autre « projet inter domaine » accompli en 2009 : celui de la gestion des contrats commerciaux. La Direction, Unibat et le Centre informatique se sont regroupés pour traiter cette problématique et utiliser un outil commun sous SAP. Il s'agit de pouvoir identifier, piloter, recevoir des alertes et anticiper les contrats passés entre l'UNIL et des tiers. Que nous parlions de contrats de maintenance, de baux ou de conventions, l'outil permettra de suivre le cycle de vie de ces contrats.

Enfin, en collaboration avec HEC et l'ISI (Institut des systèmes d'information), nous avons lancé un projet de cartographie des applications du Centre informatique. Avec l'aide de stagiaires, nous regroupons nos connaissances, afin de revisiter et d'établir les nouvelles cartes techniques, applicatives et fonctionnelles de nos applications nécessaires au pilotage de nos activités. L'étape suivante sera la définition des processus métiers pour assurer la cohérence de notre système d'information.

8. Chantiers prioritaires

	Indicateurs de réalisation (2009)	
1	Intégralité de la gestion financière sur SAP	effectif
2	Gestion RH sur SAP	effectif (sauf gestion académique du personnel enseignant)
	Intégration des données de gestion de planète UNIL (inventaire des locaux) sur SAP	partiellement atteint
3	Gestion complète des enseignants sur SAP	fin 2010
4	Réflexion et étude du transfert de l'entrepôt de données sur SAP	réalisé
5	Réflexion et étude du transfert de la gestion des étudiants et des études sur SAP (remplacement de SYLVIA)	fin 2010

8.1.2 Entrepôt de données

Architecture technique du DWH (DataWareHouse)

Passage des logiciels Cognos à la version 8.4 en juillet 2009.

Migration des rapports (+ de 400) du DWH de Cognos 8.3 vers 8.4.

Installation du logiciel bureautique « Cognos for Excel » sur différents postes utilisateurs.

Migration de l'ETL (Extraction, transformation et chargement de données) GENIO de la version 6.1 à la version la plus récente 7.1 en décembre 2009.

Projet « Choix d'un outil de Business Intelligence » (Stratégie en matière de DWH)

Etude comparative des logiciels de BI : l'étude porte, d'une part, sur l'offre sous SAP avec les modules BW et BO et, d'autre part, sur l'offre Cognos. Compte tenu de l'ampleur des développements déjà réalisés à l'UNIL sur l'environnement Cognos, l'architecture retenue fera cohabiter dans un premier temps les environnements SAP-BW et Cognos. Etude terminée le 23/04/2009.

Projet « Etude du remplacement de GENIO »

Etude pour l'évaluation des outils ETL pouvant remplacer l'outil GENIO actuellement utilisé à l'UNIL et qui ne donne pas entière satisfaction. L'étude commencée courant 2009 se poursuit en 2010, notamment pour tenir compte des nouveaux développements réalisés par l'éditeur SAP dans les outils de la gamme (BW, XI_PI et Data-Integrator de Busines Object).

Projets particuliers pour le Bureau des Statistiques

Projet « Gymnasien »

Intégration dans le DWH des données 2008 (fichiers Excel) provenant des gymnases pour permettre le suivi de cohortes de gymnasiens. Mise en relation de ces informations avec les données du domaine « Etudiants ».

Projet « Lettres »

Mise à disposition sur le Portail Cognos et pour certains utilisateurs de la Faculté des lettres d'un sous-ensemble des données disponibles dans le DWH

« Etudiants », de façon à ce que ces utilisateurs réalisent eux-mêmes leurs propres rapports statistiques.

Projet « Suivi des inscriptions étudiants »

Complément à l'historisation journalière des données étudiants pour permettre le suivi de cohortes d'étudiants notamment en périodes de rentrées académiques. Rappel : le suivi journalier des inscriptions s'effectue au travers du nouvel outil Cognos d'analyses multi-dimensionnelles (PowerPlay Studio) disponible avec la version 8.4 de Cognos.

Projet « Grades »

Projet de contrôle qualité des données « Examens » qui sont transmises à l'OFS.

Mise à disposition de rapports statistiques dans le portail Cognos pour le domaine relatif aux grades (projet se poursuivant en 2010).

Projets autres que ceux spécifiques au Bureau des Statistiques

Projet « Accès aux serveurs » pour le CI

Intégration dans le DWH des données provenant des logs des différents serveurs de l'UNIL et qui concerne les accès des utilisateurs à ces différents serveurs. Mise à la disposition de nouveaux rapports pour les utilisateurs du CI dans le portail Cognos permettant de rechercher les connexions par dates, utilisateurs, applications, adresses IP.

Projet « Mobilité » pour le Service des affaires socio-culturelles

En 2009, mise à disposition de nouveaux rapports *via* le portail Cognos concernant notamment la mobilité des étudiants en Suisse ou les détails des versements de bourse.

Projet « Centre de langue »

En 2009, mise à disposition de nouveaux rapports dans le portail Cognos concernant notamment les types d'apprentissage (apprentissage individuel, par groupe etc.). Développement de rapports complémentaires permettant le suivi journalier des inscriptions aux cours de langue. Création de rapports pour le suivi journalier des participants aux différents cours.

Projet « Cours de vacances »

En 2009, mise à disposition de nouveaux rapports dans le portail Cognos concernant notamment la répartition des étudiants selon la façon dont ils ont connu les Cours de vacances, ainsi que la classification des étudiants selon les cours précédents déjà suivis aux Cours de vacances.

Projet « ParcUNIL » pour UNIBAT

En 2009, création de rapports statistiques portant sur les demandes de stationnement. Statistiques par périodes de stationnement (mensuelle, annuelle etc.), type de localisation (Dorigny, Sorge etc.), type de personnel (PAT, Etudiant etc.), statut des demandes (en cours, annulée etc.).

Développement du projet terminé.

La mise à disposition des utilisateurs, de ces rapports, est prévue début 2010.

8. Chantiers prioritaires

	Indicateurs de réalisation (2009)	
1	Data warehouse (DWH) des données des étudiants	réalisé en 2007
2	DWH des données financières et de ressources humaines historiques	réalisé en 2008-2009
3	Stratégie arrêtée en matière de DWH	réalisé en 2009

8.1.3 Comptabilité analytique automatisée

Projets avec le Bureau des Statistiques

Projet « Livraison SIUS »

Développements de rapports complémentaires pour le contrôle de la qualité des données transmises à l'OFS.

Les rapports mis à la disposition du Bureau des Statistiques servent, d'une part, à contrôler les données avant leur envoi à l'OFS et, d'autre part, à vérifier les données reçues en retour de l'OFS.

Projet « Données vivantes étudiants »

Entrepôt de données pour le domaine « Etudiants » (les données de ce domaine sont extraites chaque jour des applications administratives). Le modèle de données du domaine « Etudiant » a été complété pour mettre à disposition du Bureau des Statistiques de nouveaux indicateurs. Développement de rapports *ad hoc* en fonction des demandes provenant des différents services et Facultés.

Projet « Etudiants données historisées »

Historisation semestrielle (janvier et juillet 2009) de données étudiants pour permettre le suivi de cohortes d'étudiants sur plusieurs années. Ce projet se poursuit en 2010.

Projet « SCRIS »

Chargement dans le DWH de l'historique des données statistiques (période 2008). Ces données sont transmises au SCRIS sous la forme de fichiers Excel (projet se poursuivant en 2010).

Projet « Historique des données du personnel (Contrats) »

Chargement dans le DWH de l'historique des données du personnel concernant les contrats pour la période 2008. Ces données étaient conservées sous la forme de fichiers Excel. Mise à disposition de ces données dans le portail Cognos.

Projet « Historique des données du personnel (Personnes employées) »

Chargement dans le DWH de l'historique des données du personnel pour la période 2008. Ces données étaient conservées sous la forme de fichiers Excel. Mise à disposition de ces données dans le portail Cognos. Ce projet est terminé dans son organisation actuelle.

Le concept d'historisation des données du personnel (Contrats et Personnes employées) évoluera courant 2010 selon une forme qui devra encore être précisée en fonction des orientations définies par le Bureau des Statistiques.

Projet « Historique des données Finance (2000 - 2008) »

Chargement dans le DWH de l'historique des données Finance (période 2000-2008) conservées sous la forme de fichiers Excel. Mise à disposition de ces données dans le portail Cognos. Le projet est terminé en décembre 2009.

Projet Extrado, première phase du projet global de « Comptabilité analytique »

En 2009 : chargement des données RESAP dans le DWH-Cognos *via* l'ETL Genio et mise à disposition de ces données dans le portail Cognos.

Pour 2010 : mise en œuvre des statistiques Personnel et Finance sur la base des données SAP et RESHUS. Mise à disposition de ces données dans le DWH Cognos.

Projet « ECTS / EPT »

L'année 2009 a vu l'élaboration des concepts pour le calcul des crédits EPT (nouvelle dénomination des crédits ECTS) par l'OFS. Le cahier des charges du projet EPT a été établi par l'OFS courant 2009 avec démarrage d'un projet pilote (dont l'UNIL fait partie) pour le premier semestre 2010.

En parallèle au projet EPT de l'OFS, un projet propre à l'UNIL, basé sur les mêmes données que le projet EPT et complété par des données propres à l'UNIL permettra d'établir des statistiques à usage interne à l'UNIL.

	Indicateurs de réalisation (2009)	
1	Livraison « automatique » des données du modèle fédéral pour 2009	en cours

8.1.4 Outil de pilotage pour la Direction et les Décanats

A la lecture des réalisations sous SAP et DW, nous comprenons que les pièces du puzzle se mettent en place pour réaliser les outils nécessaires à la Direction et aux Décanats.

L'engagement d'un nouveau responsable du bureau des statistiques au 1^{er} novembre 2009 permettra de passer en revue les réalisations effectuées et de définir ensemble les nouveaux axes d'analyse des données concernant les ressources humaines, les finances et étudiants de l'Institution.

	Indicateurs de réalisation (2009)	
1	Bilan des réalisations des mesures <i>supra</i>	2011

8.2 Ressources humaines

A. Vision

Plus encore qu'une entreprise, une université existe par son personnel. Au-delà des procédures de sélection, la gestion dynamique des ressources humaines a pour but de permettre à chacun de donner le meilleur de lui-même : définition des missions et responsabilités, évaluation pour l'évolution, formation, appui, reconnaissance.

B. Réalisations planifiées dans le plan stratégique de l'UNIL et dans l'EMPD

	Plan stratégique UNIL	EMPD – Conseil d'Etat
2.1	Stabiliser et consolider le Service des Ressources humaines	
2.2	Assurer la gestion administrative du personnel	
2.3	Réorganiser les outils informatiques de gestion des Ressources humaines	
2.4	Définir et mettre en œuvre une politique des Ressources humaines	

C. Rapport de réalisation en 2009

8.2.1 Stabiliser et consolider le Service des Ressources humaines

La Direction a octroyé au Service deux postes supplémentaires en 2009. Un poste d'assistante RH a été ouvert en vue notamment d'améliorer le support de la FBM. La personne qui occupera ce poste débutera son activité le 1^{er} février 2010. Au bénéfice de plusieurs années d'expérience dans les ressources humaines, elle devrait renforcer de manière significative l'équipe en charge du support de la FBM. Un autre poste a été ouvert dans le groupe salaires. Ce poste est actuellement occupé par une personne temporaire. La décision définitive de l'engagement et du profil recherché dépendra en effet de l'introduction de la saisie unique, prévue durant le 1^{er} semestre 2010.

	Indicateurs de réalisation (2009)	
1	Nombre de collaborateurs du service RH sur contrat stable	18 personnes (16,8 EPT)

8.2.2 Assurer la gestion administrative du personnel

Si l'accent en 2008 a été mis sur l'introduction de la nouvelle politique salariale de l'Etat de Vaud, celui de 2009 a été, quant à lui, mis sur l'après bascule DECFO et plus particulièrement sur la participation aux groupes de revue de certaines fonctions organisés par l'Etat de Vaud (laborantins, bibliothécaires, conseillers en orientation scolaire et professionnelle), l'élaboration de nouveaux emplois types adaptés aux métiers de l'UNIL, les rencontres avec les employés afin de répondre à leurs questions ou à leurs demandes de revue de situations ainsi que l'analyse des dossiers résultant de ces différentes activités.

Le poste de responsable du groupe salaires est par ailleurs resté vacant pendant 4 mois durant la 1^{ère} partie de 2009. Cela a eu pour conséquence de retarder certains

projets tels que la saisie unique par exemple.

L'arrivée en juin 2009 d'une nouvelle responsable du groupe salaires, experte dans SAP, et l'octroi d'un poste supplémentaire de spécialiste salaires ont renforcé les compétences de ce groupe dans le domaine de SAP. L'équipe des salaires a également été occupée à la mise à jour des outils de reporting, notamment en ce qui concerne les salaires facturés à des tiers ainsi que la comptabilisation et la réconciliation des allocations familiales. L'acquisition de nouvelles compétences au sein du Service a permis en outre d'offrir un support considérable à la mise en place du contrôle budgétaire sur SAP prévue pour le prochain budget (février 2010). Elle a permis également de mener à bien un projet conséquent de mises à jour d'unités structurelles de plusieurs Facultés en juillet 2009, de faire une opération de nettoyage des postes de grande envergure (1'690 postes vacants éliminés) et d'élaborer en partie la cartographie du système (mécanisme des augmentations annuelles).

	Indicateurs de réalisation (2009)	
1	Equilibrage de la répartition de la charge au sein du service RH	2009
2	Tendance à zéro des erreurs administratives	permanent
3	Dégagement de temps lors de l'unification de la gestion sur l'outil SAP (abolition des doubles saisies, contrôles entre outils de gestion devenus inutiles, rationalisation des procédures courantes)	fin 2010
4	Diminution des litiges avec des membres du personnel par anticipation des problèmes et règlement « à la source »	permanent

8.2.3 Réorganiser les outils informatiques de gestion des Ressources humaines

Le Service RH continue à travailler avec le Centre informatique afin d'améliorer les outils informatiques en poursuivant un but de rationalisation et d'efficacité. Durant la deuxième partie de 2009, le SRH a contribué de manière significative à l'intégration de l'outil d'élaboration et de contrôle du budget sur SAP comme indiqué précédemment. Cela a entraîné un retard dans la mise en place de la saisie unique et a par ailleurs mis en évidence le besoin de nettoyer voire de réorganiser certaines données dans le système afin de pouvoir pleinement utiliser SAP pour la gestion des RH. L'année 2010 sera consacrée à l'avancement de ces activités dans le but à terme de développer des indicateurs utiles à la fonction et de définir la manière d'intégrer au mieux les besoins du Service RH dans le cadre de son évolution ainsi qu'à la saisie unique.

	Indicateurs de réalisation (2009)	
1	Budgétisation de la masse salariale et contrôle budgétaire des postes opérationnels pour l'exercice 2011	début 2010
2	Intégration stable de la gestion académique des enseignants	fin 2010

8. Chantiers prioritaires

8.2.4 Définir et mettre en œuvre une politique des Ressources humaines

Les membres du Service sont de plus en plus sollicités par les Facultés pour un appui non seulement dans les tâches administratives mais également dans des domaines plus complexes de la fonction. Les conseillers RH apportent notamment régulièrement leur expertise dans des activités de conseil et de résolution de conflits.

Trois assistants RH ont commencé un brevet de spécialiste RH. Une personne l'a terminé en 2009. Une conseillère s'est formée dans la gestion d'équipe et l'entretien d'appréciation. L'acquisition de nouvelles compétences permet aux conseillers RH de déléguer davantage de tâches et de commencer à développer les domaines de la fonction peu investis jusqu'ici par manque de temps tels que la gestion des apprentis, le développement de processus et de la gestion RH dans SAP, la rémunération ainsi que la formation des partenaires RH des Services et des Facultés.

Des séances d'accueil ont été organisées pour les membres du PAT en 2009. Sur 180 personnes invitées aux sessions d'avril et de novembre, 118 personnes ont participé.

Indicateurs de réalisation (2009)		
1	Formation du personnel du Service RH	cf. <i>infra</i>
2	Cours suivis par des responsables hiérarchiques	pas d'information disponible
3	Enquête de satisfaction	2010

8.3 Gestion financière

A. Vision

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur l'Université en 2005 (LUL), l'Université est autonome en matière de gestion de ses finances. Le financement de l'Université provient de plusieurs sources : la subvention versée par l'Etat de Vaud, qui est la plus importante, les subventions fédérales, le produit de l'Accord intercantonal universitaire, les fonds de recherche, les taxes payées par les étudiants et divers autres produits. La responsabilité de la Direction de l'Université consiste à établir un budget qui tienne compte d'une vision consolidée de toutes ses ressources et à l'exploiter avec rigueur. Il convient de rappeler que le niveau des diverses sources de financement varie parfois de manière imprévisible et que l'Université doit par conséquent assumer les chances, mais aussi les risques liés à cette incertitude.

Depuis l'exercice 2007, l'UNIL effectue une planification de sa situation financière pour une période de 5 ans. Il s'agit d'une opération importante pour la mise en œuvre du plan stratégique, mais délicate en raison de nombreuses inconnues, comme par exemple le niveau de l'inflation ou l'accroissement du nombre d'étudiants pour le volet des charges.

B. Réalisations planifiées dans le plan stratégique de l'UNIL et dans l'EMPD

Plan stratégique UNIL	EMPD – Conseil d'Etat
3.1 Renforcer le Service financier de l'UNIL	
3.2 Compléter les règles de gestion	
3.3 Mettre en place une planification financière pluriannuelle et « glissante »	
3.4 Elaborer une politique d'utilisation des <i>overheads</i>	

C. Rapport de réalisation en 2009

8.3.1 Renforcer le Service financier de l'UNIL

Contexte : Depuis 2005, la charge du Service financier s'est considérablement alourdie, notamment en raison des responsabilités confiées par la nouvelle LUL, de l'augmentation des exigences de différents bailleurs de fonds (notamment l'Union européenne), de nouvelles fonctionnalités mises à disposition de la communauté universitaire. De nouvelles tâches se sont ajoutées récemment : gestion de la Campus Card, gestion des paiements à l'UNIL par cartes de crédit, gestion électronique des justificatifs, inventaire des immobilisations, mise en place d'un système de contrôle interne (SCI), nombreux audits etc. ; cette augmentation des services offerts et des contrôles imposés à l'UNIL induit une surcharge de travail pour le Service financier.

Résultats : La situation du Service financier s'est malgré tout sensiblement améliorée au cours des deux dernières années grâce à l'engagement de personnel supplémentaire rendu possible par des réallocations budgétaires en faveur du Service financier. A fin décembre 2009, l'effectif du personnel du Service financier s'élevait à 16.35 EPT, contre 15.75 EPT à fin décembre 2007.

	Indicateurs de réalisation (2009)	
1	Niveau de retard dans le traitement des dossiers par le Service financier	Les factures sont traitées dans les deux jours Les rapports financiers sont édités dans les délais fixés par les bailleurs de fonds
2	Résultat de l'audit annuel des comptes de l'UNIL	L'auditeur externe recommande l'adoption des comptes 2009

8.3.2 Compléter les règles de gestion

Contexte : L'autonomie conférée à l'UNIL par la LUL implique une gestion financière transparente et rigoureuse.

8. Chantiers prioritaires

Résultats : Les règles de gestion sont complètes et appliquées. Le Service financier déploie de nombreux efforts pour vérifier en permanence leur application et contribuer à leur introduction dans les usages. L'application des règles en vigueur en matière de remboursement des dépenses de service des collaborateurs de l'UNIL a été vérifiée avec une attention particulière. Depuis 2007, le Service financier dispose d'un inventaire des immobilisations pour les achats d'une valeur supérieure à 20'000.- Frs.

Les nouvelles normes en matière de système de contrôle interne obligent l'Université à disposer d'un système de contrôle interne. La réflexion à ce propos a été conduite par le Service financier et a permis de produire un concept de SCI, qui a été validé par la Direction en 2009. Le SCI de l'UNIL est un système qui décrit, pour les différentes positions des états financiers, l'ensemble des points qui doivent faire l'objet d'un contrôle et, pour chaque point, l'ensemble des processus prévus et des personnes responsables de veiller à ce que les contrôles soient effectués. La documentation de ce SCI n'est pas encore complètement établie – ce qui sera fait en 2010, mais le système de l'UNIL a déjà été présenté à l'auditeur externe des comptes de l'UNIL, au Service de gestion et d'analyse financières de l'Etat de Vaud (SAGEFI) et au Contrôle cantonal des finances : tous ont reconnu la pertinence, l'originalité et la simplicité de ce système.

Bilan et perspective : Le système de contrôle interne devra être complété en 2010 pour respecter les exigences du Comité d'audit des comptes de l'Université.

	Indicateurs de réalisation (2009)	
1	Respect de l'obligation d'introduire un inventaire des gros investissements	Effectué

8.3.3 Mettre en place une planification financière pluriannuelle et « glissante »

Contexte : La LUL (art. 24) charge la Direction de l'UNIL d'élaborer une planification financière pluriannuelle. Ce travail a été réalisé pour la première fois au début de l'année 2007.

Résultats : La planification de la situation financière de l'UNIL pour les années 2009-2013 prévoit une augmentation des charges composée d'une part du coût de la croissance usuelle des activités de l'Université pour répondre aux besoins des étudiants toujours plus nombreux et à l'augmentation des activités de recherche et d'autre part d'une augmentation des dépenses de 3,5 millions par an pour financer la mise en œuvre du plan stratégique et la réalisation des objectifs que l'Université s'est fixés. A cela correspond une augmentation des produits : de la subvention cantonale, mais aussi des subventions fédérales (conformément aux intentions annoncées dans le Message du Conseil fédéral relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2008 à 2011), des recettes de l'Accord intercantonal universitaire et de l'octroi d'*overheads* de la part du Fonds national de la recherche scientifique. Les bonnes performances de l'UNIL en matière d'attractivité auprès des étudiants et d'acquisition de fonds de recherche en 2009 ont permis d'accroître la part relative de l'UNIL dans l'ensemble des subventions fédérales versées aux universités cantonales (de 11.1% en 2007 à

11.7% en 2009, ce qui induit une augmentation substantielle des subventions fédérales en faveur de l'UNIL).

Bilan et perspective : La planification financière devra être mise à jour chaque année et coulisser pour couvrir en permanence une période de 5 ans. Cet exercice est délicat en raison de l'inconnue concernant le niveau de l'inflation, de la volonté de la Confédération d'augmenter les subventions fédérales et des décisions politiques aux niveaux cantonal et fédéral.

Indicateurs de réalisation (2009)	
1	Cohérence entre la planification financière et les comptes Les produits et les charges des comptes 2009 sont légèrement supérieurs aux montants présentés dans la planification financière
2	Niveau du FRI compris entre 10 et 20 millions de Frs Niveau du FRI à fin 2009 : 37,9 millions

8.3.4 Elaborer une politique d'utilisation des *overheads*

Contexte : A ce jour, la Direction de l'UNIL prélève un *overhead* de 3% sur les fonds externes obtenus par l'UNIL, afin de couvrir une partie des frais généraux et d'infrastructure (locaux et équipement scientifique). Ce prélèvement ne s'applique actuellement pas aux subsides obtenus du Fonds national de la recherche scientifique ni à la plupart des subsides de recherche.

Le Parlement fédéral a décidé que, dès 2009, les subsides du FNS feront l'objet d'un *overhead* versé aux Universités.

Résultats : Le niveau exact de l'*overhead* FNS est fixé chaque année en fonction du budget prévu à cet effet par le FNS et des décisions d'octroi prises par l'UNIL au cours de l'année précédente. Il s'agit donc d'un montant qui fluctue. Pour la première fois, cet *overhead* a été versé en 2009 : il est basé sur les décisions d'octroi en faveur de l'UNIL et d'institutions associées à l'UNIL, sur la base de la période janvier – septembre 2009 (ce qui est exceptionnel en raison de la phase de démarrage de ce mécanisme) : ces octrois représentent un total de 41,3 millions de francs et apportent à l'UNIL un montant de 3'028'503.- Frs, soit un taux d'*overhead* de 7.33%. L'intention de la Confédération est de faire croître ce taux pour approcher à terme les 20%. L'objectif de ce financement supplémentaire consiste à contribuer aux coûts d'infrastructure (locaux, frais généraux, équipement scientifique) à charge de l'UNIL indispensable à la réalisation des projets de recherche subsidiés par le FNS. La Direction a décidé de reverser aux institutions associées l'*overhead* généré par leurs subsides de recherche (en totalité ou en partie si l'UNIL assume une part de leurs frais généraux) : ainsi, elle a versé 30'096.- Frs à l'IDHEAP et 11'289,65 Frs à FORS. Pour le reste, la Direction a intégré cette recette supplémentaire dans les produits du budget ordinaire de l'UNIL. Cette mesure permet d'augmenter encore la croissance des budgets annuels de l'UNIL.

Bilan et perspective : Suite au versement des premiers *overheads* par le FNS, la Direction de l'UNIL a décidé de relever le taux des *overheads* prélevé sur tous les autres fonds de tiers de l'UNIL : une directive, adoptée par la Direction en janvier 2010, prévoit le prélèvement d'un *overhead* de 15% dès 2011.

8. Chantiers prioritaires

	Indicateurs de réalisation (2009)	
1	Montants et affectation des <i>overheads</i> FNS	3'028'503.- Frs : les <i>overheads</i> font partie des produits du budget ordinaire de l'UNIL
2	Montants et affectation des <i>overheads</i> sur d'autres financements par des tiers	3% en 2009 : ce montant est versé dans un fonds de l'Université

8.3.5 Audit de la GBUV par la Cour des comptes

Contexte : En janvier 2009, la Cour des Comptes du Canton de Vaud a annoncé son intention de conduire un audit en vue d'examiner la légalité et la sécurité de la politique de placement de la GBUV (Gestion des biens universitaires vaudois).

Résultats : La Cour des comptes a publié son rapport le 14 septembre 2009 (cf. www.vd.ch/fr/autorites/cour-des-comptes/rapports-archives/). Ce rapport formule 5 constatations et 3 recommandations. La Cour des comptes reconnaît la légalité du fonctionnement de la GBUV, mais estime « *inopportun que la GBUV procède à des placements sur les marchés financiers, dont certains présentent des degrés de risque élevés, à tout le moins pour les fonds destinés à la recherche et aux activités académiques* ». De plus le rapport de la Cour des comptes affirme que la GBUV a enregistré une perte de 27 millions de francs en 2008.

La Direction de l'UNIL a réagi à ce rapport en transmettant à la Cour des comptes sa position, ainsi que par voie de presse. La Direction tient d'abord à rappeler que l'argent que l'UNIL place *via* la GBUV ne provient aucunement de la subvention cantonale vaudoise, mais uniquement de fonds de tiers. En ce qui concerne la politique de placement de la GBUV, elle est construite sur la base de 3 principes : sécurité, liquidité et rendement, dans cet ordre de priorité. Pour atteindre un haut niveau de sécurité, la politique de placement de la GBUV est très diversifiée et basée pour les deux tiers sur des placements en liquidités et en obligations. De plus, la Direction de l'UNIL a mis en place des réserves pour fluctuation de cours qui ont largement permis d'absorber la moins-value comptable enregistrée par la GBUV en 2008, année où les marchés financiers ont été très fortement malmenés. C'est la raison pour laquelle l'intégralité des montants versés à l'UNIL par des tiers pour effectuer des travaux de recherche a pu être utilisée dans le but prévu. Par ailleurs, la Direction conteste fermement une analyse dépendant de l'observation du seul exercice 2008. En effet, s'il est vrai que la GBUV a enregistrée un résultat net de -13.14% en 2008, sa politique est construite sur une stratégie à long terme. Si l'on regarde le résultat des placements de la GBUV au cours des 12 années précédant le rapport (1997 à 2008), on constate que le rendement annuel net moyen a été de 3.13%. Et l'année 2009 a été très favorable puisqu'elle a permis d'enregistrer une performance nette de 12.38%, ce qui permet de reconstituer des provisions largement suffisantes.

Bilan et perspectives: La Direction avait entamé en 2008 déjà des réflexions sur la nécessité éventuelle de prévoir d'autres vecteurs de placement pour certains types de fonds de tiers. Aucune décision n'a été prise dans ce sens en 2009, puisque l'UNIL ne voulait pas enregistrer la perte, mais maintenant que la situation a été rétablie, des décisions seront prises en 2010.

8.4 Locaux

A. Vision

Les locaux prennent une importance particulière parmi les moyens nécessaires au fonctionnement de l'UNIL. Le manque de surfaces risque en effet de devenir rapidement une limitation au développement de nouvelles initiatives, en particulier pour les projets de recherche financés par des tiers. La disponibilité et la répartition des locaux jouent un rôle primordial dans la réalisation d'une place lausannoise des sciences de la vie, en collaboration avec l'EPFL et les Hospices/CHUV. L'utilisation judicieuse des locaux disponibles et la réalisation avec l'Etat de projets d'extension sont donc des conditions fondamentales pour la réalisation de la stratégie de l'UNIL.

B. Réalisations planifiées dans le plan stratégique de l'UNIL et dans l'EMPD

Plan stratégique UNIL	EMPD – Conseil d'Etat
4.1 Développer un outil d'inventaire des locaux et de leur utilisation	
4.2 Etendre les espaces disponibles sur le site de Dorigny par la restauration de l'usine Leu	
4.3 Réorganiser les sciences de la vie sur la place lausannoise	p.1 Achever l'intégration du domaine de la médecine et des sciences du vivant, en particulier en termes de localisation

C. Rapport de réalisation en 2009

8.4.1 Développer un outil d'inventaire des locaux et de leur utilisation

Avec l'engagement d'un gestionnaire des plans de l'UNIL au 1^{er} septembre 2008, le projet « Planète UNIL » est passé au stade de la production. Il est maintenant possible de produire des plans d'occupation des bâtiments, de dresser les premières statistiques et d'utiliser l'outil mis en place pour le management des surfaces. Profitant du départ à la retraite d'un dessinateur en bâtiment, l'équipe en charge de la numérisation des plans a été renforcée par une nouvelle dessinatrice architecte depuis le 1^{er} octobre 2009. La saisie de données techniques concernant les bâtiments a commencé avec les réseaux de ventilation.

Les données de « Planète UNIL » sont utilisées quotidiennement pour l'exploitation des bâtiments. Les plans de transformation, les plans d'installation provisoire pour les manifestations sont établis à partir de l'outil. En outre, les statistiques issues de « Planète UNIL » servent à mettre sur pied le programme de réutilisation des locaux qui seront laissés libres par les Facultés des SSP et des GSE lors de la mise en fonction du nouveau bâtiment de la Mouline en 2012 (cf. 8.4.2).

8. Chantiers prioritaires

Le Centre informatique a mis sur pied les bases d'un outil web disponible dans l'Intranet. Cet outil permet aux utilisateurs et aux gestionnaires d'établir un plan, de trouver le bureau d'un professeur ou de générer des statistiques. Il constitue le noyau d'une base de données permettant à terme de gérer toutes les informations relatives aux bâtiments universitaires.

L'outil de localisation est disponible depuis la mi-2009 à l'adresse <http://planete.unil.ch>. Il permet à tous les usagers du campus de trouver la salle ou le bureau recherché.

« Planète UNIL » fait appel à un minimum de ressources externes et s'appuie sur une technologie maîtrisée par l'UNIL : les systèmes d'information géographiques. Aucun nouveau logiciel spécifique n'a dû être acheté pour réaliser ce projet.

Indicateurs de réalisation (2009)		
1	Inventaire disponible et exploitable pour la gestion de la Direction et des Facultés	fin 2008

8.4.2 Etendre les espaces disponibles sur le site de Dorigny par la restauration de l'usine Leu

Le crédit d'ouvrage voté à l'unanimité le 23 juin 2009 par le Grand Conseil vaudois a permis l'accélération d'un projet qui avançait déjà à un rythme soutenu !

Les travaux de mise au point du projet « Geopolis » qui permettra de transformer l'ancienne Usine Leu en nouveau bâtiment universitaire se sont poursuivis tout au long de l'année 2009, grâce à une étroite collaboration entre les architectes, les ingénieurs et les futurs utilisateurs.

Le permis de construire est parvenu au BUD avec un peu de retard par rapport à ce qui était prévu, mais ceci n'est pas de nature à retarder l'avancement des travaux. Ceux-ci ont d'ailleurs pu commencer par la démolition de l'ancien bâtiment, à partir du mois de septembre 2009.

En parallèle, une organisation de projet spécifique a été mise en place par la Direction et Unibat à la fin de l'année 2008 pour définir la manière de réutiliser les surfaces libérées par la Faculté des sciences sociales et politiques et par la Faculté des géosciences et de l'environnement dans le Quartier Dorigny (bâtiments Anthropole, Internef et Extranef). Les unités concernées (les Facultés de théologie et de science des religions, de droit et des sciences criminelles, des lettres et des HEC, ainsi que divers services centraux) sont représentées dans un groupe de projet chargé de définir les besoins et de proposer des scénarii de redéploiement. Ce travail se terminera au début de 2010.

Indicateurs de réalisation (2009)		
1	Selon calendrier de réalisation	Le calendrier de réalisation est respecté

8.4.3 Réorganiser les sciences de la vie sur la place lausannoise

L'intention de l'UNIL est de redessiner la géographie lausannoise dans le domaine des sciences de la vie, en collaboration avec l'EPFL et les Hospices/CHUV. Cette initiative vise à regrouper les unités de recherche fondamentale sur le campus de Dorigny-Ecublens (en réhabilitant notamment l'Amphipôle), à développer des espaces dédiés à la recherche translationnelle dans des bâtiments, existants ou à construire, de la cité hospitalo-universitaire au Bugnon et à reconstruire à Epalinges un centre de recherche et de services cohérent.

A fin janvier 2007, l'UNIL et le CHUV ont remis à la Délégation du Conseil d'Etat aux affaires universitaires un rapport de la Faculté de biologie et de médecine concernant la réorganisation géographique de la recherche en sciences de la vie, suite au départ de l'ISREC à l'EPFL, programmé pour le début de 2009. Suivant une logique par thématiques reconnue par l'ensemble des chercheurs concernés et ayant l'appui du partenaire complémentaire qu'est l'EPFL, cette réorganisation implique des investissements immobiliers, dont une partie importante relève toutefois d'un entretien inévitable à terme.

Au 15 juillet 2008, l'Etat de Vaud a acquis les bâtiments propriété de l'ISREC à Epalinges, au profit essentiellement d'unités de recherche en immunologie dépendant de l'UNIL et du CHUV, mais aussi de Services cantonaux déjà présents sur le site et nécessitant des extensions. De son côté, l'UNIL a acquis l'ensemble du matériel d'exploitation de l'animalerie de l'ISREC pour 3 millions de francs pris sur ses disponibilités.

En parallèle, l'UNIL et le CHUV ont lancé une opération concernant le Centre du cancer en profitant de quelque 800 m² libérés au Bugnon 27 par le départ du Centre de transfusion sanguine de la Croix-Rouge. Les locaux rénovés seront mis à disposition entre mars 2010 et le début de 2012.

En collaboration avec le CHUV et l'UNIL, le DSAS a établi une demande de crédits pour la réorganisation des laboratoires de recherche touchant la Cité hospitalière et Epalinges. D'un montant d'environ 30 millions de francs, cette demande a été acceptée par le Grand Conseil au début de 2010.

La thématique des neurosciences (Département de neurosciences fondamentales) est le projet suivant de grande envergure (site de Dorigny, bâtiment Amphipôle) (cf. ég. le paragraphe 6.3.4). L'UNIL a établi un programme général concernant les besoins en locaux pour cette thématique, ainsi que pour d'autres unités situées dans le quartier Sorge, en particulier pour l'Ecole des sciences criminelles qui souffre d'un manque cruel de surfaces. Le BUD a effectué certaines analyses de l'état de l'Amphipôle et a obtenu un premier crédit d'études de 400'000.- Frs de la part du Conseil d'Etat pour cela.

	Indicateurs de réalisation (2009)	
1	Selon calendrier de réalisation	Le plan de réalisation est respecté

8.4.4 Actions en faveur du développement durable

Depuis la rentrée 2008, les actions en faveur d'un campus plus respectueux de l'environnement sont regroupées sous le label Campus Plus.

Dans le domaine des déchets, de nouveaux progrès ont pu être enregistrés. Par exemple, tous les déchets de nourriture (46 tonnes en 2009) sont maintenant confiés à la Ferme des Saugealles au-dessus de Lausanne, qui les transforme en biogaz pour produire de l'électricité pour environ 80 foyers de la région (http://www.unil.ch/getactu/actunil:wwwcampusplus_1239861666903/actunil:displayBDef/display). Le groupe des aménagements extérieurs récolte environ 150 tonnes de déchets dans les parcs et promenades ; il en évacue 37, mais le reste est broyé sur place pour en faire des engrais, compost, matériaux de revêtement de chemins etc.

Dans le domaine de l'énergie, une campagne de sensibilisation aux économies d'électricité et le passage à des sources de lumière économiques ont permis, pour la première fois, de stopper l'augmentation de la consommation. En outre, la Direction a décidé, en collaboration avec Romande Energie, d'approvisionner le campus de Dorigny à 100% avec du courant vert.

Sur le front de la mobilité, l'année 2009 a été marquante : les vélos libre service (VLS) et les véhicules Mobility ont fait leur apparition sur le campus. Depuis le mois de mai 2009, six véhicules Mobility sont à disposition des collaboratrices et collaborateurs de l'UNIL. Ils permettront à terme de remplacer des véhicules de service. En août 2009, en collaboration étroite avec l'EPFL et l'association Lausanne Roule, l'UNIL a lancé le premier système de VLS de Suisse. Le succès est au rendez-vous puisque 13'000 des 18'000 emprunts de vélos effectués sur le réseau Lausanne-Morges ont eu lieu dans une des six stations réparties sur le campus des Hautes écoles.

La rédaction d'un *agenda 21* de l'UNIL a démarré au mois de juin 2009.

Cf. ég. paragraphes 6.3.5 et 6.3.6

9. Rapport des Facultés

9.1 Faculté de théologie et de sciences des religions

Après deux années d'intenses discussions qui ont conduit à l'abandon de la « Convention relative au renforcement de la collaboration entre les Facultés de théologie des Universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel ainsi qu'à la création d'une Fédération de ces trois facultés », entrée en vigueur en 2004, les Rectorats des Universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel ont signé le 26 juin 2009 une Convention de Partenariat en théologie et sciences des religions (PTSR). Cette convention attribue des pôles de compétences à l'Université de Lausanne : les sciences bibliques, l'anthropologie et l'histoire des religions, la psychologie et la sociologie des religions.

Parallèlement, dans le cadre de la procédure d'évaluations « Qualité » des Hautes écoles par la Confédération, la Faculté avait remis son rapport d'autoévaluation en 2008. Ce rapport était assorti d'un plan d'action que la Faculté s'est employée à mettre en œuvre en 2009.

Suivi du plan d'action

L'accent principal a été porté sur la réorganisation de la Faculté. Il s'agissait à la fois de tenir compte du repositionnement de la Faculté par rapport à ses partenaires Azur et de répondre au projet de réorganisation interne de la Faculté prévu par le plan d'action. Nous mettrons plus particulièrement en exergue les éléments suivants :

Stratégie et organisation

Mise en place de trois instituts

La restructuration a conduit au remplacement des deux sections de théologie et de sciences des religions par trois instituts de recherche, l'Institut romand des sciences bibliques (IRSB, qui existait déjà), l'Institut des sciences sociales et religions contemporaines (ISSRC) qui englobe l'Observatoire des religions en Suisse (ORS) et l'Institut Religions, Cultures et modernité (IRCM). Cette restructuration vise à renforcer les moyens mis à disposition de la recherche et à lui assurer une meilleure visibilité de la recherche. L'ensemble des membres du corps enseignant sont rattachés aux instituts. Des règlements d'instituts ont été soumis au Conseil de Faculté en janvier 2010 et les instituts sont tous dotés de budgets de fonctionnement depuis le début de l'année civile 2010. Des postes de secrétaires d'institut sont en cours de constitution et devraient tous être opérationnels dans le premier semestre 2010.

Renforcement du PAT

Ces créations de postes de secrétaires ont pour objectif de réduire les tâches administratives des enseignants, selon ce que prévoit le plan d'action. Parallèlement, le cahier des charges de presque tous les membres du personnel administratif et technique ont été réévalués durant l'année 2009.

Poursuite de la réorganisation

La Convention de PTSR était assortie d'un projet de transfert d'enseignants entre Genève et Lausanne. De fait, un seul enseignant en sciences bibliques a finalement

9. Rapport des Facultés

été transféré de Genève à Lausanne, Christophe Nihan, maître d'enseignement et de recherche en Ancien Testament qui a été promu professeur associé lors du transfert, alors que deux enseignants en éthique, les professeurs Alberto Bondolfi et Denis Müller ont été transférés de Lausanne à Genève. A quoi s'ajoute le départ de la professeure Maya Burger, spécialiste des religions de l'Inde, en Faculté des Lettres. Un travail de planification académique sera nécessaire pour définir les profils des postes laissés vacants, en tenant compte de la réorganisation de la Faculté.

Enseignement

Les Collèges

Le Partenariat (PTSR) prévoit la coordination au niveau Azur de l'enseignement en théologie et en sciences des religions, par le biais du Collège de théologie protestante, du Collège de sciences des religions et du Collège de formation continue en théologie. L'année 2009 a vu la mise en place des directions de ces collèges, avec rattachement de l'administration du Collège de sciences des religions à la Faculté. La composition des assemblées du collège de théologie protestante et du collège de sciences des religions a été approuvée par le comité de pilotage Azur. Des premières réunions de travail sont prévues durant le premier trimestre 2010.

Révision des programmes d'études

La première tâche confiée aux collèges sera de se prononcer sur des révisions nécessaires des programmes d'études mis en place lors de l'introduction de la réforme de Bologne. L'école doctorale en théologie s'est restructurée, la nouvelle structure regroupe les anciens 3^e cycles et l'école doctorale, créée en 2005. La mise en place de programmes de formation continue et d'un programme doctoral en sciences des religions constituent les objectifs suivants.

Autres objectifs du plan d'action

Sur le plan formel, la Faculté a supprimé, à la demande des étudiants, la séance de proclamation des résultats des examens. Dorénavant, la communication des résultats s'opère sur le mode de la notification informatique. Pour ce qui touche aux examens en théologie, un document qui sera prochainement mis en ligne sur le site du collège de théologie protestante précisant clairement les critères d'évaluation des différentes disciplines. En ce qui concerne l'information aux étudiants sur les possibilités de mobilité, elle s'effectue encore de cas en cas. Une séance d'information doit être inscrite dans le calendrier annuel de la Faculté.

Recherche

Commission de la recherche facultaire

La mise en place d'une Commission facultaire de la recherche a permis un équilibrage et une transparence de la répartition des fonds destinés au soutien à la recherche, notamment en faveur des doctorants. Cette commission a traité les demandes de subsides de déplacements pour se rendre dans des colloques scientifiques et pour mener des enquêtes de terrain.

Encourager les jeunes chercheurs

Pour donner suffisamment de temps aux assistants pour leur thèse de doctorat, le plan d'action prévoyait de généraliser leur taux d'activité à au moins 80%. A fin 2009, il n'y a presque plus d'assistant engagé à un taux inférieur. Prochaine étape :

formuler des recommandations et mettre en place des mesures d'encouragement pour que les professeurs impliquent davantage les jeunes chercheurs dans les réseaux internationaux (colloques, publications) dans lesquels ils sont insérés.

Augmenter le financement à destination de la bibliothèque

L'augmentation conjoncturelle du budget bibliothèque, introduite en 2008, a pu être structuralisée.

Autres objectifs

Logistique

La réorganisation des locaux, suite à la restructuration, a permis de mettre à disposition un local pour les entretiens des conseillers aux études.

Liens avec les milieux professionnels

Pour ce qui concerne la théologie, le processus de révision du MTh, qui sera conduite par la Direction du collège de théologie protestante après la révision du BTh, est mené en lien étroit avec les milieux professionnels des différentes Eglises romandes *via* la Conférence des Eglises Romandes et l'Office Protestant de Formation. Une séance a été organisée par les Eglises réformées de Suisse romande, en concertation avec la Faculté, à destination des étudiants intéressés par un ministère pastoral. Il est prévu de répéter l'expérience en 2010. Suite aux réductions de postes dans l'EERV, le Décanat de la FTSR suit très attentivement l'entrée de ses diplômés dans le monde professionnel.

9.2 Faculté de droit et des sciences criminelles

Introduction générale

Un rayonnement grandissant en Suisse et en Europe. Une Faculté qui a fêté ses 300 ans en 2008.

La Faculté a eu le plaisir de fêter le centenaire de l'Ecole des sciences criminelles, une école vigoureuse dont les racines se plongent à l'origine de la discipline. Le Canton de Vaud a eu l'audace, il y a 100 ans, d'accueillir une discipline scientifique nouvelle à l'Université, discipline qui se développe à grande échelle sur le plan mondial depuis 10 ans. Cette Ecole vise à développer l'imagination, la curiosité et l'esprit de découverte par un regard interdisciplinaire en nourrissant la discipline par la recherche et l'expertise, afin de tenter de répondre à des questions éminemment humaines de la justice.

Le processus de mise en place du système de Bologne a été achevé. De nouveaux professeurs sont entrés en fonction en 2008. Ils ont déjà participé, par leurs publications et la qualité de leurs cours, au rayonnement de la Faculté de droit et des sciences criminelles.

Au niveau des enseignements, après la création du Centre de droit notarial en 2007, l'année 2008 a vu la naissance d'un nouveau Master en droit privé et fiscal du patrimoine. Pour 2009, les efforts sont concentrés sur la création – prochaine – d'un Master conjoint, bilingue, entre les Facultés de droit des Universités de Lausanne et de Zurich. D'autre part, les Facultés lausannoises de droit et de HEC se sont rapprochées et préparent un Master commun en droit et économie, qui devrait être opérationnel à la rentrée 2011-2012.

9. Rapport des Facultés

L'augmentation régulière des effectifs depuis l'introduction du modèle de Bologne commence à montrer sa vigueur avec l'augmentation des titres décernés. Les étudiants/étudiantes de la première volée complète issue du régime Bachelor ont obtenu leur diplôme en 2009 (346 diplômes dont 147 Bachelors en droit suisse, 25 Bachelors en sciences, 74 Masters en Droit, 8 Masters en Droit criminalité et sécurité des nouvelles technologies, 55 Masters en sciences, 15 LLM en droit européen et international économique, et 19 doctorats).

On relèvera à nouveau la mobilité importante des étudiants, en stage durant les vacances universitaires ou en échange avec une université suisse ou étrangère. Par ailleurs, les échanges avec l'Ecole de criminologie de Montréal et l'ESC se sont consolidés.

Plan d'action

Les résultats de l'autoévaluation de 2006 ainsi que le suivi ont permis à la Faculté de réaménager ses plans d'études ainsi que son règlement. A cet égard, la Faculté a procédé à l'introduction de la semestrialisation des cours en Bachelor et en Master, ainsi qu'à l'introduction de séminaires et de travaux pratiques dans les cours de base. Elle a mis l'accent sur l'encadrement des cours de premier cycle par l'adjonction de nouveaux chargés de cours ainsi qu'une augmentation de la dotation en assistants. A l'horizon 2009-2010, il est prévu de renforcer des cours Bachelor de première, respectivement de deuxième année, par l'introduction, dans la mesure des possibilités budgétaires, de dédoublement de cours vu l'augmentation, d'année en année, des effectifs d'étudiants.

L'ESC a pu moderniser son parc analytique et instrumental grâce à des allocations conjoncturelles. Le budget structurel ne permet pas encore un renouvellement régulier, mais les efforts consentis amènent à une situation raisonnable. Ces modernisations provoquent des besoins nouveaux en encadrement technique et administratif, ce qui rend la situation précaire, alors que le déficit de locaux, très aigu, ne permet plus de répondre de manière adéquate.

L'ESC a commencé une réorganisation visant à introduire des travaux de laboratoire en soirée et la suppression de postes de travail fixe pour tous les collaborateurs à temps partiel, mais cette solution ne peut être que transitoire et doit trouver une réponse urgente.

Suite à une évaluation des cursus mis en place avec Bologne, des aménagements sont intervenus pour clarifier les objectifs de chaque filière et redessiner les contenus des enseignements sans modification des plans d'études.

Recherche

Au niveau de la recherche, on constatera, à nouveau, une augmentation des publications du corps professoral avec quelque 150 livres et publications dont 56 proviennent de l'ESC.

Cinquante-six publications de l'ESC sont répertoriées dans des journaux expertisés sur le plan international. Le livre le « Théâtre du crime », paru aux Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, a accompagné une superbe exposition de photographies provenant des fonds de l'Institut de police scientifique à l'occasion de son centenaire. Cet événement a permis aussi de produire un numéro thématique de la Revue Internationale de Criminologie et de Police Technique et Scientifique avec les contributions de 57 doctorants et chercheurs qui présentent leur vision d'avenir de la discipline.

Par ailleurs, le livre « Incendies explosions d'atmosphère » du Prof. honoraire Jean-Claude Martin paru aux Presses Polytechniques et Universitaires Romandes a reçu le prix Roberval. Les projets de recherches financés par le FNS (12 projets) – 1 projet européen dans le cadre du RP7 ainsi que 9 projets publics/privés – ont permis d'attirer plus de 1,3 millions de francs à l'ESC et l'une de ses chercheuses, Madame Céline Weyermann, a obtenu un poste de professeur FNS pour les prochaines années (recherche dirigée sur les questions de datation en science forensique).

Activités

La Faculté a organisé plusieurs congrès. Elle est impliquée dans la formation continue. Ainsi, elle participe activement aux formations FSA : modules de la construction (professeur Benoît Bovay) et droit du travail (professeur Rémy Wyler), de même que module responsabilité civile et droit des assurances (professeur Bettina Kahil-Wolff). Les premiers certificats de formation continue en responsabilité civile et droit des assurances ont été délivrés en 2009. Ils contribuent au rayonnement de la Faculté de droit en Suisse romande, en Suisse et à l'étranger.

Dans le cadre du centenaire de l'Institut de police scientifique, l'ESC a vécu une journée scientifique stimulante et magnifique avec le Recteur de l'UNIL, D. Arlettaz, Ian Evett, Dr honoris causa, et les amis de l'IPS, le Prof. C. Lennard (Canberra), Général J. Hébrard (Gendarmerie Nationale Française), le Prof. J. Almog (Jérusalem), le Prof. P. Wiltshire (Londres et Aberdeen) et le Prof. M. Cusson (Montréal). Le Centenaire a permis de développer une activité particulière autour du thème des « experts » pour les enfants (Mystères de l'UNIL) et d'être associé à une exposition thématique du Musée Sherlock Holmes de Lucens. Au sein des locaux de l'IPS, un petit musée (qui existait à la place du Château) a été recréé avec l'aide et le financement de l'Association des Anciens élèves de l'Institut et une statue de Reiss a été donnée par l'Association du Musée de la Police Criminelle (police cantonale vaudoise).

Le professeur Champod a organisé une conférence internationale (7th International Fingerprint Research Group) qui réunissait sur invitation les chercheurs actifs en dactyloscopie du monde entier. M. Cédric Neumann (Doctorat en 2008) a été nommé « emerging scientist », titre délivré une fois tous les trois ans par l'ENFSI. L'IPS a en outre organisé avec la collaboration du Centre Universitaire Romand de Médecine légale et de l'Ecole de Pharmacie « The International Association of Forensic Toxicology – TIAFT09 » à Genève.

Enfin, les colloques et formations offertes se sont poursuivis en 2009 et les spécialistes de l'Institut de police scientifique ont participé à plus de 500 expertises judiciaires avec un chiffre d'affaires de plus de 1 million de francs qui financent de nombreux postes.

Bilan et perspectives

La Faculté de droit et des sciences criminelles poursuit, grâce à l'autoévaluation qu'elle a pratiquée depuis 2006 et grâce aux adaptations mentionnées ci-dessus, sa politique d'intégration et d'incorporation au Plan stratégique de l'UNIL. Les résultats sont encourageants. De nouvelles adaptations doivent intervenir, en particulier dans le domaine de l'encadrement, compte tenu de l'augmentation récurrente du nombre d'étudiants inscrits en droit et sciences criminelles. Le budget est enfin en

9. Rapport des Facultés

partie adapté grâce aux efforts particuliers consentis par la Direction de l'Université. La situation devrait se stabiliser et être définitivement régularisée à l'horizon 2012. A cet égard, une planification stratégique est en cours au sein des membres du corps professoral de la Faculté.

9.3 Faculté des lettres

Introduction générale

La mise en œuvre progressive du plan d'action issu de l'exercice d'autoévaluation a constitué la ligne directrice de l'activité du Décanat et de la Faculté des lettres en 2009. Cf. *infra* « Plan d'action ».

En outre, la Faculté – dans le cadre de sa Commission de planification académique - a poursuivi en 2009 son analyse interne en concentrant son examen sur les centres. Ces huit unités de la Faculté sont mentionnées à l'article 5 du Règlement structurel de la Faculté des lettres. Elles ont une mission de recherche particulière et une vocation interdisciplinaire ou spécialisée. Un Rapport de planification académique portant sur les centres a été remis à la Direction de l'UNIL en automne 2009 et a été accepté. Le Rapport de planification témoigne de la vitalité de ces unités de recherche, fortement impliquées dans le dernier bloc à 30 crédits ECTS de la Maîtrise ès Lettres à 120C (les programmes de spécialisation) et dont sont issus en 2009 plusieurs projets de recherche nationaux (FNS notamment) ou internationaux.

Le Décanat s'est également attaché en 2009 à tirer le bilan de la nouvelle structure des études et des plans d'études au Baccalauréat universitaire. Un Groupe de travail mandaté par le Décanat a enquêté sur les problèmes et satisfactions enregistrés dans chaque section de la Faculté. Il en ressort qu'une réforme du schéma des études et des plans d'études du Baccalauréat ès Lettres est indispensable afin de simplifier la gestion des cursus d'étudiants et de faciliter la mobilité estudiantine, tout en maintenant l'attractivité de l'offre de la Faculté ; l'organisation de la partie propédeutique doit également être redéfinie. De nombreuses discussions sur ce sujet ont été menées au Conseil de faculté au cours de l'année. Finalement, une Commission de l'enseignement a été créée en décembre 2009 ; elle aura pour mission de définir les principes généraux (types d'examens, modes de validation, système de créditation etc.) de l'organisation des études dans le futur BA ès Lettres et d'aider le Décanat et le CF à mettre sur pied la réforme des plans d'études de BA prévue pour 2011 ou 2012.

Plan d'action

En conclusion du Rapport d'autoévaluation 2008, un Plan d'action présentait un programme détaillé en 70 mesures, réparties en six secteurs : Vision stratégique / Image de la Faculté à l'extérieur de l'UNIL / Relations avec des partenaires internes ou externes à l'UNIL / Enseignement / Recherche / Soutien à la relève / Politique en matière de ressources humaines / Logistique.

Un pointage de la mise en œuvre de ces 70 mesures, effectué en décembre 2009, montre que la grande majorité des objectifs fixés ont été atteints ou sont en voie de l'être par le biais de mesures lancées depuis quelques mois ; d'autre part, les objectifs atteints déploient des effets positifs sur le fonctionnement de la Faculté, ce qui est un indice de leur pertinence. On notera également que la Faculté a utilisé la totalité des réallocations 2009 et 2010 octroyées par la Direction pour satisfaire à

des objectifs du Plan d'action, témoignant ainsi de sa cohérence dans sa stratégie de développement.

Parmi les mesures du Plan d'action mises en œuvre, on peut citer (secteur par secteur) :

- Vision stratégique / Image de la Faculté à l'extérieur de l'UNIL : refonte complète du site web de la Faculté ; engagement d'une chargée de communication à 40% pour promouvoir les travaux des chercheurs et les activités de la Faculté
- Relations avec des partenaires internes ou externes à l'UNIL : renforcement du partenariat avec l'EPFL, avec l'ECAL et avec la HEPL ; encouragement des doctorats en cotutelle avec des partenaires universitaires étrangers
- Enseignement : amélioration du taux d'encadrement dans les grandes sections (Français, Histoire, EFLE ; Histoire de l'art, Anglais) ; simplification et amélioration des procédures liées à la mobilité IN et OUT ; création d'une cellule des Adjoints des Facultés des lettres romandes pour mettre au point des procédures administratives communes visant à faciliter les échanges d'enseignants et d'étudiants
- Recherche : création d'une commission de promotion de la recherche (qui a réalisé l'inventaire des activités scientifiques, des éditions spécialisées et des autres voies de valorisation des résultats de la recherche dans les unités de la Faculté) ; attribution de décharges-recherche (sur dossier) pour permettre à des enseignants-chercheurs de consacrer durant un semestre plus de temps à un projet scientifique ; regroupement des responsables scientifiques des bases multimédias des Lettres dans une structure commune permettant de valoriser ces bases et de garantir l'archivage pérenne de ces données
- Soutien à la relève : Amélioration de la structure directoriale de la Formation doctorale interdisciplinaire des Lettres ; allègement de la charge horaire des maîtres-assistants (6h d'enseignement/100% au lieu de 8h/100%) afin de les rapprocher de la norme romande (4h d'enseignement à 100%) ; augmentation à 70% (au lieu de 60%) du taux minimal d'engagement des assistants en Lettres
- Politique en matière de ressources humaines : révision de tous les cahiers des charges du personnel administratif et technique ; réalisation d'une planification des besoins administratifs à 5 ans.

Lettres et Plan stratégique pluriannuel de l'UNIL

Valoriser l'enseignement

A l'initiative du Décanat, organisation depuis 2009 de rencontres-débats sous l'égide du Centre de soutien à l'enseignement UNIL destinées spécifiquement aux enseignants des Lettres et portant sur des thématiques relatives aux Lettres (le séminaire oral p.ex.).

L'offre de cours de (Sciences)², lancée à la rentrée académique 2009, a rencontré un vif succès auprès des étudiants de Lettres.

Créer une communauté UNIL forte

Augmentation à 100% du taux de la professeure en Etude Genre (+30%).

Renforcer l'interaction entre l'UNIL et la société, notamment les gymnases

La Faculté s'est intéressée à la question de la certification en langues selon le Cadre européen commun de références (Certification CECR). Une telle certification est exigée par la HEP à l'admission dans son cursus de « MA pour l'enseignement Secondaire 1 » et elle est également demandée pour l'admission en Master dans plusieurs universités ou institutions académiques étrangères. Or le BA ès lettres dans une discipline de langues ne donne actuellement pas droit à une telle certification. Le Décanat a formé en 2009 un Groupe de travail chargé d'examiner à quelles conditions la Faculté pourrait délivrer une certification CECR en parallèle à tout diplôme de BA ès Lettres comportant une discipline de langue étrangère. Le Groupe de travail a proposé un concept de certification innovant : une certification CECR intégrée à l'ensemble du cursus de BA et appliquée à des travaux de type universitaire (dissertation écrite, séminaire oral). Nous avons appelé cela le concept « CECR académique ». Le « CECR académique » a été présenté aux directeurs de gymnases VD en novembre 2009 et a suscité un très vif intérêt. Les membres du groupe de travail des Lettres, des collaborateurs du DFJ et des chefs de file de langues des gymnases VD travaillent désormais en collaboration sur ce concept qui pourrait être repris et adapté par les gymnases vaudois, confrontés eux aussi aux exigences de la certification CECR.

Activités ponctuelles

1. Mobilettres 2008-2011 : Le projet Mobilettres a été présenté dans le Rapport de gestion de la Faculté des lettres 2008. Rappelons que Mobilettres regroupe diverses formes d'échanges et de collaboration régulière entre enseignants des Facultés des lettres romandes ; tout échange d'une durée d'un semestre est appelé « acte de mobilité » ; l'initiateur d'un acte de mobilité reçoit de la CUSO une contribution financière de 30'000.- Frs, attribuée à son unité. En 2008, 5 actes de mobilité avaient lié Lettres/UNIL et Lettres/UNIGE : 2 de Lausanne vers Genève et 3 de Genève vers Lausanne.

En 2009, 5 nouveaux actes de mobilité ont lié ces deux Facultés : 3 de Lausanne vers Genève (dans les domaines de l'Anglais, du Français et de la Philosophie antique) et 2 de Genève vers Lausanne (1 dans le domaine du Français/Latin médiéval et 1 dans le domaine de la Philosophie médiévale).

Le projet Mobilettres se terminera en 2010. Les doyens des Facultés des lettres Azur+ ont écrit en septembre 2009 aux Rectorats Azur+ pour souligner le dynamisme et l'esprit de coopération créé par le projet, mais aussi le temps et l'énergie qu'il requiert des enseignants participants pour coordonner les échanges et les collaborations. Par conséquent, ils ont plaidé pour le maintien d'un financement minimum de chaque acte de mobilité permettant de compenser (par l'engagement d'un chargé de cours ou l'augmentation du taux d'un assistant p.ex.) le temps investi sur l'autre site par l'enseignant participant à Mobilettres. Les doyens ont signalé également que le principe de Mobilettres repose sur des échanges équilibrés et suppose l'existence de sections partenaires de taille voisine ; Mobilettres ne permet donc pas de pallier la carence d'un poste professoral dans l'une des sections partenaires.

2. A la demande de la Faculté des Lettres et dans le but de favoriser la collaboration entre la Faculté des Lettres et la HEPL, des mesures transitoires ont été mises en place dès l'automne 2009 sous l'égide du DFJ pour faciliter l'accès à la

nouvelle formation HEP-diplôme pour l'enseignement Secondaire 2 des diplômés ès Lettres titulaires d'une licence ès Lettres (et non d'une maîtrise ès Lettres).

9.4 Faculté des sciences sociales et politiques (SSP)

L'ensemble de nos activités a été orienté cette année vers l'objectif central d'établir une culture commune de la recherche. Nous avons tenu le rythme en ce qui concerne la mise en place d'une nouvelle structure. L'Institut des Sciences du Sport de l'Université de Lausanne (ISSUL) a été inauguré le 23 septembre et celui des sciences sociales (ISS) le 24 novembre. Tant l'enseignement que la recherche sont encadrées par des commissions qui fonctionnent de manière satisfaisante et la gestion du personnel repose sur un organigramme en cohérence avec les missions des structures.

Il est plus difficile de faire évoluer les pratiques que les structures, surtout lorsqu'elles s'enracinent dans des représentations et des identités à la fois floues et contrastées. La difficulté tient aussi à ce que des objectifs fixés ne découlent que partiellement d'intérêts compréhensibles, susceptibles de favoriser des discussions et la recherche de solutions. C'est pourquoi l'instauration d'une culture commune de la recherche, après la réforme institutionnelle, bouscule certains enseignants. Elle est alors enfermée dans de longues discussions sur son origine supposée qui ne saurait être que managériale, autoritaire ou sectaire. Ce qui implique de démontrer la volonté de stimuler des formes très diverses de pratiques de recherche tout en demandant qu'elles soient soumises à de hautes exigences scientifiques.

Suivi du plan d'action

Organisation

Réorganiser les structures de la Faculté

Depuis le 1^{er} juillet, les quatre filières d'études correspondent aux quatre principaux instituts, et dix-sept unités visibilisent les grands pôles de recherche. Nous devrions assister à des regroupements de ces unités probablement encore trop nombreuses, notamment à l'ISS.

Améliorer la gestion et le fonctionnement

La gestion de la relève dépend désormais des instituts, le Décanat assumant celle des enseignants et le suivi budgétaire des postes. Cette mesure vise une meilleure professionnalisation des assistants. Elle s'appuie sur la définition aboutie de leur activité et un encadrement plus soutenu à la fois pour la réalisation de la thèse et les tâches institutionnelles. Un soutien en personnel administratif a été mis en place pour aider les commissions avec des résultats positifs sur leur travail. Egalement afin d'aider les unités et les commissions dans leurs tâches, deux bases FMPro centralisées sont en cours de finalisation au Décanat, une de gestion des postes, des contrats et de l'occupation des locaux et une de gestion des cahiers des charges des enseignants.

Dans le domaine de la recherche, les sujets de thèse sont désormais déposés auprès de la CRF en lieu et place du Conseil de Faculté (CF), ce qui améliore le suivi des doctorants et allège la durée des séances du CF. Un développement sur Unisciences a été commandé au Centre informatique de manière à ce que les groupes de recherche y soient répertoriés et puissent suivre la mise à jour des données de recherche, au nom des instituts qui ont pour mission de les visibiliser.

9. Rapport des Facultés

La mise en place administrative de cette organisation, lourde et encore compliquée par les difficultés survenues dans la gestion des RH (SAP et Rhésus) et des publications (Unisciences), devrait être achevée en 2010.

Maintenir et renforcer un bon dispositif d'information et de communication

La synchronisation des séances des différentes instances de la Faculté et la mise en place de séances d'accueil ont des résultats positifs sur l'information et la prise de décision.

Recherche

Récolter des données fiables sur la recherche dans la Faculté

La CRF dispose d'un certain nombre d'informations concernant les publications et les fonds institutionnels. Toutefois, ces données sont incomplètes et non centralisées. Unisciences permettant cette centralisation, la CRF a jugé sa mise à jour prioritaire. A cette fin et suite à la mise en place d'Unisciences² en 2009, le rattachement des publications aux Instituts a été effectué et les publications listées sont en cours de validation, afin que seules celles déjà publiées soient répertoriées sur Serval. Il reste encore un énorme travail à effectuer afin de compléter Unisciences² (projets de recherche en cours, collaborations etc.).

La CRF pourra s'appuyer en 2010 sur cette base pour avancer dans la définition d'indicateurs partagés.

Diminuer les charges d'enseignement des enseignants chercheurs de la Faculté

Les charges d'enseignement des professeurs et des MER ont été diminuées d'une heure pour les filières des sciences sociales et science politique depuis un an. En psychologie et en sciences du sport, ce projet est en cours de réalisation. Pour la psychologie, il va être mené conjointement à l'autoévaluation du cursus en 2010.

Augmenter le taux d'obtention du doctorat

Le Décanat a poursuivi son action sur l'encadrement des assistants et la formation doctorale.

Une séance d'information annuelle expose aux assistants les caractéristiques de leur statut et les aides existantes. La mise en place d'un entretien annuel avec le directeur d'Institut clarifie l'aspect professionnel du travail et instaure un rapport de proximité permettant de traiter les difficultés rencontrées de façon plus soutenue. Une nouvelle directive détaille le contenu d'un projet de thèse et propose un canevas qui inclut un calendrier prévisionnel.

Une Formation Doctorale Romande en Psychologie débutera en 2010. La CRF a constaté qu'outre les écoles doctorales, il existe nombre de séminaires destinés à des doctorants qui restent confinés à un cercle étroit. L'offre est en cours de répertoire afin d'en clarifier les conditions d'accès et d'informer les doctorants *via* un calendrier semestriel. A l'occasion de la Journée de la Recherche, la CRF a organisé une formation ouverte à tous à la présentation de posters.

Enseignement

Réduire le nombre d'examens

Les débats antérieurs n'ont pas permis d'avancées décisives. La réflexion passe vraisemblablement par un réaménagement plus important de l'organisation des différents cursus d'études - conserver ou acquérir une cohérence et un équilibre

entre les exigences des niveaux baccalauréat et maîtrise, d'une part, et entre les sessions d'automne et printemps, d'autre part - et des pratiques évaluatives actuelles - le regroupement de plusieurs cours d'un enseignement en un seul cours, l'examen sommatif ou un enseignement sous la forme de cours-séminaire. L'autoévaluation des cursus à venir sera l'occasion de reprendre ces questions. L'ISS envisage par exemple une réorganisation de l'offre en maîtrise par une diminution des orientations existantes.

Améliorer les conditions d'encadrement à tous les niveaux d'études

Dans le cadre du renouvellement des postes, le Décanat réajuste les inégalités dans la distribution des enseignants entre les différentes filières. Ainsi, deux postes de professeur ont été nouvellement créés en psychologie (psychologie clinique adulte) et en sciences du sport (psychologie du sport).

Un bilan général des ateliers de mémorants et du tutorat soutenant les étudiants en difficulté de la 1^{ère} année du baccalauréat sera dressé par filière au terme de trois ans de fonctionnement. Sont déjà envisagés :

- un suivi regroupé de façon plus thématique des ateliers de mémorants
- identifier les besoins en tutorat sur la base des échecs aux examens plutôt que des contrôles continus
- la mise à disposition de tous des supports d'enseignement de tutorat de chaque filière et le partage des expériences.

Obtenir une mesure du taux d'échec et une connaissance des raisons d'abandon des étudiants

Une première version de statistiques qui reprend les données sur les enseignements et les épreuves de l'Hiver 2006 au Printemps 2009 a été livrée au Décanat. Un croisement des données de la Faculté avec celles des services centraux est en cours afin d'affiner les statistiques. Celles-ci seront progressivement mises à disposition des commissions pédagogiques afin qu'elles conduisent une réflexion sur les raisons d'abandon du cursus en cours d'étude et la mobilité entre le baccalauréat et la maîtrise.

Examiner, sous l'angle des moyens dont la Faculté dispose, la possibilité de garder et d'exploiter un contact régulier avec ses anciens étudiants (*alumni* entre autres)

La Direction a avalisé (décembre 2009) le développement d'une organisation faitière des *alumni* à l'échelle de l'université et la Faculté collaborera à la création d'un fichier de gradués de chaque filière et au développement de leurs associations.

Autres objectifs

Faciliter l'insertion des étudiants dans le monde professionnel

Les conseillères aux études ont organisé plusieurs séances d'information avec des professionnels de différents horizons, en collaboration avec les associations d'étudiants et l'Association des anciens de sciences sociales et politiques (ASSOPOL). Par ailleurs, l'étude de l'intégration des stages, effectués actuellement dans des MAS, au niveau de la maîtrise en psychologie a commencé.

Encourager la formation pédagogique et technique des assistants et des enseignants

La fréquentation du Centre de soutien à l'enseignement a augmenté et le Fonds d'innovation pédagogique a soutenu plusieurs projets de la Faculté. La formation

9. Rapport des Facultés

pédagogique figure désormais au cahier des charges des enseignants. Un ingénieur pédagogique aide ceux qui le souhaitent à mettre en œuvre de nouveaux supports ou moyens techniques pour atteindre leurs objectifs d'enseignement.

A mi-parcours, le bilan concernant le plan d'action met en lumière les aléas inhérents à la mise en œuvre d'un processus de transformation organisationnelle. Néanmoins, le Décanat estime que la Faculté est engagée depuis quelques années dans un processus réjouissant de développement et que les bases d'une culture commune émergent progressivement, comme l'attestent l'amélioration du climat de la CRF et l'adhésion immédiate, après la première journée de la recherche le 17 septembre, à l'organisation d'une seconde qui se tiendra le 23 septembre 2010.

9.5 Faculté des HEC

L'année 2009 a été principalement marquée par l'entrée en fonction d'un nouveau Décanat et la mise en vigueur du nouveau règlement de Faculté.

Comme annoncé, la Faculté est désormais structurée de manière matricielle, afin de garantir l'accomplissement de ses deux missions inaliénables que sont d'une part la création de connaissances, réalisée à travers une recherche de haut niveau, et d'autre part la transmission de savoirs, rendue possible par un enseignement de qualité.

La Faculté s'est organisée en dix départements au sein desquels une recherche spécifique au domaine de compétences du département est conduite. Toutefois, il est important de relever que l'intérêt grandissant pour l'interdisciplinarité de nos chercheurs les pousse à se rapprocher des collègues d'autres départements, enrichissant ainsi leurs travaux d'approches et perspectives variées.

Pour ce qui est de l'enseignement, la Faculté est organisée par filières d'études, lesquelles, placées sous la responsabilité d'un professeur, voire d'un comité scientifique, ont pour mission de veiller à la cohérence et à l'évolution des plans d'études. Après l'achèvement du processus de mise en place du système de Bologne, la Faculté a donc commencé et va continuer à se consacrer à la mise en œuvre de cette nouvelle structure organisationnelle.

Le Décanat est actuellement formé de cinq membres et son organisation comporte quelques nouveautés :

Le Prof. Daniel Oyon, Doyen, est responsable de l'administration générale de la Faculté avec notamment les finances, la gestion du personnel académique, administratif et technique, ainsi que la formation continue.

Vice-doyen en charge des affaires touchant les enseignants, en particulier celles liées à la recherche et à l'enseignement, le Prof. John Antonakis est en soutien direct des départements dans leur mission décrite ci-dessus. Il coordonne également le programme SHS et est le répondant du Décanat au niveau de l'Ecole doctorale.

Vice-doyen des affaires estudiantines, le Prof. Ghislaine Cestre est également en charge de la coordination générale des filières de formation de la Faculté. A ce titre, c'est à elle que rapportent les responsables de filières d'études.

Placé sous la responsabilité du Prof. Yves Pigneur, vice-doyen, le dicastère intitulé « Qualité et innovation » répond au travail important à accomplir en matière à la fois d'établissement des processus de gestion et d'information et d'accréditations de

la Faculté. Ces accréditations sont essentielles pour que la Faculté soit pleinement intégrée dans les réseaux internationaux d'institutions de formation supérieure en sciences de gestion et en sciences économiques.

Enfin, dans le but d'accorder l'attention et le soin particulier que méritent les différents acteurs du monde extérieur, le dicastère « Relations extérieures » a été créé et confié au Prof. Maia Wentland, vice-doyen. Il regroupe quatre grands axes stratégiques – Instances politiques, Relations académiques, Relations entreprises et Communication. Le Prof. Wentland est également chargée de coordonner les manifestations et événements 2011 qui seront organisés dans le cadre du centenaire de HEC Lausanne.

Les autres points forts de l'année 2009 ont été les suivants :

Dix nouveaux professeurs ont été recrutés, dont cinq économistes (deux macro-économistes, deux micro-économistes et une économiste de la santé), ainsi qu'un professeur en comportement organisationnel, un en marketing, un en stratégie, un en sciences actuarielles et un en systèmes d'information.

La Faculté a également procédé au recrutement de 6 nouveaux membres du personnel administratif et technique, à savoir un nouvel Expert en technologie internet et intranet, une nouvelle Adjointe au Décanat (nouveau poste), une nouvelle Responsable des équivalences Bachelor et un nouveau Responsable des relations entreprises. Le secrétariat des départements s'est renforcé avec la création de deux nouveaux postes de secrétaires, chacune responsable de 3 départements.

Ont été décernés durant l'année académique 2009 :

- 17 thèses de doctorat (6 en Systèmes d'information, 5 en Finance, 2 en Management et 1 en Economie)
- 171 Masters of Science
- 242 Bachelors of Science
- 11 Masters of Advanced Studies dans le domaine de la santé
- 30 diplômes d'Executive MBA in Management & Corporate Finance
- 28 diplômes en Management of Technology (conjointement avec l'EPFL).

Nous soulignons en particulier que les cérémonies de remise de diplômes, vitrines de la Faculté, ont drainé plus de 1'300 personnes en 2009.

Parmi d'autres, deux événements sont à mentionner :

Le Décanat HEC a organisé deux journées dédiées à la présentation de sa nouvelle stratégie à l'ensemble du personnel académique, administratif et technique, avec pour invités et animateurs la célèbre Marie-Thérèse Porchet, née Bertholet, et Monsieur Pierre Naftule.

La Cérémonie d'ouverture 2009, à laquelle environ 400 personnes de tous horizons ont assisté, a été une réussite notamment grâce à la participation de Jean-Claude Biver, CEO d'Hublot et gradué HEC, bien connu pour son esprit d'initiative et ses qualités remarquables d'entrepreneur.

Plan d'actions

Nous mettrons plus particulièrement l'accent sur les points suivants :

Développement du plan stratégique quinquennal de la Faculté, en cohérence avec le plan de l'UNIL, avec la participation de tous les corps de la Faculté

Le plan stratégique, validé fin juin 2009 par la Direction, a commencé à faire l'objet d'une relecture dans le cadre d'une stratégie claire débouchant sur des plans d'actions à la fois ambitieux et réalistes que le Décanat souhaite conduire, dans les trois ans, avec l'ensemble des membres de la Faculté.

Renforcement du soutien administratif en matière de relève académique

Comme annoncé, le poste de responsable administratif dont les missions sont majoritairement dédiées à la relève académique, y inclus l'aide à l'intégration des professeurs à leur arrivée, a été pourvu au printemps 2009.

Confirmation de la volonté de développer la formation continue en HEC

Le programme MBA en cours d'emploi (EMBA) a obtenu la certification AMBA à faire valoir à partir de la rentrée 2010.

Les nouveaux plans d'études de programmes de Masters Bologne de la Faculté désormais accessibles à des étudiants à temps partiel seront en vigueur dès la rentrée académique 2010-2011.

Meilleure coordination des cours et rééquilibrage des taux d'encadrement

En 2009, le rééquilibrage inter-domaines s'est poursuivi grâce à certains engagements mentionnés ci-dessus et aux engagements prévus en 2010-2011.

Meilleur suivi des diplômés (Bachelor, Master, Doctorat)

La base de données permettant de voir l'évolution des résultats de l'enquête menée par l'Association tous les deux ans auprès de ses diplômés est finalisée.

Collecte d'indicateurs de fonctionnement et de résultat

Les bases de données du Bureau de développement pour retracer entre autres les caractéristiques de HEC, afin de développer une stratégie visant à améliorer le niveau de classement de la Faculté, sont opérationnelles.

Amélioration de l'identité institutionnelle

Un travail de réflexion a été initié sur l'identité institutionnelle d'HEC, notamment dans le double but d'aligner nos messages sur notre stratégie (laquelle s'inscrit naturellement dans celle de notre Alma Mater) et de mieux les cibler pour améliorer notre visibilité.

Afin de nous faire une idée plus précise de l'image et de la notoriété dont nous jouissons auprès du grand public et des entreprises de la région, nous avons mandaté MIS Trend pour conduire une enquête. Une enquête interne a également été faite, par le Prof. F. Morhart du département de marketing, au moyen d'un questionnaire électronique envoyé à l'ensemble de la communauté de notre Faculté.

Augmentation de la visibilité, sur le site internet de HEC et dans les médias, des activités menées au sein de HEC

Le recrutement en 2009 d'un expert en technologie internet et intranet a facilité la mise à jour de la Base de données « UniSciences », presque terminée à présent, ainsi que la réalisation de la version anglaise du site web HEC.

Par ailleurs, avec le concours d'Unicom, un effort important, qui devra être poursuivi en 2010, a été fait en matière de réorganisation des pages web de notre site afin d'améliorer notre image à l'extérieur.

Meilleure préparation des étudiants pour entrer dans la vie active

Après le bouleversement causé par la réforme de Bologne, la consolidation des filières d'études de la Faculté ainsi que l'insertion d'enseignements ou d'activités favorisant le développement des aptitudes personnelles et interpersonnelles des étudiants (*soft skills*) se sont poursuivies sur une base régulière en 2009 (« *Dramaturgie pour le monde professionnel* », « *Personal Development* », « *Communication, rédaction et rhétorique* » en 3^e Bachelor et « *Professional development* » au niveau Master). Par ailleurs, nos associations et notamment l'association des diplômés de l'EMBA et l'association des Diplômés HEC organisent régulièrement des cycles de formation dans ce domaine.

Afin d'accélérer et d'améliorer l'insertion de nos diplômés dans le monde professionnel, et notamment au sein des PME qui constituent l'essentiel du tissu économique européen, la mise en place d'un Bureau de placement est à l'étude. Animé par des professionnels du métier, il devra travailler en collaboration étroite avec le Décanat, le responsable des relations entreprises, et les services et associations concernés (notamment le Service d'Orientation et de Conseil et l'AIÉSEC). Le Décanat espère qu'il soit opérationnel en 2010.

Renforcement de financement de projets de recherche par des fonds extérieurs

Dans le but d'augmenter les ressources consacrées à la recherche, le Décanat et la Direction de l'UNIL encouragent les membres du corps enseignant à déposer des projets de recherche auprès des organes extérieurs de financement. Un support spécifique et ponctuel est fourni par la Direction.

Développement d'un soutien pédagogique et intégration des technologies dans l'enseignement

L'ingénieur pédagogique de la Faculté offre un accompagnement permanent à l'utilisation des technologies pour l'enseignement. Il est réjouissant de constater la forte progression du nombre de cours disponibles sur Moodle ainsi que l'augmentation significative du nombre de podcasts.

Par ailleurs, une réflexion ainsi que des tests ont débuté portant sur l'utilisation possible d'un outil institutionnel favorisant la création de cartes conceptuelles. Ces dernières permettent aux étudiants, travaillant de manière individuelle ou en groupe, de mieux comprendre la manière dont les concepts présentés dans un ou plusieurs cours sont liés les uns aux autres. Les possibilités offertes par des outils de type « e-portfolio » permettant aux étudiants d'autoévaluer le degré d'acquisition de compétences développées tout au long de leur cursus, voire d'évaluer les acquis de l'expérience (apprentissage expérientiel), sont à l'étude. Ceci pourrait déboucher, dès 2010, sur le lancement d'une expérience pilote en étroite collaboration avec le Centre de Soutien à l'Enseignement et le RISET.

9. Rapport des Facultés

Mise à disposition d'un Laboratoire Expérimental (LABEX)

Grâce à un apport de fonds significatif de l'UNIL, la Faculté se dote d'un laboratoire pour mener des recherches de type expérimental dans plusieurs disciplines. Le laboratoire devrait être opérationnel en 2010 et se développer en plusieurs phases de 2010 à 2012.

Renforcement des liens entre HEC et le milieu économique

Un responsable « Relations entreprises » œuvre depuis octobre 2009 au renforcement et au développement de liens durables entre la Faculté et les entreprises nationales et internationales du bassin lémanique. Un effort particulier a également été porté sur les stages donnant droit à des crédits dans le cadre d'enseignement de Maîtrises universitaires (Masters). Un effort visant à améliorer notre notoriété a débuté et devrait être poursuivi et renforcé dans les mois à venir. Une attention particulière est dorénavant accordée à la présentation de nos programmes d'enseignement afin que ceux-ci soient mieux connus et mieux perçus.

D'après l'enquête « QS Global 200 Business Schools 2009 : The Employers' Choice », qui pose la question de la notoriété des business schools aux employeurs internationaux, HEC se classe 23^e sur 200.

L'année 2009 a vu la réalisation de 10 mandats institutionnels, dont notamment un mandat réalisé par le Créa pour la Ministerpräsidentenkonferenz (Allemagne), sous la présidence du Lande de Hessen, montant €60'000.

Association d'étudiants

Comme chaque année, les associations des étudiants ont contribué activement à la vie d'HEC. L'AIIESEC a organisé son traditionnel forum d'emploi annuel, Career Days.

Il faut souligner que pour sa 17^e édition, le Prix Strategis, décerné par l'association HEC Espace Entreprise, est devenu « Prix de l'entrepreneuriat » et a récompensé par un chèque de 50'000.- Frs l'entreprise Sensometrix. Au total, des prestations d'une valeur supérieure à 100'000.- Frs ont été offertes aux lauréats.

Enfin, le Comité des étudiants HEC et l'association des gradués HEC ont organisé conjointement une conférence donnée, à l'automne 2009, par Mme la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey.

9.6 Faculté des géosciences et de l'environnement

Le mot du doyen

L'année 2009 a vu la poursuite du projet CUS Geonova engagé en 2008. Impliquant le transfert de deux postes professoraux de l'UNINE à l'UNIL, il a favorisé un renforcement du pôle lausannois en géologie. En outre, la Faculté a capitalisé sur les retombées de la manifestation (Géophare) organisée à l'occasion de la fête de ses cinq ans.

Un changement de Décanat est intervenu au 1^{er} août 2009. La nouvelle équipe s'est fixée pour objectif la continuité dans le renforcement de l'identité de la Faculté. Ce projet passe par une définition consolidée de ses axes stratégiques, le renforcement de sa visibilité et une valorisation accrue de sa recherche. La Faculté envisage aussi de revoir son positionnement en matière d'offre d'enseignement en incluant aussi la

formation continue comme l'un des moyens de valorisation.

L'hiver 2009 a amené une excellente nouvelle : la candidate présentée par la Faculté lors de la mise au concours d'un poste de professeur assistant en PTC par la Fondation de Famille Sandoz a été retenue. C'est donc la seconde fois en cinq ans que la Faculté obtient un financement de la part de cette Fondation. Il permettra à une jeune chercheuse très prometteuse de rejoindre la Faculté en 2010 et de renforcer le domaine de la minéralogie environnementale sur un poste labellisé « Sciences de la Terre et Environnement ».

En 2009, la Faculté a également accueilli un jeune professeur boursier du FNS, le Prof. Ivan Lunati, à l'Institut de Géophysique

Au rang des préoccupations actuelles et futures, il reste à déployer un cadre de fonctionnement plus intégrateur au sein de la Faculté avec la perspective du transfert de la Faculté dans le nouveau bâtiment (Géopolis), à poursuivre la recherche et l'enseignement tout en œuvrant à des accords de collaborations avec les partenaires locaux, régionaux et nationaux. Dans ses domaines de compétences, la Faculté doit faire valoir son statut d'interlocuteur incontournable. En sciences de la terre, cet objectif est globalement atteint. Dans ce contexte, une réflexion plus approfondie est engagée dans le domaine de l'environnement, en incluant à la fois des préoccupations en termes de positionnement et de moyens.

Mise en œuvre du plan d'action de la FGSE

Journée des Enseignants (JdE)

L'objectif de la journée annuelle est l'entretien de liens et la formation d'une identité et d'une communauté fortes (cf. plan stratégique), indispensables dans une jeune Faculté. C'est aussi un lieu propice pour aborder des thématiques centrales pour la Faculté. La JdE2008 avait porté sur la gouvernance de la FGSE, dans l'optique d'une rationalisation des structures. Les discussions se sont poursuivies dans le courant 2009, au sein des Instituts et dans les autres corps de la Faculté. Ces questions d'organisation prennent tout leur sens, en liaison avec le déménagement futur de la Faculté. Mais dans l'intervalle, le Décanat estime que les synergies entre Instituts peuvent être intensifiées dans le cadre de la structure actuelle. Une nouvelle JdE a été fixée en janvier 2010 autour des thèmes de la cartographie de l'offre d'enseignement et des compétences (learning outcomes). Il s'agit dans le cas précis d'anticiper la prochaine autoévaluation de la Faculté et le processus de Bologne 2.

Mieux souder la communauté

L'objectif est de mieux souder la communauté dispersée sur le campus et d'améliorer la circulation de l'information (communication interne) à travers les personnes-relais que constitue le personnel permanent. L'objectif global est une mise en relation plus étroite des membres de la FGSE sur la base d'une communauté élargie. Une première étape avait été la mise sur pied, au printemps 2008, de la Cocomas (Coordination des coordinations de Masters), regroupant les secrétariats de Masters et les coordinateurs. Elle s'est réunie quatre fois en 2008-09 et a repris ses séances après la rentrée 2009 au rythme de deux réunions par semestre.

D'autres rencontres thématiques (enseignement, finances) restent prévues avec les secrétariats d'Instituts et le Décanat a participé à la mise sur pied de formations RH à l'intention des secrétaires puis des responsables de fonds.

9. Rapport des Facultés

Le volet « communication interne » de la stratégie de communication en cours d'élaboration et de réalisation inclut cet aspect dans ses lignes directrices.

La cérémonie d'ouverture des cours de mi-septembre a été à nouveau placée en fin de matinée plutôt qu'en fin d'après-midi, afin d'y associer le plus grand nombre possible d'étudiants, d'enseignants et de PAT. En 2009, plus de 250 personnes y ont participé, soit le quadruple du nombre de 2007.

Le nouveau Décanat a également planifié dans le calendrier de la Faculté une demi-journée, appelée « Géobroche ». Reprenant en partie le format de Géophare, elle permettra à nos Jeunes chercheurs de présenter leurs travaux devant l'ensemble de la Faculté afin de favoriser la connaissance mutuelle des différentes orientations comprises dans la Faculté.

Révisions de l'enseignement

Le Bachelor a fait l'objet d'une révision complète depuis 2007 (apparition de cours-vitrine sur l'ensemble des orientations de la Faculté, ouverture de la filière environnement dès la première année de Bachelor, rationalisation de l'offre). Du côté des Masters, ceux-ci ont connu une première refonte avec leur passage à 120 crédits dès 2008-2009. Le Master de Biogéosciences, conjoint avec l'UNINE a débuté à Lausanne au semestre d'automne 2009. Il vient donc compléter l'offre de Masters de la Faculté. Le Décanat a soutenu la création d'un secrétariat pour ce Master.

La Commission d'enseignement a mené depuis 2007 un travail constant et de fonds sur l'ensemble des cursus de la Faculté et a pu tenir son calendrier serré de révisions des programmes ; ce travail de révision se poursuit, avec l'objectif de rationaliser l'offre à ce niveau également. La Faculté procédera à l'évaluation de ses cursus d'ici 2015.

Le développement d'écoles doctorales Prodoc a suivi le calendrier prévu, deux écoles doctorales ont vu le jour dans le domaine de l'environnement (« Adamello 4D » et « Léman »). La Faculté reste impliquée dans trois autres écoles doctorales CUSO, dont une nouvelle décidée en automne 2009 (Earth surface processes). Le Décanat suit de près le développement des autres Hautes écoles, HES notamment.

Développement de la Recherche

Depuis 2007, le Décanat a développé une forte identité de la recherche et de l'excellence et engagé différentes actions à l'intérieur de la Faculté, de l'UNIL et auprès d'autres institutions ; le Décanat continue d'obtenir des signaux très favorables et tangibles de cette politique, au niveau des fonds externes obtenus et de sa crédibilité auprès des partenaires internes et externes.

Le Décanat a mis sur pied depuis le printemps 2007 un outil de stimulation, le fonds d'investissements (FINV) ; il encourage 1-2x/an le dépôt de requêtes de différents types :

Type I - recherche et infrastructure avec 50% minimum de matching funds ; Type II - participation ou prise en charge d'acquisitions et/ou de maintenance d'infrastructures et de matériel d'enseignement à large échelle (>50KF) ; Type III - aide au démarrage (*seed funding*) de projets de recherche transdisciplinaires ; Type IV - travaux initiaux pour une participation et un pilotage de projets nationaux ou internationaux d'envergure.

Montants distribués entre 2007 et 2009 :

Type I : 1'000 KF, Type II : 610 KF, Type III : 126 KF, Type IV : 66 KF. Les matching funds en provenance de fonds ou d'institutions externes représentent plus d'un million de francs (1'042 KF) sur cette même période.

Le Décanat souhaite valoriser plus encore l'interdisciplinarité à travers ce mode de financement.

Le niveau de succès de la FGSE est élevé en termes de requêtes FNS et cette Institution soutient ainsi de nombreux doctorants. Le Décanat soutient le développement de cette pratique sur l'ensemble des Instituts de la Faculté.

Politique de communication

Le Décanat va s'atteler en 2010 à la définition d'une politique structurée et articulée au nouveau concept de communication de l'UNIL. En 2008, Geonova comme Géophare ont permis de communiquer largement sur les activités pratiquées au sein de la Faculté, de les valoriser et de les faire mieux comprendre du public. L'obtention du poste Fondation de Famille Sandoz permettra aussi de communiquer sur la Faculté.

Activités

En 2009, plusieurs procédures de recrutement sur des postes professoraux ont été relancées. L'une est terminée et aboutira à une entrée en fonction en mars 2010 (succession Teyssier). Deux engagements à plein temps sont intervenus au niveau du corps intermédiaire (maître assistants) dans le domaine de l'environnement, ainsi que deux promotions de maîtres d'enseignement et de recherche (MER1) au rang de professeurs associés.

La productivité scientifique de la Faculté est plus que satisfaisante et devrait encore progresser avec la politique de recherche mise en place et l'arrivée de nouveaux professeurs dynamiques.

9.7 Faculté de biologie et de médecine

L'année 2009 a été placée sous les signes pour la Faculté du renouvellement et de la concrétisation.

Renouvellement du Décanat avec la réélection du doyen P. Francioli et des vice-doyens P.-A. Michaud et I. Stamenkovic, respectivement pour l'enseignement et la recherche. A cette équipe déjà en place s'est jointe dès septembre 2009 Mme le Prof. B. Desvergne qui garde pour partie sa charge à la Présidence de la Section des sciences fondamentales. Le siège laissé vacant par le décès du Prof. J.-D. Horisberger pour la Relève académique n'a pas encore été repourvu au 31.12.2009. C'est le Doyen qui assume transitoirement ce Dicastère.

En ce qui concerne les Ecoles, les Directeurs actuels J.-P. Hornung et S. Clarke pour l'Ecole de médecine et l'Ecole doctorale ont été réélus et M. le Prof. W. Herr a succédé à Mme le Prof. N. Galland à l'Ecole de biologie. Les mandats des Directeurs des Départements de la SSF ont également été renouvelés en 2009.

L'année 2009 a permis d'avancer sur un certain nombre de dossiers importants, notamment celui de l'Oncologie où la Commission d'appel pour un chef de Département a débuté ses travaux. L'année 2009 a permis la définition des bases à un partenariat pour une plateforme de Microscopie Electronique avec l'EPFL. Cette

9. Rapport des Facultés

année a vu également l'implémentation de l'interface Sciences humaines et Biologie ainsi que la mise en exploitation du Centre de recherche d'Epalinges, étant entendu que ce Centre ne sera entièrement opérationnel qu'en 2012, après la rénovation de certains bâtiments (EMPD accepté par le Grand Conseil).

La Faculté a également réalisé en 2009 une autoévaluation COVER dans le cadre du processus d'accréditation de l'UNIL. Cette proposition a abouti à un rapport d'experts globalement positif et un plan d'action de la FBM pour les années à venir.

Administration – Finances – Communication

Organisation du Décanat

Le départ au 31.12.2008 du Directeur administratif du DFR, M. M. Baeuchle, a permis de repenser l'articulation entre les parties CHUV et UNIL du Décanat pour l'Administration de la recherche. A cet effet, l'Unité de la recherche a été scindée en deux parties, la première UNIL, dédiée au soutien des chercheurs, et la seconde, rattachée au CHUV, orientée vers la gestion de projets (ADIFAC), les infrastructures, le suivi d'Unités scientifiques (plateformes) et à la Direction administrative du PACTT, du CEMCAV et de la BUM.

M. le DrSc. J. Mirkovitch a assuré en 2009 *ad interim* le pilotage de cette entité et ce redécoupage devrait permettre de fluidifier à terme le suivi et la gestion de la recherche entre les deux Sections de la Faculté.

Finances

L'année 2009 a été marquée par une allocation extraordinaire complémentaire de 4'447'957.- Frs qui a permis à la Faculté dans sa Section des sciences fondamentales d'acquérir un important matériel pour sa recherche. En ce qui concerne les Sciences cliniques, un montant de 800'000.- Frs reversés par la Direction au titre de l'*overhead* FNS sera consacré au soutien de projets de recherche et à l'installation de nouveaux professeurs.

La procédure relative aux transferts des montants destinés au CHUV est à présent arrêtée entre les deux Institutions et cette opération a lieu à présent trimestriellement.

La Faculté a reçu un legs très généreux de 10 millions de francs de feu M. Theodor et Mme Gabriella Kummer, dont les intérêts gérés par la GBUV permettront la création de bourses en faveur des meilleurs étudiants dans les domaines des Sciences cliniques et des Sciences fondamentales.

Communication

L'année 2009 a été marquée par la nomination de nombreux professeurs à la Faculté et par un renforcement de la coordination avec les Services de communication du CHUV et de l'UNIL. Afin de répondre aux demandes institutionnelles, l'Unité de communication de la FBM a été dotée d'un demi-poste supplémentaire. Cette augmentation de l'effectif n'a pu toutefois être mise en œuvre immédiatement du fait du départ de Mme V. Jost, responsable de la Communication, à la fin de l'été. L'Unité de communication a donc recentré son activité en fin d'année sur les événements majeurs de la FBM et le suivi des informations issues de la communauté scientifique dans l'attente de la nomination d'une nouvelle responsable.

Quelques chiffres-clés pour 2009 : 150 « Actualités » dans le Journal en ligne, 7 leçons inaugurales de professeur ordinaire, 6 conférences publiques et 2 événements importants pour célébrer « l'année Darwin » (cérémonie d'ouverture des cours et congrès scientifique « Médecine et évolution »).

Relève

L'Unité a été endeuillée par le décès du vice-doyen à la Relève, le Prof. J.-D. Horisberger, le 1^{er} avril 2009. Le Doyen assure l'intérim depuis lors.

Promotions

Les demandes de promotion ayant été suspendues après l'entrée en vigueur du RALUL en raison du processus de planification académique, la Commission consultative pour les promotions du Décanat a examiné, entre l'été 2008 et le printemps 2009, 20 dossiers déposés entre le 1^{er} avril 2005 et le 31 décembre 2008.

Pour la Section des sciences cliniques :

- 12 demandes pour le titre de PA ; 9 ont été préavisées positivement
- 1 demande pour le titre de PO préavisée négativement.

Pour la Section des sciences fondamentales :

- 1 demande pour le titre de PA préavisée négativement
- 6 demandes pour le titre de PO ; 3 ont été préavisées positivement.

Le Conseil de Direction UNIL-CHUV a autorisé la constitution de commissions de promotion pour tous les candidats dont le dossier avait été préavisé positivement, soit 12 ; ces commissions sont toutes en cours au 31 décembre 2009 à l'exception d'une (retardée en raison d'une réorganisation de l'institut concerné).

Commission de la relève académique

La Commission a examiné 28 dossiers.

Pour la Section des sciences cliniques :

- 6 pour le titre de MER-1 ; 4 préavisés positivement
- 8 pour le titre de PD ; 6 préavisés positivement
- 5 pour les titres de PD et MER-1 ; 4 ont été préavisés positivement
- 8 pour le titre de PTit examinées de façon globale ; 2 ont pour l'instant été préavisées positivement, les autres devant faire l'objet d'un réexamen en 2010.

Pour la Section des sciences fondamentales :

- 1 demande pour le titre de PD préavisée positivement.

Commission de planification académique (CPA)

La Commission a examiné 33 demandes.

Pour la Section des sciences cliniques :

- 11 repourvues de postes (successions), par mise au concours
- 16 créations de postes, dont 14 par mise au concours et 2 par appel
- 1 demande de transformation d'un concours en appel.

9. Rapport des Facultés

Pour la Section des sciences fondamentales :

- 4 repourvues de postes (successions), par mise au concours
- 2 transformations de postes de rang intermédiaire en postes de rang professoral.

Toutes les demandes ont été préavisées positivement par la Commission.

Autres commissions

Fin 2009 étaient actifs : 8 groupes de réflexion, 35 commissions de présentation, 1 commission d'appel, 3 commissions d'évaluation en vue de la titularisation d'un PAST au niveau PA, 3 commissions de nomination au titre de MA et 2 commissions de nomination « *ad personam* ».

Enseignement

L'année 2009 a été marquée du côté enseignement par la poursuite de la réforme des études selon les principes Bologne au niveau pré-gradué et par la création de l'Ecole de formation post-graduée. La Faculté a remis pour la première fois des Teaching Awards récompensant l'excellence de l'enseignement en biologie, de l'enseignement en médecine et du mentoring des étudiants.

Ecole de biologie

L'année 2009 a été une année charnière pour l'École de biologie. Mme le Prof. N. Galland qui, par son engagement et son implication, a conduit au succès et au rayonnement de l'Ecole de biologie, a été remplacée par le Prof. Winship Herr au 1^{er} août 2009. Cette transition a été l'occasion d'une réflexion pour de nouvelles perspectives telles que la valorisation de la formation des biologistes auprès des employeurs, ainsi que le renforcement de la promotion de la biologie.

La dernière phase de la réforme du Bachelor en biologie a vu le jour avec, d'une part, l'introduction de la nouvelle 3^e année et, d'autre part, l'offre d'une vingtaine d'enseignements optionnels en 2^e et 3^e année. Globalement, les évaluations de cursus montrent que l'enseignement réformé est bien apprécié par les étudiants. Cette réforme est le fruit d'un travail collectif réalisé au cours de ces trois années par les enseignants, les assistants, les étudiants et l'administration.

La volonté et le souci de communiquer les nouvelles offres de l'Ecole de biologie portent leurs fruits, puisque le nombre d'étudiants est en nette croissance au niveau de la 1^{ère} année du Bachelor tout comme au niveau des Masters. La 1^{ère} année du Bachelor voit ses effectifs augmenter de 139 étudiants en 2007 et 2008 à 164 en 2009. Au niveau des Masters, sur un total de 93 nouveaux étudiants en 2009 (contre 61 en 2007 et 86 en 2008), presque un tiers des étudiants (27) provient d'autres universités que l'UNIL.

Ecole de médecine

L'Ecole de médecine a abordé la dernière phase de la réforme des études avec la mise en place de la 2^e année de Master (automne 2009). L'introduction d'un travail de Master, effectué par chaque étudiant sous la direction d'un tuteur (15 crédits ECTS), s'est déroulée avec succès. La finalisation de la 2^e année de Master implique la mise en place de cours intégrés et d'un 2^e module de médecine générale.

Une collaboration a été menée avec l'Ecole de biologie, d'une part, et la Faculté de médecine de Genève, d'autre part, afin d'offrir des cours à option communs. La préparation du nouvel examen fédéral en 2011 se poursuit en contact avec les

autres Facultés de médecine de Suisse et les autorités bernoises. Par ailleurs, le nouveau Master ès Sciences en sciences infirmières conjoint UNIL - HES-SO, administrativement rattaché à l'École de médecine, a accueilli sa première volée en septembre 2009.

Ecole doctorale

Un des dossiers qui a occupé l'École doctorale en 2009 a été le doctorat MD-PhD : la Commission MD-PhD a accueilli un nouveau président en la personne du Prof. D. Hohl et une nouvelle secrétaire, Mme J. Herrera. Par ailleurs, la filière a été révisée selon les directives de l'ASSM. Une convention MD-PhD est en cours d'adoption par l'UNIL et l'EPFL.

Par ailleurs, le doctorat ès Sciences en sciences infirmières a vu sa première volée de doctorants débiter avec 7 candidats inscrits.

Enfin, les candidats au doctorat PhD des programmes thématiques pourront dorénavant bénéficier d'une attestation, lors de la délivrance de leur titre, précisant l'orientation choisie. Les contenus de ces programmes thématiques font dès lors l'objet de contrats entre l'École doctorale, le Décanat et son ou ses responsables.

Ecole de formation post-graduée médicale

Le projet de création d'une Ecole de formation post-graduée figure dans les programmes prioritaires du CHUV. Il devra s'intégrer dans la nouvelle organisation du domaine de la médecine sous une gouvernance et un label commun Hôpital et Faculté de biologie et de médecine de l'Université de Lausanne. Au sein de ce nouveau modèle, cette Ecole aura pour tâche de structurer la formation post-graduée médicale, sur la base d'un nouveau programme de formation qui doit permettre de participer à la lutte contre la pénurie des médecins et assurer au CHUV un partenariat étroit avec les hôpitaux du Canton. Ce programme s'organise en 4 filières (académique, hospitalière, premier recours et autres) et tient compte des spécificités de chaque spécialisation de la FMH et de la démographie médicale.

Recherche

En 2009, la recherche en biologie, médecine fondamentale et médecine clinique à la Faculté de biologie et de médecine de l'Université de Lausanne continue à témoigné d'une forte reconnaissance internationale comme l'atteste l'obtention de nombreux prix prestigieux et le soutien croissant de la part des institutions de financement européennes.

La FBM, dans le cadre de son encouragement interne, a organisé en 2009 des FBM Research Awards destinés à reconnaître et à encourager l'excellence dans tous les domaines. Les dix lauréat-e-s ont été récompensé-e-s lors de la Cérémonie de remise des prix du LABEL-FBM 2009.

La création de quatre bourses pour les MD-PhD permettront aux candidats les plus méritoires de consacrer 20% de leur temps à la recherche durant leur formation clinique. Cette mesure vise à assurer une continuité de l'activité de recherche des futurs « physician-scientists » de la Faculté et de rendre la filière MD-PhD plus attractive.

Dans le cadre des appels d'offres annuels de la Commission de la recherche, 5 projets interdisciplinaires ont été récompensés et la 8^e édition de la Journée de recherche du CHUV (thème principal « Genes & Diseases ») s'est tenue le 29 janvier 2009 à l'auditoire César-Roux au CHUV.

9. Rapport des Facultés

Enfin, et afin de mieux faire connaître les plates-formes de la FBM, l'Administration de la recherche a lancé le projet de l'élaboration d'un portfolio. L'avantage d'un tel portfolio sera de fournir aux chercheurs de la Faculté un accès simple et direct aux informations sur les services offerts par chaque plate-forme tout en favorisant la diffusion de ces dernières à l'extérieur de la FBM (presse, congrès etc.). Ce projet est terminé et la diffusion du document pourra débuter en 2010.

Infrastructures

L'acquisition des bâtiments de l'ISREC et le développement des activités de recherche de la FBM sur ce site a nécessité la continuation de l'exploitation de l'animalerie d'Épalinges et une partie du personnel venant de l'ISREC a été réengagée. Cette animalerie, d'une capacité maximale potentielle d'environ 10'000 cages, devient une des principales animaleries de la FBM par sa taille.

Les rénovations du Bugnon 7 et l'agrandissement de l'animalerie du Bugnon 7-9 se sont terminés en 2009. Les espaces encore à disposition, après réinstallation des groupes du Département de physiologie, permettront l'accueil de groupes de recherche des Services d'endocrinologie, de médecine interne, de physiopathologie et des soins intensifs du CHUV. Le transfert de ces groupes permettra la libération de surfaces au niveau 19 du BH ainsi qu'au Bugnon 9.

10. Chiffres et statistiques

10.1 Etudiants

10.1.1 Effectifs des étudiants inscrits au semestre d'automne 2009 par cursus

Cursus	1999	2004	2009
Diplôme EFLE	203	208	153
<i>% femmes</i>	80%	79%	89%
Bachelor		1'500	6'270
<i>% femmes</i>		40%	56%
Master		78	2'672
<i>% femmes</i>		51%	57%
Licence/diplôme	7'204	6'209	539
<i>% femmes</i>	53%	60%	60%
MAS ¹	697	712	238
<i>% femmes</i>	50%	58%	59%
Doctorat	1'553	1'468	1'722
<i>% femmes</i>	43%	45%	48%
Sans titre*	124	58	24
<i>% femmes</i>	46%	52%	54%
Total	9'781	10'233	11'618
<i>% femmes</i>	51%	55%	56%

* étudiants inscrits à l'UNIL pour un ou deux semestres et ne visant pas de titre universitaire (étudiants hôtes, étudiants en Droit allemand)

10.1.2 Provenance des étudiants débutants au semestre d'automne 2009 en Master²

	UNIL	CH	Etranger	Total
Etudiants débutants Master	833	186	232	1'251
<i>% Etudiants débutants Master</i>	67%	15%	19%	100%

¹ Y compris les anciens programmes postgrades (DESS, DEA et spécialisation de 3^e cycle)

² En fonction du pays de la Haute école qui a décerné le dernier titre obtenu par l'étudiant débutant en Master (1^{ère} année)

10.1.3 Effectifs des étudiants inscrits au semestre d'automne 2009 par Faculté

Faculté	Total	% Femmes
Théologie et sciences des religions	100	44%
Droit et sciences criminelles	1'601	60%
Lettres	2'362	67%
Sciences sociales et politiques	2'380	63%
Hautes études commerciales	2'034	34%
Biologie et médecine	2'501	58%
Géosciences et environnement	640	38%
Total	11'618	56%

10.1.4 Effectifs des étudiants par cursus de Bachelors inscrits au semestre d'automne 2009

Faculté	Bachelor	Etudiants	% Femmes
Théologie et sciences des religions	Baccalauréat universitaire en Théologie*	20	60%
	Baccalauréat universitaire en sciences des religions	17	47%
Droit et sciences criminelles	Baccalauréat universitaire en Droit	709	60%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en sciences forensiques	165	68%
Lettres	Baccalauréat universitaire ès Lettres	1'283	66%
Sciences sociales et politiques	Baccalauréat universitaire en sciences sociales	242	73%
	Baccalauréat universitaire en science politique	388	50%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en psychologie	469	83%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en sciences du sport et de l'éducation physique	233	34%
Hautes études commerciales	Baccalauréat universitaire (tronc commun 1 ^{ère} et 2 ^e année)	979	36%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en management	227	35%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en économie politique	47	17%

Géosciences et environnement	Baccalauréat universitaire ès Sciences en géosciences et environnement	329	39%
Biologie et médecine	Baccalauréat universitaire ès Sciences en biologie	290	52%
	Baccalauréat universitaire en Médecine	841	64%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en sciences pharmaceutiques ³	31	68%
Total		6'270	56%

*Bachelor interinstitutionnel

10.1.5 Effectifs des étudiants par cursus de Masters inscrits au semestre d'automne 2009

Faculté	Master	Etudiants	% Femmes
Théologie et sciences des religions	Maîtrise universitaire en Théologie*	14	43%
	Maîtrise universitaire en sciences des religions**	15	47%
Droit et sciences criminelles	Baccalauréat universitaire en Droit	216	63%
	Maîtrise universitaire en Droit en sciences criminelles	126	73%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en sciences forensiques	70	69%
	Maîtrise universitaire en Droit, criminalité et sécurité des technologies de l'information**	37	57%
Lettres	Maîtrise universitaire ès Lettres	373	68%
Sciences sociales et politiques	Maîtrise universitaire ès Sciences en psychologie	292	86%
	Maîtrise universitaire en science politique	66	48%
	Maîtrise universitaire en sciences sociales	98	70%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en sciences du mouvement et du sport*	72	44%
	Maîtrise universitaire en politique et management publics*	109	48%

³ Seule la 1^{ère} année est enseignée à l'UNIL

10. Chiffres et statistiques

Hautes études commerciales	Maîtrise universitaire ès Sciences en management	153	46%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en économie politique	53	43%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en systèmes d'information*	51	16%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en finance*	134	28%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en comptabilité, contrôle et finance*	93	40%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en sciences actuarielles	65	32%
Géosciences et environnement	Maîtrise universitaire ès Sciences en géologie*	27	44%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en géosciences de l'environnement	70	33%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en géographie	66	27%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en biogéosciences*	2	100%
Biologie et médecine	Maîtrise universitaire ès Sciences en comportement, évolution et conservation	66	52%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en génomique et biologie expérimentale	29	55%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en biologie médicale	83	55%
	Maîtrise universitaire en Médecine	288	60%
	Master ès Sciences en sciences infirmières	4	75%
Total		2'672	57%

*Master interinstitutionnel

**Master interfacultaire

***dernières inscriptions d'anciens cursus

10.1.6 Effectifs des étudiants par cursus de Master of Advanced Studies (MAS) inscrits au semestre d'automne 2009⁴

	Master of advanced studies	Etudiants	% femmes
1	MAS en droit des affaires MBL	7	71%
2	MAS en droit international et européen de l'économie et du commerce (LLM)	49	69%
3	MAS en conservation du patrimoine et muséologie des Beaux-arts	2	100%
4	MAS en archivistique et sciences de l'information (inscriptions à l'UNIBE)		
5	MAS en psychosociologie clinique « identité, groupe et organisation »	14	86%
6	MAS en psychologie de l'enfant et de l'adolescent	22	100%
7	MAS en gestion des ressources humaines et des carrières	17	88%
8	MAS en sciences de l'éducation « Théories, pratiques et dispositifs de formation d'enseignants » (inscriptions à l'UNIGE)		
9	MAS en urbanisme durable, éco-urbanisme, développement durable et gouvernance	14	57%
10	MAS en administration et technologie du sport (inscriptions à l'EPFL)		
11	EMBA in Management and Corporate finance	60	22%
12	EMBA in management de la technologie (inscriptions à l'EPFL)		
13	MAS en économie et management de la santé	24	54%
14	MAS en économie et politique du médicament	1	0%
15	MAS en pharmacie hospitalière		
16	MAS en santé au travail (inscriptions à l'ETHZ)		
17	MAS en Bioéthique, éthique médicale et éthique de la recherche sur l'homme (ce programme n'accueille plus de nouveaux étudiants)	3	33%
	Total	213	59%

⁴ Les inscriptions dans les anciens programmes de postgrades (DESS, DEA et spécialisation de 3^e cycle) ne sont pas comptabilisées dans ce tableau ; parmi les inscriptions aux anciens programmes figurent notamment 47 étudiants en Diplôme de psychologie et 13 étudiants en DESS en psychosociologie clinique

10.1.7 Provenance des étudiants inscrits au semestre d'automne 2009 (domicile au moment de l'obtention de la maturité)

Provenance	Dipl. EFLE	Bachelor	Master	Lic/ Dipl.	MAS	Docto-rants	Sans titre*	Total	% Total
Vaud	12	3'561	1110	321	45	563	2	5'614	48%
Fribourg	2	180	108	32	6	51		379	3%
Valais	2	600	232	47	17	116		1'014	9%
Neuchâtel		265	130	35	10	48		488	4%
Genève	1	225	143	1	22	76		468	4%
Jura		138	43	10	4	21		216	2%
Berne**		152	67	13	2	41		275	2%
Tessin	1	463	210	26	9	68		777	7%
Suisse alémanique et Liechtenstein		136	83	24	7	77		327	3%
Com. Européenne	40	385	255	17	51	431	18	1'197	10%
Autres pays européens	32	38	39	2	17	45		173	1%
Afrique	1	66	115	6	8	57		253	2%
Amérique	30	44	85	3	23	64	3	252	2%
Asie	32	17	50	2	15	61		177	2%
Océanie			2		2	3	1	8	0%
Vaud	12	3'561	1'110	321	45	563	2	5'614	49%
Autres cantons	6	2'159	1'016	188	77	498		3'944	35%
Etranger	135	550	546	30	116	661	22	2'060	16%
Total	153	6'270	2'672	539	238	1'722	24	11'618	100%

* étudiants inscrits à l'UNIL pour un ou deux semestres et ne visant pas de titre universitaire (étudiants hôtes, étudiants en Droit allemand)

** étudiants de la communauté francophone ou alémanique du canton

10.1.8 Grades décernés

Titres décernés	2005	2006	2007	2008	2009
Bachelors	3	457	729	1134	1329
<i>% femmes</i>	43%	46%	52%	58%	57%
Masters	13	75	265	438	603
<i>% femmes</i>	46%	49%	46%	51%	53%
Licences/Diplômes	934	807	450	461	341
<i>% femmes</i>	53%	60%	62%	58%	62%
Dipl. féd. médecin	98	115	95	103	108
<i>% femmes</i>	59%	53%	57%	63%	64%
Dipl. féd. pharmacien					
<i>% femmes</i>					
Diplômes postgrades et MAS	290	196	181	146	139
<i>% femmes</i>	56%	63%	45%	80%	66%
Certificats	13	2			
<i>% femmes</i>	92%	50%			
Dipl. spéciaux (EFLE)	45	37	31	10	15
<i>% femmes</i>	91%	84%	74%	80%	93%
Brevets féd. maître de sport					
<i>% femmes</i>					
Doctorats	179	237	202	167	211
<i>% femmes</i>	43%	40%	45%	43%	39%

10.2 Personnel

10.2.1 Personnel rémunéré par l'enveloppe budgétaire de l'UNIL⁵ (en EPT) - sans la médecine clinique

Statistique/indicateur	2005	2006	2007	2008	2009
Professeurs ordinaires et associés	224.3	229.9	223.0	218.9	232.3
<i>% femmes</i>	15.7%	16.4%	16.9%	17.6%	18.8%
Professeurs assistants	34.6	31.3	28.3	37.0	39.5
<i>% femmes</i>	27.5%	40.5%	37.8%	38.3%	44.8%
Autres enseignants ⁶	169.7	178.2	179.8	181.6	203.1
<i>% femmes</i>	37.6%	34.6%	35.3%	34.5%	33.1%
Assistants et doctorants	628.2	610.0	550.3	582.1	603.0
<i>% femmes</i>	46.6%	49%	47.6	45.7	46.7%
Pers. admin. et techn. ... dont chercheurs	444.2	477.8	529.0	587.7	611.5
<i>% femmes</i>	55.7%	56.7%	58.8%	57.3%	59.4%
Apprenants et stagiaires	32.5	33.1	35.1	37.5	41.3
<i>% femmes</i>	52.3%	53.2%	60.1%	52.0%	49.2%
Total personnel sans cliniques EPT	1'533.5	1'560.3	1'545.5	1'644.8	1'730.6
<i>% femmes</i>	43.4%	44.8%	45.7%	44.8%	45.9%
Nombre de personnes ... dont personnel horaire	2'152	2'205	2'286	2'347	2'499
<i>% femmes</i>	44.7%	45.7%	47.1%	45.9%	47.0%

⁵ Enveloppe budgétaire de l'UNIL : subvention cantonale + subvention LAU (Loi fédérale sur l'Aide aux Universités) + revenus AIU (Accord intercantonal universitaire) + recettes d'exploitation de l'UNIL

⁶ Professeurs titulaires, Privat-docents, Professeurs invités, Professeurs remplaçants, Chargés de cours, Maîtres d'enseignement et de recherche, Maîtres assistants, Remplaçants du corps intermédiaire

10.2.2 Personnel toutes sources de financement confondues (en EPT)⁷

Statistique/indicateur	2005	2006	2007	2008	2009
Professeurs ordinaires et associés*	229.5	236.3	228.5	226.2	235.9
<i>% femmes</i>	15.6%	16.2%	17.1%	17.6%	19.1%
Professeurs assistants*	49.3	49.5	49	52.9	51.0
<i>% femmes</i>	29.4%	37.4%	34.7%	40.6%	45.5%
Professeurs ordinaires et associés, médecine clinique	111.5	113.4	108.1	105.2	108.8
<i>% femmes</i>	6.3%	6.9%	7.2%	7.4%	9.9%
Professeurs assistants, médecine clinique	8.0	6.0	6.0	7.0	4.6
<i>% femmes</i>	37.7%	16.7%	33.3%	42.9%	65.5%
Autres enseignants*	189.0	189.6	188.2	187.8	209.1
<i>% femmes</i>	38.3%	35.5%	36.1%	34.8%	33.8%
Autres enseignants, médecine clinique	179.3	201.1	212.6	210.6	218.7
<i>% femmes</i>	21%	21.3%	22.8%	24.8%	23.3%
Assistants et doctorants*	839.4	849.6	798.2	852.1	902.8
<i>% femmes</i>	47.2%	48%	47.6%	46.3%	45.7%
Pers. admin. et techn.*	550.0	592.6	666.1	753.1	784.7
... dont chercheurs					104.9
<i>% femmes</i>	59%	58.7%	60%	57.8%	59.4%
Apprenants et stagiaires	33.1	36.3	40.1	41.5	47.3
<i>% femmes</i>	53.2%	55.4%	60.1%	54.2%	51.4%
Total personnel en EPT, sans les cliniques	1'890.3	1'953.9	1'970.1	2'113.6	2'230.8
<i>% femmes</i>	45.6%	46%	47.1%	46.3%	46.7%
Nombre de personnes ... dont personnel horaire	2'584	2667	2'784	2'898	3'360
<i>% femmes</i>	46.7%	46.6%	48.3%	47.4%	47.0%
Total personnel en EPT avec cliniques	2'189.0	2'274.3	2'296.8	2'436.4	2'564.5
<i>% femmes</i>	41.5%	41.8%	42.9%	42.8%	43.2%
Nombre de personnes ... dont personnel horaire	2'962	3'078	3'218	3'336	3'829
<i>% femmes</i>	42.8%	42.4%	44.2%	43.7%	43.5%

⁷ *sans la médecine clinique

10.2.3 Professeurs entrés en fonction entre le 1^{er} août 2008 et le 31 juillet 2009 (nombre de personnes)

Titre	Sans clinique	Clinique	Total
Professeurs ordinaires	16	3	19
<i>% femmes</i>	<i>18.75%</i>	<i>0%</i>	<i>15.79%</i>
Professeurs associés	9	3	12
<i>% femmes</i>	<i>33.33%</i>	<i>0%</i>	<i>25%</i>
Professeurs assistants	16	1	17
<i>% femmes</i>	<i>31.25%</i>	<i>100%</i>	<i>35.29%</i>
Professeurs titulaires	2	1	3
<i>% femmes</i>	<i>0%</i>	<i>0%</i>	<i>0%</i>
Total	43	8	51
<i>% femmes</i>	<i>25.58%</i>	<i>12.50%</i>	<i>23.53%</i>

10.2.4 Assistants - doctorants (EPT)

Faculté	Enveloppe UNIL	FNS	Autres	Total
FTSR	8.2	3.6	1.8	13.7
Droit et sciences criminelles	56.2	5.0	3.6	64.8
Lettres	68.2	22.7	1.9	92.8
SSP	104.8	24.1	1.2	130.1
HEC	60.2	16.2	2.1	78.5
FBM	104.5	42.2	17.6	164.3
GSE	26.5	33.2	6.5	66.2
Total	430.1	147.4	34.8	612.4

Effectifs en EPT des assistants et des doctorants FNS inscrits comme étudiant-doctorant au semestre d'automne 2009

10.2.5 Effectif du personnel par Faculté en EPT

Théologie et sciences des religions

Financement	Catégorie de personnel	2005	2006	2007	2008	2009
Enveloppe de l'UNIL	Professeurs ordinaires et associés	11.8	12.0	11.0	9.0	9.8
	Professeurs assistants	0.8	0.8	0.8	3.0	2.0
	Autres enseignants	3.9	3.9	4.8	5.1	4.9
	Assistants	16.9	16.1	15.0	14.8	12.2
	Personnel adm. et tech. ... dont chercheurs	4.4	4.4	5.4	4.8	6.8 0.6
	Apprenants et stagiaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Total		33.8	37.8	37.2	36.7
Tous confondus	Professeurs ordinaires et associés	11.8	12.0	11.0	9.0	9.8
	Professeurs assistants	0.8	0.8	0.8	3.0	2.0
	Autres enseignants	4.6	4.2	5.6	6.0	4.9
	Assistants	20.5	18.9	20.2	24.4	19.8
	Personnel adm. et tech. ... dont chercheurs	4.9	4.4	6.3	5.8	7.3 1.1
	Apprenants et stagiaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Total		42.5	40.2	43.8	48.2

Droit et sciences criminelles

Financement	Catégorie de personnel	2005	2006	2007	2008	2009
Enveloppe de l'UNIL	Professeurs ordinaires et associés	25.6	25.0	24.2	28.2	28.2
	Professeurs assistants	2.0	2.0	2.0	2.0	1.0
	Autres enseignants	7.9	10.1	11.1	7.8	10.0
	Assistants	58.1	59.2	57.4	62.9	58.1
	Personnel adm. et tech. ... dont chercheurs	12.2	13.2	14.4	15.9	14.8 0.8
	Apprenants et stagiaires	2.0	3.0	1.0	3.0	3.0
	Total		107.7	112.4	110.1	119.8
Tous confondus	Professeurs ordinaires et associés	25.6	25.0	24.2	28.4	28.4
	Professeurs assistants	2.0	2.0	2.0	2.0	1.0
	Autres enseignants	9.3	11.7	12.1	8.7	11.3
	Assistants	80.9	77.8	72.9	77.9	71.1
	Personnel adm. et tech. ... dont chercheurs	17.2	18.5	22.6	26.6	26.3 9.3
	Apprenants et stagiaires	2.0	3.0	1.0	3.0	3.0
	Total		137.0	138.0	134.8	146.6

10. Chiffres et statistiques

Lettres

Financement	Catégorie de personnel	2005	2006	2007	2008	2009
Enveloppe de l'UNIL	Professeurs ordinaires et associés	48.0	48.0	47.3	44.3	49.0
	Professeurs assistants	4.5	6.8	7.8	8.3	7.8
	Autres enseignants	59.6	59.5	60.0	62.6	70.3
	Assistants	84.4	84.3	75.6	79.6	80.0
	Personnel adm. et tech. ... dont chercheurs	19.8	22.5	26.3	27.2	30.0 3.1
	Apprenants et stagiaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Total		216.2	221.1	217.0	222.0
Tous confondus	Professeurs ordinaires et associés	48.4	49.4	48.7	45.6	50.3
	Professeurs assistants	7.7	9.8	10.3	10.3	7.8
	Autres enseignants	64.9	60.4	60.9	63.8	72.4
	Assistants	120.0	113.3	103.3	109.8	109.2
	Personnel adm. et tech. ... dont chercheurs	21.2	25.8	32.4	35.2	38.0 8.2
	Apprenants et stagiaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Total		262.1	258.7	255.7	264.7

SSP

Financement	Catégorie de personnel	2005	2006	2007	2008	2009
Enveloppe de l'UNIL	Professeurs ordinaires et associés	36.1	37.7	33.9	35.2	38.1
	Professeurs assistants	3.5	3.7	3.7	5.7	5.7
	Autres enseignants	35.9	37.1	40.2	47.2	48.4
	Assistants	107.0	107.7	99.7	106.2	124.5
	Personnel adm. et tech. ... dont chercheurs	30.7	32.1	32.8	51.7	48.4 19.2
	Apprenants et stagiaires	2.5	3.5	2.5	2.5	2.5
	Total		215.7	221.8	212.8	248.6
Tous confondus	Professeurs ordinaires et associés	38.5	38.7	36.0	36.3	38.1
	Professeurs assistants	4.5	4.5	4.5	6.2	7.2
	Autres enseignants	37.4	38.7	40.9	47.8	48.6
	Assistants	135.2	143.7	128.6	135.3	158.5
	Personnel adm. et tech. ... dont chercheurs	34.4	36.1	42.7	60.9	58.5 26.5
	Apprenants et stagiaires	2.5	4.0	2.5	2.5	2.5
	Total		252.6	265.6	255.1	288.9

HEC

Financement	Catégorie de personnel	2005	2006	2007	2008	2009
Enveloppe de l'UNIL	Professeurs ordinaires et associés	39.5	42.3	42.2	37.8	41.8
	Professeurs assistants	15.8	14.0	10.0	11.0	14.0
	Autres enseignants	7.3	8.3	10.0	10.0	16.2
	Assistants	102.3	95.5	85.9	85.6	94.1
	Personnel adm. et tech. ... dont chercheurs	16.4	19.7	20.7	24.1	26.9 2.4
	Apprenants et stagiaires	2.0	1.0	1.0	0.0	0.0
	Total		183.2	180.7	169.8	168.6
Tous confondus	Professeurs ordinaires et associés	39.5	42.3	42.2	37.8	41.8
	Professeurs assistants	17.8	17.0	15.0	14.0	16.0
	Autres enseignants	12.1	12.9	12.8	11.5	16.5
	Assistants	121.5	115.4	107.1	107.8	116.0
	Personnel adm. et tech. ... dont chercheurs	28.2	29.4	29.9	31.0	35.2 4.0
	Apprenants et stagiaires	2.0	1.0	1.0	0.0	0.0
	Total		221.1	218.0	208.0	202.1

Biologie et médecine

Financement	Catégorie de personnel	2005	2006	2007	2008	2009
Enveloppe de l'UNIL	Professeurs ordinaires et associés	43.4	43.4	43.3	44.3	43.6
	Professeurs assistants	8.0	4.0	4.0	6.0	8.0
	Autres enseignants	45.1	50.9	46.2	42.0	46.9
	Assistants	198.1	196.3	174.2	193.1	194.8
	Personnel adm. et tech. ... dont chercheurs	144.3	156.9	162.6	176.0	181.7 11.3
	Apprenants et stagiaires	14.0	15.0	19.0	18.0	20.0
	Total		452.9	466.3	449.2	479.4
Tous confondus y compris les enseignants cliniciens	Professeurs ordinaires et associés	157.1	160.1	152.9	150.8	152.6
	Professeurs assistants	24.5	20.4	21.4	22.4	18.6
	Autres enseignants	227.8	253.5	261.0	253.7	267.7
	Assistants	275.3	296.4	291.1	317.7	328.9
	Personnel adm. et tech. ... dont chercheurs	193.1	210.4	223.3	241.8	261.8 24.4
	Apprenants et stagiaires	14.0	16.7	23.0	22.0	26.0
	Total		891.7	957.4	972.5	1'008.4

10. Chiffres et statistiques

GSE

Financement	Catégorie de personnel	2005	2006	2007	2008	2009
Enveloppe de l'UNIL	Professeurs ordinaires et associés	18.9	21.7	21.1	20.1	21.1
	Professeurs assistants	0.0	0.0	0.0	1.0	1.0
	Autres enseignants	7.0	8.5	7.3	7.0	6.4
	Assistants	49.7	46.6	42.1	39.9	37.8
	Personnel adm. et tech. ... dont chercheurs	23.1	25.1	22.9	30.6	32.2 6.2
	Apprenants et stagiaires	2.0	2.0	2.0	3.0	5.0
	Total		100.7	103.8	95.4	101.6
Tous confondus	Professeurs ordinaires et associés	19.1	21.7	21.1	22.1	23.1
	Professeurs assistants	0.0	1.0	1.0	2.0	3.0
	Autres enseignants	9.1	9.3	7.3	7.0	6.4
	Assistants	71.7	78.9	69.7	77.8	97.5
	Personnel adm. et tech. ... dont chercheurs	23.8	26.9	28.8	45.3	51.8 22.5
	Apprenants et stagiaires	2.0	2.0	2.0	3.0	5.0
	Total		125.6	139.7	129.8	157.2

10.2.6 Direction et ses services

Financement	Catégorie de personnel	2005	2006	2007	2008	2009
Enveloppe de l'UNIL	Professeurs ordinaires et associés	1.0	0.0	0.0	0.0	0.7
	Professeurs assistants	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Autres enseignants	3.1	0.0	0.3	0.0	0.0
	Assistants	11.9	4.4	0.5	0.0	1.4
	Personnel administratif et technique	193.4	204.0	243.9	257.5	270.8
	Apprenants et stagiaires	10.0	8.6	9.6	11.0	10.8
Total		219.3	217.0	254.3	268.5	283.6
Tous confondus	Professeurs ordinaires et associés	1.0	0.5	0.5	0.5	0.7
	Professeurs assistants	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Autres enseignants	3.1	0.0	0.3	0.0	0.0
	Assistants	14.5	5.4	5.4	0.0	1.8
	Personnel administratif et technique	227.3	241.1	280.3	287.1	307.5
	Apprenants et stagiaires	10.6	9.6	10.6	11.0	10.8
Total		256.4	256.6	297.1	298.6	320.7

Fondation FORS

Financement	Catégorie de personnel	2005	2006	2007	2008	2009
Tous confondus	Professeurs ordinaires et associés				1.0	0.0
	Professeurs assistants				0.0	0.0
	Autres enseignants				0.0	0.0
	Assistants				1.5	1.0
	Personnel adm. et tech. ... dont chercheurs				19.3	23.0
	Apprenants et stagiaires				0.0	0.0
	Total					21.8

Fondation pour la formation continue universitaire lausannoise

Financement	Catégorie de personnel	2005	2006	2007	2008	2009
Tous confondus	Professeurs ordinaires et associés					0.0
	Professeurs assistants					0.0
	Autres enseignants					0.0
	Assistants					0.0
	Personnel administratif et technique					8.8
	Apprenants et stagiaires					0.0
Total						8.8

11. Gestion financière

11.1 Budget 2009

En vertu de la LUL, l'Université de Lausanne dispose depuis 2005 d'une enveloppe budgétaire globale. Celle-ci est composée de :

- la subvention cantonale
- la subvention de la Confédération en vertu de la Loi sur l'aide aux universités (LAU)
- les produits résultant de l'Accord intercantonal sur le financement des universités (AIU)
- les taxes d'études des étudiants
- d'autres produits divers.

Le budget relatif à la mise à disposition de l'infrastructure immobilière (construction et entretien lourd de bâtiments), qui est à la charge de l'Etat de Vaud, n'est pas inclus dans l'enveloppe.

Depuis l'exercice 2007, les coûts liés aux tâches d'enseignement et de recherche dans le domaine de la médecine clinique sont portés au budget de l'Université. A ce titre, l'UNIL verse au CHUV une subvention annuelle, pour un montant de 107.73 millions de francs en 2009 (2008 = 103.29 millions de francs).

Le budget des charges de l'UNIL a passé de 359'783'302.- Frs en 2008 à 374'882'018.- Frs en 2009, ce qui représente une croissance de 4.20%.

11.2 Exploitation du budget 2009

Résumé du compte d'exploitation de l'Université sur le budget ordinaire :

Compte d'exploitation	Budget 2009 ¹⁾	Comptes 2009 ²⁾	Soldes budgétaires au 31.12.2009
	Frs	Frs	Frs
CHARGES			
Personnel	199'246'413.48	198'324'984.17	921'429'31
Biens, services, marchandises	54'234'161.78	60'167'447.46	-5'933'285.68
Amortissements et pertes sur actifs	108'000.00	3'436.06	104'563.94
Aides, subsides et subventions	118'023'442.74	119'432'615.66	-1'409'172.92
Attributions à des fonds et provisions	3'270'000.00	8'720'082.14	-5'450'082.14
Total Charges	374'882'018.00	386'648'565.49	-11'766'547.49
PRODUITS			
Revenus des biens	1'362'800.00	1'475'734.52	112'934.52
Contributions	10'062'000.00	11'941'192.82	1'878'992.82
Subvention de l'Etat de Vaud	252'798'900.00	252'798'900.00	0.00
Dédommagements de collectivités publiques	106'895'000.00	120'432'738.15	13'537'738.15
Dissolution du FRI ³⁾	3'763'118.00	0.00	-3'763'118.00
Total Produits	374'882'018.00	386'648'565.49	11'766'547.49

1) Le budget 2009 correspond au budget ordinaire « Etat de Vaud » de l'année 2009.

2) Les comptes correspondent aux dépenses réalisées sur le budget ordinaire « Etat de Vaud ».

3) La dissolution du Fonds de réserve et d'innovation (FRI) prévue dans le budget de 2009 était de 3'763'118.- Frs, afin de couvrir l'excédent de charges. En raison de produits nettement supérieurs à ceux qui avaient été mis au budget, principalement sous la rubrique « dédommagements de collectivités publiques » (LAU et AIU), il n'a pas été nécessaire de procéder à cette dissolution : au contraire, le FRI a été alimenté en 2009 d'un montant de 1'559'952.14 Frs correspondant à un excédent de produits sur le budget ordinaire.

11. Gestion financière

Charges et produits 2009 de l'Université sur l'ensemble de ses fonds « Etat de Vaud » (fonds ordinaire, fonds des reports et FRI) :

Compte d'exploitation	Budget 2009¹⁾	Comptes 2009²⁾	Soldes budgétaires au 31.12.2009
	Frs	Frs	Frs
CHARGES			
Personnel	199'246'413.48	200'848'805.48	-1'608'392.00
Biens, services, marchandises	54'234'161.78	61'116'654'90	-6'882'493.12
Amortissements et pertes sur actifs	108'000.00	3'436.06	104'563.94
Aides, subsides et subventions	118'023'442.74	120'370'215.41	-2'346'772.67
Attributions à des fonds et provisions ³⁾	3'270'000.00	4'320'844.16	-1'050'844.16
Total Charges	374'882'018.00	386'659'955.99	11'777'937.99
PRODUITS			
Revenus des biens	1'362'800.00	1'475'734.52	112'934.52
Contributions	10'062'200.00	11'952'583.32	1'890'383.32
Subvention de l'Etat de Vaud	252'798'900	252'798'900.00	0.00
Dédommagements de collectivités publiques	106'895'000.00	120'432'738.15	13'537'738.15
Dissolution du FRI ³⁾	3'763'118.00	0.00	-3'763'118.00
Total Produits	374'882'018.00	386'659'955.99	11'777'937.99

1) Le budget 2009 correspond au budget ordinaire « Etat de Vaud » de l'année 2009.

2) Les comptes 2009 correspondent au cumul des charges et des produits concernant les budgets « Ordinaire », « Reports » et « FRI ».

3) La dissolution du FRI prévue dans le budget de 2009 était de 3'763'118.- Frs. Au lieu d'une dissolution, le FRI a augmenté suite à une attribution de 1'050'844.16 Frs au total, sur l'ensemble des fonds « Etat de Vaud » (budgets « Ordinaire » + « Reports » + FRI). Cette attribution nette est comprise dans les 4'320'844.16 Frs de la rubrique « Attributions à des fonds et provisions ».

11.3 Etat du Fonds de réserve et d'innovation (FRI)

Le FRI a enregistré une augmentation de 1'050'844.16 Frs, le solde du FRI a ainsi passé de 36'920'436.41 Frs au 31 décembre 2008 à un montant de 37'971'280.57 Frs au 31 décembre 2009. L'augmentation du FRI provient notamment de produits sensiblement plus élevés que ceux prévus au budget.

Rubrique	Exercice 2009 (Frs)	Exercice 2008 (Frs)
Solde au 1 ^{er} janvier	36'920'436.41	28'829'433.62
Excédents de produits sur le budget ordinaire	1'559'952.14	6'567'906.20
Couverture de l'utilisation des reports	-1'370'923.94	-1'147'129.50
Utilisation des projets « FRI »	-3'028'314.04	-3'358'173.91
Attributions volontaires au FRI en prévision de projets et utilisations futures	3'890'130.00	6'028'400.00
Solde au 31 décembre	37'971'280'57	36'920'436.41

11.4 Total des dépenses de fonctionnement de l'UNIL comprenant toutes les sources de financement

Remarque préliminaire : la statistique financière diffère des comptes de l'UNIL sur le fait qu'elle ne prend pas en considération les opérations non monétaires telles que :

- les pertes, moins-values, amortissements
- les attributions à des fonds ou dissolution de fonds.

En 2009, la source de financement « Subvention Etat de Vaud » comprend la subvention cantonale à l'UNIL (montant brut = 252'798'900.00 Frs), sous déduction :

- de l'attribution au Fonds de réserve et d'innovation (1'050'844.16 Frs)
- de l'attribution à d'autres fonds (3'270'000.- Frs).

Pour les années pour lesquelles le Fonds de réserve et d'innovation a été mis à contribution, cette source de financement comprend également l'utilisation des inexploités des exercices antérieurs.

Couverture des dépenses (en millions de francs)

Sources de financement	2005	2006	2007	2008	2009
Subvention Etat de Vaud	167.82	163.55	235.86	234.25	248.48
Mandats Etat de Vaud	5.51	5.50	4.49	2.34	2.45
Confédération	60.25	63.91	58.11	69.79	73.63
Autres cantons	39.43	42.98	44.94	48.72	49.93
FNS	17.45	20.16	21.06	24.18	25.17
CTI	1.22	0.91	0.71	1.11	0.43
Recherche EU	2.55	2.74	4.21	6.33	5.50
Autres Tiers	13.24	14.42	18.18	22.96	20.76
Etudiants, formation continue, congrès	11.85	11.93	13.20	12.82	13.92
Recettes diverses	3.59	2.59	3.28	5.42	10.63
Total	322.91	328.69	404.04	427.92	450.90

Les dépenses ci-dessus relatives au financement « Subvention Etat de Vaud » comprennent notamment :

Subvention au CHUV	30.31	30.34	30.31	100.96	103.29	107.73
Subvention à l'EPGL	4.40	4.87	4.92	4.94	5.01	5.11

La forte hausse de la part du financement cantonal en 2007 provient de la subvention pour l'enseignement et la recherche en médecine clinique qui passe de 30.3 millions de francs en 2006 à 101.0 millions de francs en 2007, soit +70.7 millions de francs.

Au tableau "Couverture des dépenses" s'ajoutent les dépenses d'institutions associées à l'UNIL (FORS, Fondation pour la formation continue universitaire lausannoise, IDHEAP, Institut Ludwig et CEDIDAC) pour un montant total de Fr. 28'836'573.

Taux de couverture des dépenses par source de financement (en %)

Sources de financement	2005	2006	2007	2008	2009
Subvention Etat de Vaud	52.0%	49.8%	58.4%	54.7%	55.1%
Mandats Etat de Vaud	1.7%	1.7%	1.1%	0.5%	0.5%
Confédération	18.7%	19.4%	14.4%	16.3%	16.3%
Autres cantons	12.2%	13.1%	11.1%	11.4%	11.1%
FNRS	5.4%	6.1%	5.2%	5.7%	5.6%
CTI	0.4%	0.3%	0.2%	0.3%	0.1%
Recherche EU	0.8%	0.8%	1.0%	1.5%	1.2%
Autres Tiers	4.1%	4.4%	4.5%	5.4%	4.6%
Etudiants, formation continue, congrès	3.7%	3.6%	3.3%	3.0%	3.1%
Recettes diverses	1.1%	0.8%	0.8%	1.3%	2.4%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

11.5 Gestion des biens universitaires vaudois

L'Université de Lausanne place ses excédents de trésorerie au travers de la « Gestion des biens universitaires vaudois » (GBUV). La GBUV est une société simple de placements selon contrat du 28 septembre 2005. Les associés de cette société sont d'une part l'Université, d'autre part des fondations proches de l'Université ; le but de la GBUV est d'unir les biens des parties du contrat en vue d'une gestion commune, dans le but d'en simplifier l'administration, de réduire les frais s'y rapportant et de profiter de certaines possibilités de placements auxquelles elles ne pourraient avoir accès individuellement.

Dans les comptes de l'Université de Lausanne, les actifs de la GBUV sont évalués à leur valeur boursière. La politique de placement est fixée par l'Assemblée générale de la GBUV. Le dossier de la GBUV fait l'objet d'un mandat de gestion auprès de la BCV, avec obligation de la banque de respecter les normes de placement décidées par l'Assemblée générale. Un autre mandat de gestion, avec la banque LODH, a été signé pour la gestion des instruments financiers dits « non traditionnels » qui sont limités à hauteur de 15% maximum du total du dossier.

Les apports de l'ensemble des associés s'élèvent à 194'225'739.74 Frs au 31 décembre 2009.

11. Gestion financière

Les placements GBUV de l'Université ont enregistré les mouvements suivants durant l'année 2009 :

Rubrique	Mouvements 2009 (Frs)
Solde au 1 ^{er} janvier	148'248'769.88
Apports / retraits	3'777'537.50
Plus-value de l'exercice (nette)	14'936'764.00
Placements GBUV de l'UNIL au 31 décembre	166'963'071.38

La GBUV a enregistré en 2009 une performance TWR (Time Weighed Return) nette de +12.38% (en 2008 : -13.14% [négative]).

Au cours des dernières années, la performance annuelle (TWR nette) de la GBUV a été la suivante :

Année	Rendement annuel net
1997	+12.29 %
1998	+10.52 %
1999	+10.27 %
2000	+0.48 %
2001	-5.96 %
2002	-6.63 %
2003	+7.69 %
2004	+3.77 %
2005	+10.03 %
2006	+4.27 %
2007	+2.33 %
2008	-13.14 %
2009	+12.38%

11.6 Financement de la mise en œuvre du plan stratégique de l'Université

Le plan stratégique de l'Université a été préavisé favorablement par le Conseil de l'Université en janvier 2007, puis approuvé par le Conseil d'Etat et le Grand Conseil en 2008. Les premières réalisations ont été initiées durant l'année 2007. La Direction de l'Université a décidé d'allouer des ressources structurelles afin d'atteindre les objectifs fixés par le plan stratégique dès l'exercice 2008. Un montant de 3.15 millions de francs a été alloué en 2008 à cet effet, puis 5'35 millions en 2009. Le détail de son affectation en fonction des objectifs prioritaires du plan stratégique est présenté ci-dessous.

Allocations	2008 (en Kfr)	2009 (en Kfr)
1. Valoriser l'enseignement	1'000	2'000
2. Soutenir et développer la recherche	750	1'810
3. Créer une communauté UNIL forte	20	0
4. Développer une culture qualité	90	100
5. Renforcer l'interaction entre l'UNIL et la Société	300	70
6. Construire la place universitaire lausannoise	250	400
7. Développer une politique de collaboration	250	460
Amélioration des conditions cadres : chantiers prioritaires	490	510
Total	3'150	5'350

11.7 Budget 2010

Par rapport à 2009, la subvention cantonale 2010 a été augmentée d'un montant de 5'023'160.- Frs. Cette augmentation comprend uniquement le complément de l'indexation 2009 part « UNIL » et part « subvention au CHUV » ainsi que le rattrapage 2008 et 2009 relative à l'incidence des mesures salariales DECFO tant sur la partie UNIL que sur la partie liée à la subvention au CHUV.

Par ailleurs, d'autres produits de l'Université, principalement les subventions LAU, AIU, ainsi que les montants versés par le FNS pour contribuer aux coûts indirects de la recherche (*overheads*), connaissent également une augmentation importante (+12'399'000.- Frs).

Cette croissance importante des produits permet au budget charges de l'Université de passer de 374'882'018.- Frs en 2009 à 392'374'450.- Frs en 2010, ce qui représente une croissance de 17'492'432.- Frs, soit 4.67%.

11. Gestion financière

Le budget 2010 est établi comme suit :

Budget / Rubrique	Francs	Notes
Total des charges	392'374'450.-	
Subvention cantonale 2010	257'822'060.-	1)
Subvention LAU 2010	61'570'000.-	2)
Subvention AIU 2010	51'170'000.-	3)
Produits Divers	17'979'000.-	4)
Total des produits	388'541'060.-	
Excédent de charges	3'833'390.-	5)

1) Subvention de l'Etat de Vaud, votée par le Grand Conseil

2) Estimation de la subvention fédérale selon la Loi sur l'aide aux Universités

3) Estimation de la participation des autres cantons pour leurs étudiants à l'UNIL, selon l'Accord intercantonal sur les universités

4) Taxes d'études (8'590'000.- Frs), produits du patrimoine, rétrocession Ecole de pharmacie Genève-Lausanne (EPGL), overheads FNS et produits divers

5) Le budget présente un excédent de charges financé par le FRI.

12. Organes de l'UNIL

12.1 La Direction

Recteur

Dominique ARLETTAZ, Affaires générales et finances

Vice-Recteurs

Danielle CHAPERON, Enseignement et affaires étudiantes

Jean-Paul DEPRAZ, Ressources humaines et infrastructures

Jacques LANARES, Valorisation et Qualité

Philippe MOREILLON, Recherche et postes académiques

12.2 Le Conseil de l'UNIL

	CORPS PROFESSORAL	CORPS INTERMEDIAIRE	PAT	ETUDIANTS (2009-2011)
THEOLOGIE et sciences des religions	Pierre Gisel	Sarah Ljubibratic	Maritza Erb	Gilles Goy
DROIT et sciences criminelles	Anne-Christine Favre Michael Hahn	Jean-Tristan Michel	Vacant	Vacant Vacant
LETTRES	Irène Weber Henking Ute Heidmann Alain Corbellari	Boris Vejdovsky	Vacant	Dominique Gigon Samuel Bérout
SSP	Jean-Pierre Dauwalder Jean-Philippe Leresche Francesco Panese	Romain Felli		Elena Nuzzo Gregory Patthey
HEC	John Antonakis Jean-Claude Usunier Guido Palazzo	Julien Cujean		Aroun Dupuis Jean-Frédéric Knoeri
FGSE	Torsten Vennemann Dominique Bourg	Nathalie Chèvre		Yannick Schneeberger
FBM	Nicolas Gilliard Winship Herr Laurent Schild	Jean-Marc Joseph Murielle Bortolotti	Josiane Bonetti	Cyril Mikhail Gregory Hofmann
SERVICES CENTRAUX			Antoine Péclard Marc Simond	

Le Bureau du Conseil

Nom	Fonction	Appartenance	
M. Jean-Pierre DAUWALDER	président	Prof	SSP
Mme Elena NUZZO	vice-présidente	Et	SSP
M. Jean-Tristan MICHEL	secrétaire	CI	Droit et SC
Mme Sara LJUBIBRATIC	membre	CI	FTSR
M. Marc SIMOND	membre	PAT	Centre

Plus d'information sur le Conseil, ses séances et ses commissions :
www.unil.ch/conseil

12.3 Les Doyens

Faculté	Doyen
Théologie et sciences des religions	Pierre-Yves BRANDT
Droit et sciences criminelles	Laurent MOREILLON
Lettres	Anne BIELMAN
SSP	Alain CLEMENCE
HEC	Daniel OYON
Géosciences et environnement	Jean RUEGG
Biologie et médecine	Patrick FRANCIOLI

ANNEXES

- I. Base légale
- II. Plan UNIL
- III. Plan EMPD

Base légale et réglementaire du processus de planification / *reporting* de l'UNIL

LUL - Art. 9

Un plan stratégique pluriannuel est établi en début de législature entre le Conseil d'Etat et l'Université ; il est soumis au Grand Conseil pour adoption.

LUL - Art. 24

La Direction a notamment les attributions suivantes :

- b) soumettre pour préavis au Conseil de l'Université, au début de chaque législature, le plan stratégique pluriannuel ;

LUL - Art. 29

Le Conseil de l'Université (...) a les attributions suivantes :

(...)

- c) préaviser le plan stratégique pluriannuel de l'Université ;

(...)

- d) adopter le plan de développement pluriannuel de l'Université proposé par la Direction ;

RLUL - Art. 4

Le plan de développement pluriannuel décline les objectifs du plan stratégique pluriannuel en vue de sa réalisation ; il est adopté par le Conseil de l'Université après l'adoption du plan stratégique pluriannuel par le Grand Conseil.

RLUL - Art. 3

Afin de permettre le contrôle des missions de l'Université, la Direction adresse chaque année au Département en charge des affaires universitaires (...) un rapport de gestion portant sur l'exercice écoulé. Ce rapport contient notamment des informations sur le suivi du plan stratégique pluriannuel.

LUL - Art. 29

Le Conseil de l'Université est l'autorité délibérative de l'Université. Il a les attributions suivantes :

(...)

- h) se prononcer sur la gestion de la Direction et les comptes et adopter le rapport annuel de suivi du plan stratégique pluriannuel de l'Université ;

Plan des objectifs et chantiers prioritaires UNIL

Objectifs prioritaires

Vision	Objectifs prioritaires	Réalizations
		<p>1.1 Stimuler et valoriser l'innovation pédagogique auprès des professeurs</p> <p>1.2 Mettre en place des enseignements en sciences naturelles dans les cursus de sciences humaines</p> <p>1.3 Mesurer le taux d'encadrement par cursus et répartir les ressources</p> <p>1.4 Favoriser l'organisation coordonnée de l'enseignement</p> <p>1.5 Renforcer l'acquisition de compétences transversales et préparer à l'utilisation des acquis dans des contextes divers</p>
	1. Valoriser un enseignement permettant l'acquisition de compétences utiles et de haut niveau	<p>2.1 Améliorer l'encadrement des jeunes chercheurs</p> <p>2.2 Renforcer la culture « recherche »</p> <p>2.3 Valoriser les résultats de la recherche et les transferts de technologies</p>
		<p>3.1 Améliorer l'accueil des étudiants, des professeurs et des collaborateurs</p> <p>3.2 Aménager des cursus aux modalités plus flexibles</p> <p>3.3 Promouvoir l'accès des femmes aux postes académiques</p> <p>3.4 Impliquer les étudiants et les collaborateurs dans le développement de l'UNIL</p> <p>3.5 Développer une politique d'information et de communication interne et externe</p>
		<p>4.1 Ancrer le concept Qualité dans la culture de l'UNIL</p> <p>4.2 Intégrer le processus Qualité dans la gouvernance de l'UNIL</p> <p>4.3 Créer une culture basée sur des exigences très élevées lors du recrutement des professeurs</p>
		<p>L'UNIL EST UNE UNIVERSITÉ DE QUALITÉ ...</p>

		Mettre en valeur la qualité scientifique de niveau international de la recherche menée par la Faculté des HEC et stimuler l'obtention de mandats d'expertise et de conseil
5.1		Développer la formation continue universitaire à destination des publics professionnels
5.2		Développer les actions grand public
5.3	5. Renforcer l'interaction entre l'UNIL et la Société	Créer un relais informel avec le monde politique
5.4		Renforcer les relais avec les gymnases
5.5		Favoriser la rencontre entre l'UNIL et la Société pour répondre aux grands questionnements contemporains
5.6		
... CENTRÉE SUR L'HOMME ET LE VIVANT DANS LEUR ENVIRONNEMENT NATUREL ET SOCIAL		
6.1		Trouver le bon positionnement structurel de la Faculté de biologie et de médecine (FBM), garantissant une gouvernance commune UNIL/CHUV et une autonomie adéquate
6.2	6. Construire la place universitaire lausannoise UNIL, CHUV, EPFL	Placer les sciences de la vie au centre de la construction de la place universitaire lausannoise
6.3		Renforcer et étendre les échanges de prestations d'enseignement entre l'UNIL et l'EPFL
6.4		Mettre en valeur le campus commun à l'UNIL et l'EPFL
ELLE VEUT SE DÉVELOPPER DANS UNE LOGIQUE DE PARTENARIAT		
7.1		Affirmer les compétences originales de l'UNIL, en particulier l'Ecole des sciences criminelles (ESC) et la Faculté des géosciences et de l'environnement (FGSE)
7.2		Intensifier et structurer la collaboration au sein du Triangle AZUR
7.3	7. Développer une politique de collaboration en Suisse et sur le plan international	Développer la collaboration avec d'autres universités au niveau national et international
7.4		Jouer un rôle de leader au sein du Swiss Finance Institute (SFI)
7.5		Collaborer avec la HEP-VD et les HES
7.6		Utiliser l'expérience de l'UNIL pour jouer un rôle majeur au sein des organes de politique universitaire suisse

Amélioration des conditions cadres

Chantiers prioritaires	Réalisations
	1.1 Elargir le progiciel SAP en une plateforme de données de gestion interconnectées
1. Système d'information	1.2 Créer un entrepôt de données
	1.3 Concevoir et mettre en œuvre une comptabilité analytique automatisée
	1.4 Développer un outil de pilotage pour la Direction et les Décansats
	2.1 Stabiliser et consolider le Service des Ressources humaines
	2.2 Assurer la gestion administrative du personnel
2. Ressources humaines	2.3 Réorganiser les outils informatiques de gestion des Ressources humaines
	2.4 Définir et mettre en œuvre une politique des Ressources humaines
	3.1 Renforcer le Service financier de l'UNIL
	3.2 Compléter les règles de gestion
3. Gestion financière	3.3 Mettre en place une planification financière pluriannuelle et « glissante »
	3.4 Elaborer une politique d'utilisation des <i>overheads</i>
	4.1 Développer un outil d'inventaire des locaux et de leur utilisation
4. Locaux	4.2 Étendre les espaces disponibles sur le site de Dorigny par la restauration de l'usine « Leu »
	4.3 Réorganiser les sciences de la vie sur la place lausannoise

Plan des Propositions du Conseil d'Etat (EMPD)

Mission	Objectifs	Equipe lance
Finalisation optimale de la réforme de Bologne	E.1 Passer l'ensemble des cursus à Bologne	1*
	E.2 Respecter les intentions de la stratégie de la CRUS pour ce qui concerne l'organisation des filières de Bachelor et de Master	1*
	E.3 Elaborer des formes d'enseignement qui sont en accord avec les besoins des étudiants, notamment par l'usage des innovations pédagogiques	1.1
	E.4 Favoriser la perméabilité des cursus d'études	1*
Evaluation formative des enseignements	E.5 Généraliser la pratique de l'évaluation de l'enseignement, dans une visée formative, à l'ensemble des programmes d'études	4.1
	E.6 Encourager le recours aux nouvelles technologies dans le cadre des activités d'enseignement, comme outil d'amélioration de la pratique pédagogique	1.1
Premières étapes de la carrière académique	R.1 Mettre en place de manière progressive la 3 ^e étape de la réforme de Bologne	2.1
	R.2 S'assurer que tous les assistants sont candidats au doctorat et qu'ils disposent d'un projet de thèse avalisé un an après leur engagement	2.1
	R.3 Promouvoir les carrières académiques, en particulier féminines, en soutenant des trajectoires non linéaires dans les professions de la recherche et en encourageant la relève lausannoise à l'Université de Lausanne et/ou dans d'autres universités nationales ou internationales	3.3
Positionnement comme centre d'excellence de la recherche	R.4 Renforcer clairement la dimension de sciences humaines et sociales	2.2
	R.5 Augmenter sensiblement le nombre de projets de recherche nationaux et internationaux dans le domaine des sciences humaines et sociales	2.2
Valorisation des résultats de la recherche	R.6 Contribuer à la réorganisation de la gouvernance du transfert technologique	2.3
	R.7 Renforcer le transfert technologique en faveur des entreprises de l'ensemble du Canton	2.3
Enseignement		
Recherche		

Mission	Objectifs	Équivalence
Service	<p>S.1 Généraliser les manifestations publiques en faveur de la vulgarisation des activités scientifiques 5.3</p> <p>S.2 Encourager les prises de position publiques des membres de la communauté universitaire 5.6</p> <p>S.3 Renforcer la stratégie de communication de la Haute école dans les médias 5.3</p>	
Développement d'une politique d'alumni	S.4 Encourager une politique de fidélisation des anciens étudiants	3.5
Formation continue	S.5 Développer une stratégie institutionnelle en faveur de la formation continue et l'apprentissage tout au long de la vie, diversifiée selon les aires de spécialisation de l'Université	5.2
Institution formatrice des jeunes en formation	S.6 Offrir des places d'apprentissage dans les différentes activités de l'Université	5*
Politique institutionnelle		
P.1	Achever l'intégration du domaine de la médecine et des sciences du vivant, en particulier en termes de localisation	CP** 4.3
P.2	Créer une Ecole de biologie et de médecine	6.1
P.3	Développer des offres de formations conjointes avec d'autres Hautes écoles sises dans le canton, notamment la Haute école pédagogique et la Haute école spécialisée de Suisse occidentale	7.5
P.4	Renforcer les activités de recherche interdisciplinaire	2.2
P.5	Renforcer les interfaces existantes de soutien aux étudiants, notamment en matière d'orientation, de logement et de travail	3*
P.6	Renforcer l'appui face au stress et un soutien psychologique	3*
P.7	Réaliser des enquêtes sur les conditions d'études et le statut d'étudiant	3.1

	P.8	Intégrer les résultats des évaluations dans la gestion institutionnelle	4.2
Politique d'assurance qualité	P.9	Planifier l'accréditation institutionnelle à l'horizon 2011	4.2
	P.10	Envisager, là où cela paraît utile, des accréditations de filières d'études selon les dispositions nationales ou internationales et en fonction de la stratégie institutionnelle	4.2
	P.11	Formuler un Agenda 21 de l'Université	6.4
Stratégie de développement durable	P.12	Développer la mobilité douce sur le site de Dorigny et entre les différents bâtiments universitaires (Université et Ecole polytechnique)	6.4
	P.13	Sensibiliser l'ensemble de la communauté universitaire à un usage raisonné des ressources naturelles dans le cadre de leurs activités	6.4

Politique institutionnelle (suite)

notes: * bénéficie d'une fiche spécifique à la fin du chapitre indiqué

** Chantier prioritaire

Université de Lausanne
Secrétariat général
quartier UNIL-Centre / bâtiment Unicentre
CH - 1015 Lausanne
Secretariat.General@unil.ch / 021 - 692 20 50